This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600015968.

GALERIE D'ORLÉANS.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

NOTICES HISTORIQUES

SUR

LES TABLEAUX

De la Galerie

de S. A. R.

Mgr. le Duc d'Orléans,

PAR J. VATOUT.

TOME SECOND.

PARIS.

1825.

210. e. 22.

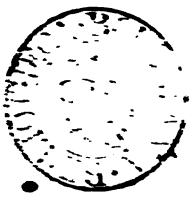

TABLE

DES PORTRAITS CONTENUS DANS LE 2^e^ VOLUME,

DEPUIS LE NUMÉRO 105,

JUSQU'AU NUMÉRO 174 INCLUSIVEMENT.

Nos.		Page
105.	Louis XIII roi de France	1
106.	Anne d'Autriche, reine de France.	23
107.	Gaston de France, duc d'Orléans.	41
108.	Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier et d'Orléans.	57
109.	Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans.	61
110.	Élisabeth de France, reine d'Espagne.	68
111.	Christine de France, duchesse de Savoie.	72
112.	Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre.	78
113.	Ferdinand d'Autriche, cardinal-infant.	90
114.	Galilée.	96
115.	Le cardinal de Richelieu.	101
116.	Jansénius, évêque d'Ypres.	108
117.	Henri de Bourbon II, marquis de Malause.	113
118.	Henri de Mesmes II.	114
119.	Henri d'Orléans II, duc de Longueville.	118
120.	Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville.	124

121. Marie-Louise d'Apremont, duchesse de Lorraine. 132
122. Nicolas-François de Lorraine, cardinal et duc de Lorraine. 137
123. Claude-Françoise de Lorraine, duchesse de Lorraine et de Bar. 142
124. François de Lorraine, prince de Joinville. 147
125. Henri de Lorraine II, duc de Guise. 148
126. Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Angoulême. 158
127. Marie de Lorraine, mademoiselle de Guise. 160
128. Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre. 162
129. Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. 166
130. Charlotte-Marie de Lorraine, demoiselle de Chevreuse. 171
131. Henri-Ruzé-Coiffier, marquis de Cinq-Mars. 176
132. Charles-Louis de Bavière, électeur Palatin, et le prince Rupert ou Robert, comte palatin du Rhin. 185
133. Anne de Gonzague, princesse Palatine. 191
134. Adélaïde-Henriette de Savoie, duchesse électrice de Bavière. 199
135. Louise-Marie-Christine de Savoie. 200
136. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac. 202
137. Catherine de Villeroi, comtesse d'Armagnac. 205
138. Armande-Henriette de Lorraine, abbesse de Notre-Dame de Soissons. 206
139. Anne de Lorraine, princesse de Lislebonne. 207

140. Béatrix-Hiéronyme de Lorraine, abbesse de Remiremont. 209
141. Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, duchesse de Savoie. 212
142. Christine, reine de Suède. 215
143. Madame de Sévigné et madame de Grignan. 224
144. César, duc de Vendôme. 233
145. Louis XIV, roi de France. 238
146. Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. 259
147. Philippe de France, duc d'Orléans. 268
148. Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. 280
149. Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans. 297
150. Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier. 308
151. Marguerite-Louise d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, grande duchesse de Toscane. Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise; et Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois, duchesse de Savoie. 324
152. Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, duchesse de Guise. 333
153. Marie-Claire de Créqui, comtesse de Jarnac. 336
154. Mademoiselle de Prie. 338
155. Olivier Cromwell. 340
156. Le cardinal Mazarin. 354
157. Le cardinal de Retz. 362
158. Henri de la Tour d'Auvergne; vicomte de Turenne. 369

159. Louis II de Bourbon, prince de Condé. 384
160. Charles de Matignon, comte de Gacé. 395
161. Charles II, roi d'Angleterre. 397
162. Marie de Savoie-Nemours, reine de Portugal. 408
163. Charles V, duc de Lorraine et de Bar. 412
164. Éléonore-Marie d'Autriche, reine de Pologne, et duchesse de Lorraine. 417
165. Marie-Marguerite de Cossé, maréchale de Villeroi. 420
166. Charles II, roi d'Espagne. 423
167. Madame de la Vallière. 429
168. Madame de Montespan. 435
169. Le Père Lachaise. 442
170. Madame de Maintenon. 445
171. Marie-Charlotte de Castelnau, duchesse de Grammont. 453
172. Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé. 455
173. Le grand Dauphin. 461
174. Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, dauphine. 471

CATALOGUE

DES TABLEAUX.

Première Partie.

PORTRAITS.

N° 105.

LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

(*Peint par Philippe de Champaigne.*)

DIMENSIONS des TABLEAUX.

hauteur 81 pouces.
largeur 54 pouces.
P. R.

Louis XIII naquit à Fontainebleau, le 27 septembre 1601, de Henri IV et de Marie de Médicis.

La minorité de ce prince fut troublée par des intrigues de Cour : les rênes du gouvernement avaient passé des mains puissantes de Henri aux faibles mains de sa veuve, qui, dominée par l'Ita-

lien Concini, abandonnait à ce favori l'administration du royaume. Sully, le sage Sully, en butte aux railleries des jeunes courtisans, avait été éloigné par la régente, qui redoutait la sévérité de son regard (1). Les princes, ayant à leur tête le prince de Condé et le duc de Bouillon, avaient aussi quitté la Cour, où régnait en souverain l'époux de la Galigaye. Marie de Médicis, effrayée de cette cabale, signa à Sainte-Menehould, le 15 mai 1614, une réconciliation qu'on appela dédaigneusement *malautrue*. La reine s'engageait par ce traité à convoquer les États-Généraux. Ils s'assemblèrent le 27 octobre de la même année : ce sont les derniers que l'on ait tenus avant la révolution, et ce ne sont pas les moins intéressans à consulter (2).

Cette même année, 1614, Louis XIII fut déclaré majeur ; il avait été sacré le 17 octobre 1610, à Rheims, par le cardinal de Joyeuse (3). Marie

---

(1) Mémoires de la régence de la reyne Marie de Médicis, 1686.

(2) Voir la notice de Henri de Mesmes, n° 118.

(3) Lorqu'on alla chercher le roi pour son sacre, les évêques de Laon et de Beauvais (qui sont à cet effet les députés nés de la nation) frappèrent par trois fois à la porte de la chambre du roi, *qui était fermée :* on leur demanda chaque fois : Que voulez-vous ? Les deux premières fois ils répondirent : *Louis XIII, fils de Henri-le-Grand;* et on leur répliqua : *Il dort.* A la troisième fois, ils répondirent : *Nous demandons Louis XIII que Dieu nous a donné pour roi.* La

de Médicis désirait beaucoup le mariage du roi son fils avec l'infante d'Espagne, et celui de la fille aînée de France, la princesse Élisabeth, avec l'infant Philippe. Cette double alliance, discutée dans le Conseil, éprouva une vive résistance de la part du prince de Condé; mais le duc Henri de Guise, héritier de l'audace de sa famille, se leva, et, regardant fièrement le prince, « Qu'est-il besoin « de délibérer, dit-il? la chose est si avanta- « geuse qu'il ne faut plus que remercier Dieu de « l'avoir permise et la reine de l'avoir procurée. » La double alliance fut conclue. Le duc de Guise conduisit jusqu'à la frontière la princesse Élisabeth, et ramena la jeune reine, Anne d'Autriche, à Bordeaux, où le mariage fut ratifié, le 22 novembre 1615, au milieu de la pompe des fêtes.

La ligue des seigneurs de la Cour contre l'étranger Concini s'était ranimée avec éclat. Une nouvelle paix, conclue à Loudun le 6 mai 1616, avait fait rentrer Condé, comme en vainqueur, dans la capitale; son triomphe fut de courte durée. S'étant rendu au Louvre le 1er décembre pour le Conseil, il fut arrêté, sur l'ordre du roi, par Thémines, mis d'abord à la Bastille, conduit en-

---

porte s'ouvrit pour lors, et ils trouvèrent le roi couché *sur un lit;* enfin, après lui avoir donné des bénédictions, *ils l'aidèrent à se lever et à marcher vers l'église*, en le soutenant l'un d'un côté, l'autre de l'autre, *par-dessous le bras.* (Cérémonies françaises.)

suite à Vincennes. A cette nouvelle, les princes et leurs partisans coururent aux armes ; mais la guerre civile se termina tout-à-coup par la mort du maréchal d'Ancre. Vitry avait l'ordre de s'assurer de sa personne; mais, sur la résistance du maréchal, qui, portant la main à son épée, s'écria : *Moi, prisonnier!* il le tua de trois coups de pistolet, sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. Richelieu dit dans ses Mémoires que, aussitôt après cet assassinat, le roi parut à la fenêtre du Louvre, et que tout retentit du cri de *Vive le roi!* Madame de Motteville paraît croire que Louis XIII n'avait pas ordonné cette exécution. On l'attribua généralement aux conseils d'Albert de Luynes, favori du roi. Ce gentilhomme provençal avait su plaire au jeune monarque par le talent de la vénerie et par son adresse à inventer des amusemens proportionnés à son âge. Doué des plus aimables qualités, il ne tarda pas à s'insinuer dans ses bonnes graces, et à prendre sur son esprit un empire absolu. La puissance de Concini le gênait; il se débarrassa par un coup d'État « de ce colosse de faveur qui menaçait « ruine, dit Siri, par la raison qu'il faut qu'à la « fin tout bois soit rongé par les vers, et tout « drap dévoré par les teignes (1). » Les regrets de

(1) Les ennemis du duc de Luynes publièrent dans le tems à cette occasion un écrit sous le titre de *Requeste présentée au roy Plu-*

Marie de Médicis devenaient menaçans; elle fut exilée; le prince de Condé fut rendu à la liberté. Le duc d'Épernon arma pour la reine mère; le roi marcha contre lui, vint à Angers, força le pont de Cé. C'est là qu'il eut une entrevue avec sa mère. « Monsieur mon fils, lui dit-elle, que « vous vous êtes fait grand depuis que je ne vous ai « vu! — Je suis cru, madame, pour votre service. « Je vous tiens, ajouta-t-il; vous ne m'échapperez « plus. » La reine mère revint à Paris; Louis partit pour le Béarn, qu'il venait, par l'édit de 1620, de réunir à la couronne. Ce même édit ordonnait la restitution des biens ecclésiastiques que les protestans possédaient depuis soixante ans. Cette injuste prétention devint le signal de la guerre dont Soubise et Rohan (1) se déclarèrent les chefs, et

---

tion, par Conchino Conchini, contre monsieur de Luynes. On fit aussi courir ces vers :

« Quand, cessant nos tristes ruynes,
Au juste trépas de Luynes,
Le ciel, de nos cris incité,
Dans les enfers l'aura jeté;
Puisse aux durs travaux de Tantalle
Pluton rendre sa peine égalle! »

(1) Henri, duc de Rohan, né en 1579, mort en 1638, qui a laissé des mémoires sur la guerre de la Valteline; c'est lui dont Voltaire a tracé ainsi le portrait :

« Avec tous les talens le ciel l'avait fait naître;
Il agit en héros, en sage il écrivit!
Il fut même un grand homme en combattant son maître,
Et plus grand quand il le servit. »

qui dura depuis 1621 jusqu'en 1629. L'événement le plus remarquable de cette lutte des Calvinistes contre le trône fut la prise de La Rochelle. Le connétable de Luynes était mort le 15 décembre 1621 : le cardinal de Richelieu lui avait succédé dans la faveur du roi; déjà il commençait à prendre sur son maître cette influence dominatrice qu'il exerça jusqu'à sa mort. Le génie du nouveau ministre se montra avec éclat dans le siége de La Rochelle, défendue par Rohan et secourue par la flotte anglaise que Charles Ier avait envoyée sur la sollicitation de Buckingham. L'habileté de Toiras, qui battit les Anglais descendus dans l'île de Ré; la valeur de Schomberg, qui les força à lever le siége du fort Saint-Martin, après avoir perdu huit mille hommes; l'intrépidité du roi, qui se battit comme le plus brave de ses soldats; enfin la fameuse digue construite à l'instar de celle qu'Alexandre fit autrefois élever devant Tyr, décidèrent la victoire; et, le 28 octobre 1628, Louis XIII entra en triomphe dans cette cité, qui, depuis Louis XI, était restée armée contre ses souverains. Les fortifications furent démolies. « Je souhaiterais, dit à cette occasion le roi, qu'il « n'y eût de places fortifiées que sur les frontières « de mon royaume, afin que le cœur et la fidélité « de mes sujets servissent de citadelle et de garde « à ma personne. »

Les mouvemens survenus en Italie à l'occasion de l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat, que l'empereur avait refusée à Charles de Gonzague, duc de Nevers, décidèrent Louis XIII à passer dans le Piémont en 1629; il força le pas de Suze, ayant sous ses ordres les maréchaux de Bassompierre et de Créqui, et battit le duc de Savoie. Le marquis Spinola, qui occupait le Montferrat, fut vaincu au combat de Veillane; les Espagnols ne furent pas plus heureux au pont de Carignan. Ces derniers succès, dus au duc de Montmorency, amenèrent, en 1631, le traité de Quiérasque, qui termina la guerre d'Italie, et commença la fortune de Mazarin. Le duc de Mantoue reçut l'investiture de son duché par l'empereur, qui abandonna les passages des Grisons; et la ville de Pignerol, qui fut cédée au roi de France pour six mois, par un traité conclu à Millefleurs, le 19 octobre, lui resta par un autre traité conclu à Saint-Germain le 5 mai 1632, et ne revint au duc de Savoie qu'en 1696 (1).

A son retour dans sa capitale, Louis la trouva de nouveau agitée par des factions intestines. Marie de Médicis, en butte aux prétentions de Richelieu, avait quitté la Cour pour se retirer à

(1) Mémoires de Rohan et Histoire de France par le président Hénault.

Bruxelles. Gaston, duc d'Orléans, frere unique du roi, voyant que ses complots contre le premier ministre étaient découverts, était lui-même parti pour la Lorraine, où le courroux de Louis le poursuivit. Ce monarque avait pour Gaston une jalousie que rien ne pouvait calmer. Elle avait commencé dès ses plus jeunes années : il se plaignait que sa mère aimait son frère plus que lui. Lorsque la duchesse d'Orléans devint grosse, il ne put déguiser son dépit; enfin, dans les amusemens mêmes, cette funeste passion le tourmentait. Gaston ayant demandé à secourir le duc de Mantoue, le roi, malgré les conseils de Richelieu, voulut y aller en personne. *L'idée que Gaston serait le libérateur de l'Italie l'avait empêché de dormir pendant deux nuits*; et il vint exprès à Chaillot faire une visite au cardinal, pour lui confier ses inquiétudes. Richelieu, qui raconte ces détails curieux, ajoute : « Cette grande jalousie du roi fut émue par une « chasse où les chiens de Monsieur chassèrent « mieux que ceux du roi, et parurent si excel- « lens que, après que la meute de S. M. eut un « jour failli un cerf dans la forêt de Saint-Ger- « main, les autres y en prirent un le lendemain, « nonobstant tout l'art que l'on put honnêtement « apporter pour le faire faillir : ce qui se pratique « d'ordinaire entre chasseurs. »

La mort juridique de Montmorency, gouverneur du Languedoc, décapité à Toulouse le 30 octobre 1632; la prise de Lunéville et de Nancy; la réunion à la couronne en 1632 de tout le duché de Bar, furent les résultats de l'appui que Gaston avait trouvé tant dans le midi de la France qu'à la cour de Lorraine.

En 1635, après la surprise de Trèves, où les Espagnols égorgèrent la garnison française, la guerre fut déclarée à l'Espagne. Il y eut ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme; Victor Amédée en fut nommé capitaine général. Cette guerre, qui dura treize ans contre l'Empereur et vingt-cinq contre l'Espagne, fut mêlée de revers et de succès. On se battit en Franche-Comté, en Alsace, en Provence, en Lorraine, en Picardie.

En 1637, les armées françaises, sous les ordres de Schomberg, de Créqui, d'Harcourt, du cardinal de Lavalette, du maréchal de Châtillon, furent partout victorieuses; le duc de Weimar, élève de Gustave Adolphe, gagna en 1638 une victoire complète sur les impériaux, et fit leurs quatre généraux prisonniers : de ce nombre était Jean de Vert, qui fut mené en triomphe à Paris. En 1640, la Catalogne se donna à la France : le maréchal de Brézé en fut installé vice-roi. En 1641, la puissance de Richelieu faillit à être renversée

par le comte de Soissons, qui, de concert avec le duc de Guise et le duc de Bouillon, avait signé un traité avec l'Espagne : le roi envoya contre lui une armée, qui fut défaite à Marfée, sous les murs de Sédan ; mais le vainqueur, le comte de Soissons, tomba mort d'un coup de feu à l'instant où il visitait le champ de bataille. Cette mort, qui était d'un si haut intérêt pour Richelieu, fut mise au rang des assassinats. L'année 1642 vit périr Cinq-Mars, jeune favori du roi, qui donnait de l'ombrage à Richelieu ; et Richelieu, qui, pour tranquilliser son ambitieuse sollicitude, venait de faire trancher la tête à Cinq-Mars. Louis XIII avait visité le cardinal dans ses derniers momens, et l'on remarqua « qu'après qu'il fut sorti de sa « chambre, il entra dans sa galerie, et qu'en se « promenant et considérant les tableaux, *il n'avait pu s'empêcher de rire plusieurs fois* (1). » C'était la faiblesse et la joie d'un captif heureux de voir briser par une force étrangère des fers qu'il n'avait pas eu le courage de rompre lui-même. Quand on annonça sa mort au roi, ce prince dit froidement : « Voilà un grand politique « de moins. »

Louis XIII était lui-même attaqué d'une maladie mortelle : du camp de Perpignan il revint à

(1) Mémoires de Montrésor.

Paris, et s'occupa du soin de déférer la régence : deux partis divisaient la Cour à ce sujet : celui d'Anne d'Autriche et celui de Gaston, qui s'était réconcilié avec son frère. La déclaration du 19 avril 1643 prononça en faveur de la reine; le duc d'Orléans fut déclaré lieutenant-général du roi mineur, sous l'autorité de la régente. Ce fut le dernier acte de royauté de Louis XIII : ce monarque languit mourant pendant six semaines. Dans ses derniers momens, presque abandonné de la Cour, il était plongé dans une noire mélancolie. Il disait un jour au peu de serviteurs qui étaient autour de son lit : « De grace, rangez-vous; « laissez-moi la liberté de voir encore une fois « le soleil : c'est un bien que la nature accorde à « tous les hommes! » Une autre fois que le duc de Beaufort et quelques seigneurs étaient venus le visiter, il dit à ses confidens : « Ces gens viennent « voir si je mourrai bientôt..... Ah! si j'en puis « revenir, je leur vendrai bien cher le désir qu'ils « ont que je meure! » Le souvenir des maux qu'avait soufferts sa mère vint le troubler à sa dernière heure : il en demanda publiquement pardon à Dieu. Il s'entretenait de la mort avec une résignation toute chrétienne : il fit ouvrir les fenêtres de sa chambre (1) du côté de Saint-Denis,

(1) Au château de Saint-Germain.

et, tournant ses regards vers ce lieu, il dit d'un air tranquille : « Voilà où je demeurerai long-tems; « mon corps sera bien balloté; car les chemins « sont mauvais. » Séguin, premier médecin de la reine, étant venu à passer devant son lit, il lui fit signe de s'approcher de lui, et, lui tendant la main, lui dit d'une voix ferme : « Séguin, tâtez-moi le « pouls, et dites-moi, je vous prie, combien j'ai « encore d'heures à vivre; mais tâtez bien, car je « serai bien-aise de le savoir au vrai. » Le médecin lui répondit froidement : « Sire, Votre Majesté « peut encore avoir deux ou trois heures tout au « plus. » Alors Louis joignit les mains, et, tenant les yeux levés vers le ciel, répliqua doucement et sans montrer aucune altération : « Eh bien! « mon Dieu, j'y consens et de bon cœur; » et peu après il expira : c'était le 14 mai 1643 : il était âgé de quarante-deux ans.

Ce prince, d'un tempérament faible, était d'un caractère sauvage et morose : sa vie était monotone; sa cour peu agréable. Toujours sombre et mélancolique, il ne goûta ni les plaisirs de sa grandeur ni les douceurs de la vie privée (1).

(1) Toujours sous le joug et toujours voulant le secouer; malade, triste, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris; abandonné sur le trône; presque seul au milieu d'une cour qui n'at-

Naturellement soupçonneux, il abandonnait sa confiance par faiblesse : impatient de la domination, il subissait par besoin le joug de ses favoris; ce titre, dit le président Hénault, était devenu comme une charge de l'État : Richelieu exerça cette charge avec une tyrannie qui fit de son maître son esclave sur le trône. Louis ne l'aimait pas; mais l'esprit éclairé du roi rendait justice au génie du ministre. Dans les camps, ce n'était plus cet homme ombrageux et timide : il se montrait capitaine et soldat : sa vaillance s'était révélée de bonne heure (1).

On l'a surnommé le *Juste;* mais il vaut mieux croire avec madame de Motteville que c'est à sa dévotion (2) qu'il dut ce surnom, que de l'attribuer à son amour pour la justice. Sous son règne, la justice a trop souvent ressemblé à la vengeance! Sa facilité à recevoir des impressions étrangères ne peut assez l'excuser d'avoir oublié

---

tendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse; qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans; il fut Louis XIII : le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien. (VOLTAIRE.)

(1) Il était encore enfant lorsqu'on lui annonça que le connétable de Castille, ambassadeur d'Espagne, venait avec une grande suite de seigneurs pour lui faire sa cour : « Des Espagnols, dit-il, « des Espagnols! Çà, çà, mon épée! qu'on me donne mon épée. »

(2) Ce grand prince, dit madame de Motteville, avait eu le nom de *Juste* pour avoir paru fidèle à Dieu toute sa vie. (Tom. I.)

que la clémence est le plus beau privilége de la couronne. On ne peut sans douleur compter les victimes immolées au nom du roi, à l'ambition de Richelieu : Ornano, Puylaurens, Montmorency, Chalais, Marillac, de Thou, Cinq-Mars et tant d'autres, protestent contre ce surnom de *Juste*. Dans le procès du duc de Lavalette, accusé des malheurs du siége de Fontarabie, en 1638, on vit Louis XIII évoquer l'affaire du parlement, juge naturel des ducs et pairs de France, pour la faire juger par une commission *ad hoc* : on le vit présider la commission, prendre lui-même la parole, tourmenter la conscience des parlementaires, et voter la mort de l'accusé (1)!

---

(1) Les parlementaires cherchaient à se récuser : le roi leur disait à tous : *Je ne veux pas cela, opinez !* « Le président de Bellièvre « le prit de plus haut, disant qu'il voyait en cette affaire une « chose étrange, un prince opiner au procès d'un criminel de ses « sujets; que les roys ne s'étaient réservés que les graces, et avaient « renvoyé les condamnations à leurs officiers... Que la vue et la « face du prince qui donne les graces ne pouvaient porter la mort, « et que jamais personne ne devait sortir que content de devant le « prince; qu'on ne devait pas troubler les juges devant le roy, mais « laisser la liberté des opinions.

« Le roy lui dit : Opinez au fond! Sa réponse fut : Je ne puis « prendre d'autre avis, et le mien est catholique...

« L'arrêt de mort fut prononcé contre le duc de Lavalette, le « 24 mai 1639.

« De tout cela l'on peut dire que c'est un jugement sans exemple « qu'un roy de France ait condamné, en qualité de juge, par son « avis un gentilhomme à mort et dans son cabinet, assis à table, et

Et déjà ce prince, dans une autre occasion, avait témoigné violemment que la passion l'emportait quelquefois en lui sur la justice. Le roi avait fait enregistrer au parlement de Bourgogne une ordonnance par laquelle elle déclarait criminels de lèze-majesté les seigneurs qui avaient suivi les bannières de Gaston. Les magistrats de province obéirent : le parlement de Paris fut le seul qui osa soumettre la déclaration à une discussion solennelle.... Le nombre de voix étant égal de part et d'autre, le parlement donna un *arrêt de partage*. La déclaration ne fut point vérifiée. De retour à Paris, le roi exigea que le parlement vînt au Louvre à pied. On força les magistrats à se tenir à genoux devant le trône. L'arrêt de partage fut déchiré et *mis en pièces par le roi lui-même!* Trois membres du parlement furent exilés (1). Talon ayant pris la parole en leur faveur, « Ne me parlez pas de l'obéissance de vos gens, « répondit Louis XIII. Si je voulais former quel- « qu'un à cette vertu, je l'enverrais dans une « compagnie de mes gardes, et non pas au parle- « ment. »

« des juges dans des escabeaux ployans; aucuns récusables, d'au- « tres qui n'eurent jamais l'honneur d'être juges. »

(Montrésor, *pag.* 264, *Éd. de Leyde*, 1655.)

(1) Cette séance offre des rapports remarquables avec la fameuse séance du parlement de Paris, du 19 novembre 1787.

. Ces détails sont pénibles à recueillir; mais ils appartiennent à l'histoire : ils servent d'ailleurs à tenir en garde contre ces surnoms que la flatterie prodigue, et que la vérité dément.

Louis XIII eut des maîtresses comme il eut des favoris : sa galanterie se bornait à leur confier ses chagrins, et à chercher dans des épanchemens innocens des distractions à sa mélancolie. Il proposa un jour à mademoiselle Lafayette, qu'il aimait, de l'établir à Versailles; mais il fut comme effrayé lui-même de cette proposition, et il vit sans regret sa maîtresse se retirer dans un couvent. Mademoiselle de Hautefort avait part aussi à ses distinctions. « L'on avait régulièrement trois « fois la semaine, dit mademoiselle de Montpen- « sier, le divertissement de la musique, et la plu- « part des airs que l'on y chantait étaient de la « composition du roi (1). Il en faisait même les « paroles, et le sujet n'était jamais que made- « moiselle d'Hautefort. S'il arrivait quelque brouil- « lerie entr'eux, tous les divertissemens étaient « sursis, et si le roi venait dans ce tems-là chez « la reine, il ne parlait à personne; il s'asseyait « dans un coin, où le plus souvent il s'endormait.

---

(1) Il aimait et cultivait la musique. On dit qu'il composa lui-même celle du *De profundis* qui fut chanté dans sa chambre immédiatement après sa mort.

« Il passait la plus grande partie du jour à écrire « ce qu'il avait dit à mademoiselle d'Hautefort « et ce qu'elle lui avait répondu : chose si véri- « table, qu'après sa mort, on a trouvé dans sa « cassette *de grands procès-verbaux* de tous les « démêlés qu'il avait eus avec ses maîtresses (1). »

Le règne de Louis XIII est une époque mémorable dans l'histoire; et ce n'est pas sans raison que le président Hénault dit « qu'il affermit le « trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara « les merveilles du règne de Louis XIV. »

La politique audacieuse et sanglante de Richelieu exhaussa le trône en abaissant les grands; la gloire des lettres commença à se mêler à la gloire des armes; Malherbe créa l'idiome poétique, et

---

(1) « Louis XIII était véritablement amoureux de mademoiselle d'Hautefort. Il allait plus souvent chez la reine à cause d'elle, et il y était toujours à lui parler. Mon père était jeune et galant, et il ne comprenait pas un roi si amoureux et si peu entreprenant. Un jour que le roi lui parlait avec passion de cette fille, mon père lui témoigna sa surprise que je viens d'expliquer. « Il est « vrai, dit-il, que je suis amoureux d'elle; il est vrai encore que « cela se fait en moi, malgré moi, parce que je suis homme et que « j'ai cette faiblesse; mais plus ma qualité de roi me peut donner « de facilité à me satisfaire qu'à un autre, plus je dois être en « garde contre le péché et le scandale. » Ce fut pour mon père un coup de foudre : les écailles lui tombèrent des yeux. L'idée de la timidité du roi disparut à l'éclat d'une vertu si pure et si triomphante. » (Mémoires de Saint-Simon, L. I.)

l'éclat de son langage annonça l'arrivée des muses dans leur nouvelle patrie; Corneille et Rotrou introduisirent sur la scène le noble langage de Melpomène, et la merveille du Cid enchanta l'oreille et le cœur; l'académie française fut fondée (1); Paris fut agrandi; on commença à clore les faubourgs Montmartre et Saint-Honoré; on bâtit le château de Bicêtre pour ouvrir une retraite aux militaires estropiés: projet que Louis XIV a accompli par l'hôtel des Invalides; enfin, si Louis XIII manquait personnellement de ces qualités aimables qui gagnent aux souverains le cœur de leurs sujets, il reste vrai de dire qu'il ne se consolait de l'asservissement où le tenait Richelieu que par la persuasion où il était que le génie de ce grand homme d'état était nécessaire à la gloire de la France.

« Le lendemain de sa mort, le roi Louis XIV, la reine, Monsieur duc d'Anjou, le duc d'Orléans et le prince de Condé partirent de Saint-Germain pour venir à Paris, et le corps du feu roi demeura seul à Saint-Germain sans autre presse que celle du peuple qui courut le voir par curiosité plutôt que par tendresse.... De tant de gens de qualité qui lui avaient fait la cour la

(1) Voir les lettres patentes, janvier 1635.

veille, personne ne demeura pour rendre ses devoirs à sa mémoire : tous coururent à la régente (1). »

(1) Mémoires de madame de Motteville, tom. I.

N° 105 (*bis*).

LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

(Ovale. Peint par Philippe de Champaigne.)

hauteur 27 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

N° 105 (*ter*).

LOUIS XIII,

ROI DE FRANCE.

(En pied. Peint par Philippe de Champaigne.)

hauteur 84 pouces.
largeur 47 pouces.
E.

N° 105 (*quater*).

LOUIS XIII,

ENFANT, AVEC SES DEUX FRÈRES,

N. de France (*),

DUC D'ORLÉANS,

Et Gaston (J. B.) de France,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

(*) *La continuation du Mercure françois, ou suite de l'Histoire de l'auguste Régence de la royne Marie de Médicis*, donne sur ce jeune prince des renseignemens dont nous avons cru devoir présenter ici un extrait.

« Monsieur d'Orléans naquit à Fontainebleau, « l'an 1607, le 16 avril à onze heures; fut bap- « tisé le lendemain au soir; et soudain après le « baptême apparut en l'air un nuage de feu, « éclaira tout le ciel de sa splendeur, et se dissipa « comme par un éclat de tonnerre...

« Il était si chétif, pasle et exténué, qu'il ne « donnait nulle espérance de vie, et un cerveau « qui de sa grosseur et grandeur égalait le reste « de son petit corps.

« La grande contention qu'il y eut pour les « nourrices le pensa du tout priver de la nourri- « ture nécessaire, dont il demeura jusqu'au 25, « vivant comme d'emprunt. — Finalement arrêtée « que fut la nourrice, femme qui commandait « peu à ses passions : triste suc d'alimens pour « remettre un petit corps si ruiné de mal. Sur le « printemps, on fut contraint de changer la nour- « rice. Or, la royne se proposant que les pay- « sannes l'importunaient moins de leurs brigues « que les bourgeoises, et que le lait en serait « meilleur, S. M. en choisit une du bourg de « Montmorency; mais bientôt celle-ci expérimenta « semblablement les menées et calomnies de la « Cour; Monsieur d'Orléans fut sevré le 2 avril, « et la nourrice fut renvoyée à Montmorency... « D'alarme en alarme et de convulsions en con- « vulsions, il vescut jusqu'au 17 du mois de no- « vembre, qu'il plut à Dieu de le retirer à soi. Il « était âgé de quatre ans six mois.

« Prince en son enfance doué de toutes sortes « de perfections; une beauté qui ne se pouvait « regarder qu'avec admiration; l'œil, la parole et « la grace plus qu'humaine : un jugement sur-

« montant la capacité de son âge et toute la per-
« sonne angélique.

« On le porta de Saint-Germain droit à Saint-
« Denys, près le cercueil de Henri-le-Grand, son
« père, où on lui fit un très-bel enterrement; car
« de pompes funèbres on tient que l'on n'en fait
« point à Paris après la mort des enfans de France,
« s'ils n'ont vécu sept ans.

« La royne reçut tant d'affliction de cette mort,
« qu'elle en fut plusieurs nuits sans pouvoir dor-
« mir; et tous les Français, en général, en portè-
« rent un extrême regret (1). »

Malherbe adressa à Marie de Médicis ce sonnet sur la mort de ce jeune prince, en 1611 :

« Consolez-vous, madame, apaisez votre plainte;
« La France, à qui vos yeux tiennent lieu de soleil,
« Ne dormira jamais d'un paisible sommeil
« Tant que sur votre front la douleur sera peinte.
« Rendez-vous à vous-même, assurez votre crainte,
« Et de votre vertu recevez ce conseil,
« Que souffrir sans murmure est le seul appareil
« Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.
« Le ciel, en qui votre ame a borné ses amours,
« Était bien obligé de vous donner des jours
« Qui fussent sans orage et qui n'eussent point d'ombre;
« Mais, ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
« N'a-t-il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
« Que d'en partager trois en un seul univers? »

---

(1) Voir aussi les Mémoires de la régence de Marie de Médicis, page 39.

N° 106.

ANNE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 38 pouces.
E.

Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne et de Marguerite d'Autriche, née à Valladolid, le 22 septembre 1601; baptisée au même lieu, le 7 octobre suivant; mariée à Louis XIII, roi de France, le 9 octobre 1615; morte le 20 janvier 1666.

Cette princesse avait de la beauté, de la grace et de la dignité dans toute sa personne.

« La blancheur de sa peau était remarquable; « ses yeux étaient parfaitement beaux; leur cou- « leur, mêlée de vert, rendait leurs regards plus « vifs; son nez avait le défaut d'être trop gros, « mais sa bouche était petite et vermeille; ses lè- « vres n'avaient de la maison d'Autriche que ce « qu'il en fallait pour la rendre plus belle; son « front était bien fait; elle avait les plus beaux « cheveux du monde; ils étaient fort longs et en

« grande quantité : ses mains et ses bras avaient « une beauté surprenante, et toute l'Europe en « a ouï publier les louanges (1). » Louis XIII ne se montra pas d'abord insensible à tant de charmes; mais, soit inconstance, soit froideur, soit aussi que la jeune reine ne trouvât pas beaucoup d'attraits à régner sur le cœur du plus ennuyé des princes, les deux époux ne tardèrent pas à se témoigner de l'indifférence. Richelieu ne négligea rien pour persuader au roi qu'il n'était pas aimé de la reine. On dit que son orgueil, qui s'était élevé jusqu'à parler d'amour à Anne d'Autriche, fut blessé d'un refus et devint implacable; mais les mémoires du tems ne parlent que vaguement d'une déclaration que l'arrivée du roi avait interrompue. Il est plus vraisemblable que le cardinal, craignant, pour son propre crédit, que la jeune reine ne prît trop d'ascendant sur son époux, mit tout en œuvre pour inspirer au roi, naturellement jaloux, de l'ombrage et des soupçons sur l'attachement de sa femme. C'est ainsi qu'on prétend qu'il descendit lui-même dans le cachot de Chalais, pour en tirer ou même *solliciter* des aveux qui pouvaient compromettre Anne d'Autriche. Elle avait, dit-on, avoué l'espérance d'épouser le duc d'Orléans, après la mort du roi,

(1) Madame de Motteville.

que les médecins et les astrologues croyaient peu éloignée. Le roi eut le courage ou plutôt la cruauté de faire comparaître Anne d'Autriche en plein Conseil. Là, il lui reprocha, avec un sourire amer, d'avoir souhaité un autre époux. « Je n'aurais pas « assez gagné au change, répondit-elle avec dé- « dain. » Une autre fois Richelieu, ayant découvert qu'Anne d'Autriche entretenait une correspondance secrète avec le roi d'Espagne et le cardinal infant, se servit avec succès de cette découverte, pour rendre sa fidélité suspecte au roi. Elle cachait ses dépêches dans une cassette déposée dans un cabinet de son oratoire au Val-de-Grace, où elle se retirait fréquemment pour ses dévotions. Une religieuse de sa confidence les remettait entre les mains de de La Porte, ancien domestique de la duchesse de Chevreuse, qui rendait en échange les lettres de l'infant. Le cardinal fit ordonner au chancelier Séguier d'aller, de la part du roi, au Val-de-Grace, saisir cette correspondance, pendant que la reine y serait. On dit que Séguier fit avertir la reine (1) : on ne trouva

(1) Histoire du cardinal de Richelieu par M. Jay. Mais Anne de Gonzague et madame de Motteville rapportent un mot de la reine à sa toilette qui ferait croire que l'investigation du chancelier fut intime jusqu'à l'indiscrétion. De La Porte, dans ses mémoires, pag. 143, dit « *que, la reine ayant caché une lettre dans son sein, le* « *chancelier l'y voulut reprendre.* »

rien ; mais Anne d'Autriche ne fut pas moins obligée de signer un écrit par lequel elle se reconnaissait coupable d'imprudence.

La politique ne fut pas le seul mobile dont on se servit pour entretenir cette désunion. Anne d'Autriche, élevée dans les idées d'une galanterie alors permise en Espagne, était légère, et avait quelque penchant à la coquetterie : elle ne regarda les brillantes témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à ses charmes, qui ne pouvait offenser sa vertu ; mais sa complaisance à les accueillir (1) fut mise au rang des

---

(1) Le souvenir de Buckingham resta long-tems cher à la reine. Un jour (1644) que Voiture était auprès d'elle, Anne d'Autriche lui demanda à quoi il pensait : le poète lui répondit par ces vers qu'elle a *trouvés si jolis* (dit madame de Motteville) *qu'elle les a long-tems tenus dans son cabinet.*

« Je pensais que la destinée,
« Après tant d'injustes malheurs,
« Vous a justement couronnée
« De gloire, d'éclat et d'honneurs ;
« Mais que vous étiez plus heureuse
« Lorsque vous étiez autrefois
« Je ne veux pas dire amoureuse,
« La rime le veut toutefois.

« Je pensais, car nous autres poètes
« Nous pensons extravagâment,
« Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
« Vous feriez, si, dans ce moment,
« Vous avisiez en cette place
« Venir le duc de Buckingham ;
« Et lequel serait en disgrace
« De lui ou du père Vincent. »

infidélités; et les deux époux vécurent au milieu des soupçons, comme dans un divorce continuel, qui ne fut interrompu que par quelques réunions passagères, dues plutôt aux circonstances (1) qu'à la tendresse. Louis XIII conserva jusqu'à sa dernière heure un souvenir amer des torts que sa jalousie supposait à la reine; car, lorsque Chavigny fut chargé par Anne d'Autriche d'assurer le roi, au lit de mort, qu'elle n'avait mérité aucuns reproches, ni dans les intrigues avec l'Espagne, ni sous d'autres rapports, ce prince répondit: « Dans « l'état où je suis, je dois lui pardonner; mais je « ne puis la croire. »

Avec de telles dispositions, on conçoit qu'il chercha à exclure la reine de la régence; il se décida pourtant à la lui léguer après bien des combinaisons politiques; mais il créa un Conseil souverain, et défendit à Anne d'Autriche et à Gaston de le changer. Il en établit chef le prince de Condé, et le 19 avril il signa sa déclaration, et mit au bas, de sa main : *Ce que dessus est ma très-expresse et dernière volonté, que je veux être exécutée.* Après la mort de Louis XIII, son testament ne fut pas respecté; et, dans un lit de justice que le jeune

(1) Tel que l'orage qui éclata un soir à Paris, et qui força Louis XIII de ne pas retourner à St-Germain, et de coucher au Louvre. (Naissance de Louis XIV.)

roi tint le 18 mai, Anne d'Autriche fut déclarée régente et tutrice *sans restriction*, et maîtresse de former son Conseil *à sa volonté*. Gaston fut déclaré lieutenant-général de l'État; le prince de Condé, chef du Conseil.

« Tous les exilés furent rappelés ; tous les « prisonniers remis en liberté; tous les criminels « justifiés. On donnait tout; on ne refusait « rien. On alla jusqu'à expédier un brevet « pour un impôt sur les messes..... La reine « était adorée beaucoup plus par ses disgraces « que par son mérite : de plus on voyait sur les « degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les « humains, un successeur doux et benin, qui ne « voulait rien, qui était au désespoir que la dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier devant tout le monde; qui marchait dans « les rues avec deux petits laquais derrière son « carrosse (1). » Ce successeur était Mazarin : il avait eu l'art de s'insinuer dans les bonnes graces de la reine, qui, naturellement nonchalante et ennemie des affaires, se reposait avec complaisance sur lui de l'administration du royaume (2). Alors

(1) Retz, tom. 1er.

(2) « Madame de Chevreuse m'a dit plusieurs fois que la reine « n'était Espagnole ni d'esprit ni de corps; qu'elle n'avait pas la « vivacité de sa nation, qu'elle n'en tenait que la coquetterie, mais

on vit se renouveler les intrigues qui s'étaient élevées contre Marie de Médicis à l'occasion de la scandaleuse omnipotence de Concini. Le nouvel Italien était plus fin, plus adroit, plus *soyeux;* mais sa faveur irritait les ambitions des grands : sa qualité d'étranger servait de prétexte à la haine du peuple. La guerre s'alluma entre la Cour et les Parlemens. On se donna des noms de faction : les partisans de la Cour s'appelèrent *Mazarins;* les autres furent nommés *Frondeurs.* « Ba- « chaumont s'avisa de dire un jour, en badinant, « que le Parlement faisait comme les écoliers qui « *frondent* dans les fossés de Paris, qui se sépa-

---

« qu'elle l'avait au souverain degré : que M. de Bellegarde, vieux, « mais poli et galant à la mode de Henri III, lui avait plu, mais « qu'elle s'en était dégoûtée, parce qu'en prenant un jour congé « d'elle lorsqu'il alla commander l'armée de La Rochelle, et lui « ayant demandé en général la permission d'espérer une grace avant « son départ, il s'était réduit à la supplier de vouloir bien mettre la « main à la garde de son épée; qu'elle avait trouvé cette manière « si sotte qu'elle n'en avait jamais pu revenir : qu'elle avait agréé « la galanterie de M. de Montmorency beaucoup plus qu'elle n'a- « vait aimé sa personne; que l'aversion qu'elle avait pour les ma- « nières de M. le cardinal de Richelieu, qui était fort pédant en « amour, avait fait qu'elle n'avait jamais pu souffrir la sienne.... « Qu'elle lui avait vu dès l'entrée de la régence une grande pente « pour M. le cardinal.... Qu'elle lui avait vu dans des momens de « certains airs qui avaient beaucoup de ceux qu'elle avait eus au- « trefois avec Buckingham; qu'en d'autres elle avait remarqué des « circonstances qui lui faisaient juger qu'il n'y avait entr'eux qu'une « liaison intime d'esprit. » (Retz, tom. II, pag. 525.)

« rent dès qu'ils voient le lieutenant civil, et qui « se rassemblent dès qu'il ne paraît plus. » Cette comparaison fut trouvée plaisante; elle fut célébrée par des chansons. Le coadjuteur et ses amis prirent des cordons de chapeaux qui avaient la forme d'une fronde. Aussitôt le pain, les chapeaux, les gants, les mouchoirs, les éventails, les garnitures, les écharpes, tout fut *à la Fronde*.

Le Parlement demandait l'éloignement de Mazarin : dans cette vue il entravait toutes les opérations de la régence. Anne d'Autriche était d'un caractère altier et peu patient en politique. Trop facile à céder à ses premiers mouvemens, elle avait quelquefois besoin de la douceur artificieuse de son ministre, pour ne pas compromettre, par une violence intempestive, les intérêts et la sûreté du trône. Blessée d'une résistance, dont le motif secret était injurieux à son honneur, elle n'écouta que sa colère dans la fameuse affaire Broussel. Malgré les barricades, malgré les cris de la populace qui demandait la mise en liberté de ce conseiller arbitrairement arrêté, elle répondait : « *Je l'étranglerai plutôt!* ». Et, lorsque le Parlement vint en corps au Palais-Royal faire les mêmes demandes : « La postérité, lui dit la « régente, regardera avec horreur la cause de tant « de désordres, et le roi, mon fils, vous en pu- « nira un jour. » Cependant, comme tous les

gouvernemens faibles passent alternativement des actes de violence aux concessions, la Cour céda, et Broussel sortit de prison. Cette concession, qui, faite volontairement et de bonne foi, eût adouci les esprits, ne fit que révéler à la Fronde et à la multitude le secret de leur force. Aussi recommencèrent-elles avec plus d'acharnement leurs manœuvres pour renverser Mazarin. Le coadjuteur s'était déclaré son implacable ennemi; *il le fit passer en huit jours*, comme il le dit lui-même, *pour le juif le plus convaincu de l'Europe;* de sorte que, l'impatience de la reine étant parvenue à son comble, elle enleva le roi, de Paris, dans la nuit du 9 janvier 1649, et se rendit à Saint-Germain, suivie du duc d'Orléans, du prince de Condé et de toute la famille royale, à l'exception de la duchesse de Longueville. L'accommodement de Saint-Germain ramena la régente et son fils à Paris; mais c'était Mazarin dont tout Paris demandait l'exil; et la reine ne pouvait se décider à en faire le sacrifice. Persécutée par Richelieu, elle avait inspiré cet intérêt que donne la souffrance aux personnes de son rang; subjuguée par Mazarin, elle se vit en butte aux plus piquans outrages. Des libelles, des chansons, des satires, des pasquinades, que le coadjuteur appelait *la provision de l'imagination des peuples*, furent répandus contre elle avec profusion dans

la capitale (1). De nouvelles intrigues de Cour vinrent encore aigrir son ame ulcérée. Condé, mécontent de voir au premier rang l'étranger qu'il appelait dédaigneusement *le dieu Mars*, se plaignait hautement de l'ingratitude de la régente. Elle se vengea de ses dédains et de ses murmures, en le faisant arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville le 18 janvier 1750. Mais ce coup d'État n'apaisa point la fureur du peuple contre Mazarin. Enfin ce ministre, désespérant de pouvoir détourner l'orage amassé sur sa tête, quitta Paris le 6 février, et se retira à Saint-Germain. Anne d'Autriche avait songé à le suivre; mais les Frondeurs, ayant pressenti son projet, coururent aux armes; et la reine *désappointée* fit ouvrir les portes du Louvre, pour montrer le jeune roi livré aux douceurs du sommeil. Depuis cette époque jusqu'à la fin des troubles de la Fronde, Anne d'Autriche joua toujours le même rôle. Quoique absent, Mazarin la gouvernait elle et sa cour : tantôt ennemie de Condé, tantôt unie avec lui, elle accordait sa confiance à celui qui lui donnait le plus d'espérance de voir bientôt rappelé le ministre dont elle regrettait l'absence. Ces querelles intestines firent couler beaucoup de

(1) Ce Recueil existe en grande partie dans la bibliothèque du Palais-Royal.

sang français, et frappèrent les plus illustres familles. Le siége d'Orléans, le duel des ducs de Beaufort et de Nemours, le combat de Bléneau, le siége d'Étampes, la bataille de Saint-Antoine, le massacre de l'Hôtel-de-Ville, attestent les malheurs inséparables des guerres civiles, et appellent sur la politique d'Anne d'Autriche une attention sévère. Enfin le peuple, fatigué de ces désordres, redemanda son roi; la Fronde se dissipa, et, le 21 octobre 1652, le jeune Louis revint de Saint-Germain dans sa capitale, où il fut reçu avec des transports universels d'enthousiasme et de joie. Condé avait quitté la France; Gaston était sorti de Paris; le cardinal de Retz venait d'être arrêté; Mazarin n'avait plus d'obstacles à rencontrer sur le chemin de la Cour : il y arriva, accompagné de Turenne, le 3 février 1653; et ces mêmes Parisiens, qui l'avaient abreuvé d'outrages, lui donnèrent à l'Hôtel-de-Ville une fête, dans laquelle on lui prodigua des honneurs réservés aux souverains.

A dater de cette époque, Anne d'Autriche, heureuse de voir son fils sur le trône et Mazarin auprès de lui, ne prit plus aucune part aux affaires de l'État, et passa les dernières années de sa vie dans des exercices de charité et de piété. Attaquée de la douloureuse maladie d'un cancer au sein, elle montra, dans ses longues souffrances,

une patience angélique. « Je n'ai jamais vu rien « de si beau, disait le prince de Condé ; voilà une « femme dont le mérite est digne d'une estime « éternelle ! » Sentant que son pouls s'affaiblissait, elle appela l'archevêque d'Auch, son confesseur, et lui dit : « Ah ! mon Dieu ! ne me laissez « pas mourir sans l'extrême-onction ! » Après avoir reçu ce dernier sacrement, ses yeux commencèrent à se couvrir de la froide et sombre vapeur de la mort ; mais, ayant entendu le roi parler auprès de son lit, « Ah ! voilà le roi ! » dit-elle, et, après l'avoir tendrement considéré, elle lui dit : « Allez, mon fils, allez souper ! » Elle ajouta, en parlant à la jeune reine, qui pleurait : « Ma fille, « allez-vous-en. » Louis XIV ne voulait point se retirer ; mais on l'entraîna dans le cabinet des bains, où il fallut lui jeter de l'eau sur le visage. Le duc d'Anjou, son frère, resta dans la chambre de sa mère. La mourante retrouva encore quelques forces pour dire à milord Montaigu, qui était au pied de son lit : « Monsieur de Montaigu, que voilà, « sait ce que je dois à Dieu, et les graces et les « miséricordes qu'il m'a faites (1). » Quelquefois,

(1) « Ce seigneur anglais, qui était alors prêtre et dévot, avait été « dans sa jeunesse le confident des folles adorations que les hommes « avaient eues pour la beauté de cette princesse. Il n'ignorait pas « les complaisances que l'amour-propre lui avait fait prendre en ces « vanités. » (Madame de Motteville, tom. XI.)

vaincue par la douleur, elle disait à l'archevêque d'Auch : « Je souffre beaucoup; ne mourrai-je pas « bientôt? » Elle conserva sa connaissance tout entière jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit le mercredi 20 janvier 1666, entre quatre et cinq heures du matin. Monsieur, frère du roi, l'embrassa morte; et il partit aussitôt après pour aller chez lui à Saint-Cloud passer les premiers jours de sa douleur.

Louis XIV disait à madame de Montausier : « La reine, ma mère, n'était pas seulement une « grande reine, mais elle mérite d'être mise au « rang des plus grands rois. » Cet éloge honore la piété filiale de ce monarque; mais l'histoire peut-elle le ratifier? Comme femme et mère, Anne d'Autriche avait des qualités et des vertus recommandables; comme reine, elle manquait de génie : sa politique était tracassière, et la hauteur de son caractère la précipitait souvent dans les démarches les plus imprudentes. « Dans les « momens d'irritation (dit Anne de Gonzague), « les partis les plus violens lui venaient à l'esprit : « elle les aurait préférés, pour sortir plus tôt « d'affaire, et se rendormir dans sa paresse. Sup- « posez Richelieu à la place de Mazarin; la ré- « gence de la reine aurait été remarquable par « de sanglantes catastrophes! » Elle avait appris à dissimuler du roi, son mari, qui, dit madame

de Motteville, « avait pratiqué cette laide, mais « nécessaire vertu, plus parfaitement qu'aucun « prince du monde. » Elle en donna un exemple remarquable à l'égard du cardinal de Retz. Ce prélat se trouva au Louvre, lorsqu'en 1652 le roi rentra dans sa capitale. La reine dit à son fils de l'embrasser, *comme celui à qui il devait particulièrement son retour à Paris*... Le lendemain Retz était prisonnier à Vincennes!

Si ses enfans ont arrosé son lit de mort de leurs larmes, elle avait elle-même entouré leur berceau des soins les plus tendres. Il est impossible de porter plus loin la sollicitude maternelle, soit dans la maladie qui faillit à enlever Louis XIV et son frère encore enfans, soit dans leur première éducation. Elle présidait elle-même aux leçons, et s'attachait à graver dans leur cœur de nobles sentimens, et à donner à leur esprit cette fleur d'aménité qui répandit par la suite sur la Cour de Louis XIV tant d'élégance et tant d'éclat. On connaît sa réponse toute royale à Mazarin, qui cherchait à la sonder sur la passion du jeune Louis XIV pour Mancini, nièce du cardinal : « Si le roi était ca- « pable de cette indignité, je me mettrais avec « mon second fils à la tête de toute la nation « contre le roi et contre vous. »

Sa piété était grande. Elle communiait tous les dimanches : la veille des grandes fêtes elle allait

coucher au Val-de-Grace, où, retirée du monde, elle se livrait à des entretiens religieux. C'est à elle que Paris doit cette magnifique église (1). Elle exigea que les cœurs des rois y fussent déposés, et que tous les descendans des branches cadettes y fussent enterrés; ce qui en avait fait la sépulture de la branche d'Orléans. Ce superbe édifice étant devenu un hôpital, madame la duchesse douairière d'Orléans, mère du prince actuel, fit construire, pour y suppléer, la chapelle de Dreux. La charité est inséparable de l'amour de la religion : Anne d'Autriche la pratiquait avec zèle. Pendant les troubles de la Fronde, elle envoyait souvent de Saint-Germain distribuer de l'argent aux pauvres de Paris. Un jour même elle vendit des pendans d'oreilles en diamant, d'une grande valeur, pour en employer le prix à de semblables aumônes. Elle visitait quelquefois les prisons, déguisée en femme de chambre. Cependant ses familiers se plaignaient *qu'il fallait trop s'aider auprès d'elle pour obtenir ses bienfaits*. Les princes délicatement généreux savent toujours, en pareil cas, sauver l'embarras de la demande. Son esprit était facile, et ne manquait pas de finesse; sa conversation était agréable. Elle aimait avec passion les bonnes odeurs; cependant on dit que

(1) Voir son testament, 3 août 1665.

la vue et le parfum d'une rose lui faisaient mal. Elle était d'une recherche et d'une délicatesse extrêmes ; on pouvait difficilement trouver de la batiste assez fine pour lui faire des draps et des chemises ; aussi le cardinal Mazarin lui dit un jour « que, si elle allait en enfer, elle n'aurait « point d'autre supplice que celui de coucher « dans des draps de toile de Hollande. »

Voici comme madame de Motteville, qui a écrit avec tant de charme et d'intérêt la vie d'Anne d'Autriche, rend compte de l'emploi que cette princesse faisait de sa journée :

« Elle s'éveillait pour l'ordinaire de dix à onze « heures. Quand on avait annoncé son réveil, ses « principaux officiers lui venaient faire leur cour. « Des dames venaient aussi lui parler des aumônes « de charité qui étaient à faire, soit à Paris, soit « dans toute la France... Elle se levait ensuite, et, « après avoir fait une seconde prière, elle déjeû- « nait de grand appétit. Elle prenait ensuite sa « chemise, que le roi lui donnait en l'embrassant « tendrement ; elle entendait la messe, et venait « à sa toilette. Elle s'habillait avec soin, mais sans « luxe : il était pourtant aisé de voir, à travers « la modestie de ses habits, qu'elle pouvait être « sensible à un peu d'amour-propre. Elle ne dînait « pas souvent en public, servie par ses officiers, « mais presque toujours dans son petit cabinet,

« servie par ses femmes : après son dîner elle « allait tenir cercle, ou faire une promenade, ou « quelque dévotion; elle avait aimé le bal; elle « en avait perdu le goût avec la jeunesse; mais « elle allait à la comédie, et se plaisait aux pièces « de Corneille. Le soir la conversation se faisait « entre la reine et les princes. Le duc d'Orléans, « après un entretien secret, s'en allait au Luxem- « bourg, et laissait le cardinal Mazarin avec la « reine. Après un entretien qui durait habituel- « lement une heure, la reine donnait le bonsoir « à tout ce qui s'appelait le grand monde, et en- « trait dans son oratoire pour se mettre en prière; « puis après elle en sortait pour souper à onze « heures. En suite de ce festin, nous allions la « trouver dans son cabinet, où recommençait « une conversation gaie et libre, qui nous con- « duisait jusqu'à minuit ou une heure; et quand « elle était déshabillée et souvent couchée, et « prête à s'endormir, nous la quittions pour en « aller faire autant. »

Pélisson a écrit un éloge d'Anne d'Autriche; Mademoiselle de Scudéri fit ces vers en son honneur :

« Elle sut mépriser les caprices du sort,
« Regarder sans horreur les horreurs de la mort,
« Affermir un grand trône, et le quitter sans peine,
« Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine! »

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis. L'évêque de Comminges, de la maison Choiseul, composa ce sonnet à Saint-Denis sur la pompe funèbre, quand on jeta dans le tombeau les marques de la royauté :

« Superbes ornemens d'une grandeur passée,
« Vous voilà descendus du trône au monument.
« Que reste-t-il de vous dans ce grand changement?
« Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée.

« Mortels, dont la fortune est toujours balancée,
« Et qui des ris aux pleurs passez en un moment,
« Si vous voulez sortir de votre égarement,
« Que ce terrible objet frappe votre pensée!

« Anne vivait hier, et cette majesté,
« Qui régnait sur les cœurs par sa rare bonté,
« Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un peu de cendre.

« Orateurs! taisez-vous. Cette foule de rois,
« Qui sont ici, comme elle, et sans force et sans voix,
« Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre. »

N° 106 (*bis*).

ANNE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

hauteur 41 pouces.
largeur 38 pouces.
E.

C. M.

N° 107.

GASTON DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

Gaston de France, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit à Fontainebleau, le 25 avril 1608.

hauteur 84 pouces. largeur 67 pouces. *E.*

Ce prince fut confié, dès sa plus tendre enfance, à M. de Brèves, qui joignait à des lumières politiques une haute probité. Il s'appliqua à faire germer dans le cœur de son illustre élève l'amour de la vertu et le goût des sciences et des arts. Les progrès de Gaston donnèrent de l'ombrage à Louis XIII : de Brèves fut congédié. On lui substitua le comte de Ludes. Déjà vieux, mais toujours ami des plaisirs, ce seigneur remit à des subalternes les soins de l'éducation dont il était chargé. Leurs pernicieuses complaisances commençaient à corrompre les honorables impressions que l'ame du jeune prince avait reçues, lorsque le colonel Ornano succéda au comte de Ludes. Ornano avait des principes plus sévères :

« se souvenant qu'il avait à élever un fils de « Henri IV, il s'attacha à former le naturel de « Gaston à toutes les grandes choses (1); » mais son ambition l'entraîna à donner à son disciple des conseils indiscrets, qui ne firent qu'irriter la jalousie du roi. Il le pressait surtout de demander l'entrée au Conseil. Ornano fut arrêté une première fois. Richelieu, pour complaire au frère du roi, le fit rendre à la liberté; mais Ornano, qui fut fait maréchal, ne se montra pas plus modéré dans ses rêves ambitieux. La Cour était alors divisée au sujet du mariage de Gaston. Louis XIII ne redoutait rien tant que de voir une postérité à son frère; Marie de Médicis voulait unir le jeune prince à mademoiselle de Montpensier, la plus belle et la plus riche héritière du royaume; la comtesse de Soissons, qui avait désiré cette union pour son fils, cherchait à s'opposer à l'hymen de Gaston; Ornano eût préféré la main d'une princesse étrangère, parce que son alliance eût fait espérer, en cas de besoin, un secours de troupes ou d'argent. Au milieu de ces intrigues, Richelieu, importuné des projets d'Ornano, marchait gravement à son but, qui était le mariage de mademoiselle de Montpensier avec Gaston. Le maréchal fut arrêté une seconde fois à Fontaine-

(1) Mémoires d'un favori.

bleau : Gaston pleura, se répandit en menaces ; le cardinal resta inflexible. Ce fut alors que s'éleva contre Richelieu cet orage qui faillit à lui enlever la puissance et la vie. Une troupe de jeunes gens, ayant à leur tête Chalais, maître de la garde-robe, qui s'autorisait de la faveur du roi et des emportemens de Gaston contre le cardinal, forme le complot d'aller assassiner ce prélat à Limours, maison de campagne peu éloignée de Fontainebleau. Le commandeur de Valencé, à qui Chalais avait confié son secret, en avertit Richelieu, qui se rend aussitôt chez Gaston. « J'ai appris, lui « dit-il, que votre altesse royale voulait prendre « un divertissement dans ma maison : j'aurais été « flatté qu'elle m'eût accordé la satisfaction d'en « faire les honneurs ; mais puisqu'elle veut y être « libre, je la lui cède. » Le cardinal salue, se retire sans attendre la réponse, et laisse Gaston et ses complices tout confus.

La Cour se transporte à Nantes : Chalais est arrêté et mis dans les cachots de cette ville. Gaston demanda sa grace avec toute l'ardeur de son âge ; il pria, conjura, menaça. Désespéré de l'attitude inexorable de Richelieu, « il résolut de quitter la « Cour ; il monta à cheval, lui huitième ; s'enfuit « d'une vitesse incroyable ; mais, avec trois con- « serves et deux prunes de Gènes, le cardinal « chassa toute l'amertume de son ame, et S. A. R.

« revint à Nantes, où elle épousa enfin, le 5 août « 1625, Marie de Bourbon, duchesse de Mont- « pensier (1). » Le lugubre appareil d'un jugement criminel vint attrister les fêtes de l'hymen : la tête de l'infortuné Chalais roula sur l'échafaud (2). La haine de Gaston contre Richelieu, à qui il attribuait la froideur qu'avait pour lui le roi, détermina ce prince à prendre une attitude hostile; mais il manquait de force et de dignité dans le caractère, et son inimitié s'exhalait en vaines bravades. Il quitta la Cour, et se retira d'abord à Orléans, où il fut rejoint par tous les jeunes seigneurs mécontens de la tyrannie austère du cardinal. Louis XIII marcha vers cette ville avec une escorte qui pouvait passer pour une armée; Gaston s'enfuit en Lorraine. C'est là que, à la sollicitation de son favori Puylaurent, il épousa secrètement la princesse Marguerite.

---

(1) Mémoires d'un favori.

(2) L'exécuteur du grand prévôt s'était évadé. On n'a pas eu la patience d'en envoyer quérir un autre à Rennes. On a tiré deux hommes destinés au gibet, des prisons de cette ville, dont l'un a fait l'exécuteur, et l'autre lui a assisté pour le servir : mais ça a esté avec si peu d'adresse qu'outre les deux premiers coups d'une espée suisse qu'on a achetée sur-le-champ, il luy en a donné 34 d'une doloire dont se servent les tonneliers, et a été contraint de le retourner de l'autre côté pour l'achever de couper. Le patient criait jusqu'au vingtième coup : *Jesus, Maria et regina cœli!* (MÉMOIRES D'UN FAVORI, pag. 142.)

Louis XIII, informé de cette union, fit prononcer, par arrêt du Parlement du 24 mars 1634, « ajour-« nement personnel contre la princesse Margue-« rite, le duc Charles François de Lorraine, et « la princesse de Phalsbourg, et déclarer, par « arrêt du 5 septembre 1634, le mariage non va-« lablement contracté ; le duc Charles criminel « de lèse-majesté ; les biens féodaux de la Lor-« raine réunis à la couronne de France, et qu'il « serait érigé pour mémoire une pyramide dans « la principale ville de Bar, pour éterniser ledit « arrêt sur cuivre ou sur marbre. »

Précédé de ces foudres parlementaires, le monarque marcha sur la Lorraine, s'empara du duché de Bar, et obligea Gaston à se retirer à Bruxelles. Là, entouré de tous les disgraciés, il songea à rassembler une armée pour rentrer en France. « Un fils de France est toujours fort, « disait le président Le Coigneux, quand il peut « attirer la pitié. » Ce n'est pas assez ; il faut encore, lorsqu'on accepte le rôle de chef de parti, et qu'on ose lutter avec son roi, montrer quelques-unes de ces qualités solides qui commandent la confiance. Gaston, prince aimable, mais sans constance et sans fermeté, ne put réunir que quelques troupes indisciplinées, avec lesquelles sa présomption se flattait de contraindre son frère à renverser Richelieu. Il rentra en France,

traversa la Bourgogne, et pénétra dans le Languedoc, où le maréchal de Montmorency, gouverneur de cette province, lui avait promis son appui. La bataille de Castelnaudary, où Schomberg commandait pour le roi, et où Montmorency fut blessé et fait prisonnier en 1632, réduisit Gaston au désespoir; il implora sa grace, et reçut avec reconnaissance l'ordre de se retirer à Tours, tandis que le dernier rejeton de la branche aînée des Montmorency tombait à Toulouse sous la hache du bourreau.

La rigueur de Richelieu servit de prétexte à la nouvelle évasion du duc d'Orléans; « mais, dit « Montrésor, le véritable motif fut le désir de re- « joindre la princesse Marguerite. Monsieur partit « donc de Tours, traversa la Beauce, fut à Mon- « tereau-sur-Yonne, duquel lieu il écrivit au roi, « par l'un de ses gardes, une lettre qui contenait « les raisons de son éloignement (1); de là à Dun- « sur-Meuse, Namur, Bruxelles, où il fut reçu par « l'infante Isabelle. »

Ceux qui n'avaient pas craint de déshonorer Gaston, en souffrant qu'il abandonnât Montmorency, furent les premiers à le presser de venger sa mort; mais Richelieu, dont la politique faisait tour-à-tour servir à la conservation de sa gran-

(1) Voir cette lettre, Mémoires d'un favori, pag. 238.

deur et les échafauds et les faveurs de la Cour, gagna Puylaurent, en lui donnant en mariage mademoiselle de Pontchâteau, une de ses cousines, avec six cent mille écus de rente et la duché-pairie. Le favori de Gaston, tout-puissant sur l'esprit de son maître, le décida à déposer ses ressentimens et à revenir à la Cour. Ce prince arriva à Saint-Germain le 27 octobre 1634. Le roi le reçut avec une extrême bonté. Il lui dit, en lui présentant Richelieu : « Mon frère, je vous « prie d'aimer M. le cardinal.—Je l'aimerai comme « moi-même, répondit le facile Gaston, et je suis « résolu à suivre ses conseils. » Le lendemain, Richelieu lui donna une fête magnifique à Ruel (1).

Cette réconciliation n'était qu'une trêve aux intrigues, dont le but secret était toujours la ruine du cardinal. Le comte de Soissons et Gaston avaient autorisé la conspiration formée à Amiens en 1636 par Montrésor et Saint-Ibal, deux gentilshommes attachés au comte ; mais à l'instant où Saint-Ibal allait frapper Richelieu, Gaston, troublé, détourna la tête, et n'osa pas donner le signal convenu. Des deux princes, l'un se retira à Sedan, l'autre à Blois, non sans s'être promis de se défaire de leur ennemi commun par des moyens plus nobles qu'un assassinat. Le

(1) Jay, tom. Ier.

comte de Soissons publie à Sedan son *manifeste pour la justice des armes des princes de la paix* (1). La bataille de Marfée, livrée le 6 juillet 1641, coûte la vie à ce prince victorieux : Richelieu respire, et de nouvelles rigueurs vont ensanglanter son triomphe. L'imprudent et fastueux Cinq-Mars avait osé concevoir le projet de renverser le cardinal. Gaston, qui avait enhardi le grand écuyer dans son complot, Gaston, qui avait conclu un traité avec les Espagnols, par lequel « S. M. s'en-« gageait à lui fournir douze mille hommes de « pied et cinq mille chevaux, et une pension de « douze mille écus par mois (3); » Gaston, voyant arrêter Cinq-Mars, n'eut pas la force de résister aux menaces de Richelieu, et, trahissant à la fois l'amitié et l'honneur, il livra l'original du traité au juge de ses complices, et lui révéla leurs noms. Cinq-Mars fut exécuté à Lyon le 12 septembre 1642. Le duc de Bouillon racheta sa vie par la cession de sa principauté de Sedan, et Gaston eut la permission d'aller cacher sa honte à Blois. Richelieu ne borna pas sa vengeance à cet exil; il fit rendre par le roi, le 1er décembre 1642,

---

(1) Voir ce manifeste très-remarquable dans Montrésor, p. 373.

(2) Voir ce traité en vingt articles fait entre le comte-duc pour le roi d'Espagne et M. de Fontrailles pour et au nom de *Monsieur*, à Madrid, le 13 mai 1642. (Mémoires de Montrésor.)

une déclaration par laquelle Louis XIII, après une longue énumération des *trahisons* de son frère, « ordonnait qu'à l'avenir Gaston ne pourrait « avoir aucune administration dans le royaume, « ni estre régent (1). » Mais, le 23 avril 1643, après la mort du cardinal, le roi révoqua cette déclaration flétrissante, et le créa, par son testament, lieutenant-général du royaume.

Sous la régence d'Anne d'Autriche, on aime à voir ce prince, chargé du commandement des armées du roi, se distinguer par la prise de Gravelines, de Courtray, de Mardick. On le retrouve dans toutes les intrigues des princes, de la Cour et des Parlemens : il y conserve son caractère incertain, vacillant; mais du moins sa faiblesse ne descend plus jusqu'à la lâcheté; son opposition ne traîne pas à l'échafaud ses trop crédules partisans. Il n'a plus à lutter contre l'impitoyable Richelieu; il ruse avec l'artificieux Mazarin (2). Tantôt du parti de la Cour, tantôt op-

(1) Voir cette déclaration dans Montrésor, pag. 156, tom. II.

(2) Le coadjuteur le pressait de faire marcher ses troupes contre Mazarin.... « Si vous étiez (lui répondit-il) né fils de France, infant « d'Espagne, roi de Hongrie ou prince de Galles, vous ne me par- « leriez pas comme vous faites. Sachez que nous autres princes, nous « comptons les paroles pour rien, mais que nous n'oublions jamais « les actions. La reine ne se ressouviendrait pas demain à midi de « mes déclamations contre le cardinal, si je le voulais souffrir de-

posé à la régente; tantôt ami de Condé, tantôt son adversaire, toujours envieux de la première autorité, sans avoir jamais le courage de s'en saisir; on sent qu'il se complaisait dans ce grand commérage politique qu'on a nommé *la Fronde*. Enfin, lorsqu'en 1652 Paris redemanda impérieusement son roi, Gaston se retira à Blois. Là ce prince vécut tranquille et dans des sentimens de piété « que lui avaient inspirés (dit mademoiselle « de Montpensier) sa mauvaise santé, beaucoup « d'exils, mille désagrémens, et l'honnête pas« sion qu'il avait pour madame de Soyon (1). » Sa vie était exemplaire; il faisait beaucoup d'aumônes : il aimait à répéter qu'il ne retournerait jamais à la Cour. « Si on m'ôte mes revenus, ajou« tait-il, si on veut me prendre par famine, je « camperai à Chambord avec tout mon train; il « y a assez de gibier pour me nourrir long-tems;

« main au matin. Si mes troupes tirent un coup de mousquet, elle « ne me le pardonnera pas, quoi que je puisse faire, d'ici à deux « mille ans. » (Retz, tom. III, pag. 82.)

(1) Le duc d'Orléans avait tendrement aimé Soyon, fille d'honneur de Madame. Cette fille, touchée de dévotion ou de quelque chagrin, s'était jetée dans le couvent des Carmelites à dessein de se faire religieuse. Monsieur, ne pouvant souffrir son absence, se servit de l'autorité royale, de celle du Parlement, de la sienne propre et des conseils de toutes les amies de Soyon pour l'en faire sortir.... Elle revint à la Cour avec espérance de devenir bientôt dame d'atour de Madame. (Mémoires de madame de Motteville, tom. VII.)

« j'y mangerai jusqu'au dernier cerf. » Mais ce repos sans honneurs n'avait pas contribué à sa santé; il avait rapidement vieilli, et la mort le frappa le 2 février 1660. Il la vit venir sans frayeur et sans faiblesse (1), et, dans ses derniers momens, il ne s'attendrit que sur l'avenir de mesdemoiselles d'Orléans, d'Alençon et de Valois, ses filles : il témoigna moins de regrets pour mademoiselle de Montpensier : ses longs procès avec cette princesse avaient altéré leur mutuelle affection.

« Le duc d'Orléans, dit madame de Motteville, « était aimable de sa personne; il avait le teint « et les traits du visage beaux; sa physionomie « était agréable; ses yeux étaient bleus; ses cheveux noirs. Il ressemblait à un fils de roi, mais « mal nourri. A son inquiétude naturelle et à ses « grimaces il était aisé de voir en sa personne et « sa naissance et sa grandeur. Il était bon et de « facile accès; il avait de l'esprit, parlait bien et « raillait agréablement. Il avait beaucoup lu; il « savait l'histoire parfaitement, avec beaucoup « d'autres sciences curieuses : rien ne manquait « à ce prince pour la société, sinon qu'il était un

(1) On raconte que l'abbé de Rancé, son aumônier, qui ne put l'assister dans ses derniers momens, fut tellement touché du récit de sa mort, qu'il entreprit aussitôt la réforme de la Trappe.

« peu trop glorieux de garder son rang. J'ai vu des « femmes de qualité se tenir debout dans le lieu « où il était, sans qu'il eût l'honnêteté de leur « ordonner de s'asseoir. On l'accusait d'être ti- « mide et paresseux. J'ai ouï dire qu'il allait « quelquefois dans les endroits les plus péril- « leux aussi avant que les simples soldats ; mais « l'abbé de la Rivière le retenait tant qu'il pou- « vait. Un jour que ce prince avait bien fait « de sa personne, le maréchal de Gassion lui dit « *qu'il avait été plus vite, parce que sa remorque « n'y était pas....* Sa piété serait entièrement esti- « mable, si la paresse n'avait point eu quelque « petite part à sa vertu, et si son tempérament, « ennemi de l'embarras, n'avait pas été comme « le sauvageon sur lequel Dieu avait enté son « amour et sa grace. L'intrigue et l'ambition de « ses favoris l'avaient souvent embarqué dans la « révolte et dans les conspirations ; mais on peut « dire que personne n'a plus aimé que lui le « repos. »

Ce portrait offre un grand caractère de vérité, quoique adouci à certains égards. La plume qui l'a tracé n'a pas craint cependant d'écrire que la mort de Montmorency *déshonore* Gaston. Il est trop certain que le supplice de cet illustre guerrier et la fin tragique de Chalais et de Cinq-Mars ont laissé sur le nom de ce prince des taches

que ne peuvent effacer ni les qualités aimables dont il était doué, ni les talens militaires dont il donna plus d'une fois de brillantes preuves. Son éducation influa sur toute sa vie. Si on eût laissé à ses côtés le premier gouverneur, sous les auspices duquel il avait donné d'honorables espérances, peut-être que Gaston, à l'abri des mauvais conseils, des exemples subalternes, des faiblesses où ils entraînent, n'eût vécu que pour l'honneur et la gloire de la France; mais, de bonne heure corrompu, il s'abandonna à de faciles plaisirs, qui énervèrent son ame; et son caractère perdit dans la débauche (1) cette force et cette loyauté que réclamèrent plus tard, mais vainement, les circonstances politiques, où il essaya de jouer un rôle dont il ne pouvait atteindre la hauteur. L'inquiète jalousie de Louis XIII devait sans doute irriter son impatience; mais, s'il n'était pas en lui d'opposer aux tracasseries du trône du calme et de la dignité; si sa destinée malheureuse le poussait à la révolte, il fallait savoir tirer l'épée comme Guise, ne pas la remettre dans le fourreau au moment du danger, et périr les armes à la main plutôt que de laisser rougir les échafauds du sang

(1) Il était joueur; souvent aussi la nuit il courait les bals et les mauvais lieux; aimait à recueillir les anecdotes scandaleuses, pour en amuser ensuite le cercle de la Cour.

de ses amis. Mais il ne devait jamais être qu'un illustre brouillon. « Il pensait tout (dit Retz), et « il ne voulait rien; et quand par hasard il vou- « lait quelque chose, il fallait l'y pousser en même « tems, ou plutôt l'y jeter pour le lui faire exé- « cuter. »

Gaston se faisait d'ailleurs distinguer par les grâces de son esprit et le charme de son éloquence. On cite de lui des bons mots qui attestent qu'il avait hérité de la gaîté de Henri IV, son père (1). Il avait dès sa jeunesse aimé les lettres. Voiture et Vaugelas, qui lui avaient été attachés, avaient contribué à faire naître en lui ce goût. On doit citer à sa gloire que, lorsqu'en 1658 Molière, après avoir parcouru les provinces, vint à Paris solliciter la permission de s'y établir avec sa troupe de comédiens, ce fut Gaston qui, le présentant au roi et à la reine mère,

---

(1) Soubise étant allé à La Rochelle faire une visite à sa mère le jour du combat livré aux Anglais à l'île de Ré, Gaston dit : « Soubise « vivra long-tems; il observe le précepte du décalogue : *Tes père et « mère honoreras afin que vives longuement.* » Lorsqu'il apprit la détention des princes de Condé, de Conti et du duc de Longueville, « Voilà, dit-il, un beau coup de filet : on vient de prendre un lion, « un singe et un renard. » Pendant un voyage du roi à Paris, Monsieur ayant rencontré la reine Anne d'Autriche qui venait de faire une neuvaine pour avoir des enfans, Gaston lui dit en souriant : « Madame, vous venez de solliciter vos juges contre moi : je consens « que vous gagniez le procès, si le roi a assez de crédit pour cela. »

lui fit accorder cette faveur. Il joua d'abord dans la salle des Gardes du vieux Louvre (1). Ce prince aimait les plaisirs de la conversation; « il « faisait venir une ou deux fois par semaine quel- « ques-uns de ses principaux officiers et gentils- « hommes dans son cabinet : on agitait quelques « questions de morale ou de politique. Il y avait « une autre assemblée à certains jours, où il se « traitait des choses plus libres, et pour cela on « l'appelait le *Conseil de la Vauriennerie.* Il était « fort curieux de tableaux, d'antiques, de mé- « dailles; il en avait fait un beau cabinet. Il ai- « mait les fleurs, allait herboriser lui-même, fai- « sait représenter au naturel les simples, par « Jules Dona Bella, son peintre, avec leurs noms, « qu'il connaissait comme le plus habile médecin « de la faculté. C'était un effet merveilleux de sa « mémoire, que de le voir parler des choses les « plus remarquables de l'antiquité, avec autant « de facilité que si elles se fussent passées en « son tems (2). »

Le corps de Gaston, duc d'Orléans, fut porté à Saint-Denis « avec quelques gardes et quelques « aumôniers, sans le faire suivre que par très-

(1) Moréri.

(2) Ces détails sont extraits des Mémoires du duc d'Orléans, attribués par les uns à Gaston, par les autres, à Algay de Martignac.

« peu de ses autres officiers : cela se fit sans « pompe ni dépense (1). »

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

N° 107 (*bis*).

hauteur 35 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

GASTON DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

N° 107 (*ter*).

hauteur 13 pouces.
largeur 10 pouces.
E.

LE MÊME,

(Entouré d'une guirlande de fleurs.)

C. M.

N° 107 (*quater*).

hauteur 11 pouces.
largeur 15 pouces.
E.

LE MÊME,

(Equestre, sur Marbre.)

N° 108.

MARIE DE BOURBON,

DUCHESSE DE MONTPENSIER ET D'ORLÉANS.

C. M.

Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, de Châtellerault, de Saint-Fargeau, souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, fille unique et héritière de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et de Henriette Catherine de Joyeuse, naquit à Gaillon (Normandie) le 15 octobre 1605.

Hauteur 35 pouces. largeur 30 pouces. *E.*

Sa beauté, les graces de son esprit, son immense fortune attirèrent bientôt les regards de toute la Cour : Marie de Médicis désirait vivement que Gaston l'épousât; mais plusieurs des personnes qui entouraient le duc d'Orléans s'opposaient à ce mariage. Cependant il fut célébré à Nantes le 6 août 1626, par le cardinal de Richelieu. Le roi avait donné en apanage à Monsieur (Gaston) les duchés d'Orléans et de Chartres, le comté de Blois, la seigneurie de Montargis;

d'autres biens évalués 200,000 livres de rente et une pension de 600,000 livres. Mademoiselle de Montpensier lui porta de son chef la souveraineté de Dombes, le duché de Montpensier, la principauté de la Roche-sur-Yon, beaucoup d'autres comtés, vicomtés et baronnies, et de grosses sommes portant rentes dans les monts de piété (1). Madame de Guise sa mère lui fit présent de son beau diamant estimé 80,000 écus. Malgré l'éclat de cette grande fortune, « il ne fut « jamais vu de mariage si triste : on n'entendit ni « violons ni musique de tout ce jour-là. MONSIEUR « n'avait pas un habit neuf; on emprunta de tous « côtés l'ameublement que l'on tendit dans leur « chambre.... Il arriva le soir un plaisant accident : « on avait enfermé un chien dans la chambre, le- « quel obligea madame de Guise, qui couchait « dans la chambre d'auprès, à se relever pour « faire la chasse à ce malheureux animal, qui « troublait un si beau mariage (2). »

Gaston, quoique d'un caractère inconstant et léger, cherchait à faire naître les plaisirs sur les pas de la jeune et belle épouse dont il espérait un héritier. Ce fut au retour d'un voyage d'agrément à Chantilly qu'elle déclara sa grossesse :

---

(1) Mercure de France, année 1626.

(2) Mémoires d'un favori du duc d'Orléans, pag. 107.

« elle en faisait parade dans le Louvre, croyant « déjà avoir un fils, lequel dût tenir la place « du Dauphin : chacun lui portait ses vœux; tout « le monde allait à MONSIEUR comme au soleil « levant (1). » Mais cette princesse accoucha d'une fille, la célèbre mademoiselle de Montpensier, et le ciel la retira elle-même de ce monde trois jours après ses couches, en 1627. « Sa mort « fut déplorée de tous les gens de bien (dit le « cardinal de Richelieu). Cette princesse avait « sucé, dès son enfance, la vertu avec le lait. La « piété de sa mère, connue à tout le monde, avait « toujours été un bon augure de la sienne, qui a « depuis paru en toute occasion, n'y ayant per- « sonne qui ne soit contraint d'avouer que, com- « me la pureté de sa vie est un vrai exemple de « celle qu'on doit mener dans les grandeurs de « ce monde, la brièveté d'icelle est une bonne « instruction du peu d'état qu'on doit faire des « vanités de la terre (2). » Gaston parut très-affligé; madame de Guise fut inconsolable. Le roi « ne fut pas marri qu'elle n'eût laissé qu'une « fille; » mais, comme il avait toujours témoigné une grande estime pour les vertus de cette princesse, il la regretta sincèrement. On sait

(1) Mémoires de Gaston, pag. 57, collection Petitot.

(2) Mémoires du cardinal de Richelieu, tom. III, pag. 306.

qu'il disait souvent à son frère : « Je voudrais « bien changer de femme avec vous, mais vous « ne le voudriez pas, parce que vous y perdriez. » Ce qui n'était rien moins que galant pour Anne d'Autriche (1). Il est vrai que Marie de Bourbon était douée de toutes les vertus qui peuvent honorer la vie et assurer le bonheur domestique. Elle avait une douceur extrême et une tendresse ingénieuse à éloigner tous les nuages qui pouvaient troubler la tranquillité de son mari. Gaston avait la passion du jeu ; il perdait souvent et revenait de mauvaise humeur : elle songea à se ménager sur ses épargnes un fonds de *dépenses imprévues*, et MONSIEUR retrouvait à son lever les sommes qu'il regrettait d'avoir perdues la nuit.

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis avec une pompe toute royale.

---

(1) La reine la fut voir inhumer à Saint-Denis incognito, et il y a des gens assez méchans pour dire que cette démarche était un effet de la joie qu'elle avait de cette mort ; mais cela est sans apparence. (Mémoires de De la Porte, valet de chambre de Louis XIV.)

N° 108 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 39 pouces.
largeur 28 pouces.
E.

(Peint par Miguard.)

N° 109.

MARGUERITE DE LORRAINE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

(Peint en 1823 par Mademoiselle Duvidal.)

Marguerite de Lorraine, fille de François II, duc de Lorraine et de Bar, comte de Vaudémont, naquit en 1613. Cette princesse faisait, avec sa sœur la princesse de Phalsbourg, l'ornement de la Cour de Lorraine, lorsque Gaston, fuyant la France et Richelieu, vint y chercher un asile. Les jeunes seigneurs français qui avaient suivi le duc d'Orléans, charmés de la galanterie qui régnait dans cette Cour, se consolèrent dans les plaisirs, de l'édit du roi qui les avait déclarés criminels de lèse-majesté. De ce nombre était Puylaurent, favori de MONSIEUR. Il eut l'art de se faire aimer de la princesse de Phalsbourg, et employa tous ses soins auprès de son maître, pour lui persuader d'épouser la princesse Marguerite. Elle était jeune et belle; Gaston l'épousa

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
P. R.

à l'insu du roi son frère. Le mariage fut célébré, le 31 janvier 1632, dans un couvent de Nancy, et n'eut pour témoins que son père, l'abbesse de Remiremont, le comte de Moret et madame de Neufvillette, gouvernante de la jeune princesse. Mais cette union ne fut pas tellement secrète que Louis XIII n'en fût bientôt informé. Ce monarque marcha sur-le-champ, à la tête d'une armée, contre la Lorraine, afin d'obliger le duc Charles IV à ne plus souffrir la présence de MONSIEUR dans ses États. Gaston se rendit à Bruxelles, où Marguerite ne tarda pas à le rejoindre.

L'armée française étant venue mettre le siége devant Nancy, cette princesse, qui craignait de tomber en son pouvoir, prit la résolution de passer pour l'un des gentilshommes qui devaient accompagner les équipages du cardinal Nicolas-François de Lorraine, son frère. Elle s'habilla donc en homme, prit une perruque noire, et se barbouilla le visage avec de la suie. A cinq heures du matin elle alla dans le couvent où elle avait été mariée dire adieu à madame de Remiremont; et l'on peut se figurer la terreur des religieuses qui chantaient l'office, lorsqu'elles virent au milieu d'elles un homme armé. Ayant bientôt reconnu la princesse, elles firent des vœux pour le succès de son voyage, et elle partit en se recommandant à leurs prières. Le carrosse où elle était

fut visité dans le quartier du maréchal de camp Duchatelier. Il la connaissait, et elle eût été infailliblement arrêtée, s'il fût venu lui-même vérifier son passeport. Mais Duchatelier était encore au lit, et l'officier qui le remplaçait laissa passer la princesse. Après avoir traversé l'armée royale, elle monta à cheval, et, accompagnée de deux domestiques, elle alla d'une seule traite à Thionville, qui appartenait aux Espagnols. Elle n'osa y entrer avant d'avoir fait avertir le comte de Wilthz, gouverneur, à qui elle envoya un de ses domestiques. Accablée de lassitude, elle se coucha sur l'herbe à la porte de la ville. « Voilà, dit la sentinelle, un jeune cadet qui n'est guère accoutumé « à la fatigue. » Le gouverneur s'empressa de l'envoyer chercher. Madame de Wilthz lui donna des habits de femme, et elle partit quelques jours après pour Bruxelles, où elle arriva heureusement auprès de Gaston, son époux, qui la reçut avec des transports de joie.

Ce ne fut qu'en 1643 que le roi consentit à reconnaître le mariage de son frère : il y mit pour condition qu'il serait célébré de nouveau en France. Madame était encore à Cambrai, lorsque cette proposition fut faite. Sa première réponse fut que « lorsqu'il y va de l'honneur, on ne doit « avoir de complaisance pour qui que ce soit; » mais enfin on triompha de sa résistance. Elle ar-

riva à Paris quelques heures avant la mort du roi, et douze jours après, le 26 mai 1643, la cérémonie se fit à Meudon, où Gaston déclara « qu'il « n'était point nécessaire de renouveler son ma- « riage, puisqu'il avait été fait en face de l'Église; « mais que ce qu'il en faisait était pour obéir aux « volontés du roi. » En conséquence l'archevêque, J. F. de Gondy, prononça : « *Ego vos conjungo in* « *matrimonium*, *in quantùm opus est.* » MADAME avait les larmes aux yeux; et l'on remarqua que ses chagrins avaient altéré les charmes dont Gaston avait été si épris à la Cour de Lorraine. On lui demanda si elle n'avait pas beaucoup de joie de se voir dans le superbe palais du Luxembourg : elle répondit froidement « qu'après la joie de re- « voir MONSIEUR, tout le reste lui paraissait peu « de chose. » Madame de Motteville prétend qu'en effet elle aimait *ardemment* son mari; cependant, s'il faut en croire mademoiselle de Montpensier, elle témoigna peu de regrets de sa mort. « MA- « DAME, dit cette princesse dans ses Mémoires, « au lieu de demeurer quarante jours dans une « chambre tendue de noir, comme c'était la cou- « tume, était sortie dix à douze jours après l'évé- « nement, pour s'en aller à Paris, et cela avec « un équipage qui devait la faire reconnaître, ainsi « qu'elle en avait le dessein : elle s'était mise à « une portière, masquée d'une manière extraor-

« dinaire.... Sa vue causa autant de douleur à Or-
« léans ; que la précipitation de son voyage donna
« d'étonnement à la Cour. »

Son caractère comme sa personne offrait des contrastes remarquables. Les traits de son visage étaient beaux et réguliers; mais elle manquait de ce je ne sais quoi qui plaît. On disait qu'elle était belle sans l'être; qu'elle avait de l'esprit, et n'en paraissait point avoir. Soit par fantaisie, soit véritable maladie, elle ne sortait presque jamais. Elle disait que la moindre agitation la faisait évanouir; elle communiait dans son lit plutôt que d'aller dans sa chapelle. Quand elle venait chez la reine, en deux ans une fois, elle se faisait apporter une chaise avec tant de façons, que son arrivée au Palais-Royal était toujours célébrée à l'égal d'un petit miracle (1). Ce penchant à la paresse n'excluait point en elle la fermeté de la résolution.

Dans la nuit où mademoiselle de Chevreuse vint, avec le coadjuteur, avertir MONSIEUR que la régente, Anne d'Autriche, voulait enlever le roi de Paris, MONSIEUR ne pouvait se résoudre à donner aucun ordre pour s'y opposer. Alors MADAME, qui était couchée, commanda au coadjuteur de

(1) Mémoires de madame de Motteville, tom. III, pag. 7.

lui apporter une écritoire qui était sur la table de son cabinet, et elle traça ces lignes :

« Il est ordonné à monsieur le coadjuteur de « prendre les armes, et d'empêcher que les créa- « tures du cardinal Mazarin, condamné par le « Parlement, ne fassent sortir le roi de Paris.

« M. DE LORRAINE. »

MONSIEUR, ayant voulu voir cette dépêche, l'arracha des mains de MADAME; mais il ne put l'empêcher de dire à mademoiselle de Chevreuse : » Je « te prie, ma chère nièce, de dire au coadjuteur « qu'il fasse ce qu'il faut, et je lui réponds de- « main de MONSIEUR, quoi qu'il dise aujour- « d'hui (1). »

Elle raillait quelquefois de l'hésitation de son mari. « Vous voulez, lui disait-elle un jour, la paix, « quand il ne tenait qu'à vous de faire la guerre. « Vous voulez la guerre, quand vous ne pouvez « plus faire ni la guerre ni la paix. — Je ferai de- « main la guerre, reprit MONSIEUR ; demandez « au cardinal de Retz. — Il croyait, dit le cardinal, « que j'allais lui discuter cette thèse : je ne lui ré- « pondis que par monosyllabes ; il ne se décida à « rien. Aussitôt que MONSIEUR fut sorti du cabinet,

(1) Retz, Tom. II, pag. 275.

« Il me semble, dit-elle, moitié en riant, moitié « en pleurant, que je vois Trivelin qui dit à Sca- « ramouche : Que je t'aurais dit de belles choses, « si tu avais eu assez d'esprit pour me contre- « dire (1) ! »

Cette princesse ne laissa que trois filles ; elle avait vivement désiré donner un héritier au nom d'Orléans : elle accoucha d'un fils en 1649 ; mais sa naissance, qui avait fait éclater l'allégrese autant parmi le peuple que dans le cœur de Gaston, fut suivie d'une prompte mort.

Marguerite mourut le 3 avril 1672, et fut enterrée à Saint-Denis auprès du duc son époux.

---

(1) Retz, Tom. III, pag. 336.

N° 110.

ÉLISABETH DE FRANCE,

REINE D'ESPAGNE.

C. M.

hauteur 40 pouces. largeur 29 pouces. *E.*

Cette princesse, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit en 1602. Son mariage avec l'infant d'Espagne, fils de Philippe III, fut décidé en même tems que celui de la princesse Anne d'Autriche, fille de ce monarque, avec Louis XIII. Dès que la Cour de Madrid eut accepté ce royal échange, on donna au Louvre une fête magnifique, dont la princesse Élisabeth était l'héroïne. Elle parut dans l'intermède sous les traits de Minerve. Un berger y chantait ces vers composés par Malherbe :

« Dans nos champs, nos maisons, en nos places publiques,
« Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
« De peuples réjouis ;
« Et que l'astre du jour ou se lève ou se couche,
« Nous n'avons en la bouche
« Que le nom de Marie et le nom de Louis.

« Certes une douleur quelques ames afflige,
« Qu'un fleuron de nos lys séparé de sa tige
« S'apprête à nous quitter;
« Mais, quoi qu'on nous figure et qu'on nous fasse craindre,
« *Élize* est-elle à plaindre,
« D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter?

« Le jeune demi-dieu qui pour elle soupire,
« De la fin du couchant termine son empire
« A la source du jour:
« Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire:
« Quelle malice noire
« Peut, sans aveuglement, condamner leur amour?

« Il est vrai qu'elle est sage, il est vrai qu'elle est belle,
« Et notre affection pour autre que pour elle
« Ne peut mieux s'employer:
« Aussi la nommons-nous la Pallas de cet âge;
« Mais que ne dit le Tage
« De celle qu'en sa place il nous doit envoyer?

« Dieux, qui de vos arrêts formez nos destinées,
« Donnez un dernier terme à ces grands hyménées;
« C'est trop les différer.
« L'Europe les demande; accordez sa requeste!
« Qui verra cette feste,
« Pour mourir satisfait n'aura que désirer. »

C'était le duc de Guise qui devait épouser la princesse Élisabeth au nom de l'infant d'Espagne (depuis Philippe IV). Cette cérémonie se fit à Bordeaux. Élisabeth, conduite par Marie de Médicis et par le roi, arriva dans cette ville, au mois de septembre 1615, avec un train vraiment royal.

Le roi ayant demandé au père Cotton « si l'Espagne « apporterait autant, le père Cotton répondit qu'il « estait probable, mais en tout cas qu'il valait « mieux que la France surpassât aussi bien en « cela l'Espagne. » Le mariage fut célébré le 18 octobre dans l'église de Saint-André par le cardinal de Sourdis, avec la plus grande pompe (1). Le 21, la princesse, accompagnée du duc de Guise, se mit en marche pour l'Espagne. Lorsque le chancelier vint la saluer à son départ, « elle le re- « mercia en fort bons termes, lui disant qu'elle « n'emportait de France que le corps, et y lais- « sait encore son esprit pour les grandes obliga- « tions qu'elle y avait, et qu'elle ne les oublierait « jamais. »

Les adieux du roi à sa sœur furent si tendres que ce prince ne pouvait se décider à se séparer d'elle. L'ambassadeur d'Espagne dit alors à Louis XIII : « Sire, on attend ma maîtresse ; donnez- « nous congé : vous devez désirer notre départ, « afin que nous vous amenions la plus belle prin- « cesse du monde. »

Élisabeth ne fut pas heureuse en Espagne; le règne de Philippe IV, son époux, fut sans cesse agité par des dissensions intestines : la fille de

(1) Voir, pour la description de cette cérémonie dans tous ses détails, le IV^e^ tome du Mercure françois, année 1615.

Henri IV montra, dans ces circonstances orageuses de la constance et de la fermeté.

Elle mourut le 6 octobre 1644.

N° 110 (*bis*).

ÉLISABETH DE FRANCE,

REINE D'ESPAGNE.

hauteur 21 pouces.
largeur 17 pouces.
E.

(*D'après Rubens.*)

N° III.

CHRISTINE DE FRANCE,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

hauteur 39 pouces.
largeur 46 pouces.
E.

Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit en 1606; elle fut baptisée le même jour que son frère et sa sœur Élisabeth à Fontainebleau, « où la peste, qui régnait à Pa-« ris, avait obligé de transporter tous les prépa-« ratifs de la cérémonie. » Elle eut pour marraine Christine de Lorraine. « Jamais (dit l'Étoile) « on ne vit pareille magnificence en pareille oc-« casion. L'épée du duc d'Épernon avait dix-huit « cents diamans : l'habit du maréchal de Bassom-« pierre, dont la façon lui coûta six cents écus, « était de toile d'or violette : le brodeur y avait « employé cinquante livres pesant de perles. »

Victor Amédée, prince de Piémont, duc de Savoie, rechercha la main de Christine : Louis

XIII accueillit cette demande, et envoya au prince les couleurs de MADAME, qui étaient le bleu, l'incarnat, le blanc et l'amarante. A cette nouvelle Victor Amédée donna à Turin un superbe tournois. Il y prit le nom *de chevalier de la royale amarante*, et fit publier son cartel en ces termes :

« La beauté que je sers nous représente par le « *bleu* ses pensées célestes; par l'*incarnat* ses chastes « et honnêtes inclinations; par le *blanc* la candeur « et la pureté de sa foi, et par l'*amarante* sa con- « stance... S'il se trouve quelqu'un qui ose sou- « tenir le contraire, qu'il s'assure que de l'orgueil « du *jaune*, du désespoir du *gris*, de la frénésie « du *noir*, du peu d'assurance du *rouge*, de la « tromperie du *vert*, il passera du *vermeil* de la « vie au *pâle* de la mort. »

Un chevalier répliqua : « Je vous feray bientôt « appercevoir que l'ambition de votre *bleu*, vous « portant à la témérité de l'*amarante*, parmy les « délicatesses de l'*incarnat*, vous conduira au *blanc* « de la mort, tandis que la force de mon *noir*, « resjouy par la compagnie du *jaune*, espère avec « le *vert* d'imprimer le *violet* sur vos joues, et « d'arroser abondamment ce champ avec le *rouge* « de votre sang. »

Malgré ces menaces *de toutes les couleurs*, il

est bien entendu que la victoire demeura au chevalier de la royale amarante.

Pressé d'accomplir son bonheur, le duc de Savoie se rendit à Paris, où son mariage avec Christine fut célébré le 10 février 1619, jour anniversaire de la naissance de la princesse. La Cour donna des fêtes où l'on déploya une pompe orientale; surtout dans le ballet de *la Forêt enchantée*, dont le sujet était emprunté du Tasse. On y voyait les divinités de la mythologie danser pêle-mêle avec les anges du paradis; des Silènes, petits hommes courbés et *ventrus;* les trois Parques avec une coiffure de *crespé blanc;* Caron avec un *habit à la matelote;* les Séraphins avec des nœuds de bouqueterie dans les cheveux, des bottines brodées d'or et des ailes de plumes blanches. « Le roi représentait Godefroi de Bouil-« lon : les anges qui, après avoir dansé sur le « théâtre, se retrouvèrent puis après, par la rue, « bientôt là-haut, dans le ciel, chantèrent les « louanges du vainqueur de la Palestine par ces « vers :

« Ce monstre, dont l'enfer fut la noire origine,
« Aux peuples baptisés ne donne plus d'effroi;
« Les chrestiens sont vainqueurs; toute la Palestine
« Fait retentir au ciel le nom de Godefroi. »

Après tou tes ces réjouissances, qui furent ré-

pétées dans plusieurs grandes villes du royaume, notamment à Toulouse, Victor Amédée retourna dans ses États.

La princesse Christine fit, pendant dix-huit ans le bonheur de son époux, qui la rendit mère de six enfans, et la laissa veuve en 1637. Chargée, à cette époque, de l'administration du duché de Savoie, pendant la minorité de son fils, elle eut à lutter contre les prétentions du cardinal de Savoie et du prince Thomas, ses beaux-frères, qui voulaient s'emparer de la tutelle du jeune prince : elle sortit victorieuse de cette lutte. Mais, cédant malgré elle à l'impulsion du prince Thomas, qui penchait pour l'Espagne, elle se montra d'abord accessible aux propositions qui lui furent faites contre la France (1). Richelieu menaça; Louis XIII envoya le duc de Créqui auprès de sa sœur; tout parut s'arranger; mais en 1638 le père Monot, qui déjà avait abusé de la confiance de la duchesse de Savoie, recommença ses intrigues. Nouvelles plaintes de la part du roi de France. Dans le même tems le cardinal de Savoie veut s'emparer du gouvernement et régner à Turin. Christine, comme son frère Louis XIII, place ses États et la personne de son fils sous la pro-

(1) Mémoires du cardinal de Richelieu, tom. X.

teetion de la Vierge, et triomphe par sa prudence et sa fermeté de tous les obstacles.

Cette princesse espéra, en 1658, unir sa fille Marguerite avec Louis XIV. L'entrevue avait eu lieu à Lyon; mais ni Anne d'Autriche ni Mazarin ne désiraient sincèrement cette alliance. Philippe IV, au bruit du voyage de Lyon, s'était écrié : « Esto no pued esser, y no sera, » *cela ne peut être, il ne sera.* Dès que Mazarin eut appris cette exclamation du roi d'Espagne, les négociations de Lyon prirent une autre face; on invoqua l'intérêt de l'État, le besoin de la paix; et la duchesse de Savoie ramena avec regret dans ses États la princesse Marguerite, que le jeune Louis avait vue avec assez de plaisir, pour oser dire à sa mère « qu'il la voulait, et qu'il était le maître (1)! »

Christine mourut le 27 décembre 1663. Antoine Hamilton, dans les Mémoires du comte de Grammont, après avoir loué cette princesse de ses grandes qualités, et avoir comparé les graces de son esprit, la fermeté de son caractère et sa bonté à celles du grand Henri, dont elle tenait le jour, ajoute : *Quant aux faiblesses des grandes ames, S. A. R. n'avait pas dégénéré.* Richelieu n'a pas pour elle, dans ses écrits, plus d'indulgence qu'il

(1) Madame de Motteville, tom. X.

n'en montra dans ses relations politiques ; mais quelques lignes injurieuses, trop facilement soupçonnées d'avoir été dictées par une ame impatiente de toute résistance, ne flétriront pas dans la postérité la mémoire de cette digne fille du meilleur de nos rois.

N° 112.

HENRIETTE MARIE DE FRANCE,

REINE D'ANGLETERRE.

C. M.

hauteur 76 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

Henriette Marie de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, naquit au Louvre le 25 novembre 1609.

A l'âge de seize ans, elle était belle et non moins remarquable par les graces de son esprit que par la bonté de son cœur et la ferveur de sa piété. Le roi Jacques, fils de Marie, reine d'Écosse, héritier du royaume d'Angleterre, dans l'espoir de réconcilier les croyances des deux pays, fit demander en mariage, pour son fils, Charles Stuart, la princesse Henriette. La différence de religion excita de vifs débats au Conseil du roi de France (1). Le père Bérulle fut envoyé à Rome pour négocier auprès du pape,

(1) Mémoires de Richelieu, tom. II.

Urbain VIII. Dans l'intervalle le roi Jacques mourut. Charles Stuart, excité tant par Guillaume Laud, archevêque de Cantorbéry, qui voulait introduire en Écosse une liturgie semblable à celle de l'Église gallicane (1), que par le duc de Buckingham, qui brûlait de retourner à la Cour de France pour revoir Anne d'Autriche, pressa les fiançailles. Dès que Rome eut envoyé son consentement, « elles furent célébrées à la porte de « l'église cathédrale de Notre-Dame de Paris, avec « les mêmes cérémonies dont on avait usé au « mariage de Henri IV avec la reine Margueritte.» Le duc de Buckingham épousa, au nom de son souverain, la sœur de Louis XIII : Paris devint le théâtre de plus pompeuses fêtes. On remarqua surtout la magnificence de celles que donna Richelieu (2). Mais l'accueil que la nouvelle reine

---

(1) Ce fut la semence des malheurs de ce règne, et la première cause de la fin tragique de ce prince, où le cardinal de Richelieu peut bien avoir contribué par les intrigues du marquis de Senneterre, lors ambassadeur du roi, à Londres. (Président Hénault.)

(2) On trouve dans les mémoires *d'un favori du duc d'Orléans* des détails sur ce mariage. On y remarque que les soldats des gardes voulurent *piller la mule du légat* (le cardinal Barberin); que pendant la route de Paris à Amiens, où les reines conduisirent la princesse Henriette qui devait s'embarquer à Boulogne, *on fit force festins*, et que dans les bals le duc de Buckingham étala un luxe asiatique : « Les boutons de son habit de satin gris de lin étaient « de perles de cent écus pièce : son cordon valait trente mille écus,

reçut en Angleterre fut bien différent. Arrivée à Douvres, on la logea dans un château mal meublé; le lendemain le roi vint la trouver sans pompe; on la mit dans un carrosse plein de dames anglaises, afin d'éloigner les dames françaises qu'elle avait amenées avec elle. Il fallut que les instances des ambassadeurs se joignissent à ses larmes, pour qu'elle obtînt d'avoir avec elle sa dame d'honneur. « Dans la maison du roi elle trouva pour « son lit de parade un de ceux de la reine Élisa- « beth, qui était si antique que les plus vieux ne « se souvenaient pas d'en avoir jamais vu la mode « de leur tems. »

Richelieu, qui nous a transmis ces détails, ajoute que Buckingham eut, pour la princesse Henriette, les plus mauvais procédés; mais la haine est toujours suspecte dans ses jugemens, et celle du cardinal pour le favori du roi d'Angleterre est bien connue. Il n'est cependant pas impossible que Buckingham ait cherché à se venger sur la reine de la jalousie de Louis XIII et de l'animosité de son ministre; mais je crois qu'il faut rechercher ailleurs que dans de frivoles

---

« et ses boucles d'oreilles étaient des diamans d'une excessive gran- « deur. » De la Porte, valet-de-chambre de Louis XIV, raconte aussi une promenade qui eut lieu pendant le même voyage dans un jardin d'Amiens, sur les bords de la Somme, et qui indique jusqu'où Buckingham portait sa témérité dans son amour pour la reine.

intrigues de Cour, la véritable cause des malheurs de cette princesse.

Il avait été stipulé, par son contrat de mariage, qu'elle pourrait faire bâtir une église catholique, ainsi que des chapelles dans les châteaux où elle résiderait. Elle s'établit d'abord paisiblement à Londres avec Pierre de Bérulle, son confesseur, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, et avec douze prêtres de cette congrégation; mais ce calme ne fut pas de longue durée. Le peuple trembla pour sa religion; des clameurs s'élevèrent partout contre la reine; on l'accusa d'ébranler la croyance du roi, d'entretenir des intelligences avec Rome. Cette première irritation tomba devant l'honneur qu'elle eut de devenir l'arbitre de la paix à Suze, lorsque Louis XIII remit entre ses mains les Anglais faits prisonniers à l'île de Ré. Plusieurs années de bonheur domestique payèrent ce service rendu à sa nouvelle patrie; mais, soit que les religieux de Saint-François, qu'elle avait établis dans le voisinage de son palais de Sommerset, eussent de nouveau donné de l'ombrage, soit que la reine elle-même n'eût pas assez mesuré son zèle religieux sur les croyances de la nation au milieu de laquelle elle vivait, un schisme épouvantable éclata de toutes parts. L'Écosse tout entière courut aux armes. Le roi assembla le Parlement pour rétablir la

paix; mais le Parlement devint un foyer de discorde. Il demanda la tête du comte de Strafford, vice-roi d'Irlande, qui avait commandé l'armée du roi contre les Écossais; et le trop faible Stuart eut la honteuse faiblesse de sacrifier cette illustre victime (1). Il ne se doutait pas que ce sang qu'il laissait couler appelait un sang plus précieux encore! Le génie du puritanisme planait partout. La Cour ne connaissait d'autre moyen d'arrêter ses progrès, que celui d'inspirer la terreur par des mesures violentes. Aussi, pour triompher de l'opposition qu'il rencontrait dans le Parlement, le roi se décida à s'y transporter en personne, pour faire arrêter cinq de ses membres les plus audacieux. Ce projet n'avait été confié qu'à la reine. Charles Ier étant sorti de son palais pour l'exécuter, la reine comptait les instans. Au moment où elle croyait l'affaire finie, la comtesse de Carlisle, sœur du duc de Northumberland, entra dans sa chambre. « Réjouissez-vous, madame, « lui dit la reine; car, à l'heure qu'il est, le roi « est maître de son État, et tels et tels sont ar-

(1) Quelques historiens prétendent que ce fut la reine qui décida Charles Ier à abandonner Strafford à la fureur de la chambre basse. Cependant, d'après le récit que rapporte madame de Motteville (tom. II de ses Mémoires), on croirait qu'Henriette avait fait de nombreux efforts pour sauver le vice-roi d'Irlande, *auquel elle trouvait les plus belles mains du monde.*

« rêtés. » La comtesse de Carlisle, intimement liée avec un des membres menacés, sortit aussitôt, et lui écrivit un billet. Cet avis arriva à tems, parce que la marche du roi avait été retardée par quelques personnes qui lui avaient présenté des pétitions. Ainsi le coup manqua; ceux qui devaient être arrêtés eurent le tems de s'échapper, et le Parlement fulmina de nouveau contre le trône. Charles et son épouse et toute la famille royale furent forcés, en 1642, de sortir de Londres. Henriette partit pour la Hollande, sous le prétexte de conduire sa fille aînée à Guillaume de Nassau, à qui elle venait d'être mariée; mais son véritable motif était de lever des secours dans cette contrée, pour rétablir la puissance du roi, son époux. Elle engagea ses pierreries et celles de la couronne, et se remit en mer avec onze vaisseaux remplis d'armes et de munitions. C'est alors qu'elle fut assaillie de cette terrible tempête décrite avec une si religieuse énergie par Bossuet (1). Le premier jour elle se fit lier dans un petit lit, et se confessa; mais, s'accoutumant à l'idée de la mort, on la voyait ensuite debout sur le tillac de son navire, bravant les vents et les flots au milieu des plus grands dangers, rassurer tout ce qui

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

l'environnait; et, joignant, comme Henri IV, son père, la gaîté la plus aimable au courage le plus intrépide, elle disait en souriant : « Les reines « ne se noyent pas. » « Enfin, l'amiral où elle était, « conduit par les mains de celui qui domine sur « la profondeur de la mer, et qui dompte ses « flots soulevés, fut repoussé aux ports de la Hol- « lande, et tous les peuples furent étonnés d'une « délivrance si miraculeuse (1) ». Après avoir pris quelques jours de repos, elle se rembarque; elle aborde en Angleterre : mais à peine a-t-elle touché le rivage, que les coups de canon de ses ennemis viennent percer la maisonnette où elle était descendue. Elle est obligée de quitter son lit dans le plus grand désordre, et d'aller se cacher dans une caverne (2). Elle triomphe de ce nouveau péril, et, se mettant à la tête des troupes qu'elle a ramenées de Hollande, « toujours à cheval, sans « nulle délicatesse de femme, vivant avec ses sol- « dats à peu près comme on pourrait s'imaginer « qu'Alexandre vivait avec les siens, » elle marche droit à son mari, et le rejoint à Oxford. Devenue

(1) Oraison funèbre de la Reine dAngleterre.

(2) Elle avait une laide chienne nommée Mitte, qu'elle avait laissée endormie dans son lit. Du milieu du village, se souvenant de Mitte, elle retourna sur ses pas, elle alla reprendre cette bête; puis se sauva des coups de canon qui la menaçaient. (Madame de Motteville.)

enceinte depuis son retour de Hollande, elle accouche à Exéter, le 16 juin 1644, de la princesse Anne Henriette, qui devait un jour faire un des ornemens de la Cour de Louis XIV; et, réduite à la plus affreuse misère, et menacée d'être enlevée par les rebelles, elle se sauve pendant la nuit, gagne le port de Plymouth, se jette dans une barque, et aborde sur les côtes de Bretagne. « Elle avait une maladie, dit mademoiselle de « Montpensier, pour laquelle les médecins lui « ordonnèrent les eaux de Bourbon : elle alla les « prendre avant que de venir à la Cour. Quand « elle eut fait ses remèdes, et qu'on sut qu'elle « devait arriver, je fus envoyée au-devant d'elle « dans un carrosse du roi, comme c'est la cou- « tume, jusqu'au bourg de la Reine, où je la « trouvai avec MONSIEUR, qui y était allé avant « moi... Elle était en toute manière en un état si « déplorable que tout le monde en avait pitié. « On la fit loger au Louvre, où le lendemain elle « reçut tous les honneurs dus à une reine, et à « une reine fille de France. Elle parut durant « quelques mois en équipage de reine; elle avait « avec elle beaucoup de dames de qualité, des « filles d'honneur, des carrosses, des gardes, des « valets de pied. Cela diminua petit à petit, et « peu de tems après rien ne fut plus éloigné de « sa dignité que son train et son ordinaire. » En

effet, pendant les troubles de la Fronde, cette princesse se vit réduite, comme elle le disait elle-même, à demander une aumône au Parlement pour subsister (1).

Cependant un plus grand malheur la menaçait encore. Charles Ier, traduit d'abord en criminel dans la salle de Westminster, fut décapité, le 9 février 1649, sur la place de Withehall (2). On essaya d'abord de cacher à la reine d'Angleterre la mort tragique de son époux; mais, dès qu'elle en eut acquis la certitude, elle se livra au plus violent désespoir. J'ai perdu, disait-elle, *un roi, un mari et un ami!* Elle chérissait en effet son

---

(1) Cinq ou six jours avant que le roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de mademoiselle sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord: « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette : la pauvre enfant « n'a pu se lever aujourd'huy faute de feu !.... » J'exagérai encore cet abandonnement, et le Parlement envoya 40,000 livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une reine, fille de Henri-le-Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier, dans le Louvre et sous les yeux d'une Cour de France..... *Les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que les exemples de leur siècle.* Je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous aurait autant surpris que nous nous l'imaginons. (Mémoires du cardinal de Retz, tom. Ier.)

(2) Voir des détails très-curieux sur les derniers momens de cet infortuné monarque dans madame de Motteville, tom. V, et *dans la relation générale et véritable du procès du roy de la grand' Bretagne.* (Recueil des pièces, journaux et pamphlets de la Fronde.)

époux, dont elle était aussi tendrement aimée. « Quoique la complaisance de Charles s'étendît à « tout le sexe, dit Hume, son unique passion « était pour sa femme, à laquelle il était attaché « par les plus inviolables nœuds de la confiance « et de la fidélité. Cette tendresse était justifiée « autant par l'esprit, par le jugement de la reine, « que par sa beauté. »

Tant de douleurs ne pouvaient trouver un refuge que dans la religion. Henriette-Marie se retira dans un couvent qu'elle avait fondé à Chaillot. Cependant le ciel permit, pour sa consolation, que Charles II, son fils, remontât sur le trône d'Angleterre. Elle alla l'embrasser à Londres. Là de nouveaux chagrins vinrent corrompre ce moment de joie : elle vit mourir de la petite vérole, sous ses yeux, la princesse d'Orange, sa fille aînée, et le duc de Glocester, son troisième fils. Elle repassa en France, et acheva, dans les larmes et dans les exercices d'une austère piété, une destinée qui n'a que trop justifié le titre de *reine malheureuse* qu'elle se donnait elle-même. Elle mourut à Colombe, près Paris, le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans. On dit qu'une dose d'opium, que les médecins lui administrèrent imprudemment, précipita sa dernière heure. « Cette fille de Henri-le-Grand, dit « Bossuet, avait un cœur qui surpassait sa nais-

« sance. Douce, familière, agréable autant que « ferme et vigoureuse, jamais on n'a douté de sa « parole, ni désespéré de sa clémence. » Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, mérite cet éloge par l'élévation de son courage, par les charmes de son esprit et par sa dignité dans le malheur. Mais, pour compléter son portrait, il faut aussi, je crois, reconnaître avec Hume que, « étant d'un naturel un peu trop passionné, elle « engagea son mari dans des résolutions impru- « dentes ; qu'elle mêla trop la religion aux affaires « politiques, et que l'excès de son zèle produisit « de funestes effets, parce que, en déterminant « le roi à procurer aux catholiques une indul- « gence très-désagréable à la nation, elle aug- « menta la jalousie qui n'était déjà que trop ani- « mée contre la Cour (1). »

(1) Histoire d'Angleterre, tom. VII.

N° 112 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 40 pouces.
largeur 28 pouces.
E.

C. M.

N° 112 (*ter*).

LA MÊME,

hauteur 12 pouces
largeur 10 pouces.
P. R.

(Peint sur bois par Ducayer.)

N° 112 (*quater*).

LA MEME,

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

(Peint en 1805 par le duc de Montpensier.)

N° 113.

FERDINAND D'AUTRICHE,

CARDINAL INFANT.

C. M.

Hauteur 24 pouces. Largeur 19 pouces. *F.*

Ferdinand d'Autriche, cardinal, infant d'Espagne, archevêque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas espagnols, fils de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marie Marguerite d'Autriche, naquit le 16 mai 1609.

Le cardinal infant se distingua tour-à-tour par l'habileté des négociations et par l'éclat des armes. Il était en Italie lorsqu'il apprit la mort du célèbre Walstein, assassiné à Égra le 15 février 1634. Il voulut observer l'effet que cet événement inattendu produirait en Allemagne, où les Suédois continuaient à remporter des avantages. Dans cet intervalle, il fit venir à Crémone la princesse Marguerite, douairière de Mantoue, sœur du duc de Savoie, et peu après la fit passer en Espagne, où elle fut nommée vice-reine de Portugal (1). Il

(1) *Aubery*, qui a écrit la vie du cardinal de Richelieu, prétend

parvint aussi à détacher du parti du duc de Savoie le prince Thomas, son frère, qui se donna au roi d'Espagne, et se rendit en Flandre pour y servir ce monarque. Enfin, lorsqu'il se fut composé une armée considérable avec les troupes qu'il avait levées tant à Naples que dans le Milanais, il passa dans le Tyrol, entra en Allemagne, s'empara de Ratisbonne, et força les Suédois à évacuer la Bavière. A la prière du roi de Hongrie, il se rendit à Nordlingen. C'est là que se livra, le 7 septembre 1634, cette grande bataille où les Suédois, réunis aux Wurtembergeois, sous les ordres du duc de Weimar et du maréchal Horn, furent complètement battus par les impériaux, commandés par le cardinal infant. Horn fut fait prisonnier. « Le cardinal infant fut si « ravi de l'avoir entre ses mains que, dès qu'il « sut qu'il était pris, il témoigna désirer le voir; « mais, quand il eut contenté sa curiosité, soit « que son aspect lui causât l'étonnement que fait

---

qu'à cette époque ce ministre trama les intrigues qui préparèrent le trône de Portugal à la maison de Bragance, donnant pour instructions aux Portugais « que, s'ils voulaient se mettre en état de « chasser les Espagnols de leur pays et même de toute l'Espagne, « S. M. les assisterait puissamment de ses armes, sans néanmoins « prendre part aux conquêtes; consentant dès-lors qu'elles fussent « tout entières pour celui qu'ils éliraient pour roi; et que, si le duc « de Bragance y voulait entendre, S. M. l'aurait pour très-agréable. »

« d'ordinaire le regard d'un ennemi formidable, « soit que sa colère et sa haine se renflammassent « de nouveau, il ne voulut pas souffrir qu'il s'ap- « prochât de lui pour le saluer. La première ac- « tion fut un effet de la grandeur de sa naissance, « la seconde un effet de l'orgueil de sa nation.... « Le pape fit faire des feux de joie de cette vic- « toire deux jours durant dans Rome. Mais ce qui « est plus étrange, est que la reine mère en fit « faire à Bruxelles dans sa maison; en quoi Mon- « sieur, qui était lors dans cette ville, ne l'imita « pas (1). » Après cette bataille le cardinal infant poursuivit sa marche par le comté de Nassau, Cologne, Louvain et Bruxelles, où il arriva quelques jours après le départ de Gaston.

L'année suivante, le cardinal infant s'étant ligué avec le prince d'Orange et le duc Charles de Lorraine, Louis XIII mit sur pied une armée pour faire la guerre à la maison d'Autriche. Le maréchal de Châtillon gagna la bataille d'Avaine; mais les ennemis ayant reçu de nouveaux renforts, l'armée française crut prudent de se retirer. Le cardinal infant fit alors quitter le siége de

(1) Mémoires de Richelieu, tom. VIII. Ed. Petitot.

Voir aussi les relations de la bataille de Nordlingen par le maréchal Horn et par le marquis de Bassompierre. (Mémoires de Montrésor.)

Liége à Piccolomini et à Jean de Wert, les appela à lui, et vint avec une puissante armée assiéger La Capelle, ville de Picardie. Il publia en même tems un manifeste, par lequel il déclarait *qu'il ne poserait point les armes, que la reine mère (Marie de Médicis) ne fût contente.* Le sieur de Vardes, gouverneur de La Capelle, se rendit le septième jour. Cette reddition fut bientôt suivie de la prise de Corbie. Cette nouvelle répandit la consternation dans Paris, et Richelieu lui-même trembla. Il voulait quitter le ministère, et il en aurait *fait la folie*, dit Siri, *sans le père Joseph, qui le rassura.* Par le conseil du capucin, il se promena sans gardes dans les rues de Paris, flatta le peuple qui murmurait contre lui, plaisanta de ses craintes, et affecta l'air et le ton d'un homme sûr de trouver des ressources et d'obtenir des succès (1). Cependant les Parisiens, qui croyaient déjà voir Jean de Wert à leurs portes, prirent la fuite en grand nombre, et emmenèrent au-delà de la Loire leurs femmes, leurs enfans et leurs meubles les plus précieux. Le roi fut obligé, pour les rassurer, de quitter Saint-Germain et de s'établir au château de Madrid, d'où il allait et venait à Paris. « S. M. envoya à toutes les compagnies du Parle-« ment, Chambre des Comptes, Cour des Aides,

(1) Aubery.

« Grand-Conseil, Trésoriers de France, et les sept « Corps des Marchands et Artisans de Paris, pour « leur demander à chacune d'elles l'assistance que « de leur franche volonté ils voudraient contribuer « pour aider à S. M. à lever et soudoyer les gens de « guerre dont elle avait besoin. A quoi la plupart « d'elles satisfirent franchement, et particulière- « ment les sept Corps de métiers, qui allèrent dès « le lendemain trouver le roi, et lui firent offre de « leurs personnes et de leurs biens avec une si « grande gaieté et affection, que la plupart d'eux « lui embrassaient et baisaient les genoux..... « Dans cette audience ce fut le syndic des cor- « donniers qui témoigna le plus de zèle : Louis « XIII l'embrassa (1). »

Le courage renaît; on s'arme, on s'enrôle; une armée nombreuse sort des murs de la capitale; le roi en donne le commandement à Gaston, duc d'Orléans, son frère, et au comte de Soissons, et se rend de sa personne à Amiens, où il établit son quartier-général. Le cardinal infant fut alors à portée de reconnaître la faute qu'il avait faite, de ne point marcher sur Paris le jour même de la prise de Corbie; et, n'osant lutter contre l'ar-

(1) Mémoires de Richelieu, tom. IX. Le livre XXVII renferme toutes les ordonnances qui furent rendues soit pour les levées d'hommes, soit pour les levées d'impôts.

mée du roi, il repassa la Somme, et abandonna sa conquête.

Ferdinand d'Autriche mourut le 23 novembre 1641. « Sa maladie, dit mademoiselle de Mont-« pensier (1), n'avait point paru fort dangereuse; « elle ne l'avait pas empêché d'être toute la cam-« pagne à l'armée. Néanmoins, quand il fut re-« tourné à Bruxelles, il y mourut en fort peu de « jours; ce qui a fait accuser les Espagnols de l'a-« voir empoisonné, dans la crainte qu'ils eurent « qu'il ne se rendît maître de la Flandre par une « alliance avec la France : tel était véritable-« ment son dessein. La reine m'a dit qu'elle avait « trouvé dans la cassette du roi, après sa mort, « des mémoires où elle avait vu que mon ma-« riage était résolu avec ce prince. Quand cette « perte arriva, le roi dit fort rudement à la reine : « *Votre frère est mort*... C'était un prince de mé-« rite, fort bien fait de taille, quoique petit; au-« tant beau de visage que l'on peut l'être, et « parfaitement honnête homme. »

(1) Voir ses mémoires, tom. Ier.

N° 114.

GALILÉE,

(Peint par Franceschini de Volterra.)

hauteur 28 pouces.
largeur 23 pouces.
P. R.

Galilée-Galilei naquit à Pise en 1564. Son père, Vincent Galilée, lui fit faire ses études littéraires à Florence. Il était doué des plus heureuses dispositions. Il acquit bientôt une littérature étendue, se livra avec succès à la culture des arts, devint bon musicien, dessinateur habile. Appelé par son génie à dévoiler les merveilles de la nature, il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fit la première de ses découvertes. Se trouvant un jour dans l'église métropolitaine de Pise, il remarqua le mouvement périodique d'une lampe suspendue au haut de la voûte. Frappé de l'usage qu'on pouvait faire de cette observation pour la mesure exacte du tems, il l'appliqua plus tard à la construction d'une horloge destinée aux observations astronomiques. Huygens a perfectionné ces sortes d'horloges, mais on en laisse le premier honneur à Galilée.

Ostilius Ricci, professeur de mathématiques des pages du grand-duc, qui venait habituellement chez son père, lui donna les premières leçons de géométrie. Il prit un tel goût pour les mathématiques, qu'il abandonna tout le reste pour les étudier. Ses progrès furent si rapides, la manière d'énoncer ses idées était si claire, qu'à la prière du marquis Guido Ubaldi, Jean de Médicis et le grand-duc Ferdinand le prirent sous leur protection, et lui donnèrent la chaire de mathématiques de l'université de Pise. Sa réputation, la beauté et la nouveauté de ses expériences ne tardèrent pas à exposer le jeune philosophe à mille persécutions. Il se vit obligé de quitter, en 1582, la chaire de Pise. Un seigneur vénitien, nommé *Sagredo*, auquel l'avait recommandé la famille Salviati, lui fit obtenir la chaire de Padoue. Là, plus tranquille, il se livra à ses travaux avec un succès que l'éclat de ses leçons publiques rendait encore plus brillant. Il composa pour ses élèves des traités de gnomique, de mécanique, d'astronomie sphérique. En 1609 il inventa les télescopes : il fit de nouvelles découvertes en astronomie, qu'il publia dans son *Nuncius Sidereus*, dédié aux princes de Médicis.

Tant de gloire ne pouvait manquer d'exciter l'envie. Galilée avait consolidé le système de Copernic. On commença par faire prohiber cette

doctrine. On cita ensuite Galilée à Rome, où une assemblée de théologiens, nommés par le pape, porta la déclaration suivante : « Soutenir que le « soleil est placé, immobile, au centre du monde, « est une opinion absurde, fausse en philosophie, « et formellement hérétique, parce qu'elle est « expressément contraire aux Écritures; soutenir « que la terre n'est point placée au centre du « monde, qu'elle n'est pas immobile, et qu'elle « a même un mouvement journalier de rotation, « c'est aussi une proposition absurde, fausse en « philosophie et au moins erronée dans la foi. » Galilée reçut du saint-office défense de professer désormais l'opinion qui venait d'être condamnée; mais, dominé par le sentiment des vérités qu'il avait découvertes, il travailla pendant seize ans à rassembler en un seul corps toutes les preuves physiques du mouvement de la terre et du mouvement des cieux. Quelque temps après la publication de cet ouvrage, en 1632, Galilée fut sommé de paraître devant le tribunal de l'inquisition. Malgré son âge (il avait 69 ans) et la faiblesse de sa santé, il fut obligé d'obéir et de se rendre à Rome. Après un long et pénible interrogatoire (1), on le condamna à prononcer cette abjuration :

(1) Voir les lettres de Galilée.

« Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année « de mon âge, étant constitué prisonnier et à « genoux devant leurs éminences, ayant devant « mes yeux les saints évangiles que je touche de « mes propres mains..... j'abjure, je maudis et « déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de « la terre. » Cette expiation achevée, on prohiba ses dialogues, on le condamna à la prison pour un temps indéfini, et on lui ordonna de réciter une fois par semaine les sept psaumes de la pénitence pendant trois ans. On dit que, après avoir prononcé son abjuration, rempli du sentiment de l'injustice que lui faisait son siècle, et peut-être honteux lui-même de sa propre faiblesse, il ne put s'empêcher de dire, en frappant du pied la terre : *E pure si muove!* « *Et pourtant elle se « meut.* »

Satisfait de ce triomphe sur le génie, le saint-office parut adoucir sa rigueur envers Galilée. On lui laissa pour prison le palais de l'archevêque de Sienne, Piccolomini, son ami et son élève; mais de tems en tems il lui faisait sentir, par de nouvelles menaces, la surveillance qu'il n'a jamais cessé entièrement d'exercer sur ce grand homme. Galilée perdit la vue à soixante-quatorze ans, et quatre ans après il termina sa longue carrière, le 9 janvier 1642, l'année même de la naissance de Newton!

« Galilée aimait beaucoup la poésie ; il était pas-
« sionné pour l'Arioste ; il était d'un caractère ai-
« mable et gai, d'un aspect agréable, surtout dans
« sa vieillesse, d'une taille moyenne et d'un tem-
« pérament assez fort ; il aimait la campagne, et
« se plaisait à cultiver lui-même son jardin. »

M. Casimir Delavigne a exprimé en beaux vers les persécutions que le saint-office a fait subir à Galilée :

« Les rêves d'Aristote abusaient nos aïeux :
« Galilée indigné change l'ordre des cieux ;
« Sans pitié, loin du centre il rejette la terre,
« Du soleil par sa marche il la rend tributaire.....
« Je vois sept cardinaux du haut d'un tribunal
« Prendre à le tourmenter un soin épiscopal ;
« Ils décident enfin qu'autour de notre sphère
« Le soleil marchera par décret du Saint-Père,
« Et le grand homme expie au fond d'une prison
« L'inexcusable tort d'avoir trop tôt raison (1). »

(1) Épître à MM. de l'académie française. (Ière version.)

N° 115.

LE CARDINAL DE RICHELIEU.

(Peint par Philippe de Champaigne.)

hauteur 76 pouces.
largeur 53 pouces.
P. R.

Armand-Jean Duplessis, cardinal, duc de Richelieu, fils de François Duplessis, seigneur de Richelieu, et de Suzanne de La Porte, naquit à Paris le 5 septembre 1585.

C'est une de ces grandes figures qui dominent dans le tableau de l'histoire, mais qui, plus imposantes, deviennent par cela même plus difficiles à reproduire. Peindre la vie de Richelieu, ce serait retracer le règne de Louis XIII, car le ministre fut le maître. La pourpre romaine couvrait le trône, et le diadême disparaissait sous le chapeau de cardinal. Les études de Richelieu furent brillantes, son élévation rapide, sa puissance absolue. Tour-à-tour homme du monde et prélat, politique et guerrier, il écrivait des billets d'amour ou des mandemens religieux, gouvernait le Conseil et dirigeait la guerre. Haï de Marie de Médicis, que son ingratitude laissa mourir dans l'exil; redouté de

Louis XIII, qui supportait impatiemment l'ascendant de son génie; menacé par les puissances étrangères, dont il abaissa l'orgueil; envié de tous les courtisans, qu'il forçait à s'humilier devant son autorité; exposé sans cesse aux intrigues, aux attaques, aux poignards de ses ennemis, il triompha de toutes les haines, de tous les obstacles, de tous les dangers par l'inflexibilité de son caractère, et balaya sans pitié, sur les avenues du trône, tout ce qui pouvait embarrasser sa marche ou gêner son ambition. C'est ainsi que Gaston expia, par l'exil, la disgrace et la honte, les intrigues qu'il avait formées pour renverser sa puissance; c'est ainsi qu'Anne d'Autriche fut mandée au Conseil et contrainte à se déclarer coupable; Ornano mourut dans les fers à Vincennes; le grand prieur, fils naturel de Henri IV, dans les cachots de Blois; Bassompierre fut mis à la Bastille; la duchesse de Chevreuse, le duc de La Valette, le duc de Guise, César Vendôme furent obligés de fuir sur des terres étrangères; Talleyrand, Chalais, Marillac, Montmorency (1), de Thou,

(1) Voir dans les manuscrits de Dupuy l'intéressante relation de la mort de ce maréchal. On y remarque cette déposition d'un témoin :

« Les commissaires s'assirent au bout de la table et firent asseoir « M. de Montmorency à leur main gauche, et les témoins venaient « parler à lui, la table entre deux. Il avoua tout ce que les officiers

Cinq-Mars rougirent de leur sang les échafauds dressés par ordre du cardinal ; une foule de victimes moins illustres, mais non moins malheureuses, furent sacrifiées capricieusement aux moindres soupçons d'un prélat qui disait de lui-même : « Je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge. » En un mot le génie de la vengeance planait partout, et partout la hache était levée sur l'imprudent qui osait menacer Richelieu dans sa gloire et dans sa grandeur.

C'était peu de diriger les affaires de France ; il aspirait à maîtriser les destinées de l'Europe, auxquelles présidaient alors Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Oxenstiern en Suède ; il ressuscita contre l'Autriche, qui paraissait affecter la monarchie universelle, le projet dans lequel la mort avait arrêté Henri IV, et il se servit avec succès de l'épée de Gustave Adolphe. Les armes françaises furent victorieuses en Allemagne,

---

« du régiment des gardes déposèrent sur la journée de Castelnaudary ; et un d'eux, qu'on dit être M. de Guitaut, étant interrogé s'il « avait connu M. de Montmorency dans le combat, il répondit en « pleurant que, le voyant tout couvert de feu, de sang et de fumée, « il eut de la peine à le reconnaître : mais qu'enfin, lui ayant vu « rompre six de leurs rangs et tuer des soldats dans le septième, il « jugea bien que ce ne pouvait être autre que lui ; ce qu'il sut certainement lorsque, son cheval étant mort sous lui, il demeura au « milieu de ses compagnons. »

en Flandre, en Italie, jusqu'à ce qu'enfin les Espagnols vinrent camper dans la Picardie. Richelieu trembla à son tour; mais sa fortune l'emporta, et la levée du siége de Corbie, et la mort du comte de Soissons, tué *à propos* sur le champ de bataille de la Marfée, et le supplice du grand écuyer, que mourant lui-même il avait traîné à la mort sur le Rhône dans un bateau (1), permirent au cardinal de conserver sa toute-puissance jusqu'à son dernier soupir. Son retour de Lyon à Paris, en 1642, ressemblait à une marche triomphale, ou plutôt à une pompe funèbre; car déjà la pâleur de la mort était sur son front, et la chambre ornée d'or et de fleurs, dans laquelle il se faisait porter sur les épaules de ses gardes, allait se changer en tombeau. Il mourut à cinquante-huit ans, « laissant le roi, dit Voltaire, « satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être « le maître. Le cardinal, ajoute ce même écrivain, « fut peut-être plus malheureux encore que Louis « XIII, parce qu'il était le plus haï, et que, avec « une mauvaise santé, il avait à soutenir, de ses « mains teintes de sang, un fardeau immense, « dont il fut souvent près d'être écrasé. Dans ce « tems de conspirations et de supplices le royaume « fleurit pourtant. Louis XIII n'y contribua en

(1) V. la notice de Cinq-Mars, n° 131.

« rien ; mais le cardinal de Richelieu servit beau-
« coup à ce changement. L'amour de la gloire lui
« faisait rechercher l'empire des lettres et du bel
« esprit jusque dans la crise des affaires publi-
« ques et parmi les attentats contre sa personne.
« Il érigeait dans ce tems-là même l'académie
« française, et donnait dans son palais des pièces
« de théâtre auxquelles il travaillait quelque-
« fois..... Corneille commença, en 1636, par la
« tragédie du *Cid* le siècle qu'on appelle celui de
« Louis XIV. Le Poussin égala Raphaël d'Urbin
« dans quelques parties de la peinture ; la sculp-
« ture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et
« le mausolée même du cardinal en est une preuve.
« Tout chez lui était splendeur et faste, tandis
« que chez le roi tout était simplicité et né-
« gligence : ses gardes entraient jusqu'à la porte
« de la chambre, quand il allait chez son maître ;
« il précédait partout les princes du sang : il ne
« lui manquait que la couronne (1). »

Lorsqu'on montra à Pierre-le-Grand le tombeau de Richelieu, il s'écria : « Si un tel homme pou-
« vait revivre, je lui donnerais sans regret la moitié
« de mon empire, pour qu'il m'aidât à gouverner
« l'autre. » Le czar rendait hommage au génie de ce ministre célèbre, mais c'était un hommage im-

(1) État de la France sous le ministère de Richelieu.

prudent. Richelieu n'était pas homme à partager la puissance. Il la voulait entière, absolue, et Pierre n'eût pas tardé à se repentir de son vœu, à moins qu'il n'eût accepté sans regret ce que Montesquieu a dit sur Louis XIII, « que Riche-« lieu fit de lui le premier roi de l'Europe et le « second homme de la France. »

La postérité conservera avec admiration la mémoire de ce grand ministre; mais, quels que soient les droits de la politique, c'est payer cher la gloire que d'y arriver les pieds dans le sang!

M. le comte Boissy d'Anglas, dans son charmant poème de Bougival, a consacré à Ruel, maison de plaisance de Richelieu, des vers où le noble poète juge sévèrement le cardinal. Les notes qu'il a recueillies, pour justifier son opinion, sont extrêmement curieuses : nous renvoyons aux *Études littéraires d'un Vieillard* le lecteur qui voudra les connaître. Nous nous bornerons à citer ici le morceau de poésie :

« . . . . . C'est Ruel que je voi,
« Ruel, séjour de faste et de gloire et d'effroi,
« Où naquit la terreur, où régna la vengeance,
« Où Richelieu, joignant l'adresse à la puissance,
« De Louis onze même heureux imitateur,
« Du trône dégradé releva la splendeur;
« Et, du chapeau sacré couvrant le diadème,
« Agrandit pour lui seul l'autorité suprême.
« Des abus du pouvoir déplorant les excès,
« Même en les admirant j'accuse ses hauts faits.

« Quel contraste, en effet, et quel triste mélange,
« De grandeurs, de faiblesse, et d'éclat et de fange !
« Par son grand caractère il régit l'univers,
« Et ne peut échapper à ses désirs pervers :
« Il venge dans le sang ses plus faibles injures ;
« Il soumet la justice à ses haines obscures ;
« Il livre à l'échafaud, moins juge qu'ennemi,
« Cinq-Mars et Marillac, de Thou, Montmorenci ;
« Grandier, l'obscur Grandier meurt par ses artifices ;
« Il blessa son orgueil, il meurt dans les supplices :
« Médicis, qu'il trahit, défend son fils Gaston,
« Elle meurt dans l'exil, en fuyant sa prison.
« S'il dirige l'Europe, il opprime la France :
« Aux partis menaçans s'il impose silence,
« S'il courbe tous les grands sous une égale loi
« Il outrage sa reine, il asservit son roi.
« Presque tous ses succès furent aussi des crimes,
« Et Ruel fume encor du sang de ses victimes.
« Qu'importe à son honneur qu'il ait chéri les arts,
« Qu'il ait bâti leur temple au sein de nos remparts ?
« Il méprise le Cid, il laisse des Corneilles,
« Dans un triste abandon, la gloire et les merveilles :
« Il n'aime le talent que pour sa vanité ;
« Et s'il n'est son esclave, il est persécuté.... »

N° 116.

JANSÉNIUS,

ÉVÊQUE D'YPRES.

hauteur 5e lignes. largeur 3a lignes. *P. R.*

Jansénius (Corneille) naquit en 1585 dans le village d'Accoy, près de Leerdam en Hollande. Il alla étudier à Louvain; il s'attacha au travail avec tant d'application, que sa santé en fut altérée. On lui conseilla de changer d'air : il vint à Paris en 1604. Il y retrouva J. Duvergier de Hauranne (célèbre depuis sous le nom de l'abbé de Saint-Cyran), avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié à Louvain. A la recommandation de cet ami, Jansénius entra chez un conseiller comme précepteur de ses enfans. Quelque tems après, il se rendit à Bayonne où l'abbé de Saint-Cyran s'était retiré. Là, il se livra avec une nouvelle ardeur à l'étude des matières théologiques. Comme sa santé n'était pas robuste, madame de Hauranne disait souvent à son fils « qu'il tuerait ce « bon Flamand à force de le faire étudier. » L'évêque de Bayonne, frappé de son mérite, contribua à le faire nommer principal du collége de cette ville; mais, après le départ de ce prélat, qui

fut appelé à l'archevêché de Tours, vacant par la décision de S. Galigaï, beau-frère du maréchal d'Ancre, Jansénius retourna en 1617 à Louvain, où il fut reçu avec beaucoup d'éclat docteur en théologie, et nommé en 1619 principal du collége de Sainte-Pulchérie. L'université de cette ville le députa deux fois au roi d'Espagne pour faire révoquer la permission accordée aux jésuites de professer la philosophie à Louvain. Il réussit dans cette mission : afin de faire sa cour au monarque espagnol, il publia un livre contre la France, sous le titre de *Mars gallicus*, à l'occasion de l'alliance que la France avait contractée avec les puissances protestantes. Philippe IV le nomma à l'évêché d'Ypres en 1635 : Jansénius ne gouverna cette église que pendant trois ans. Attaqué de la peste, en distribuant à ses diocésains affligés de ce fléau les secours spirituels et temporels, il mourut le 6 mai 1638.

Jansénius était pieux et charitable; il prêchait avec zèle : on lui reprochait d'être parfois un peu vif. « Ma colère, disait-il lui-même, est comme « le salpêtre qui s'allume à l'instant, et qui s'éteint « le moment d'après. » Le plus célèbre de ses ouvrages est l'*Augustinus* : c'est le développement des vérités qu'il prétend avoir été établies sur la grace par saint Augustin. Ce livre, qui n'a pas été publié du vivant de l'auteur, a excité de grands

troubles après sa mort dans la communion romaine. Soit que Jansénius l'eût prévu, soit qu'il voulût donner au pape une preuve éclatante de sa soumission, il écrivit (1) à Urbain VIII, avant d'expirer, *qu'il abandonnait son livre et sa personne aux décisions du Saint-Siége.* « Toute sa « doctrine, dit Bayle, se réduit à ceci : Adam a-t-il « péché librement? Si vous répondez oui ; donc, « vous dira-t-on, sa chute n'a pas été prévue : si « vous répondez non; donc, vous dira-t-on, il « n'a pas été coupable..... S'il y a là-dedans deux « incompréhensibilités, à quoi vous sert de tant « écrire? » L'esprit de fanatisme ne se condamne pas ainsi au silence. Le schisme le plus opiniâtre s'éleva dans l'Église : chaque jour voyait éclore de nouveaux volumes pour ou contre l'*Augustinus.* Urbain VIII fit interdire ce livre; la Sorbonne en conserva cinq propositions; Innocent X les condamna en 1653 : Alexandre VII confirma cette décision par une bulle du 16 octobre 1656; en un mot, jamais aucun système philosophique ne fit autant de bruit dans l'antiquité que le jansénisme dans nos tems modernes. Il a été vivement combattu par les disciples de Molina, jésuite es-

(1) Cette lettre de Jansénius a été rendue publique par le grand Condé, entre les mains de qui elle était tombée après la réduction d'Ypres.

pagnol, qui, vers l'an 1588, avait fait paraître à Lisbonne son livre de *la Concorde de la grace et du libre arbitre*. Le seizième siècle a retenti des disputes sur la *grace et la prédestination;* et la querelle des molinistes et des jansénistes n'est pas encore assoupie. Les solitaires de Port-Royal, disciples de Jansénius, contribuèrent par leurs talens à sa célébrité. Pascal, dans sa seizième provinciale, s'exprime ainsi à l'égard de ce prélat contre les jésuites : « Doit-on conclure qu'un « homme est coupable parce qu'il est accusé? « Non, mes pères. Des gens de piété comme lui « pourront toujours être accusés, tant qu'il y « aura au monde des calomniateurs comme vous. »

Telle fut l'animosité de la Cour de Rome contre Jansénius que, par ordre exprès du pape Alexandre VII, François de Robes, qui avait succédé à ce prélat dans l'évêché d'Ypres, fit ôter de nuit, à petit bruit, la pierre du tombeau de son prédécesseur, où on lisait l'éloge de sa vertu et de sa doctrine. On raconte que, lorsque Louis XIII se rendit à Ypres, « une religieuse, qui avait assisté « Jansénius au lit de mort, raconta ses derniers « momens, en fondant en larmes, aux seigneurs « de sa Cour, et les conjura de prier le roi de « faire réparer l'injure faite à la mémoire d'un si « grand homme. »

N° 116 (*bis*).

JANSÉNIUS,

ÉVÊQUE D'YPRES.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

(Peint par M.lle Rosalie Grossard en 1824.)

N° 117.

HENRI DE BOURBON II,

MARQUIS DE MALAUSE.

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

Henri de Bourbon II, marquis de Malause, fils de Henri de Bourbon Ier du nom, baron de Malause, et de Françoise Exupéri, naquit en 1577. « Il eut pour parrain Henri IV, alors roi de Na- « varre; fut capitaine de cinquante hommes d'ar- « mes en 1618; commissaire des colloques d'Al- « bigeois et de Rouergue sous le duc de Rohan en « 1622; maréchal des camps et armées du roi; « fit à soixante-dix ans profession de la foi catho- « lique dans l'église de Las-Graisses, l'une de ses « terres à deux lieues d'Alby, et mourut au châ- « teau de Sanchemarans en Quercy, le 31 dé- « cembre 1647. Il avait épousé Marie de Châlons, « dame de la Case, en Albigeois, dont il eut trois « enfans (1). »

(1) Histoire de la maison de France par le père Anselme.

N° 118.

HENRI DE MESMES II,

(Peint par Philippe et Ch. Champaigne.)

hauteur 22 pouces, largeur 18 pouces.

P. R.

Henri de Mesmes II, fils de Jean-Jacques II du nom, et d'Antoinette de Grossains, conseiller d'État en 1608, lieutenant civil en 1613, député aux États-Généraux en 1614 (1) et à l'assemblée des Notables en 1617; président à mortier en

(1) Dans toutes les diètes tenues par nos rois sous le nom d'assemblées du champ de mars, du champ de mai, de parlement, d'états-généraux, un sentiment d'indépendance nationale cherchait à se manifester. On ne peut consulter nos annales historiques sans assister à la lutte constante, opiniâtre et quelquefois hardie des divers ordres du royaume contre les vices de l'administration ou les envahissemens du pouvoir. Depuis 1301 sous Philippe-le-Bel, il y en a eu des exemples remarquables, notamment sous Charles-le-Bel; sous Philippe VI; pendant la captivité du roi Jean; dans les états de 1614. Il est très-curieux de lire, spécialement pour cette dernière époque (dans l'histoire des états-généraux, édition de La Haye 1788), les discours du lieutenant-général de Xaintes; de Savaron, lieutenant-général de Clermont; de Miron, président du tiers-état, à la clôture des états-généraux, le 23 février 1615.

1627 ; marié en premières noces, le 2 juin 1621, à Jeanne de Montluc, veuve de Charles d'Amboise, marquis de Renel et de Bussy ; et, en secondes noces, le 30 décembre 1639, à Marie Desfossés, veuve de Gilles de Saint-Gelais, marquis de Lausac.

Le cardinal de Retz présente le président de Mesmes « comme un homme de capacité, mais « attaché jusqu'à la servitude à la Cour, et par « l'ambition qui le dévorait et par sa timidité ex- « cessive. » Cependant il ne peut s'empêcher de rendre une justice éclatante à l'éloquente exclamation du président, dans la séance du 19 février 1649, lorsque le prince de Conti proposa de laisser entrer au Parlement l'envoyé de l'archiduc. « Est-il possible, s'écria de Mesmes, en s'adres- « sant au prince de Conti, qu'un prince du sang « de France propose de donner séance sur les « fleurs de lis au plus cruel ennemi des fleurs « de lis? » L'apostrophe était en effet pathétique et violente, et elle aurait peut-être réussi, si le président, emporté par son zèle, n'eût ajouté : « Quoi, monsieur, vous refusez l'entrée au « héraut de votre roi, sous le prétexte le plus fri- « vole, et... » C'était là que le coadjuteur l'attendait : il lui coupe la parole et lui dit gravement : « Vous me permettrez, monsieur, de ne pas « traiter de frivoles des motifs qui ont été con-

« sacrés par un arrêt. » A ces mots *la cohue du Parlement*, ainsi Gondi appelle-t-il les Chambres des requêtes, la cohue jette un cri d'approbation, et l'envoyé espagnol est introduit.

Le président de Mesmes travailla avec influence à l'accommodement de Ruel, dont les principaux articles étaient l'engagement du Parlement d'aller à Saint-Germain, où le roi tiendrait son lit de justice, et une espérance que donna la régente de ramener le monarque à Paris. Il avait dit à Mazarin, qui s'était ouvert à lui de ses craintes : « Il faut que nous payions de nos personnes pour « sauver l'État; il faut que nous signions la paix. « Si nous sommes désavoués, on nous fera notre « procès. N'importe, je signerai tout contre les « factieux, et je vais de ce pas dire au premier « président que c'est mon sentiment et l'unique « expédient pour sauver le royaume. » Ces généreux sentimens trouvèrent un accès facile dans l'ame courageuse de Molé, et le traité fut signé le 11 mars 1649. Les Frondeurs éclatèrent en reproches et en menaces; la populace, ameutée dans les cours du palais demandait la tête du président du Parlement; le cardinal de Retz se donne les honneurs d'avoir sauvé le premier président Molé; mais il ne tremblait pas, celui qui répondit froidement à un forcené qui lui appuyait un pistolet sur le visage : « Quand vous m'aurez tué, il

« ne me faudra que six pieds de terre ! » Le duc de Beaufort protégea la marche du président de Mesmes.

L'année 1650 vit mourir ce magistrat et son frère, le comte d'Avaux, « deux hommes, dit « madame de Motteville, d'un mérite extraordi- « naire, que l'on ne pouvait assez regretter. L'un « était habile dans les négociations, et fut em- « ployé dans les plus belles ambassades (1); l'autre « était un magistrat qui administrait la justice « avec la plus grande intégrité. »

(1) Le comte d'Avaux a laissé une relation de son ambassade en Suède. Il eut l'honneur de la présenter au roi ; elle existe *manuscrite* dans la bibliothèque de S. A. R. M^gr le duc d'Orléans, au Palais-Royal.

N° 119.

HENRI D'ORLÉANS II,

DUC DE LONGUEVILLE.

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

Henri d'Orléans II, duc de Longueville, fils de Henri d'Orléans Ier, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague Clèves, né le 27 avril 1595, marié le 2 juin 1642 à Anne Geneviève de Bourbon, mort le 11 mai 1663.

Lorsque les grands seigneurs de la Cour de Marie de Médicis s'élevèrent contre la scandaleuse faveur du maréchal d'Ancre, le duc de Longueville prit parti pour les princes dans cette querelle qui faillit à renverser la régence. La Cour, pour apaiser ce prince, lui donna le gouvernement de Picardie, à l'exception de la citadelle d'Amiens, que le favori se réserva, comme place de sûreté. Moins flatté du don que blessé de l'exception, le duc de Longueville osa s'emparer à main armée de Péronne, dont Concini était gouverneur : il soutint même avec succès son usurpation contre les troupes que la reine lui opposa

en 1616. « Après l'entreprise de Longueville, di-
« sait Sully à Marie de Médicis, votre autorité
« n'est plus rien et pour les affaires et pour le
« conseil; elle est toute entre les mains du prince
« de Condé. » Mais cette opposition cessa en 1620, lorsque Louis XIII se décida à marcher en personne contre la Normandie, dont le duc de Longueville était gouverneur : ce duc écrivit au roi une lettre pour l'assurer de sa soumission. Dans les premières années de la régence d'Anne d'Autriche, il fut envoyé à Munster comme plénipotentiaire, pour travailler à la paix générale qui se traitait en 1647 entre l'empereur, la France et toute l'Allemagne. A son retour en France, la reine lui fit un accueil plein de bonté, et lui donna ses entrées au Conseil; privilége dont les princes du sang avaient seuls joui jusqu'alors. Ces faveurs ne l'empêchèrent point de se jeter dans le parti de la Fronde. Lorsqu'en 1649 Anne d'Autriche enleva le roi de Paris, le duc de Longueville avait d'abord suivi la Cour à Saint-Germain; mais sur une lettre de la duchesse sa femme, qui le rappelait dans la capitale avec le prince de Conti, il se remit en route pour Paris. Le prince de Conti fut enchanté de quitter Saint-Germain, où il régnait un tel désordre, un tel abandon, « que la duchesse d'Orléans et Made-
« moiselle avaient couché une nuit sur la paille;

« et qu'en peu d'heures la paille était devenue si « chère à Saint-Germain, qu'on ne pouvait pas « en trouver pour de l'argent (1). » Quant au duc de Longueville, il s'arrêta sur le chemin de Paris, et dit au prince de Conti : « Monsieur, retour- « nons auprès du roi, et ne mettons point le feu « aux quatre coins de la France, comme il est in- « dubitable que cela arrivera par notre séparation. » Ce jeune prince, qui était plus complaisant pour sa sœur que le mari pour sa femme, demeura inébranlable dans sa résolution. Leur arrivée imprévue donna l'alarme à la bourgeoisie qui gardait la porte. Elle refusait d'ouvrir ; il fallut aller chercher le coadjuteur. Gondi courut à la porte avec une escorte, aux flambeaux, ce qui donna à l'entrée du prince un air de triomphe. Dès le lendemain il s'éleva des difficultés pour le commandement général ; « le duc de Longueville « avait un brevet d'un de nos rois, par lequel il « prétendait devoir passer immédiatement après « les princes du sang ; il croyait de plus qu'un « bâtard du sang royal de Valois, tel que le comte « de Dunois dont il était descendu, qui a eu l'hon- « neur de rétablir son roi sur le trône de ses « aïeux, méritait de devenir légitime et de prendre « ce rang dans le Parlement, ou du moins de

(1) Mémoires de madame de Motteville, tom. V.

« l'emporter sur le duc d'Elbœuf (1). » Après maints débats, il fut convenu que le prince de Conti serait généralissime; que le duc de Longueville l'aiderait de ses conseils, et que le duc d'Elbœuf serait son lieutenant-général. Quelque tems après, les affaires de la Fronde ne paraissant pas aussi brillantes que ses partisans cherchaient à le faire croire, le duc de Longueville partit pour la Normandie, afin d'y recruter un nouveau corps de troupes (2).

---

(1) Memoires de madame de Motteville, tom. V.

(2) On trouve dans le recueil des pièces de la Fronde *un Dialogue de M. de Longueville et de la Normandie sur les misères de la France.*

M. de Longueville lui parle en vers, et la Normandie, plus humble, lui répond en prose :

LE DUC.

« Ils épuisent d'or les provinces,
« Farcissent leur avidité,
« Ne laissant partout même aux princes
« Que la seule mendicité.
« Plutus avecque ses richesses
« Est seul objet de leurs caresses,
« Et Thémis ne parle jamais,
« Car on la traite comme folle,
« Et en lui ôtant le palais
« On lui fait perdre la parole.

« On voit chargé de bénéfices,
« Et sous une mître en repos,
« Un asne embourbé dans les vices,
« Qui sçait mentir bien à propos.
« On voit des chevaux de carrosses
« Courbés sous le poids de leurs crosses.
« Pourquoi travailler nuit et jour,
« Puisqu'une once de bonne mine,

Mais enfin le Parlement fit sa paix avec la Cour. Le duc de Longueville revint de Normandie pour offrir à son tour ses hommages à la régente. « Cette princesse le reçut gravement. Il en parut « interdit; il pâlit, puis devint rouge, et ce fut « toute sa harangue (1). »

Anne d'Autriche, toujours inquiète de l'influence du prince de Condé, prit le parti de le faire arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville. « Cela fut résolu dans une conférence « entre la reine, Mazarin et moi (dit le cardinal « de Retz). Le 18 janvier 1650, lorsqu'ils vin- « rent au Conseil, Guitaut, capitaine des gardes « de la reine, arrêta M. le Prince; Cominge, lieu- « tenant, arrêta le prince de Conti, et Cressi, « enseigne, arrêta M. de Longueville... On prit les « armes, que je fis aussitôt poser en marchant « avec cinq ou six flambeaux devant moi par les « rues. M. de Bouillon alla en diligence à Tu- « renne : M. de Turenne se jeta dans Stenay (2). »

« A plus de poids dedans la cour
« Que deux cents livres de doctrine?

LA NORMANDIE.

Paris attend la victoire de notre juste fureur; nos forces unies arracheront des palmes à l'envie, et notre colère légitime trouvera parmi les nations et la postérité des admirateurs sans imitation et non pas des imitateurs sans admiration.

(1) Mémoires de madame de Motteville, tom. VI.

(2) Retz, tom. II.

Déposés d'abord au château de Vincennes, ces trois princes furent transférés de là à Marcoussis, sous le prétexte que Turenne s'avançait avec les Espagnols pour les délivrer; ensuite au Hâvre, sous la conduite du duc d'Harcourt. C'est là que Mazarin vint les trouver lui-même pour briser leurs fers : Condé, Conti et Longueville revinrent à Paris le 16 février 1651.

Depuis cette époque le duc de Longueville renonça aux factions qui avaient troublé l'État. Il vécut moins à la Cour que dans ses terres, où il savait se faire aimer. On voulait qu'il défendît la chasse aux gentilshommes, ses voisins. « J'aime « mieux, répondit-il, des amis que des lièvres. » « M. de Longueville, dit le cardinal de Retz, « avait, avec le beau nom d'Orléans, de la viva- « cité, de l'agrément, de la dépense, de la libé- « ralité, de la justice, de la valeur, de la gran- « deur, et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, « parce qu'il eut toujours des idées qui furent « infiniment au-dessus de sa capacité. »

N° 120.

ANNE GENEVIÈVE DE BOURBON,

DUCHESSE DE LONGUEVILLE.

C. M.

hauteur 22 pouces. largeur 18 pouces. *E.*

Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorençy, née le 27 août 1619, mariée le 2 juin 1642, morte le 15 août 1679.

Son père la força de donner sa main à Henri d'Orléans II, duc de Longueville, dont la fortune était très-considérable, mais pour lequel elle se sentait peu d'inclination, soit à cause de son âge, soit parce qu'il passait pour être amoureux de la belle duchesse de Montbazon. « Aussi, dit le « cardinal de Retz, ne fut-il pas l'homme de « France le mieux avec elle. » Cette princesse avait eu la petite vérole depuis la régence; mais, quoiqu'elle eût perdu quelque peu de la perfection de son teint, l'éclat de sa beauté, joint à sa qualité, à son esprit, et à sa langueur, qui avait en elle un charme particulier.

la rendait une des plus aimables personnes de France. Elle avait la taille admirable, et l'air de sa personne avait un agrément irrésistible. Il était impossible de la voir sans l'aimer et sans désirer de lui plaire. « Ses yeux n'étaient pas grands, « mais beaux, doux et brillans, et le bleu en « était admirable; il était pareil à celui des tur- « quoises. Les poètes ne pouvaient jamais com- « parer aux lis et aux roses le blanc et l'incar- « nat qu'on voyait sur son visage; et ses cheveux « blonds et argentés, qui accompagnaient tant de « choses merveilleuses, faisaient qu'elle ressem- « blait plus à un ange qu'à une femme. »

D'après ce portrait séduisant, tracé par madame de Motteville, il était difficile qu'à une époque où la galanterie se mêlait à la politique, madame de Longueville ne se trouvât pas bientôt en butte à la jalousie et aux intrigues des femmes de la Cour. Les duchesses de Chevreuse et de Montbazon se déclarèrent contre elle. On a vu (1) quelle importance on donna à une lettre amoureuse que ces dames supposèrent avoir été écrite par madame de Longueville à Coligny; la solen-

(1) Notice de la princesse de Condé, tom. I^er, n° 104.

Madame de Motteville dit « qu'on a su certainement que cette « lettre trouvée chez madame de Montbazon était écrite à Maulevrier « par une dame fort indigne d'être comparée à madame de Longue- « ville. »

nité des plaintes de la princesse de Condé, le cérémonial fixé par Mazarin pour terminer cette grande affaire, l'attitude hostile des partis, enfin le duel de Coligny avec le duc de Guise. On dit que la duchesse de Longueville les vit battre, cachée derrière une fenêtre de la Place Royale : on lui envoya cette chanson à la suite du combat :

Essuyez vos beaux yeux,
Madame de Longueville,
Essuyez vos beaux yeux
Coligny se porte mieux.
S'il a demandé la vie,
Ne l'en blâmez nullement;
Car c'est pour être votre amant
Qu'il veut vivre éternellement.

Cette *éternité* ne fut que de quelques jours : Coligny mourut de ses blessures. Au surplus, ce n'était pas lui qui était appelé à régner sur le cœur de la duchesse de Longueville : c'était celui qui, blessé au fameux combat de la porte Saint-Antoine, le 2 juillet 1652, fit pour cette princesse ces vers si connus :

« Faisant la guerre au roi, j'ai perdu les deux yeux,
« Mais pour un tel objet, je l'eusse faite aux dieux : (1) »

(1) Retz (tom. III), les cite ainsi. On les a refaits de cette manière :

« Pour captiver son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
« J'ai fait la guerre au roi, je l'aurais faite aux dieux. »

c'était le prince de Marsillac, devenu célèbre sous le nom de duc de La Rochefoucauld.

Madame de Longueville n'était point personnellement ambitieuse; mais, comme il entrait dans son caractère, naturellement paresseux, de se laisser gouverner par celui qu'elle aimait, elle embrassa avec joie les espérances de grandeur qu'avait conçues La Rochefoucauld en s'attachant à la Fronde. « Elle n'était point d'ailleurs sans « vanité : elle avait envie de faire du bruit sans « autre objet que de produire de l'effet dans le « monde; elle était enchantée de paraître avoir « de l'influence dans les affaires. (1) » Jeune, belle, spirituelle, épouse d'un prince gouverneur de la Normandie, sœur de Condé, déjà grand par la victoire, et du prince de Conti, dont elle était tendrement aimée; environnée des hommages des plus brillans seigneurs et des plus beaux génies de son temps (2), il ne lui devint que trop facile de jouer un rôle important. Le coadjuteur, toujours prêt à caresser les influences, ne négligea rien pour attacher la duchesse de Longueville à ses intérêts. Il songea même, pendant l'absence du duc de La Rochefoucauld, à lui rendre des soins plus tendres que ceux de la politique. « Le béné-

(1) Mémoires d'Anne de Gonzague.

(2) Rotrou lui a dédié un de ses ouvrages.

« fice n'était pas vacant, dit-il plaisamment, mais « il n'était point desservi »; il se borna toutefois à séduire sa vanité. Flattée de se voir à la tête du parti de l'opposition, madame de Longueville, prenant pour prétexte sa grossesse, refusa de se rendre à Saint-Germain, lorsque, le 6 janvier 1649, Anne d'Autriche enleva de Paris le jeune roi. Déjà elle s'enivrait de l'idée de son triomphe: pour le mieux assurer, elle attire à Paris le prince de Conti et le duc de Longueville, qui avaient suivi la Cour; et, comme pour servir d'otage au peuple de Paris, elle va elle-même loger à l'Hôtel-de-Ville, accompagnée de la duchesse de Bouillon. « Elles parurent, dit le coadjuteur, qui était « avec elles sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, « plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, « quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient « chacune un de leurs enfans entre leurs bras, « qui étaient beaux comme les mères : tous les « hommes jetaient des cris de joie; toutes les « femmes pleuraient de tendresse. » C'était aux pieds de ces héroïnes que les jeunes officiers venaient déposer les trophées de leurs victoires; c'était de leurs mains qu'ils allaient recevoir le prix de leur vaillance. Madame de Longueville ajouta encore à sa popularité, en faisant ses couches à l'Hôtel-de-Ville, où elle mit au jour un fils, qui fut nommé Charles Paris. Mais le bril-

lant échafaudage de cette royauté factice tomba devant la régente, ramenant le jeune monarque. L'encens qu'on brûlait devant l'idole du peuple fut transporté aux pieds des maîtres de la Cour; et plus tard, lors de l'arrestation des princes, celle qui commandait à la capitale fut forcée de fuir en criminelle d'État. « Madame de Longue-« ville était chez moi, dit la princesse Palatine, « lorsqu'un gentilhomme de M. le prince de Conti « accourut hors d'haleine l'avertir que ses frères « et son mari étaient arrêtés. Elle jeta un grand « cri et s'évanouit. M. de La Rochefoucauld arriva « dans le moment où elle commençait à reprendre « l'usage de ses sens..; leur entrevue fut très-tou-« chante. Il s'exposa, pour la mettre en sûreté, à « beaucoup de dangers, en la conduisant avec une « escorte considérable en Normandie; ils ne furent « manqués à leur départ que d'un quart-d'heure; « et, poursuivis sur la route, ils n'échappèrent « aux gardes envoyés par la reine que par un « hasard miraculeux (1). » Le Parlement de Rouen, où madame de Longueville s'était rendue, l'envoya prier de sortir de la ville; le duc de Richelieu ne la voulut pas recevoir dans le Hâvre; elle se retira à Dieppe; mais là, pressée par le Plessis-Bellière qui, au nom de la reine, menaçait d'as-

(1) Mémoires d'Anne de Gonzague.

siéger le château où elle résidait, elle résolut de se sauver par mer en Hollande. Elle fit deux lieues à pied pour gagner un petit port où elle ne trouva que deux barques de pêcheurs : le vent était violent. Le marinier qui l'avait prise dans ses bras pour la porter dans la chaloupe du vaisseau qu'elle faisait tenir à la rade pour protéger sa fuite, la laissa tomber dans la mer. Arrachée à ce péril, elle prit un cheval, monta en croupe derrière son guide, marcha toute la nuit dans cet état, et arriva chez un gentilhomme du pays de Caux, qui la reçut et la cacha avec beaucoup d'affection et de bonté. Après avoir encore erré pendant quinze jours, elle gagna le capitaine d'un vaisseau anglais qui était au Hâvre; elle fut reçue à bord sous le nom d'un gentilhomme qui s'était battu en duel, et passa en Hollande, où le prince d'Orange vint la visiter. De là elle se rendit à Stenay, où elle fut accueillie par Turenne. Tourmentée du désir de reconquérir son influence politique, elle conclut un traité avec les Espagnols contre Mazarin; mais en même tems elle faisait négocier par la princesse Palatine son retour à la Cour : elle y reparut sans pouvoir regagner les bonnes graces de la reine, ni reprendre l'ascendant dont elle avait joui pendant les troubles civils. Enfin, désabusée de ses brillantes erreurs, abandonnée par le duc

de La Rochefoucauld, qu'elle avait elle-même un moment oublié pour le duc de Nemours, madame de Longueville alla demander pardon à Dieu de sa fausse gloire; et, retirée à Moulins, dans le couvent des filles de Sainte-Marie, auprès de madame de Montmorency, sa tante, elle acheva dans les principes du jansénisme et dans les austérités d'une pénitence exemplaire une vie que l'amour, la fortune et la puissance avaient tour-à-tour embellie de leurs charmes d'un jour et de leur éclat passager.

N° 121.

MARIE LOUISE D'APREMONT,

DUCHESSE DE LORRAINE.

C. M.

hauteur 3¼ pouces.
largeur 3⅞ pouces.
E.

Cette princesse, nommée sur quelques monnaies *Louise-Marguerite*, était fille de Charles, comte d'Apremont-Nanteuil, seigneur de Chémery, et de Marie-Françoise de Coucy; elle naquit en 1652, et n'avait que treize ans lorsqu'elle fut amenée à Nancy par sa mère, qui venait poursuivre auprès de Charles IV, duc de Lorraine, l'échange de la terre d'Estréval, contre le comté d'Apremont. Les réclamations de la comtesse demeurant sans résultat, elle s'adressa à la dame de La Haye, confidente des amours et des intrigues du duc; cette femme, jalouse d'une demoiselle de La Croisette, maîtresse de Charles IV, employa tous ses soins pour faire naître dans le cœur du prince de l'inclination pour la jeune Marie d'Apremont : elle y réussit par-delà ses souhaits, et Charles, résolu à l'épouser, fit pré-

parer ses noces pour la prochaine fête de Saint-Charles, son patron, au 4 novembre 1665. Il fit dresser le contrat de mariage dans son cabinet, sans assistance d'aucun prince, d'aucun conseil ni d'aucun ministre. Le père et la mère devaient amener Marie-Louise le même soir; mais le duc, craignant que l'on ne trouvât ridicule un mariage contracté entre un prince de soixante-deux ans et une jeune fille de treize, donna l'ordre à son suisse de *ne laisser entrer personne*. Le comte et la comtesse d'Apremont furent, comme on le croira facilement, très-surpris de la consigne; ils voulurent forcer la porte. A ce bruit, le duc parut, et, pressé de tenir sa parole, il épousa mademoiselle d'Apremont, en présence d'un seul chanoine, dans la chambre de son argentier. Il ne déclara son mariage que quinze jours plus tard : et sa nouvelle épouse fit au milieu de la nuit, et sans appareil, son entrée à Nancy.

Le gouverneur de la ville eut ordre de la recevoir et de lui présenter les clefs; on brûla quelques fagots devant les maisons des bourgeois; l'on tira quelques coups de canon, et la princesse de Lislebonne, avec ce qu'elle put réunir de dames, la vint recevoir seulement dans l'antichambre de son appartement.

Cette réception nocturne et mesquine contraste avec l'éclatant accueil qu'avait reçu en 1516, dans

la même ville, la duchesse Rénée de Bourbon, épouse d'Antoine, duc de Lorraine. Voici ce qu'on lit dans *les Preuves de l'Histoire de Lorraine :*

« Nancy, toute l'Église premier, portant le « cuisseau M. Sainct-Georges, allirent au-devant « hors des portes Sainct-Nicolas, tous les petits « clercs en serpelis blancs, à chacun une verge « en la main, au bout ung escusson les armes « de Lorraine; après toute la seigneurie, après « les enfans de Nancy en nombre de six cents, « les ungs vestus de blanc, grands plumaiges « sur leur teste; les autres vestus de noir, et tous « portant armes; les ungs espées nües, les autres « piques, les autres hallebardes, avec six ou sept « gros tabourins, tous allirent au-devant jusque « près de ladite laixou, excepté ceulx de l'Église « en quelle restait le suffragant, et sept ou huit « abbés portant la crousse avec tous chanoynes, « et autres prestres, ceulx des boullewarts à « grands coups d'artilleries à puissances tiroient. « Ladite dame venante près de la porte, le souf- « fragant meist hors le cuyssal M. Sainct-Georges, « et le donna à baiser à madame.

« Les chantres estaient auprès de ladite porte « sur un eschaffau, vestus de deux couleurs pers « (bleus) et vertes, lesquels en présence de toute « la noblesse, dames et damoiselles : toute l'ar- « tillerie cessit; là feirent la venüe à madame; ce

« que par après s'ensuit; le premier commença « et dict :

« Très-haute souveraine princesse,
De Lorraine et de Bar duchesse,
Bien soyez venüe à Nancy.

Dame de Vaudémont comtesse,
Ensemble toute la noblesse,
De bon cœur vous salüe aussy.
Dame triomphante, magnifique,
Vaisseau rempli de prudence,
De Bourbon, maison autenticque,
Issüe de couronne de France;
De nos cœurs vous faisons offrance :
Combien que soyons gens pers verts,
Et pour vous faire obéyssance,
Tous nos trésors vous sont ouverts.

Sy gros Lorrains parlons *par vers*,
Tenant forme de rétoricque,
Loyaulx sommes, et non *par-vers*,
Qui ne nous point treffort en picque :
Dame, nostre voulloir s'applicque
A vous servir sans nul travers,
Et pour descouvrir la musique,
Tous nos trésors vous sont ouverts.
Princesse, s'il vous plaist, ouyrez,
Icy présent vostre noblesse,
La chanson; puis, vous marcherez.

CHANSON.

Vive le duc, et la duchesse,
Dame Renée de Bourbon,
La souveraine princesse
De Lorraine le pays bon :

Vive le duc et la duchesse
De Lorraine le pays bon :
Dame Renée de Bourbon. »

Restée veuve, sans enfans, en 1675, Marie-Louise d'Apremont se remaria en 1679, à Henri-François, prince de Fondy, comte de Mansfeld, grand-maître de la maison de l'impératrice, et mourut à Madrid, le 22 octobre 1692, laissant de son dernier mariage deux filles, Marie-Anne, née en 1680, et Marie-Aliénor, née en 1682.

N° 122.

NICOLAS-FRANÇOIS DE LORRAINE,

CARDINAL ET DUC DE LORRAINE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Nicolas-François de Lorraine, dit François III, duc de Lorraine et de Bar, troisième fils de François II, duc de Lorraine et de Bar, et de Catherine, comtesse de Salm, né le 5 décembre 1609, fut élevé dans l'université de Pont-à-Mousson, où il fit toutes ses études sous les pères Jésuites. Il dédia des thèses au pape Urbain VIII, qui l'en félicita par un bref honorable. Il prit possession de l'évêché de Toul en 1625, et fut créé cardinal en 1627 par Urbain VIII.

Lorsque Louis XIII s'ayança contre la Lorraine avec des troupes pour demander compte au duc Charles IV du mariage de la princesse Marguerite avec Gaston de France, duc d'Orléans, le cardinal Nicolas-François se rendit auprès du roi, afin de le détourner de son entreprise. Étant à Dormans, il envoie un homme à lui vers le cardinal de Richelieu, qui fait dire

que « Monsieur le cardinal de Lorraine peut s'é-« pargner la fatigue de venir plus avant ; que « S. M. sera bientôt à Dormans, et que là il « pourra lui faire son compliment. » Mais le cardinal de Lorraine passe outre, et le 20 août 1633 il reçoit audience de Louis XIII ; le lendemain, il a une entrevue avec Richelieu ; mais il ne peut rien obtenir du monarque, ni de son premier ministre. L'armée française marche sur Nancy. Charles IV signe à Épinal, le 26 août 1633, une démission entière de ses duchés de Lorraine et de Bar, en faveur du cardinal Nicolas François ; et ce prélat fait un nouveau voyage et de nouvelles tentatives auprès de Louis XIII et de Richelieu. Il rencontre le roi à une lieue de Pont-à-Mousson, et lui dit en l'abordant : « Sire, « depuis que j'ai quitté Votre Majesté à Saint-« Dizier, j'ai si bien couru que j'ai attrapé deux « duchés. »

A cette même époque, il fit sortir de Nancy, dans sa voiture, la princesse Marguerite de Lorraine, habillée en homme (1). Elle rejoignit Gaston son époux, fit avec lui une entrée solennelle à Namur, et de là se rendit à Bruxelles, où elle fut reçue par l'infante Isabelle et par la reine Marie de Médicis.

---

(1) Voir la notice de Marguerite de Lorraine, n° 109.

Il conclut au nom de son frère Charles IV le traité de Charmes, avec le cardinal de Richelieu, qui, séduit par l'idée de voir sa nièce (mademoiselle de Combalet) duchesse de Lorraine, la proposa en mariage au prince François, et demanda le duché de Bar et cent mille écus de rente héréditaire pour la nouvelle épouse. De son côté, François demandait le rétablissement entier de la Maison de Lorraine, et la restitution des places données en dépôt au roi de France. Les négociations traînaient en longueur. Sur ces entrefaites, le duc Charles IV, fatigué des injurieux procédés de la Cour de France, fit une seconde renonciation pure et simple entre les mains du cardinal Nicolas-François son frère : cet acte est daté de Mirecour, 19 janvier 1634. Richelieu, en recevant la lettre qui le lui notifiait, s'écria : « Fran-« çois, cardinal, duc de Lorraine !... cette qualité « se prend pour tromper le roi ; mais on ne « donnera pas dans le panneau. » Il semblait pressentir qu'une des conséquences de cet arrangement serait le mariage du nouveau duc avec la princesse Claude, sa cousine germaine. En effet, ce prince, pour affermir ses droits, quitta l'état ecclésiastique, et se hâta d'épouser la princesse Claude. Louis XIII, offensé de cette brusque union, espérant d'ailleurs que le mariage n'était pas encore légalement conclu, obligea le duc à

retourner à Nancy. Vingt compagnies de cavalerie française y entrèrent le lendemain pour l'y arrêter; mais on arriva trop tard : on trouva les deux époux dans le lit nuptial. Quelques jours après, trompant la vigilance de la garde qu'on leur avait donnée, ils sortirent tous deux de la ville, déguisés en villageois; se rendirent d'abord à Besançon, puis à Milan, où le cardinal infant leur fit une réception vraiment royale.

Charles IV, ayant repris le gouvernement de ses États, le duc François fit un voyage à Rome, où le pape Urbain VIII l'accueillit avec la plus haute distinction; de là il se rendit à Naples, où le vice-roi « lui fit présent de quatre beaux che-« vaux d'Italie, entre lesquels il y avait une ha-« quenée qui de son amble allait aussi vite que « la poste. »

Pendant ces voyages, Mazarin négociait auprès de Louis XIII le rétablissement du duc François dans ses États; mais, cette négociation n'ayant pas eu de succès, le duc et son épouse restèrent trois ans à Florence. Ils partirent de cette ville pour se rendre à Munich : de là à Vienne en Autriche.

En 1639, le duc François, par la médiation de l'impératrice douairière, sa tante, obtint de l'Espagne une pension de vingt mille écus par an. Elle lui était devenue bien nécessaire.

Le duc Charles IV ne fit rien pour son frère : cette rigueur, et la perte de la princesse Claude, morte à Vienne en 1648, décidèrent Nicolas-François à se retirer à Pont-à-Mousson, où il s'abandonna à la tristesse et à ses inquiétudes sur l'avenir de ses enfans. Il reprit l'état ecclésiastique et posséda l'abbaye de Senones, jusqu'en 1668. Sa dernière maladie ne fut pas longue, et l'on rapporte que, sentant sa fin prochaine, il envoya son confesseur auprès de Charles, son frère, pour l'avertir qu'il ne tarderait pas lui-même à le suivre au tombeau. Il expira le 20 janvier 1670; le duc Charles IV, par un remords tardif, lui fit faire des funérailles dignes de son rang.

« C'était un prince d'une taille avantageuse, « d'un accueil affable, doux, civil, sage, prudent, « savant, d'un esprit délicat, adroit de sa per- « sonne en toutes sortes d'exercices (1). »

(1) Histoire de Lorraine.

N° 123.

CLAUDE-FRANÇOISE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Claude-Françoise de Lorraine, duchesse de Lorraine et de Bar, fille de Henri, duc de Lorraine et de Bar, et de Marguerite de Gonzague de Mantoue, sa seconde femme, naquit le 15 octobre 1612.

Lorsque le duc Charles IV se démit de ses États en faveur du cardinal Nicolas-François son frère, il lui conseilla d'épouser Claude, sa cousine germaine, dont l'alliance affermirait sur sa tête les droits de la Maison de Lorraine. Louis XIII, disposé à s'emparer de ce duché, envoya le maréchal de la Force pour investir Lunéville, où le duc Nicolas-François s'était retiré avec la princesse Claude. Le duc, alarmé de l'arrivée des troupes françaises, pressa sa cousine de l'épouser.

Claude avait de l'estime et de l'affection pour le prince, mais les dispenses nécessaires causaient un grand obstacle. On mande deux chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Remy de Lunéville; on leur montre le danger auquel la Lorraine serait exposée si le roi de France faisait enlever la princesse Claude. On parle de se passer de la dispense du pape. Les religieux demandent du tems pour consulter les canonistes. Deux heures après, ils répondirent que le duc, en qualité d'évêque diocésain de Toul, se pouvait dispenser lui-même :

« Il est avec le ciel des accommodemens. »

Le prieur de Saint-Remy donna alors la bénédiction nuptiale aux deux époux, le 18 février 1634. Mais la princesse se retira dans ses appartemens, d'où elle ne voulait pas sortir avant d'avoir reçu les dispenses de Rome : voyant toutefois que sa délicatesse pourrait devenir fatale à l'avenir de la maison de Lorraine, elle se déroba la nuit à ses surveillans, et alla trouver le prince son époux. Celui-ci, qui avait sans doute la conscience fort délicate, eut à son tour quelques scrupules ; il se fit apporter dans sa chambre les auteurs qui décidaient la question, et après en avoir fait un long et grave examen, il vint se re-

mettre dans le lit nuptial, et l'avenir de la Maison de Lorraine cessa d'être compromis (1).

Le roi, voyant son espoir déçu, obligea le duc François à se rendre à Nancy, pour y attendre ses ordres; mais le duc, instruit que le premier de ces ordres était de l'arrêter, songea à se sauver avec son épouse. Le *premier avril*, dès qu'on ouvrit les portes de la ville, la duchesse, déguisée en pauvre femme de village, portant une hotte de fumier sur le dos, sortit conduite par son mari. Une paysanne, qui venait des champs à la ville, les reconnut et le dit à un soldat de la garde qu'elle connaissait; ce soldat le redit à son officier qui n'en fit que rire, « croyant que c'était le « *poisson d'avril* que cette paysanne donnait au « soldat. » Cependant, le comte de Brassac, gouverneur de la ville, se rendit lui-même dans la chambre du duc, ouvrit les rideaux du lit, et, n'y trouvant personne, fit courir sur les traces des illustres fugitifs; mais on les poursuivit sur la route de Bruxelles, tandis qu'ils avaient pris celle de Besançon, où ils arrivèrent en vingt-quatre heures. La princesse eut une peine incroyable à supporter les fatigues de cette journée; un gen-

(1) Le fait est raconté à peu près de la même manière dans les Mémoires de Richelieu, tom. VIII.

tilhomme monté en croupe sur son cheval fut obligé de la soutenir pendant toute la route.

« La princesse avait perdu une jarretière de « soie à la dernière barrière; cette jarretière fut « ramassée et reconnue par un bourgeois de « Nancy; sur quoi on composa ces vers :

« Quiconque vous soyez sous ces habits champêtres,
« Belle couple d'ouvriers, faites-nous bientôt naître
« Quelque chose de doux.
« La vigne où vous allez travailler par ensemble,
« Cultivez-la si bien, que le fruit vous ressemble,
« Et soit digne de vous » (1).

Elle accompagna son mari en Italie, resta avec lui trois années à Florence, et de là vint à Vienne en Autriche, où elle mit au jour deux princes et deux princesses. Sa dernière couche lui coûta la vie : elle mourut dans cette ville le 2 août 1648. C'était une princesse sage et vertueuse, bonne et charitable, et dont l'ame savait s'élever au-dessus du malheur. Elle aimait tendrement son époux et ses enfans. Sa piété la conduisait souvent dans le couvent des Carmélites de Vienne; elle y pratiquait les exercices les plus humilians du cloître; elle lavait elle-même les écuelles à la cuisine (2). « Son corps embaumé et mis dans le cercueil fut « exposé, couvert d'un drap d'or, sous un dais de

(1) Don Calmet.
(2) Lettres et mémoires du tems.

« velours noir, dans une des salles du palais de « l'impératrice, tendue de deuil, avec les marques « d'honneur dues à son rang. Toute la Cour et « presque toute la ville alla lui jeter de l'eau bé- « nite; de là il fut porté par six gentilshommes « de l'empereur dans l'église des Carmélites, où « il fut mis en dépôt (1). »

---

(1) Dom Calmet.

N° 124.

FRANÇOIS DE LORRAINE,

PRINCE DE JOINVILLE.

C. M.

François de Lorraine, prince de Joinville, fils aîné de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, né le 3 avril 1612, partagea l'exil de son père, lorsque le duc de Guise, redoutant la vengeance de Richelieu, sortit de France et se retira à Florence. Doué d'une figure charmante et des plus brillantes qualités, le prince de Joinville faisait l'amour et l'espérance de sa famille, lorsqu'une mort prématurée l'enleva à Florence, le 7 novembre 1639. Son corps fut apporté, deux ans après, à Joinville, où il fut déposé dans le lieu consacré à la sépulture de ses ancêtres.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

N° 125.

HENRI DE LORRAINE II,

DUC DE GUISE.

C. M.

hauteur 78 pouces. largeur 48 pouces. *E.*

Henri de Lorraine II, duc de Guise, pair et grand chambellan de France, quatrième fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 4 avril 1614.

Destiné d'abord à l'Église, Henri fut pourvu d'un grand nombre d'abbayes; il fut même nommé à l'archevêché de Reims; mais, selon les uns, il renonça volontairement à ses bénéfices, qui s'élevaient à cinq cent mille francs de rente; selon les autres, il en fut privé par le cardinal de Richelieu, qui s'opposa à son mariage avec Anne de Gonzague. Furieux de se voir traversé dans ses projets, il se retira à Besançon. Anne de Gonzague vint, dit-on, l'y trouver sous des habits d'homme (1). Embarrassé de la présence de sa

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague, et la notice de cette princesse, n° 133.

maîtresse, le duc passa à Bruxelles. « C'est là « que, par l'entremise de la duchesse de Che- « vreuse, il épousa la comtesse Le Bossu, sans « les formalités prescrites par les canons, comme « aussi sans le consentement du roi. Ce fut l'au- « mônier de l'armée qui leur donna la bénédic- « tion nuptiale. » Revenu en France, il servit avec distinction au siége de Gravelines, en 1644, sous les ordres du duc d'Orléans. Sa famille se montra hautement mécontente de son mariage avec la comtesse Le Bossu : lui-même regrettait de l'avoir contracté, étant devenu éperduement amoureux de mademoiselle de Pons, fille d'honneur de la reine. « Cette malheureuse affaire, « dit-il dans ses Mémoires publiés en 1668 (1), « qui malgré moi n'avait que trop éclaté dans « toute l'Europe, m'obligea de demander permis- « sion à la reyne-mère, alors régente, de m'en « aller à Rome, pour me tirer d'un embarras « aussi préjudiciable à mes intérêts qu'à l'établis- « sement de ma fortune. » Le duc de Guise était dans cette ville, occupé de cette négociation auprès du pape Innocent X, lorsque la révolte des Napolitains contre la domination espagnole l'appela à jouer un rôle plus brillant. Les Mémoires dont nous avons déjà cité quelques lignes retra-

(1) 1ère partie, page 1ère, édition de Cologne.

cent dans les plus grands détails cette entreprise aventureuse. *Le très-fidèle peuple de Naples, ayant aux yeux des larmes de sang*, avait supplié Henri de Guise d'être son défenseur contre la tyrannie espagnole, comme l'était en Hollande M. le prince d'Orange. Il se rendit à Naples au mois de novembre 1647.

« On ne peut, dit-il, exprimer la joie de tout « ce peuple, qui allait jusqu'à l'adoration et l'ido- « lâtrie, venant brûler de l'encens au nez de mon « cheval..... Je me rendis chez *Gennare*, général « des Napolitains; c'était un petit homme de fort « méchante taille, fort noir, les yeux enfoncés « dans la tête, les cheveux courts qui lui décou- « vraient de grandes oreilles; je lui présentai la « lettre que M. de Fontenay (ambassadeur de « France à Rome) m'avait chargé de lui remettre: « il l'ouvrit, la parcourut toute de la vue, et, « après l'avoir tournée de tous les quatre côtés, « il me la rejeta disant qu'il ne savait pas lire..... « Le peuple demanda à me voir. Je me mis à une « fenêtre, et je jetai un sac de sequins et un « autre de monnaie blanche, et durant qu'ils se « battaient pour les ramasser, je crus qu'il était « tems de demander à dîner... *Gennare*, de peur « d'être empoisonné, ne se servait pour cuisinier « que de sa femme : elle apporta le premier plat, « habillée d'une robe de brocard bleu, en bro-

« derie d'argent, des pendans d'oreilles de dia-
« mans, toutes dépouilles de la duchesse de Ma-
« talone. Il la faisait beau voir faire la cuisine,
« laver les plats et se divertir l'après-dînée à
« blanchir et étendre le linge..... » La ville était sans cesse agitée par des mouvemens séditieux. Le duc n'employait pas pour les apaiser les voies de la douceur. « Un boucher, Miguel de Santis,
« murmurait, dit-il, contre moi. J'étais monté sur
« un cheval d'Espagne noir, fort vigoureux, que je
« poussai droit à lui et lui fis passer sur le corps (1).»
Plus tard, on lui demandait tumultueusement grace pour ce même chef de mutins. « J'appelai
« un de mes gardes (2); je lui commandai d'aller
« porter l'ordre à Bernardo Spirito, auditeur-gé-
« néral, de faire confesser Miguel de Santis, et
« d'aller le faire exécuter à l'heure même sur le
« chemin d'Averse, d'y faire planter un poteau
« sur lequel on mettrait sa tête, et d'attacher à
« un arbre son corps par un pied..... Ce qui fut
« fait ponctuellement, à la grande satisfaction de
« la noblesse. »

Il est à croire que le peuple n'en était pas aussi satisfait. Les partisans des Espagnols cherchaient à profiter de ce mécontentement, soit pour sus-

(1) Mémoires, pag. 174.
(2) Mémoires, pag. 310.

citer des embarras au duc de Guise, soit même pour attenter à ses jours (1). Enfin, le gouverneur Gennare et Vincenze d'Andréa facilitèrent par leur intelligence le triomphe et l'entrée dans Naples des Espagnols, conduits par Don Juan d'Autriche. Le duc de Guise, trahi, abandonné, chercha à gagner Capoue avec quelques cavaliers fidèles. Le gouverneur de cette ville envoya quatre hommes pour l'arrêter. Le duc les fit prisonniers. Entouré de dangers, obligé partout de se battre, tantôt contre des troupes envoyées à sa poursuite, tantôt contre des paysans qui lui refusaient passage, donnant partout des preuves du plus bouillant courage, il n'avait plus qu'un quart de lieue à parcourir pour être en sûreté, lorsque son cheval fut blessé. « Vous voyez, Mes-« sieurs, dit-il à ceux qui l'entouraient, que nous « ne pouvons plus nous retirer. Mettons-nous en « escadron pour mourir de bonne grace, et ven-« dre nos jours le plus cher que nous pourrons! » La courtoisie des officiers des troupes qui le poursuivaient lui conserva la vie : il se rendit à eux, et fut conduit à Capoue, où on le traita avec tous les honneurs dus à son rang. On délibéra

(1) Un moine fut arrêté dans la chambre même du prince à l'instant où il tirait de sa poche un couteau *pour lui en donner dans le ventre*. Mémoires, 2e partie, pages 27, 28, 29.

ensuite sur la mesure à prendre à son égard : le conseil opinait à la mort; l'avis de Don Juan d'Autriche, dicté par la générosité, fit écarter cette sentence. Une galère espagnole le transporta d'abord à Gaëte. « On me conduisit, dit-il, dans « le château (1); je n'y voyais point de logement, « quand, dans un recoin que je n'avais pas aperçu, « l'on ouvrit une grosse porte de fer, et une autre « grillée ensuite me donna l'entrée dans une tour « dont les murailles pouvaient avoir vingt-deux « pieds d'épaisseur, sans que l'on pût approcher « de la fenêtre de plus près. C'était l'honorable « demeure que l'on m'avait préparée. J'y trouvai « un méchant lit, sans rideaux, avec des draps « dans lesquels avait couché deux mois un parent « de Mazanielle, que l'on avait pendu il n'y avait « que huit jours..... On me servit à souper un « morceau de viande fort sec et fort brûlé, une « salade assaisonnée, à mon avis, avec l'huile de « la lampe de la chapelle; le pain était fort sec et « sentait le relan..... Quelque tems après, il fut « décidé que je serais transporté en Espagne. Sur « la fin du mois de mai (1648), le jour de l'As- « cension, je m'éloignai de Gaëte au bruit de tout « le canon du château, pour prendre la route « d'Espagne, où je devais trouver la fin de mes

(1) Mémoires, 2e partie, pages 248 et suivantes.

« disgraces et ma liberté. » Cette liberté ne lui fut rendue qu'au mois d'août 1652, à la sollicitation du prince de Condé.

De retour en France, le duc de Guise s'occupa plus d'intrigues amoureuses que d'intrigues politiques. Il reprit son projet d'épouser mademoiselle de Pons; mais, « ayant su qu'elle lui était in-« fidèle, il la traita fort indignement; il lui fit « même un procès dans lequel il réclamait en « justice des pendans d'oreilles estimés cinquante « mille écus (1). » Son inconstance lui fit porter ses hommages aux pieds de mademoiselle de Gorce, dont il fut si tendrement aimé qu'après la mort du prince elle prit l'habit de Carmélite. Il prit parti pour la belle duchesse de Montbazon, dans sa célèbre intrigue contre la duchesse de Longueville, et se battit en duel sur la Place-Royale, avec le comte de Coligny, qui fut blessé et désarmé. C'était un des seigneurs de la Cour les mieux faits, les plus brillans, les plus spirituels : on le choisit en 1656 pour aller au-devant de la reine Christine de Suède, qui venait en France. Dans les carrousels, il se faisait toujours distinguer par sa beauté, son adresse et l'éclat de ses armures. Lorsqu'il y paraissait à côté du prince de Condé, on disait : « Voilà les héros de

(1) Bayle.

« la fable et de l'histoire! » Son courage était extraordinaire; mais son orgueil le rendait quelquefois barbare. Un jour, à Naples, dans une révolte, un soldat avait murmuré contre lui : « Il poussa droit son cheval à lui, et mettant l'épée « à la main, la lui passa au travers du corps, et « le tua tout roide, en s'écriant : Y en a-t-il d'au- « tres qui veulent mourir de ma main? » et comme si c'était un honneur de mourir ainsi de sa main, il *dédaigna* d'en tuer un second, et le fit livrer au bourreau.....

Plusieurs historiens le représentent comme un héros de roman : ils vont jusqu'à dire « que les « femmes qui l'aimaient pouvaient connaître à « l'émotion de leur cœur, et sans le voir, s'il était « présent. » Dans ses Mémoires, il ne se défend pas d'être d'*amoureuse complexion;* mais il rejette avec une sorte de modestie, qui ne lui était cependant pas habituelle, le titre d'homme à bonnes fortunes : « Toutes les belles de la ville, et quel- « ques-unes des dames, dit-il, tâchaient d'embar- « quer avec moi un commerce de galanterie; « mais je fermais les yeux et les oreilles à tant de « belles amorces (1). » On voit par le genre de vie qu'il avait adopté pendant son séjour à Naples,

(1) Mémoires, 1ère partie, pag. 426.

Cependant on lit dans *la république de Naples sous le duc de Guise* que sa galanterie ne fut pas aussi réservée qu'il veut bien le dire :

qu'il savait, quand il le voulait, faire du tems un laborieux emploi. Le matin, il donnait des audiences publiques; de là, il allait à la messe, faisant arrêter sa chaise en chemin pour répondre à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire... Durant son dîner, il faisait venir sa musique, qui *était des meilleures de l'Europe;* il montait à cheval, visitait tous les postes. De retour à son palais, les audiences recommençaient. Retiré dans sa chambre, il se faisait lire tous les placets qui lui avaient été présentés dans la journée, répondait à tous; ensuite il soupait, tantôt seul, tantôt avec ses confidens; signait les réponses aux dépêches reçues des divers points du royaume; mais pour ce qui regardait ses négociations avec la noblesse, il faisait toutes les réponses de sa main; ne se mettait au lit qu'à trois heures du matin, ordonnait à son valet de chambre de le réveiller à quelque heure de la nuit que ce pût être, pour parler à tous ceux qui avaient quelque chose à lui dire, ce qui arrivait ordinairement cinq ou six fois. « Aussi, dit-il lui-même, pendant « cinq mois de tems, je n'ai pu prendre celui « ni de manger ni de dormir à mon aise (1). »

Henri II, duc de Guise, mourut de maladie à

---

l'auteur de ce livre cite les noms de plusieurs belles Napolitaines auxquelles le duc de Guise a rendu des hommages publics.

(1) Mémoires du duc de Guise, 2e partie, pag. 370.

Paris, le 2 juin 1664, et son corps fut porté à Joinville, pour y être déposé au tombeau des ducs de Guise.

N° 125 (*bis*).

HENRI DE LORRAINE II,

DUC DE GUISE.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

C. M.

N° 126.

LOUIS DE LORRAINE,

DUC DE JOYEUSE ET D'ANGOULÊME.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, fils de Charles de Lorraine, duc de Guise, et d'Henriette Catherine de Joyeuse, naquit le 11 janvier 1622. Il se signala au siége de Gravelines, où il avait accompagné comme volontaire, en 1644, Gaston, duc d'Orléans, qui se couvrit de gloire dans cette campagne. De retour à Paris, au milieu de l'éclat des fêtes dont le vainqueur de Gravelines fut l'objet (1), il devint éperduement amoureux de mademoiselle d'Épernon. Sa passion éclata surtout lorsque celle qu'il aimait eut la petite-vérole: le danger qu'il y avait à approcher la malade ne l'empêcha pas de l'aller visiter, et de passer toutes ses journées au pied de son lit; mais quelques intrigues de famille s'opposèrent à leur union, et le duc de Joyeuse épousa, le 3 novembre 1649,

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

Françoise-Marie de Valois, fille unique et héritière de Louis-Emmanuel de Valois, duc d'Angoulême et gouverneur de Provence. C'est de là qu'il tient son titre de duc d'Angoulême.

Ce prince, qui avait été nommé grand-chambellan et colonel de cavalerie, chargeait les Espagnols près d'Arras, lorsqu'il fut blessé au bras droit. Cette blessure lui coûta la vie. Il mourut à Paris le 27 septembre 1654.

Son corps fut porté à Joinville, où il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent (1).

(1) Père Anselme.

N° 127.

MARIE DE LORRAINE,

MADEMOISELLE DE GUISE.

C. M.

hauteur 78 pouces. largeur 48 pouces. *E.*

Marie de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 25 août 1615. Sa fortune, son nom, sa beauté, lui attirèrent de nombreux hommages. Udislas, roi de Pologne, se mit sur les rangs pour l'épouser; mais ce mariage n'ayant pas eu lieu, elle ne contracta point d'autre union. On dit cependant qu'elle épousa secrètement M. de Montrésor, si connu dans la cabale des importans, dont on a des Mémoires, et qui mourut chez elle (1).

A la mort de son petit-neveu, François-Joseph de Lorraine, second du nom, le 16 mars 1675, elle succéda dans leurs biens et dans leurs titres à ses frères et neveux, et devint immensément

(1) Dangeau.

riche, et la dernière de la branche de Guise en ligne directe. Elle a vécu dans le monde sous le nom de mademoiselle de Guise : « Elle était, dit « Saint-Simon, fort magnifique et fort glorieuse. »

Elle mourut d'un cancer, le 3 mars 1688, âgée de soixante-treize ans, laissant mademoiselle de Montpensier son héritière. Toutefois, elle transmit par testament, au fils puîné du duc de Lorraine, le duché de Guise, qui valait cent mille livres de rentes, avec la principauté de Joinville et son hôtel de Paris, à condition que ce prince porterait le nom de Guise, et viendrait demeurer en France *sous le bon plaisir du roi.*

N° 128.

FRANÇOISE RENÉE DE LORRAINE,

ABBESSE DE MONTMARTRE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Françoise-Renée de Lorraine, abbesse de Montmartre, fille de Charles, duc de Guise, et de Henriette-Catherine de Joyeuse, naquit le 10 janvier 1621. « Elle est célèbre par le beau traité « signé à sa grille et avorté aussitôt après, qui « donnait la Lorraine au roi, et substituait la « Couronne à la maison de Lorraine après les « princes du sang, et avec le même rang : ce qui « produisit tant de vacarme et fit dire par le « chancelier Séguier au roi, *qu'il ne pouvait faire « des princes du sang qu'avec la reine* (1). »

C'est le marquis de Lionne, ministre de Louis

(1) Mémoires de Dangeau publiés par M. Lemontey.

Ce mot rappelle celui de la duchesse d'Orléans-Conti à son époux : « Je vaux bien mieux que vous, car vous ne pouvez pas faire des « princes sans moi, et moi..... »

XIV, qui avait formé le projet d'enlever à la maison de Lorraine les États dont le duc Charles IV jouissait. Il profita du mécontentement que ce prince témoigna du mariage de son neveu Charles, fils du duc Nicolas-François, avec mademoiselle de Nemours, pour le pousser à conclure ce traité avec le roi; il fit naître lui-même plusieurs obstacles à cette union; il opposa à cette héritière de la maison de Vendôme mademoiselle de Montpensier, dont Charles IV eût préféré la main pour son neveu; enfin il sut mêler avec tant d'art dans ses intrigues l'adresse, la séduction et même la menace, que le duc de Lorraine, malgré les instances et la protestation du duc Nicolas-François et de son fils (1), se rendit le 6 février 1662 à Montmartre, et que là, en présence du duc de Guise, qui avait pris fort à cœur ce projet, et de l'abbesse de Montmartre, sa sœur, il signa ce fameux traité dont voici les principaux articles : « Ledit sieur duc a cédé et transporté à S. M. la propriété de ses États et duchés de Lorraine et de Bar, leurs dépendances et annexes, pour en jouir après son décès en tout droit de souveraineté, pour être

(1) Voir cette protestation dans l'histoire de Lorraine par D. Calmet, qui donne beaucoup de détails sur ce traité de Montmartre.

uni et incorporé à la couronne de France, à jamais et aux conditions suivantes : ledit sieur duc jouira sa vie durant desdits duchés de Lorraine et de Bar, en tout droit de souveraineté, à la manière qu'il aurait fait ou pu faire avant le présent traité ; et en considération de cette cession, S. M. déclare dès à présent tous les princes de la maison de Lorraine habiles et capables de succéder à sa couronne, les agrégeant à sa famille royale et les adoptant à cet effet ; veut qu'ils y soient appelés selon leur rang de mâle en mâle après l'auguste maison de Bourbon ; qu'ils marchent devant tous les princes issus de maisons souveraines étrangères, ou enfans naturels des rois et leurs descendans, et jouissent des priviléges et prérogatives des princes de son sang ; à condition néanmoins que dans les lieux où les pairs du royaume ont rang et séance en qualité de pairs, les princes de ladite maison de Lorraine ne s'y pourront trouver en plus grand nombre que quatre, selon l'ordre et le rang de leur aînesse, pour y prendre leur rang comme lesdits princes du sang. » Les princes français, le duc de Vendôme, le prince de Courtenay, les ducs et pairs, tous ceux qui se croyaient blessés dans leurs intérêts ou dans leur dignité par les honneurs accordés aux princes lorrains, firent des représentations au roi ; le Parlement, de son

côté, fit des remontrances ; Louis XIV se rendit au sein de cette assemblée, escorté de quatre mille hommes armés, et fit enregistrer *militairement* le traité.

L'abbesse de Montmartre mourut le 21 avril 1657. « Après sa mort et celle de mademoiselle « de Guise, sa sœur, il ne resta plus de mâle ni « de femelle de la branche de Guise, et il est à « remarquer qu'encore que les quatre premiers « ducs de ce nom aient eu chacun beaucoup de « fils, toute leur postérité s'est éteinte à cette « époque, hormis celle de René de Lorraine, duc « d'Elbœuf, huitième fils de Claude, premier duc « de Guise. »

N° 129.

HENRI DE LORRAINE,

COMTE D'HARCOURT.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, second fils de Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, et de Marguerite de Chabot, naquit le 20 mars 1601. Son éducation fut toute dirigée vers les armes, et de bonne heure il signala son courage à la bataille de Prague, où il accompagna Charles IV, duc de Lorraine. Il devint un grand capitaine, et les siéges de Saint-Jean-d'Angely, de Montauban, de La Rochelle; l'attaque du Pas-de-Suze en 1629; la journée de Quiers en 1639 (1), et

(1) On raconte que le général espagnol, qui venait de se laisser battre avec vingt mille hommes de d'Harcourt, fit dire à ce général que s'il était roi de France il lui ferait couper la tête pour avoir hasardé une bataille contre une armée beaucoup plus forte que la sienne, « Et moi, répondit d'Harcourt, si j'étais roi d'Espagne, je « ferais couper la tête au général espagnol pour s'être laissé battre « par une armée beaucoup plus faible que la sienne. »

le siége de Turin (1), firent éclater sa vaillance et son habileté. Louis XIII, pour le récompenser, lui accorda le collier de ses ordres et la charge de grand-écuyer. En 1643, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Angleterre, où se manifestaient les symptômes de la révolution qui conduisit Charles Ier à l'échafaud; sa mission n'eut aucune influence. Nommé vice-roi de Catalogne en 1645, il se distingua par plusieurs avantages remportés sur les Espagnols, soit à la bataille de Llorens, soit à Balaguier, dont il s'empara; mais il fut moins heureux à Lérida (1). « On espérait, dit madame de Motteville, qu'on « chanterait un *Te Deum* à Notre-Dame; mais le « marquis de Léganès fit lever le siége à ce prince « de Lorraine, qui de sa personne y fit des mer- « veilles..... Il fut blâmé de tout le monde, tant « il est aisé de perdre ce peu de fumée qui coûte « si cher ! » Le siége de Cambray, qu'il crut de-

(1) Les Français manquaient de vivres : on proposa à d'Harcourt une trève : il répondit que « quand ses chevaux auraient mangé « toute l'herbe qui était autour de Turin, et que ses soldats au- « raient mangé tous les chevaux de son armée, il leverait le siége. » C'est à l'occasion de cette campagne que Jean de Wert disait qu'il aimerait mieux être d'Harcourt qu'empereur.

(2) Si quelque chose put consoler d'Harcourt, c'est que l'année suivante (en 1647) Condé éprouva le même revers devant la même place.

voir lever sans l'ordre du roi, deux ans plus tard, lui attira des reproches de la part du cardinal Mazarin, qui avait compté sur l'expédition de Flandre pour anéantir les forces espagnoles; cependant ce général, dans les troubles de la régence, embrassa d'abord avec chaleur le parti de la Cour. Envoyé par Anne d'Autriche pour se saisir de la ville de Rouen, qui servait de boulevard aux intrigues du duc de Longueville, le Parlement endormit sa vigilance; et, trompé par d'artificieuses négociations, il fut contraint à se retirer, laissant la ville de Rouen sous la domination des Frondeurs(1). Lorsque les princes furent transférés de leur prison de Marcoussy au Hâvre-de-Grace, ce fut le comte d'Harcourt qui fut chargé de les escorter, et ce fut à cette occasion que le prince de Condé, que sa gaîté n'abandonnait jamais, fit cette chanson si connue :

« Cet homme gros et court
« Si fameux dans l'histoire,
« Ce grand comte d'Harcourt
« Tout rayonnant de gloire,
« Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
« Est maintenant recors de Jules Mazarin. »

Ce couplet opéra dans le comte d'Harcourt une

(1) Mémoires de madame de Motteville, tom. V.

telle révolution, qu'il résigna tout-à-coup son commandement, et quitta les couleurs de Mazarin. Cependant, quelque temps après, il rentra en grace auprès du roi, qui lui donna le gouvernement de l'Anjou, où il se retira. Il mourut subitement dans l'abbaye de Royaumont, le 25 juillet 1666. On l'avait surnommé *Cadet-la-Perle*, parce qu'il était le cadet de la maison de Lorraine-Elbœuf, et que dans le partage des biens de sa famille, il n'avait eu pour sa part qu'une perle précieuse qu'il portait à l'oreille. Il fut le chef de la maison de Lorraine-Harcourt-Armagnac. Il avait épousé en 1629 une proche parente de Richelieu, Marguerite de Cambout. Le cardinal contribua de ses deniers à la dépense d'un ballet qui fut dansé pour ce mariage, à Saint-Germain et à Paris. L'évêque de Chartres, nommé par le pape pour travailler à la réformation des mœurs des évêques, régla l'ordonnance de cette fête au Palais-Cardinal, et obtint le suffrage de la Cour. « Le comte d'Harcourt, « dit Perrault (1), a été un des plus braves et des « plus heureux capitaines qu'il y ait jamais eu. « La victoire le suivait partout, et, hors le siége « de Lérida, où il n'eut pas de l'avantage, il

(1) Vies des hommes illustres du siècle de Louis XIV.

« sortit toujours supérieur de tous les combats « où il se trouva. Il était généreux, intrépide, et « aussi bon à ses soldats que terrible à ses en- « nemis. »

N° 130.

CHARLOTTE MARIE DE LORRAINE,

DEMOISELLE DE CHEVREUSE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Charlotte-Marie de Lorraine, fille de Claude de Chevreuse et de Marie de Rohan, naquit en 1627. Élevée à l'école de sa mère, elle ne pouvait pas rester étrangère aux intrigues dont l'hôtel de Chevreuse était le foyer, et sa vie, comme celle de toutes les héroïnes de la Fronde, offre un mélange de galanterie et de politique. Sa liaison avec le cardinal de Retz, qui en parle lui-même avec assez de fatuité(1), a, dans l'histoire de ces

(1) « Mazarin, voulant me brouiller avec mademoiselle de Che-
« vreuse, pensa qu'il y réussirait par M. d'Aumale, qui était beau
« comme un ange, et qui pouvait aisément convenir à la demoiselle
« par la sympathie.... Je me fâchai, on m'apaisa, je me remis en
« colère, et mademoiselle de Chevreuse me disant devant lui pour
« me plaire et pour le picoter qu'elle ne concevait pas comment on
« pouvait souffrir une impertinence : Pardonnez-moi, mademoi-
« selle, repris-je, on fait quelquefois grace à l'impertinence en fa-

tems de troubles, une couleur plus vive que celle de l'amitié; et si elle ne contracta point d'alliance, c'est là peut-être qu'il faut en rechercher la cause. Cependant elle fut sur le point d'épouser le prince de Conti. Ce prince, qui était alors prisonnier, voyait dans cette union le gage de sa liberté; il n'était pas non plus insensible aux charmes de mademoiselle de Chevreusé; mais la duchesse de Longueville « ne jugea pas à pro-« pos de mettre une personne dans sa famille, « qui, étant femme de son frère, l'aurait pré-« cédée partout, et qui, plus jeune et aussi belle, « l'aurait pu effacer, ou du moins partager avec « elle le plaisir de plaire et d'être louée. Elle ne « voulut pas non plus qu'elle lui pût ôter le cré-« dit qu'elle voulait avoir sur l'esprit du prince « de Conti, son jeune frère, par où jusqu'alors « elle s'était rendue considérable à sa famille(1).»

« veur de l'extravagance. Le seigneur était de notoriété publique « l'un et l'autre..... Le mot fut trouvé bon et bien appliqué; on se « défit de lui en peu de jours à l'hôtel de Chevreuse. »

« Au retour du roi à Paris, mademoiselle de Chevreuse voulut se « raccommoder avec moi. Elle avait les plus beaux yeux du monde « et un art à les tourner qui était admirable et qui lui était particu-« lier. Je m'en aperçus le soir qu'elle arriva à Paris, mais je dis « simplement que je m'en aperçus.... Elle ne me pardonna pas ma « résistance à ses beaux yeux; elle en vint à me haïr autant qu'elle « m'avait aimé. » (Mémoires du cardinal de Retz.)

(1) Mémoires de madame de Motteville.

La régente, le prince de Condé, le duc de La Rochefoucauld s'unirent dans cette occasion aux vœux de la duchesse de Longueville ; le projet de mariage fut rompu (1).

Lorsqu'en 1651 la reine voulut emmener le roi de Paris, mademoiselle de Chevreuse, instruite de ce dessein, envoya un page au cardinal de Retz, avec ces mots : « Venez en diligence au « Luxembourg, et prenez garde à vous par les « chemins. » Il s'y rendit. On entra dans la chambre de la duchesse d'Orléans, où se trouvait Gaston, son époux. Ce prince dit d'abord à Retz : « Que ferons-nous ? — Nous saisir des portes de « Paris. » — MONSIEUR hésitait. La duchesse d'Orléans traça de sa main l'ordre au coadjuteur de faire prendre les armes. — « Au moins, dit MONSIEUR à Retz, vous connaissez le Parlement ; je « ne veux point absolument me brouiller avec « lui. » Mademoiselle de Chevreuse tira la porte en disant : « Je vous défie de vous brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi. » Cependant Anne d'Autriche, apprenant que son projet était éventé, fit recoucher le jeune roi, qui déjà était *tout botté* et prêt à partir.

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague, pag. 186. Elle dit entr'autres choses, « que le prince de Conti était un zéro auquel le « parti de madame de Chevreuse aurait ajouté des chiffres qui lui « auraient donné trop de valeur. »

Mademoiselle de Chevreuse ne montra pas moins de ce zèle aventureux dans une autre circonstance. Gaston venait d'avoir avec la régente une vive altercation au sujet des sceaux qu'on avait ôtés à M. de Châteauneuf, en 1651, pour les remettre au premier président Molé. Il assembla au Luxembourg le prince de Condé, le prince de Conti, M. de Beaufort, M. de Nemours, le duc de Brissac, Montrésor et le coadjuteur. On ouvrit l'avis d'aller redemander les sceaux au premier président. L'indécision de MONSIEUR fit traîner la délibération. Il passa dans la chambre de MADAME, où madame de Chevreuse et sa fille l'attendaient. La duchesse d'Orléans, qui pleurait de colère et qui voulait qu'on se rendît maître de la personne des princes, dit : « Si nous prenons cette résolu-« tion, il faut les arrêter tout-à-l'heure, et mon « neveu de Beaufort. — Ils sont allés dans le ca-« binet des livres, répondit mademoiselle de Che-« vreuse, attendre votre altesse royale. Il n'y a qu'à « donner un tour de clef pour les y enfermer. « J'envie cet honneur au vicomte d'Autel. Ce sera « une belle chose qu'une fille arrête un gagneur « de batailles. » Et elle fit un saut en disant cela pour y aller. La grandeur de la proposition étonna MONSIEUR ; il se mit à siffler, ce qui n'était jamais un bon signe, passa dans le cabinet des livres, et donna congé à la compagnie. Les princes sorti-

rent du palais en se moquant publiquement de la *guerre des pots de chambre* (1).

Mademoiselle de Chevreuse mourut en 1652 d'une fièvre maligne qui l'emporta en vingt-quatre heures. « Cette princesse, s'il faut en croire le « cardinal de Retz, n'avait que de la beauté, dont « on se rassasie lorsqu'elle n'est pas accompagnée. « Elle n'avait de l'esprit que pour celui qu'elle « aimait; mais comme elle n'aimait jamais long- « tems, on ne trouvait pas long-tems qu'elle « eût de l'esprit. Elle s'indignait contre ses amans « comme contre ses hardes. Les autres femmes « s'en lassent; elle les brûlait. Je crois que si elle « eût pu mettre au feu ses amans, elle l'eût fait « du meilleur de son cœur. »

(1) Mémoires du cardinal de Retz, tom. II, pag. 307.

N° 131.

HENRI RUZÉ COIFFIER,

MARQUIS DE CINQ-MARS.

hauteur 72 pouces.
largeur 39 pouces.
P. R.

Henri Ruzé Coiffier, marquis de Cinq-Mars, fils d'Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, et de Marie de Fourcy, naquit en 1620.

Ce gentilhomme, paré de tous les dons de la nature, devint, à la fleur de son âge, le favori de Louis XIII, qui lui donna la charge de grand-écuyer. « Tout conspirait à l'enivrer, dit Anne de « Gonzague; son lever était comme celui du roi « ou du cardinal. Deux cents gentilshommes le « suivaient chez le roi, et il surpassait tous les « courtisans par la magnificence de ses habits, la « noblesse et le charme de sa figure et les agré- « mens de ses manières. Les femmes se jetaient à « sa tête; les ministres étaient à ses ordres. Com- « ment résister à tant de séductions?» La raison de Cinq-Mars se perdit en effet dans ce nuage d'encens que la flatterie élevait autour de lui. Il ne pouvait se condamner à subir aucune de ces

compensations dont il faut payer la faveur des cours ; il ne savait pas s'ennuyer ; son impatience s'irritait des heures fastidieuses qu'il fallait passer à Saint-Germain auprès de Louis XIII. Son orgueil s'indignait de la puissance de Richelieu. Il rêva qu'il pourrait être le connétable de Luynes ; mais le cardinal était un autre adversaire que le maréchal d'Ancre. Cependant Cinq-Mars ose former le projet de renverser ce colosse. Tout semble l'enhardir ; les mécontens excitent le favori contre le ministre ; le duc d'Orléans, le duc de Bouillon encouragent son animosité ; le roi lui-même semble ne pas repousser ses espérances, ou du moins le grand-écuyer prend pour une approbation tacite les dégoûts, les plaintes que Louis XIII laisse échapper contre Richelieu dans de secrets épanchemens (1). Un gentilhomme nommé Fontrail-

(1) Madame de Motteville dit formellement dans ses Mémoires que le roi était tacitement le chef du complot. C'est aussi l'opinion de Levassor, de Leclerc et d'Anquetil.

Lorsque la princesse Marie de Gonzague, dont Cinq-Mars était amoureux, lui écrivit : « Votre affaire est connue à Paris comme on « y sait que la Seine passe sous le Pont-Neuf, » le grand-écuyer lui répondit : « Ne soyez point inquiète, ma chère princesse ; le roi et « l'armée sont pour moi. J'ai passé hier deux heures au chevet du « lit du roi, il m'a appelé *son cher ami :* il a soupiré, jeté des propos « en l'air, en me disant qu'il était bien malheureux. — Ah ! sire, « lui ai-je dit, que votre état me touche et me surprend, en son- « geant que vous êtes le maître ! Si vous daigniez vous en rapporter « à moi, V. M. n'aurait plus rien demain qui la gênât. — Cher ami,

les (1) est envoyé à Madrid auprès du comte duc Olivarès, premier ministre du roi d'Espagne. Ce monarque promet un secours d'hommes et d'argent, et Cinq-Mars ne doute plus du succès. Louis XIII et Richelieu étaient malades à Narbonne. C'est là qu'ils apprirent le traité conclu avec l'Espagne; c'est là, dans la chambre de sa maîtresse, que fut arrêté le grand-écuyer. On expédiait en même tems l'ordre de s'emparer de la personne du duc de Bouillon : quant à Gaston, le danger lui rendit ses lâches terreurs; il ne rougit pas de s'humilier devant ce même Richelieu dont il avait menacé les jours et la puissance, et de lui sacrifier le jeune imprudent dont il était le complice. La confession fut entière. Il dévoila toutes les confidences, tous les projets de Cinq-Mars et du duc de Bouillon, et fit remettre au cardinal une copie du traité, demandant pour toute grace de n'être pas confronté avec les malheureux que ses honteuses délations allaient envoyer à l'échafaud. Louis XIII lui-même

« m'a-t-il répondu, ne précipitez rien. — Je ne puis rien ménager « quand il s'agit de mon maître, ai-je répondu. Votre Majesté a de « fidèles serviteurs, permettez-moi de leur parler. « Le roi s'est retourné et m'a dit d'une voix attendrie : « Bonsoir, faites pour le « mieux, mais ne commettez point d'imprudence. »

(1) Voir la relation de sa mission en Espagne dans les Mémoires de Montrésor.

trembla devant la sévérité de son ministre; et comme s'il avait besoin de se faire pardonner d'avoir souhaité peut-être en secret le succès des vœux de Cinq-Mars, il rentra avec une complaisance affectée sous le joug dont il avait paru bien-aise qu'on le délivrât. Il alla visiter Richelieu, qui s'était rendu à Tarascon. « Ce fut un spectacle « extraordinaire, dit M. Jay; le roi, à peine con- « valescent, était couché sur un lit près de celui « du cardinal: tous deux, oubliant la mort prête « à les frapper, ne semblaient occupés que de « proscriptions et de supplices (1). » Après cette entrevue, le roi regagna tristement Paris, et le cardinal remonta le Rhône jusqu'à Lyon, traînant à sa suite son prisonnier enchaîné dans une barque attachée à son bateau. Appareil barbare, digne plutôt d'un proconsul de Tibère que d'un ministre du roi de France et d'un prince de l'Église!

La commission établie pour ce procès fut composée de conseillers-d'État et de magistrats tirés du Parlement de Grenoble et présidée par le chancelier Séguier. On y remarquait avec effroi Laubardemont, complaisant exécrable des sanglantes vengeances de Richelieu. Le roi descendit lui-même au rang de dénonciateur (2), et cette indi-

(1) Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.

(2) Voir l'écrit du roi au chancelier Séguier : pièce d'autant plus

gne faiblesse est encore une preuve du désir qu'il avait de regagner les bonnes graces de son ministre. « M. de Cinq-Mars arriva à Lyon le 4 sep- « tembre 1642 ; on lui donna pour prison le châ- « teau de Pierre-en-Cise ; il reçut plusieurs visites, « entre autres celle du père Malavalette, jésuite, « qui depuis continua à le voir tous les jours « pendant sa captivité. Le 12, il fut mis sur la « sellette. C'est fait de moi, dit-il ; le roi m'a « abandonné : je ne me considère que comme « une victime qu'on va immoler à la passion de « nos ennemis et à la facilité du roi. Il dénia « d'abord toutes choses ; on lui confronta M. de « Bouillon ; on lui fit lecture de la déposition de « MONSIEUR ; alors il confessa ingénûment ses « liaisons avec MONSIEUR et le duc de Bouillon, « et le traité fait avec l'Espagne, sur quoi il fut « condamné. Aussitôt que M. le chancelier eut « recueilli les voix, on lui vint prononcer son « arrêt de mort. Durant cette triste lecture, qui « tirait des larmes des juges et des gardes, il ne « changea jamais de couleur ni de contenance, « et ne perdit rien de sa gaîté. »

---

remarquable que ce monarque laisse entrevoir malgré lui, *qu'il avait souffert les mauvais offices de Cinq-Mars contre Richelieu, quand ils demeuraient dans les bornes d'une certaine modération.* (Histoire du ministère du cardinal de Richelieu.)

Cependant, sur les dix heures, M. de Thou (1) fut conduit du château de Pierre-en-Cise au palais, et fut présenté aux juges, pour être interrogé. « Ma vie, ma mort, ma condamnation, mon « absolution, dit-il à ses juges, sont dans ma « bouche; car je n'ai parlé ni écrit à homme du « monde : pourtant, Messieurs, j'avoue et je con- « fesse que j'ai su la conspiration. J'ai fait tout « mon possible pour en détourner M. de Cinq- « Mars. Il m'a cru son ami, unique et fidèle, et « je ne l'ai pas voulu trahir... » « Là-dessus il fut « condamné à mort (2). Sortant de la salle, il se

(1) Tous les historiens s'accordent à dire que de Thou savait seulement qu'il existait un traité avec l'Espagne, mais qu'il en ignorait les dispositions. A la première confidence que lui en fit Cinq-Mars, il lui représenta l'excès de son imprudence; mais, n'ayant pu le détourner de son projet, il ne voulut pas du moins trahir son ami. On assure que le cardinal de Richelieu avait dit : « De Thou « le père a mis mon nom dans son histoire : je mettrai le nom du « fils dans la mienne. » Richelieu faisait allusion à un passage de la grande histoire du président de Thou, livre XXIV, où il est dit : « *Le roi créa une nouvelle compagnie d'arquebusiers dont il donna le « commandement à Antoine Duplessis Richelieu appelé communément* le « moine; *il l'avait effectivement été; mais, ayant renoncé à ses vœux, il « avait mené depuis une vie licencieuse et dissolue.* »

(2) Laubardemont, qui remplissait les fonctions de rapporteur, évoqua cette ordonnance de Louis XI, qui était restée ensevelie dans l'oubli : « Ceux qui auront su quelque conspiration seront « punis de même peine que les principaux auteurs, s'ils ne la révè- « lent à nous ou à nos principaux juges. » La majorité des juges, intimidée ou séduite, adopta ces conclusions.

« jeta dans les bras du révérend père Membrun,
« son confesseur, auquel il dit tout transporté de
« joie : Allons, mon père, allons à la mort et
« au Ciel ; allons à la véritable gloire... Conduit
« ensuite à la chambre où était M. de Cinq-Mars,
« celui-ci, dès qu'il l'eut aperçu, courut à lui,
« disant : Ami, ami, que je regrette ta mort! Mais
« M. de Thou l'embrassant lui répondait : Que
« nous sommes heureux de mourir de la sorte !...
« Ils montèrent tous deux dans le carrosse qui
« les devait conduire au lieu du supplice. Quand
« ils furent arrivés sur la descente du pont de
« Saône, M. de Thou dit à M. de Cinq-Mars : Eh
« bien ! cher ami, qui mourra le premier? Le père
« Malavalette fit observer à M. de Thou qu'il était
« le plus vieux. — Il est vrai, dit M. de Thou,
« qui, s'adressant à M. de Cinq-Mars, ajouta :
« Vous êtes le plus généreux, vous voulez bien
« me montrer le chemin du Ciel. — Hélas ! dit
« M. de Cinq-Mars, je vous ai ouvert celui du
« précipice; mais précipitons-nous dans la mort
« généreusement, nous surgirons dans la gloire.
« — Et il monta en souriant sur l'échafaud; il prit
« le crucifix, l'adora à genoux, le baisa avec ten-
« dresse, s'approcha du billot, essayant de s'a-
« juster dessus, embrassa le poteau, mit le col
« dessus, et reçut le coup mortel d'un gros cou-
« teau de boucher dont il fut tué d'un coup, en-

« core qu'il restât un peu de peau au gosier. Le « bourreau était un vieil gagnedenier, tout dri- « leux, qui fut étourdi en coupant ce peu de « peau qui restait, qui, laissant rouler la tête sur « l'échafaud, elle tomba jusques à terre. Le peu- « ple, qui était nombreux, tant en la place qu'aux « fenêtres, rompit le profond silence qu'il avait « gardé, par un cri effroyable.

« M. de Thou monta ensuite sur l'échafaud « avec tant de promptitude, qu'on eût dit qu'il « volait; il récita le pseaume *Credidi propter quod* « *locutus sum*, baisa le sang de M. de Cinq-Mars, « et se banda les yeux lui-même avec un mou- « choir. S'étant ajusté sur le plot, il reçut un « coup sur l'os de la tête, qui ne fit que l'écor- « cher, où il porta la main tombant à la renverse. « Le bourreau redoubla un autre coup qui ne fit « encore que l'écorcher au-dessus de l'oreille; il « lui en donna un troisième au gosier, qui le fit « mourir, et il en reçut encore deux autres pour « achever de lui couper la tête. Les deux corps, « étant mis dans un carrosse, furent emportés « dans l'église des Feuillans. Le lendemain, celui « de M. de Thou fut embaumé par le soin de ma- « dame de Pontac, sa sœur, et enlevé; celui de « M. le grand-écuyer fut enterré sous le balustre « de ladite église (1).

(1) Ce récit est extrait d'une lettre de M. de Marca, conseiller

Et le jour de cette sanglante exécution, Louis XIII, se promenant dans les jardins de Saint-Germain, tirait froidement sa montre, et disait en la regardant : « dans tant de minutes, *cher ami* pas- « sera mal son tems ; » et Richelieu partait de Lyon en triomphateur, porté par ses gardes dans une chambre où était son lit, et faisant abattre sur son passage des pans de murailles lorsque les portes des villes ou des maisons étaient trop étroites pour l'étrange et orgueilleux équipage de Son Éminence ; et Bouillon rachetait sa liberté en cédant au roi sa principauté de *Sédan*, et Gaston obtenait la grace d'aller cacher à Blois son humiliation et ses remords.

---

d'État qui assistait le chancelier Séguier dans cette affaire ; et du journal qui en fut publié à Lyon. Ces deux pièces fort remarquables se trouvent dans les Mémoires de Montrésor, qui a aussi conservé *la lettre écrite par M. de Cinq-Mars à madame sa mère après la prononciation de son arrêt.* (Tom. II, pag. 228 à 259.)

N° 132.

CHARLES-LOUIS DE BAVIÈRE,

ÉLECTEUR-PALATIN;

ET LE PRINCE RUPERT (ou ROBERT),

COMTE PALATIN DU RHIN.

(Copié d'après Vandyck, attribué à Sir Peter Lely.)

I°. CHARLES LOUIS DE BAVIÈRE.

Charles Louis de Bavière, né le 20 décembre 1617, marié à Charlotte de Hesse-Cassel le 22 février 1650, était fils de Frédéric V, roi de Bohême et électeur-palatin, et d'Élisabeth, fille de Jacques I^er^, roi d'Angleterre.

hauteur 42 pouces.
largeur 48 pouces.
P. R.

Rétabli par la paix de Munster en 1648 dans son électorat, dont Frédéric son père avait été dépossédé, lorsque, proscrit en 1621, on livra ses États à Maximilien, duc de Bavière, il passa des jours tranquilles qui ne furent ni troublés ni ennoblis par l'éclat de la gloire. Il donna les soins les plus tendres à l'éducation de la prin-

cesse Charlotte sa fille, qui devint l'épouse de Philippe, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Vers l'année 1656, s'étant brouillé avec sa femme, il épousa de la main gauche Louise, fille du baron de Degenfeld, dont il était fort épris. Il dut à son amour quatorze enfans, pour lesquels il fit revivre le titre de Raugraves-Palatins. De ce nombre, Charles Louis et Charles Edouard furent tués par les Turcs au combat de Kasanek, après avoir fait des prodiges de valeur. Ils ne voulurent jamais se rendre; ne pouvant plus se soutenir debout à cause de leurs blessures et de la perte de leur sang, ils mirent un genou en terre pour combattre, et furent hachés en pièces.

Charles Louis de Bavière mourut le 7 septembre 1680.

Madame de Sévigné, en annonçant cet événement à madame de Grignan, s'exprime ainsi :

« Le père de Madame est mort; un gros Allemand le dit à Madame à peu près de cette sorte « sans aucune précaution. Voilà Madame à crier, « à pleurer, à faire un bruit étrange; on dit à « s'évanouir : je n'en crois rien. Elle me paraît « incapable de cette marque de faiblesse; c'est « tout ce que pourra faire la mort que de fixer « tous ses esprits. »

2°. LE PRINCE RUPERT.

Le prince Rupert, comte-palatin du Rhin, duc de Cumberland, fils de Frédéric V, roi de Bohême et électeur-palatin, et d'Élisabeth, fille de Jacques I^er^, roi d'Angleterre, naquit le 19 décembre 1619. Il n'avait que treize ans lorsqu'il fut au siége de Rhinberg avec le prince d'Orange. A dix-huit ans, il commandait un régiment de cavalerie allemande, lorsqu'il fut fait prisonnier par les impériaux, qui le retinrent pendant trois ans. Rendu à la liberté, il alla offrir ses services au roi d'Angleterre, Charles I^er^, son oncle, qui le fit chevalier de la Jarretière, et lui donna le commandement de son armée. A Edge-Hill, il chargea à la tête de la cavalerie du roi l'aile gauche de l'armée des Parlementaires, dont il fit un grand carnage. Il ne se comporta pas avec moins de bravoure à la bataille de Newbury. En 1643, il fut créé duc de Cumberland et comte d'Holdernesse. Dans les années 1644 et 1645, combattant toujours pour le roi contre les troupes du Parlement, sa valeur fut aussi brillante, mais quelquefois moins heureuse. Bloqué dans Bristol par Fairfax, il fut sommé de se rendre par ce général, qui lui écrivit à cette occasion la lettre la plus flatteuse. La ville se rendit à des condi-

tions honorables; le prince Rupert se retira à Oxford, d'où il passa en France.

Lorsque Charles II fut rétabli sur le trône d'Angleterre, le prince Rupert accompagna ce monarque, qui lui donna sous le duc d'Yorck le commandement de la flotte destinée à repousser les entreprises des Hollandais commandés par l'amiral Opdam. Cette flotte consistait en cent quatorze vaisseaux. Le combat se livra le 3 juin 1665, devant le Texel. Dans la plus grande chaleur de l'action, le vaisseau de l'amiral hollandais, engagé de trop près avec celui du duc d'Yorck, eut le malheur de sauter. Cet accident effraya les Hollandais, qui tournèrent leurs voiles vers leurs côtes, et la victoire resta aux Anglais. Au mois d'octobre 1666, un nouveau combat naval fit éclater la vaillance et les talens du prince Rupert. La France avait pris part à la guerre, et avait réuni ses forces à celles des Hollandais. Le prince Rupert et le duc d'Albemarle, qui commandaient la flotte anglaise, avaient pour dignes adversaires Tromp et Ruyter, et le duc de Beaufort. Cette bataille, qui dura quatre journées entières, fut sanglante et mémorable. « La victoire, dit Hume, demeura incertaine; » mais, au témoignage de Rapin, l'avantage resta aux Hollandais. Les Anglais perdirent vingt-trois grands vaisseaux, six mille hommes tués, et

deux mille six cents prisonniers. Les Hollandais ne perdirent de leur côté que six vaisseaux, deux mille huit cents soldats, et quatre-vingts matelots. Néanmoins, on fit des feux de joie à Londres, comme si les Anglais eussent gagné la bataille (1). Le 25 juillet 1666, le prince Rupert prit une revanche complète en chassant de l'embouchure de la Tamise l'amiral Ruyter, qui commandait une flotte de quatre-vingts voiles, et qui, désolé de sa défaite, s'écriait : « Que je suis mal-« heureux! de tant de boulets, n'y en a-t-il pas « un qui finira ma misérable vie! » La mer vit encore ces dignes émules mesurer leurs talens et leur intrépidité, soit dans les sables de Schouvelt, soit à l'embouchure du Texel, en 1673.

Quelque tems après, la paix ayant été faite entre la Hollande, la France et l'Angleterre, le prince Rupert se délassa des travaux de la guerre par l'étude des sciences et particulièrement de la chimie. Il se plaisait beaucoup au château de Windsor, qu'il embellit et orna avec soin. Il mourut le 29 novembre 1682, et fut enterré avec une pompe digne de sa naissance, dans la chapelle de Henri VII, à Westminster (2).

On trouve dans les Mémoires du chevalier de Grammont ce portrait du prince Rupert :

(1) Histoire d'Angleterre, tom. IX, pag. 244.
(2) Moréri.

« Le prince Rupert était brave et vaillant jus-
« qu'à la témérité. Son esprit était sujet à quel-
« ques travers dont il eût été bien fâché de se
« corriger. Il avait le génie fécond en expériences
« de mathématiques et quelques talens pour la
« chimie. Poli jusqu'à l'excès quand l'occasion
« ne le demandait pas, fier et même brutal quand
« il était question de s'humaniser, il était grand
« et n'avait que trop mauvais air ; son visage était
« sec et dur lors même qu'il voulait le radoucir;
« mais dans ses mauvaises humeurs, c'était une
« vraie physionomie de réprouvé. »

Lord Orford a tracé un portrait beaucoup plus flatteur de ce prince : « Mais, dit-il, le guerrier
« philosophe qui pouvait dans les momens de
« repos prétendre à être l'ornement d'une Cour
« épurée, était regardé comme un courtisan gros-
« sier par des courtisans qui n'étaient que de
« beaux-esprits voluptueux. *Hélas! le prince Ro-*
« *bert était un amant de mauvais air.* » Il fut lié avec miss Hugh, actrice célèbre, de laquelle il eut une fille nommée Ruperta, qui fut mariée au lieutenant-général Howe.

N° 133.

ANNE DE GONZAGUE,

PRINCESSE-PALATINE.

C. M.

Anne de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, premier duc de Mantoue, et de Catherine de Lorraine, naquit en 1616.

hauteur 53 pouces. largeur 43 pouces. *E.*

Écoutons-la elle-même raconter dans les mémoires qui portent son nom, les principaux événemens de sa vie : « Je fus destinée au cloître dès mon enfance, ainsi que ma sœur Bénédicte. Mon père qui aimait avec passion la princesse Marie, ma sœur aînée, voulait tout sacrifier à l'agrandissement de sa fortune. Il nous mit de bonne heure au couvent, et il prescrivit de ne rien négliger pour nous inspirer le goût de la vie religieuse. Je secondai quelque tems ses intentions ; il se flatta que je ne paraîtrais jamais dans le monde, et qu'il pourrait, suivant ses affections, réunir toute sa fortune sur ma sœur Marie. J'étais dévote dès l'âge de douze ans et citée comme un exemple

de ferveur. Une ame active qui éprouvait le besoin d'un grand intérêt; un cœur tendre et sensible qui cherchait à s'attacher, me faisaient désirer avec ardeur de consacrer ma vie entière à Dieu. Les pratiques les plus dures de la vie religieuse, les macérations, les austérités, les jeûnes, avaient pour moi des charmes.... Un événement imprévu vint tout-à-coup changer toutes mes idées. Les préférences qu'on accordait à la princesse Marie avaient excité dans mon cœur une secrète envie. Je dînai un jour avec madame Delachâtre, abbesse du couvent de Faremoustier : on vint la demander; elle me laissa dans sa chambre. Une lettre était sur sa cheminée; je reconnus l'écriture de madame de Guise, et la tentation me vint de la lire. Cette lettre contenait des exhortations à l'abbesse de ne pas se prêter aux instances de mon père, de bien examiner ma vocation, enfin de ne pas abuser de ma jeunesse par des séductions pour m'engager à me faire religieuse.... Je courus m'enfermer dans ma chambre. La rage était dans mon cœur. Je demandai à quitter Faremoustier et à me retirer à Avenay près de ma sœur Bénédicte qui venait d'en être nommée abbesse. »

« Le duc de Mantoue mourut : cet événement me fit sortir du couvent; et peu de tems après, j'eus à pleurer la mort de ma sœur Bénédicte.

J'eus des succès à mon entrée dans le monde. Les quatre ou cinq années qui s'écoulèrent avant la régence ont peut-être été les plus heureuses de ma vie. Sans soins domestiques, pour lesquels j'ai toujours eu de l'aversion; exempte des passions, loin de l'agitation des affaires, je passais mon tems à m'instruire, à converser avec des gens d'esprit; on nous recevait avec distinction à l'hôtel Rambouillet : ma sœur y cherchait des conquêtes; et moi, les succès de l'esprit. Le cardinal de Richelieu lui-même prenait part aux dissertations qu'on y faisait sur la poésie et sur l'amour; souvent il abandonnait les affaires de l'Europe pour décider une question de sentiment (1).

« Je puis dire avec vérité que mon cœur seul m'a fait commettre des fautes. Je n'ai pas été faible, mais passionnée à l'excès pour M. de Guise (Henri de Lorraine). M. de Guise avait la figure, l'air et les manières d'un héros de roman; et toute sa vie a porté l'empreinte de ce caractère. La magnificence régnait dans toute sa personne et dans

(1) Voir, dans les Mémoires d'Anne de Gonzague, la fameuse dissertation sur cette question : « Un véritable amant doit-il être plus « occupé de son amour que des sentimens qu'il inspire? » Le cardinal, le duc d'Enghien, la princesse Anne de Gonzague, la duchesse de Longueville, Chapelain, Voiture, Boisrobert, prirent part au plaidoyer. Mademoiselle Scudéry remplissait les fonctions d'avocat-général.

tout ce qui l'entourait. Sa conversation avait un charme particulier. Tout ce qu'il disait, tout ce qu'il faisait annonçait un homme extraordinaire. L'ambition et l'amour le dominaient. Il était léger dans ses attachemens, inconstant dans ses projets, précipité dans l'exécution. Il m'adressa ses vœux; mais madame de Guise s'opposait avec obstination à ce qu'il quittât l'état ecclésiastique pour faire un mariage plus que médiocre du côté de la fortune. On ne peut se figurer le désespoir où cette opposition le réduisit; vingt fois il voulut se tuer à mes pieds. Touchée de sa douleur, entraînée par mon propre penchant, je lui fis une promesse de mariage, et je reçus la sienne écrite de son sang : enfin, il faut tout dire, je m'échappai de Paris, et, déguisée en homme, j'arrivai à Besançon, où je pris le nom de princesse de Guise. J'appris qu'il faisait sa cour à une femme qui lui prodiguait ses faveurs pour le retenir dans ses fers... Je revins à Paris. Mon ame resta comme flétrie; je ne pouvais sans tressaillir entendre prononcer le nom de M. de Guise. Le tems calma mes douleurs; la dissipation, les plaisirs, les affaires, en ont suspendu le souvenir sans l'effacer. On dort à tous les âges; mais il est un calme, une légèreté, une fraîcheur qui ne se trouvent que dans le sommeil de la jeunesse : il en est de même de nos sentimens.....

« J'avais des liaisons assez étroites avec madame de Longueville et avec M. le Prince; et l'intérêt qu'excite la disgrace d'un homme, plus éclatant encore par son mérite et ses qualités que par son rang, m'avait inspiré un grand désir de le servir(1). J'employai toute mon industrie à bien instruire M. le Prince de ce qui se passait journellement: j'allai jusqu'à lui suggérer des moyens de briser ses liens. Je fis parvenir des billets dans des écus creux. Le cuisinier du gouverneur de Vincennes fut gagné; on mettait des lettres dans des lièvres et des poulets: enfin, ce qu'on aura peine à croire, je lui fis tenir des épées et des pistolets; on les insérait dans des bûches qu'on avait soin de marquer d'une croix imperceptible à d'autres yeux. Ces tentatives et mes instances auprès du cardinal Mazarin pour faire rendre les princes à la liberté n'ayant eu aucun succès, je formai le projet de réunir tous les partis en leur faveur. Le Coadjuteur fut le seul qui m'entendit et qui démêla la différence de l'extraordinaire et de l'impossible. Tromper la Cour, l'embarrasser dans ses propres finesses, s'attacher à jamais M. le Prince par le service qu'il lui aurait rendu, attirer

(1) Le prince de Condé avait été arrêté le 18 janvier 1650, par ordre d'Anne d'Autriche, avec le prince de Conti et le duc de Longueville.

vers lui tous les partis, ravir de vive force le chapeau, marier sa maîtresse à un prince du sang, voilà ce que se proposait le Coadjuteur enivré de toutes les passions, en proie à la haine, à l'amour et à la vanité. J'étais en couches dans le plus fort des négociations (1) : cet état me rendait plus inquiète sur leur résultat. On fit chez moi un projet de requête au Parlement au nom de madame la Princesse : elle fut présentée et accueillie au Parlement.

« Je me trouvai dans cette circonstance l'arbitre de tous les intérêts par la confiance de tous les partis. Enfin Mazarin m'écrivit de Saint-Germain : « J'ai eu grand tort de ne pas ajouter « foi à vos prédictions : vous devez être satisfaite; « les Princes seront en liberté dans vingt-quatre « heures : c'est votre ouvrage.... A présent, vous « êtes libre de suivre votre penchant pour la « reine, qui n'est point fâchée contre vous. »

« Bientôt après les princes furent mis en liberté. Mais, dégoûtée des hauteurs de M. le Prince, fatiguée des incertitudes de MONSIEUR, je résolus de m'attacher uniquement à la reine, et je devins sa confidente et son amie. »

---

(1) Elle avait épousé, le 24 avril 1645, le prince Édouard, comte palatin du Rhin, fils de Frédéric Électeur-Palatin et roi de Bohême, dont elle eut trois filles.

Anne de Gonzague croyait aux rêves : c'est un songe qui lui révéla l'arrestation du cardinal de Retz (1) ; c'est un songe qui la détermina à renoncer aux agitations de la vie des cours, pour se renfermer dans les austérités de la vie religieuse (2). Lorsqu'au lit de mort elle reçut les secours de la religion, elle dit, d'une voix presque éteinte : « Enfin je suis parvenue au divin ban-« quet : je m'en vais voir comme Dieu me trai-« tera ; j'espère en ses miséricordes. »

Elle expira le 6 juillet 1684.

Le grand orateur qui prononça l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, a tracé ainsi son portrait :

« Le génie de la princesse se trouvait également « propre aux divertissemens et aux affaires. La « Cour ne vit jamais rien de plus engageant ; et, « sans parler de sa pénétration, ni de la fertilité « infinie de ses expédiens, tout cédait au charme « secret de ses entretiens. Toujours fidèle à l'État « et à la grande reine Anne, on sait qu'avec le « secret de cette princesse, elle eut encore celui « de tous les partis, tant elle était pénétrante, « tant elle s'attirait de confiance, tant il lui était « naturel de gagner les cœurs ! Elle déclarait

(1) Mémoires d'Anne de Gonzague.

(2) Oraison funèbre d'Anne de Gonzague par Bossuet.

« aux chefs des partis jusqu'où elle pouvait s'en-
« gager, et on la croyait incapable de tromper,
« ni d'être trompée; mais son caractère particu-
« lier était de concilier les intérêts opposés; et en
« s'élevant audessus, de trouver le secret endroit
« comme le nœud par où on peut les réunir. »

Le cardinal de Retz, qui, mieux que personne, fut à portée de juger son esprit et d'apprécier ses talens, disait de la princesse Palatine : « Je ne « crois pas que la reine Élisabeth d'Angleterre « ait eu plus de capacité pour conduire un État. »

N° 134.

ADÉLAIDE HENRIETTE DE SAVOIE,

DUCHESSE ÉLECTRICE DE BAVIÈRE.

(Peint en 1660.)

C. M.

Adelaïde-Henriette de Savoie, troisième fille de Victor-Amédée I^er^, duc de Savoie, et de Christine de France, née le 6 novembre 1636, épousa, le 22 juin 1652, Ferdinand-Marie, duc de Bavière, dont elle eut plusieurs enfans, parmi lesquels fut choisie la première femme du grand Dauphin, fils de Louis XIV. Elle partagea la tranquillité que sut maintenir dans ses États Ferdinand-Marie, en demeurant neutre pendant les guerres de l'Allemagne et de la France, et mourut le 18 mars 1676.

hauteur 43 pouces.
largeur 31 pouces.
E.

N° 135.

LOUISE-MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE,

C. M.

hauteur 49 pouces. largeur 40 pouces. *E.*

Louise-Marie-Christine de Savoie, fille aînée de Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, et de Christine de France, naquit en 1629.

Les princes Maurice et Thomas, frères de Victor-Amédée, avaient, après la mort de ce monarque, disputé la régence à sa veuve, soit par la voie des intrigues, soit par la force des armes. Enfin ils firent la paix avec la régente à Turin le 14 juillet 1641, et le mariage du prince Maurice avec la princesse Louise-Christine, sa nièce, fut le sceau de cette réconciliation.

Maurice, alors premier prince du sang, avait été revêtu de la pourpre romaine dès l'enfance, mais il n'avait jamais été lié aux ordres sacrés. Il avait cinquante ans; la princesse n'en avait que quatorze : ils étaient proches parens, mais la politique aplanit tout. En échange de la barrette qu'il renvoya à Rome, il reçut du pape toutes

les dispenses nécessaires à son mariage, qui s'effectua peu de mois après. Le prince Thomas et son frère aidèrent alors la régente à se débarrasser des Espagnols; mais, toujours poursuivis du désir de la supplanter dans le gouvernement, ils prêtèrent la main à de nouvelles machinations : et Louise-Marie-Christine eut plus d'une fois à souffrir de ces querelles de famille qui, dans un certain rang, deviennent souvent la source des guerres civiles (1).

Cette princesse mourut sans enfans dans l'année 1692.

---

(1) Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie.

N° 136.

LOUIS DE LORRAINE,

COMTE D'ARMAGNAC.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, fils de Henri de Lorraine, comte d'Armagnac et de Harcourt, et de Philippe du Cambout-Coaslin, naquit à Paris, le 7 décembre 1641.

Il se montra digne héritier de la valeur de son père, et se signala à la prise des villes de Tournai, de Douai et de Lille, en 1667. Quatre ans après, il accompagna le roi à la conquête de la Hollande, et se distingua au siége de Zutphen. Louis XIV le nomma grand-écuyer de France, et lui donna le collier des Ordres le 1^er^ janvier 1689. Il mourut dans l'abbaye de Royaumont, le 13 juin 1718.

Il avait épousé, le 7 octobre 1661, Catherine de Neufville-Villeroy.

Le comte d'Armagnac était un des hommes les mieux faits de la Cour, et Benserade se plaisait à

répéter *qu'il ne se consolerait jamais de n'être pas M. d'Armagnac!*

Il aimait beaucoup les courses de chevaux, et madame de Sévigné raconte qu'il en fit une dans le bois de Boulogne avec le maréchal de Bellefonds, sur des chevaux *vifs comme des éclairs*, et qu'il y avait trois mille pistoles de pari.

Il lui arriva une aventure fort désagréable pour un grand-écuyer. Dans la nuit du 3 au 4 juin 1699, le roi étant à Versailles, toutes les housses et caparaçons furent volés dans la grande écurie. La perte fut estimée plus de cinquante mille écus.

« Les mesures furent si bien prises (dit Saint-« Simon) que qui que ce fût ne s'en aperçut dans une « maison si habitée, et que, dans une nuit si courte, « tout fut emporté sans que jamais on n'ait pu en « avoir de nouvelles. M. le Grand entra en furie; « on fouilla Paris et Versailles, mais le tout inuti-« lement. »

Il paraît que ces vols hardis étaient à la mode à Versailles; car un jour le grand appartement, depuis la galerie jusqu'à la tribune, qui était meublé de velours cramoisi avec des crépines et des franges d'or, se trouva dévalisé. Toutes les franges avaient été coupées. Cinq ou six jours après, au souper du roi, un gros paquet tomba tout-à-coup sur la table; un billet s'y trouvait attaché, qui contenait ces mots : « Reprends tes

« franges, Bontems (1), la peine en passe le plaisir : « mes baise-mains au roi. » — « Voilà, dit le roi, « qui est bien insolent, » et il se leva de table. Jamais, dit Saint-Simon, qui était présent à cette scène extraordinaire, on n'a pu rien découvrir de ce vol, ni de la hardiesse singulière de la restitution.

---

(1) Valet de chambre du roi.

N° 137.

CATHERINE DE VILLEROY,

COMTESSE D'ARMAGNAC.

C. M.

Catherine de Villeroy, comtesse d'Armagnac, fille de Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, gouverneur de Louis XIV, et de Magdeleine de Créqui, née en 1639, mariée le 7 octobre 1660, à Louis de Lorraine, comte d'Armagnac; morte le 25 décembre 1707.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Elle était remarquable par sa beauté, dont madame de Maintenon fait plus d'une fois l'éloge dans ses Lettres.

N° 138.

ARMANDE-HENRIETTE DE LORRAINE,

ABBESSE DE NOTRE-DAME DE SOISSONS.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Armande-Henriette de Lorraine, fille de Henri de Lorraine, duc d'Elbœuf, et de Marguerite-Philippe du Cambout, naquit le 7 janvier 1640. Elle prit l'habit de religieuse dans l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, le 24 juin 1655, fut coadjutrice, puis abbesse et bénie par Charles de Bourbon, évêque de Soissons, dans l'église du Val-de-Grace, le 11 juin 1669. Elle mourut à Paris, le 19 mai 1684, et fut enterrée dans son abbaye.

N° 139.

ANNE DE LORRAINE,

PRINCESSE DE LISLEBONNE.

C. M.

Anne de Lorraine, princesse de Lislebonne, fille légitimée de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, et de Béatrix de Cusance, princesse de Cantecroix, naquit en 1640. Son père lui assigna pour dot 530,000 livres, et donna sa main à François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne. Ce mariage fut célébré le 7 octobre 1660, dans l'église de l'abbaye de Montmartre. Ce prince avait du mérite, de l'expérience, de la valeur, et Charles IV lui donnait avec confiance le commandement de ses armées. Il se distingua surtout, comme soldat et comme capitaine, dans la guerre qui éclata en 1665 entre l'électeur de Mayence et l'électeur palatin, et qui fut suspendue par le traité d'Heilbron, conclu en 1667, entre la France et la Suède.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Cette princesse avait acheté, en 1665, la belle

terre de Commercy, qui appartenait au cardinal de Retz. Elle mourut à Paris le 19 février 1720, à l'âge de quatre-vingts ans, et fut enterrée dans l'église de Saint-Paul, auprès de son mari.

La princesse de Lislebonne, en parlant de Charles IV, disait toujours *Son Altesse mon père.* Pavillon a fait sur ce prince une pièce de vers dans laquelle on remarque cette épitaphe :

Ci gît un pauvre duc sans terres,
Qui fut jusqu'à ses derniers jours
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.
Il donna librement sa foi
Tour-à-tour à chaque couronne ;
Il se fit une étrange loi
De ne la garder à personne.
Trompeur, même en son testament,
De sa femme il fit une nonne,
Et ne donna rien que du vent
A madame de Lislebonne.
Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée,
Il fut brave comme César,
Et malheureux comme Pompée.
Il se vit toujours maltraité,
Par sa faute et par son caprice,
On le *déterra* par justice,
On l'enterra par charité.

N° 140.

BÉATRIX-HIÉRONYME DE LORRAINE,

ABBESSE DE REMIREMONT.

C. M.

Béatrix-Hiéronyme de Lorraine, fille de François-Marie de Lorraine, comte de Lislebonne, et d'Anne de Lorraine, née le 1er juillet 1662, fut abbesse de Remiremont. « Cette abbaye fut fon-
« dée en 620 par Saint-Romaric, qui lui a donné
« son nom. Vers l'an 920, cette abbaye fut rui-
« née par les Huns. Louis IV, fils de l'empereur
« Arnoul, la rétablit sur les bords de la Moselle.
« Les dames de Remiremont, quoique bien éloi-
« gnées de pratiquer la règle de saint Benoît,
« s'appelaient encore religieuses au commence-
« ment du seizième siécle; mais depuis, elles ne
« se sont appelées que chanoinesses séculières:
« l'abbesse avait la qualité de princesse de l'empire
« depuis l'an 1307. Après elle venaient la doyenne,
« la secrette ou sacristine, la tourière ou cellière,
« et l'aumônière. Toutes ces dignités étaient con-

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

« férées par le chapitre assemblé. Il y en avait « d'autres qui étaient à la nomination de l'abbesse. « Il est sûr qu'encore au quatorzième siècle, les « ducs de Lorraine étaient féables du monastère de « Remiremont ; mais il l'est aussi que peu après « ils prétendirent avoir droit de souveraineté dans « la ville ; et, en 1566, les dames reconnurent cette « souveraineté. Elles étaient au nombre de soi- « xante-douze ; et, pour perpétuer les prébendes, « elles présentaient des demoiselles nobles qu'elles « adoptaient pour nièces, afin de servir et faire « l'office avec elles dans l'église, et maintenir en- « tr'elles une succession légitime. Ces nièces pre- « naient la place des dames qui les avaient adop- « tées, lorsqu'elles mouraient ou qu'elles quittaient « le chapitre pour se marier (1). »

Béatrix mourut dans l'année 1711. Elle avait été aimée du chevalier de Lorraine, favori de Monsieur. On croit même qu'elle l'avait épousé secrètement.

Lorsqu'elle était à la Cour de France, où elle resta long-tems, elle avait de l'influence sur l'esprit du grand Dauphin ; mais lorsqu'elle s'aperçut que sa faveur diminuait, elle prit le parti d'aller faire un voyage en Lorraine. « Là, dit Saint- « Simon, qui ne l'aimait pas, la fortune secourut

(1) Moréri, édition de 1759.

« cette fée : car la petite-vérole enleva tout de suite « plusieurs enfans à madame de Lorraine, entre « autres une fille de sept ou huit ans, qu'elle avait « fait élire abbesse de Remiremont après la mort « de la princesse de Salm. Mademoiselle de Lisle- « bonne fut élue, à la place de cette jeune prin- « cesse, abbesse de Remiremont. La Dauphine, « charmée de cette retraite, me demanda en riant « ce que j'en disais. Ce que j'en dis, Madame, « lui répondis-je, j'en suis ravi, pourvu que « cela nous en délivre ici, et à cette condition, « j'en souhaiterais autant à sa sœur (madame « d'Épinay); et la princesse de rire aux éclats. »

N° 141.

MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOIE,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

hauteur 35 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, fille aînée de Charles-Amédée, duc de Nemours (1), et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme, naquit le 11 avril 1644. La main de cette princesse avait été promise au prince Charles de Lorraine; mais Louis XIV, qui avait intérêt à rompre ce mariage, afin de dégager sa parole sur la succession de ce prince au duché de Lorraine, avait fait mettre la princesse au couvent depuis la mort de madame de Nemours, sa mère, et l'avait portée à préférer le duc de Savoie, dont la fortune était d'ailleurs plus belle et plus solide. En effet, elle épousa le 11 mai 1665 Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, qui avait perdu sa première femme,

(1) Celui qui fut tué en duel pendant la Fronde par le duc de Beaufort, son beau-frère.

Madeleine-Françoise de Valois, fille de Gaston, et lui apporta en dot le duché de Génevois et les baronies de Faucigny et de Beaufort.

Les États de Charles-Emmanuel, d'abord très-agités, étaient devenus brillans et tranquilles après le traité des Pyrénées. Ce prince, qui avait accompagné Christine de France, sa mère, dans le voyage qu'elle fit en 1658 à Lyon, avec l'espoir de marier une de ses filles au jeune Louis XIV, avait vu ce monarque, qui était alors à peu près de son âge; ils s'étaient fait mutuellement des confidences sur leur position, sur leurs goûts et sur leurs plaisirs (1); et comme si ce souvenir avait eu quelque influence sur leur destinée, leur conduite sur le trône offrit plus d'un trait d'analogie. Tous deux, par respect pour leurs mères, ne prirent que tard les rênes du gouvernement, dont elles ne se dessaisissaient qu'à regret; tous deux développèrent de brillans talens. Ils eurent encore de commun l'amour des lettres (2), le goût

(1) « Ils firent ensemble (dit mademoiselle de Montpensier, qui « était du voyage) de grandes lamentations sur ce que la tendresse « excessive de leurs mères les avaient empêchés jusqu'alors de se si- « gnaler à la guerre. »

(2) Une académie de belles-lettres prit naissance à Turin sous le régne de Charles-Emmanuel II: « Mais l'engagement de tenir ce « corps littéraire toujours au complet de 40 hommes d'esprit tous « nationaux, le fit bientôt décheoir et tomber dans l'oubli. »

Cette modestie ultramontaine n'a point encore passé les Alpes.

de la magnificence, la passion de la chasse, le faste des maîtresses. La Cour de Turin devint élégante comme la Cour de Versailles. La langue, l'étiquette, les usages de France y prévalurent sur les coutumes d'Espagne adoptées par Charles-Emmanuel Ier. Christine, et après elle, Jeanne-Baptiste de Nemours, y introduisirent comme Anne d'Autriche dans celle de Louis XIV, une politesse recherchée et le goût des plaisirs nobles et délicats. « Du tems de ma tante (dit made-« moiselle de Montpensier dans ses Mémoires), « la Cour de Savoie était magnifique : c'était le « séjour des fêtes et de la galanterie (1). »

En 1675, après la mort de son époux, Jeanne-Baptiste, chargée de la régence, administra le duché de Savoie sans troubles pendant neuf années, après lesquelles elle céda, non sans quelques regrets, les rênes de l'État à son fils Victor-Amédée. Elle mourut le 15 mars 1724.

(1) Le comte de Castellamont fait de la vénerie de Charles-Emmanuel une description si séduisante que l'on croit assister à l'une des brillantes féeries de Versailles.

(Voir les notes du volume II des Mémoires historiques sur la Savoie par le marquis Costa de Beauregard.)

N° 142.

CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE.

C. M.

Christine, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe, roi de Suède, et de Marie Éléonore de Brandebourg, naquit le 18 décembre 1626, et succéda en 1632 à son père, mort au milieu de ses triomphes.

hauteur 33 pouces.
largeur 26 pouces.
E.

Le grand acte de sa vie, c'est son abdication. Elle préféra l'amour des lettres et les charmes de la liberté au fastueux éclat de la couronne, et, après avoir présidé par ses ambassadeurs aux traités de Westphalie qui pacifièrent l'Allemagne, elle descendit du trône pour y faire monter Charles-Gustave, son cousin-germain, le 16 juin 1654. Christine était à la fleur de son âge. « On lui at-« tribuait alors toutes les vertus héroïques. On « la mettait au rang des plus illustres femmes de « l'antiquité; on disait que les plus hautes sciences

« étaient pour elle ce que l'aiguille et la quenouille « sont pour notre sexe. La renommée est une « grande causeuse.... Quelque tems après, on « connut que les vertus de cette reine gothique « étaient médiocres ; mais elle était savante à l'é- « gal des hommes les plus savans ; et jusque-là « elle avait conservé une haute réputation dans « sa cour, parmi ses peuples et dans toute l'Eu- « rope(1). »

Tout-à-coup, par un caprice sublime aux yeux des uns, seulement bizarre aux yeux des autres, elle fait frapper une médaille dont la légende était, *Que le laurier du Pinde vaut mieux que le sceptre des rois ;* et, s'arrachant aux brillans embarras de la puissance, elle quitte le ciel du nord pour aller vivre libre sous le beau ciel d'Italie. La Cour de France, à son passage, lui rendit de grands honneurs. « La réception qu'on fit à la « reine de Suède, dit mademoiselle de Montpen- « sier, était pareille à celle que l'on fit à l'empe- « reur Charles-Quint, lorsqu'il était accompagné « de plus d'hommes que de femmes : elle n'en « avait aucune ; elle fit son entrée à cheval. Elle « avait une jupe grise avec de la dentelle d'or et « d'argent, un juste-au-corps de camelot couleur « de feu ; au cou, un mouchoir de point de Gênes,

(1) Mémoires de madame de Motteville.

« noué avec un ruban couleur de feu, une per-
« ruque blonde, et derrière un rond comme les
« femmes en portent, et un chapeau avec des
« plumes noires, qu'elle tenait. Elle est blanche,
« a les yeux bleus : dans des momens elle les a
« doux, et dans d'autres fort rudes. La bouche
« assez agréable quoique grande ; les dents belles ;
« le nez grand et aquilin : elle est fort petite ; son
« juste-au-corps cache sa mauvaise taille : à tout
« prendre, elle me parut un fort joli petit garçon...
« Après le ballet, nous allâmes à la comédie. Elle
« jurait Dieu, se couchait dans sa chaise, jetait
« ses jambes d'un côté et de l'autre, les passait
« sur les bras de sa chaise ; elle faisait des postures
« que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à
« Jodelet, qui sont deux bouffons, l'un italien,
« l'autre français. Elle répétait les vers qui lui
« plaisaient. Elle parla sur beaucoup de matières,
« et ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement ;
« il lui prenait des rêveries profondes ; elle faisait
« de grands soupirs ; c'est une personne tout-à-
« fait extraordinaire... Pendant qu'elle fut à Paris,
« elle visita toutes les belles maisons et les biblio-
« thèques ; tous les gens savans l'allèrent visiter.
« Elle alla communier à Notre-Dame, où ceux
« qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion
« pour une nouvelle catholique (1). De Paris, elle

(1) Après son abdication, elle avait abjuré le luthéranisme à Ins-

« s'en alla à Compiègne. Elle coucha à Chantilly, « où le cardinal Mazarin l'alla visiter : il mena « avec lui le roi et MONSIEUR; ils avaient ôté tous « deux leur ordre. Le cardinal lui dit : Voilà « deux gentilshommes de qualité que je vous « présente. Il lui baisèrent la robe; elle les releva, « les baisa et dit : Ils sont de bonne maison. Le « lendemain, la reine (Anne d'Autriche) reçut la « reine de Suède au Fayel, maison du maréchal « de la Mothe-Houdancourt; après cela, cette « princesse alla à Compiègne, où l'on tâcha de « lui donner tous les divertissemens possibles : « elle eut les comédiens français et italiens, et « les vingt-quatre violons du roi; elle ne voulut « pas danser. Elle eut aussi toutes sortes de mu- « siques et de chasses. Il se rencontra que les jé- « suites de Compiègne firent jouer une tragédie « par leurs écoliers : on la convia d'y aller, ce « qu'elle fit et leurs Majestés aussi; elle se moqua

---

pruck. Le soir même, comme elle était au spectacle, les protestans, qui ne croyaient pas à la sincérité de ce changement de religion, disaient : « Il est bien juste que les catholiques lui donnent le soir la « comédie, puisqu'elle la leur a donnée ce matin. » Elle parlait quelquefois avec irrévérence des choses sacrées; elle paraissait aussi douter de l'infaillibilité du pape; et lorsque les jésuites de Louvain lui promettaient une place auprès de S^te^ Brigitte de Suède, elle leur répondit : « J'aime bien mieux qu'on me place parmi les sages... » Tout cela fait présumer que les protestans d'Inspruck ne s'étaient pas entièrement trompés.

« fort de ces pauvres pères... Elle avait entendu « parler de l'amour du roi pour mademoiselle de « Mancini : elle répétait sans cesse au jeune mo- « narque : Si j'étais à votre place, j'épouserais une « personne que j'aimerais. Je crois que ces dis- « cours ne plurent ni à la reine, ni à M. le cardinal, « et qu'ils contribuèrent à hâter son départ. »

On a recueilli dans un volume imprimé à Paris en 1660 *les harangues faites à la reine de Suède en toutes les principales villes du royaume.* Ces harangues sont toutes parfumées de cet encens héréditaire que l'adulation, dans tous les tems, brûle devant le pouvoir. La plus galante est celle des chanoines de Mâcon, qui se plaisent à dire : « que Dieu a toujours si avantageusement consi- « déré le beau sexe, qu'il s'en est servi dans les « plus grandes circonstances pour faire éclater « sa puissance et son amour. »

Ce même ouvrage renferme plusieurs portraits de la reine de Suède, parmi lesquels on remarque ces mots : « Elle affecte fort de faire l'ama- « zone ; elle a pour le moins autant de gloire et de « fierté qu'en pouvait avoir son père le grand « Gustave. Elle est fort civile et fort caressante, « parle huit sortes de langues, et principalement « la française, comme si elle était née dans Paris. « *Elle sait plus que notre Académie jointe à la « Sorbonne.* »

Christine fit en 1658 un second voyage en France, qui fut moins brillant et moins agréable pour elle, par l'ordre qu'elle reçut de s'arrêter à Fontainebleau, où elle s'ennuya beaucoup. C'est là que, par un reste du sanglant despotisme du nord, qu'elle n'avait pas entièrement dépouillé en quittant la couronne, elle fit massacrer dans la galerie des Cerfs, Monaldesqui, son écuyer, selon d'autres, son amant, qu'elle accusait de trahison (1).

Cet acte de barbarie indisposa contre elle toute la Cour; on ne voulut pas refuser à ses instances la permission de venir voir danser le ballet du carnaval de 1658, où figurait Louis XIV; mais tout fut concerté pour lui faire sentir qu'elle ne

---

(1) « Monaldesqui refusa long-tems de se confesser au père Ma-
« thurin que la reine de Suède avait envoyé quérir; demanda par-
« don à son bourreau Sentinelli, et le pria d'aller de sa part implorer
« la miséricorde de la reine; ce qu'il fit, mais il ne put rien obtenir.
« Elle se moqua du criminel, de ce qu'il avait peur de la mort, l'ap-
« pela poltron, et dit à son capitaine des gardes: « Allez, il faut qu'il
« meure; et afin de l'obliger à se confesser, blessez-le. » Sentinelli
« revint annoncer à ce misérable l'arrêt définitif de sa mort, et en
« même tems lui voulut donner quelques coups d'épée. Il en reçut
« un à la tête, et comme il se vit baigné dans son sang, alors il se
« confessa à ce père Mathurin qui était aussi effrayé que son péni-
« tent. Enfin Sentinelli lui passa son épée au travers de la gorge et
« la lui coupa à force de la chicoter. Cette barbare princesse, après
« une action aussi cruelle, demeura dans sa chambre à rire et à
« causer tranquillement. » (Mémoires de madame de Motteville.)

devait pas faire au Louvre un long séjour. « Mal-
« gré toutes ces précautions, dit madame de Mot-
« teville, elle passa à Paris les jours gras, qu'elle
« employa le mieux qu'elle put. Rien ne parut en
« elle de contraire à l'honneur, je veux dire à cet
« honneur qui dépend de la chasteté; mais, en
« tout le reste, elle montra peu de sagesse, peu
« de conduite, et beaucoup d'emportement pour
« le plaisir... »

On voit que la liberté originale des manières de cette reine du nord n'obtint pas un grand succès à notre Cour déjà si polie. Christine voulut passer en Angleterre; mais, Cromwel n'ayant pas approuvé ce voyage, elle repartit pour Rome, où elle se livra tout entière à son goût pour les arts et pour les sciences.

Elle mourut dans cette ville le 19 avril 1689. Elle ordonna de ne mettre sur son tombeau que ces mots : *Christina vixit annis LXII.* D'Alembert, qui la juge sévèrement, dit « que cette « reine a justifié plus qu'elle ne l'a cru la brièveté « de son épitaphe. » Il est vrai que les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connaissances et de son esprit pour le bonheur des hommes qu'elle était appelée à gouverner, cette vie errante qu'elle mena dans les Cours étrangères, où elle était plutôt un objet de curiosité qu'un objet

de respect ; son caractère entaché d'orgueil et de cruauté ; le peu de charme enfin attaché à une personne qui ne sut avoir ni les graces et les vertus d'une reine, ni la noble constance d'un souverain, il est vrai, dis-je, que tout cela peut faire voir Christine sous un jour peu favorable ; mais si l'on considère l'étendue et la variété de ses connaissances, l'élévation de son esprit, son courage à supporter toutes les fatigues, et ce mépris du rang suprême qui ne peut jamais appartenir à une ame commune, on n'hésitera pas sans doute à la placer haut dans la pensée publique.

Christine ne voulut pas se marier. Lorsque les États de Suède la pressaient de former une union : « Que me demandez-vous, leur répondit-elle ? Il « pourrait aussi facilement naître de moi un « Néron qu'un Auguste. » Lorsqu'elle était à Paris, elle proposa, dits mademoiselle de Montpensier, à madame de Thianges, qu'elle avait prise en grande affection, « de s'en aller à Rome avec « elle, et que c'était une sottise de s'amuser à son « mari ; que le meilleur ne valait rien, et qu'il « était fort à propos de le quitter. Elle pesta fort « contre le mariage, et me conseilla de ne jamais « me marier : elle trouvait abominable d'avoir des « enfans (1). »

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

Les poètes du tems ne restèrent pas muets devant l'éclat de Christine. Voici l'un des nombreux sonnets qui furent adressés à cette reine :

Cessez, peuples du nord, de contempler la gloire
De Gustave indompté, qui, d'une brave ardeur,
A ses fiers ennemis donnant de la terreur,
Borna son dernier jour d'une insigne victoire.

Christine vous présente une plus rare histoire;
Le mépris étonnant qu'elle a pour la grandeur,
De tous les conquérans efface la splendeur,
Et de son père même obscurcit la mémoire.

Si Gustave a rangé des peuples sous ses lois,
Des peuples ses sujets Christine a fait des rois;
S'il a pris des états, Christine les redonne.

S'il a conquis un sceptre, elle donne le sien,
Et montre à l'univers, en laissant sa couronne,
Qu'on peut régner partout, et ne posséder rien.

N° 143.

MADAME DE SÉVIGNÉ

ET

MADAME DE GRIGNAN.

C. M.

I° MADAME DE SÉVIGNÉ.

hauteur 25 pouces.
largeur 29 pouces.
E.

Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, fille de Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, et de Marie de Coulanges, naquit en Bourgogne, le 5 février 1626. Privée de son père dès sa plus tendre enfance, elle fut élevée par les soins de sa mère sous la tutelle de son aïeul maternel le marquis de Coulanges. L'étude développa de bonne heure ses dispositions naturelles; Ménage et Chapelain furent ses maîtres. L'élégante politesse de la Cour acheva de former son esprit et son goût. Une physionomie vive et enjouée, des yeux brillans, une belle taille, une fraîcheur éblouissante, de beaux cheveux blonds et une dot considérable attirèrent sur ses traces plusieurs seigneurs de la Cour, qui demandèrent sa main : elle fut don-

née au marquis de Sévigné en 1644. Leur union ne fut ni longue ni heureuse. Le marquis, étourdi, galant, emporté, fut tué en duel en 1651 par le chevalier d'Albret. Restée veuve à l'âge de 25 ans, elle s'occupa d'abord à réparer les désordres que les folles dépenses de son mari avaient introduits dans sa fortune. L'éducation et l'établissement de son fils et de sa fille devinrent ensuite l'objet de toute sa sollicitude, et la détournèrent de la pensée d'un nouveau lien. La jeunesse orageuse de son fils, qui était captivé par Ninon de Lenclos, l'affligea souvent : elle parvint enfin à lui faire épouser la fille d'un conseiller au Parlement, qui lui apporta soixante mille livres de rente. Quant à sa fille, qu'elle aimait si tendrement, elle la maria à M. de Grignan, lieutenant-général qui commandait en Provence. Madame de Grignan quitta sa mère en 1671 pour rejoindre son mari dans son gouvernement ; et c'est alors que commença cette correspondance qui a immortalisé l'esprit et le cœur de madame de Sévigné. Sa plume, inépuisable comme sa tendresse, s'occupait sans cesse de sa fille ; mais ce n'était pas encore assez pour elle ; et le désir de se retrouver avec elle lui fit faire plusieurs voyages en Provence. Le dernier eut lieu en 1694. L'année suivante, elle vit *toutes les magnificences champêtres* de la noce du marquis, son petit-fils, colonel à dix-huit ans;

au mois de décembre de la même année, elle assista au mariage de cette charmante Pauline (1), fille de madame de Grignan, avec M. de Simiane. Mais la satisfaction qu'elle éprouva de ce double mariage fut altérée par les alarmes que lui causa la langueur de sa fille; elle se donna tant de peine pour la soigner, que sa propre santé, qui jusque-là s'était conservée assez pure, assez fraîche pour que Coulanges lui donnât à cinquante ans le nom de *mère-beauté*, commença à se détériorer. Elle tomba malade, et une fièvre suivie d'une petite-vérole maligne l'emporta en 1696. Elle était dans sa soixante-dixième année.

Nous avons plusieurs portraits de madame de Sévigné : tous s'accordent à rendre une justice solennelle aux graces de son esprit et au mérite de ses Lettres, qui sont un ouvrage enchanteur. Soit qu'elle se livre au doux épanchement de son ame, soit qu'elle nous parle de la Cour de Louis XIV, qu'elle rende compte du jugement de Fouquet, qu'elle retrace la magnificence de Chantilly, la mort héroï-comique de Vatel, la représentation d'Esther à Saint-Cyr; soit qu'elle décrive le deuil qui couvrit la France à la mort de Turenne, telle est la magie de son style, que tantôt elle associe toute la nature à sa tendresse, tantôt

(1) C'était elle que madame de Sévigné appelait *ses petites entrailles*.

elle nous transporte au milieu du grand siècle, et fait revivre sous nos yeux ses merveilles, ses désastres, ses prospérités (1). « C'est dommage, dit « Voltaire dans son Siècle de Louis XIV, qu'elle « manque de goût, qu'elle ne sache pas rendre « justice à Racine, qu'elle égale l'oraison funèbre « de Turenne, prononcée par Mascaron, au grand « chef-d'œuvre de Fléchier (2). » Thomas, dans son Essai sur les mœurs et l'esprit des femmes, la juge avec moins de sévérité; il termine ainsi son éloge : « S'il y avait un être qui ignorât ce que « c'est que la sensibilité, il faudrait, pour lui « donner une idée de cette espèce de sens qu'il « n'a pas, lui lire les Lettres de madame de Sévi- « gné. » Quant à son caractère, on sait qu'elle était dévote et janséniste, et pourtant accessible quelquefois à la vanité. Je ne citerai point ici l'auteur des Amours des Gaules; il avait adressé à madame de Sévigné des vœux qui furent dédaignés, et le dépit est toujours suspect. Il est vrai

(1) Madame de Sévigné étudiait Tacite; et cette main délicate et légère qui savait décrire avec des expressions si vives et si durables les scandales passagers de la Cour, saisissait les crayons de l'éloquence et de l'histoire pour honorer la vertu de Turenne. (Discours de M. Villemain.)

(2) « Il en coûte, dit M. le vicomte de Ségur, de rappeler que, par « esprit de parti, madame de Sévigné donna l'avantage à Pradon sur « Racine. Elle entraîna dans son injustice madame Deshoulières, qui « se permit un sonnet injurieux contre Phèdre. »

qu'elle raconte avec une orgueilleuse complaisance que Louis XIV lui a parlé à la représentation d'Esther à Saint-Cyr; et surtout qu'il a dansé avec elle. Elle était si satisfaite de cette faveur, qu'elle dit à Bussi-Rabutin, son cousin : « Il faut « avouer que le roi a de grandes qualités; je crois « qu'il obscurcira la gloire de tous ses prédéces- « seurs. — On ne peut pas en douter, répliqua « Bussi, après ce qu'il vient de faire pour vous. » Mais ces petites faiblesses qu'elle ne prend même pas le soin de déguiser dans sa Correspondance, s'expliquent aisément par le magique enivrement qu'un roi jeune et brillant communiquait à une Cour magnifique et galante, et par les hommages dont madame de Sévigné se voyait sans cesse entourée. Elle était, par l'éclat de son esprit et de sa beauté, le premier ornement du cercle de la duchesse de Montausier, si connu sous le nom de l'Hôtel Rambouillet (1); et le prince de Conti, le comte

(1) C'était le rendez-vous de tous les beaux-esprits du tems. C'est là aussi que les petits poètes allaient lire leurs petits vers, et le babil papillôté de ce petit Parnasse était devenu un objet de critique tant sur la scène que dans les journaux du tems. Parmi les pièces qui furent alors publiées pour tourner en ridicule le langage de l'hôtel Rambouillet, nous avons remarqué cette *lettre du cavalier Courtois à mademoiselle Rudesse*

MADEMOISELLE,

« Je viens offrir un escadron de services à l'armée de vos mérites.

de Lude, le somptueux Fouquet, le sage Turenne, briguèrent ses bonnes graces ; elle ne leur accorda que son estime et son amitié. Ménage lui-même ne fut pas insensible aux charmes de sa belle écolière. Elle le traitait comme un amant sans conséquence, ce dont le savant n'était pas fort charmé. Un jour elle lui dit : « Mettez-vous dans « mon carrosse : si vous me fâchez, je vous irai « voir chez vous. »

Il existe un très-beau portrait de madame de Sévigné aux Rochers : on en voit aussi un autre fort remarquable dans le château de Bussi, en Bourgogne, près de Semur. C'est là que Bussi-Rabutin s'était retiré pendant son exil, et qu'il s'est occupé, pour distraire ses ennuis, à faire peindre sur les boiseries des sujets divers, avec des devises qui faisaient allusion à ses aventures, et dont la plupart étaient des épigrammes contre les femmes de la Cour. On remarque aussi dans ce vieux château, la famille de Louis XIV peinte à fresque par Le Brun. Il ne reste dans celui de Bourbilly qu'un ancien portrait de madame de

---

« Les escopettes de votre beauté ont brûlé le pourpoint de mon « ame. Les canonnades de vos dédains ont brisé les os de mes pré- « tentions. Les troupes de votre rigueur ont fait d'étranges dégâts « dans les terres de ma fidélité. Elle ont défoncé les tonneaux de « mon espoir et bu tout le vin de ma patience. Ah ! permettez que « le maître d'hôtel de votre bonté fasse du feu dans la chambre de « votre cœur, pour y réchauffer les pieds de mes désirs morfondus. »

Chantal, en religieuse. Madame de Sévigné s'était aussi une fois habillée en religieuse pour un bal de la Cour. Boursault, auteur du Mercure galant, lui adressa à cette occasion les vers suivans :

Il suffit de la voir, aussitôt on l'adore ;
Tout s'embellit de ses appas.
Les fleurs à son aspect, la prenant pour l'Aurore,
S'épanouissent sous ses pas.
Son regard adoucit le cœur le plus farouche,
Voir Sévigné, c'est voir le ciel.
L'éloquence en riant s'écoule de sa bouche,
Ainsi qu'un pur rayon de miel.
Un soir que Sévigné sous une simple guimpe,
Parut à la cour de Louis,
On crut que la beauté descendait de l'Olympe,
Pour se changer en fleurs de lis.
A son aspect, l'Amour, bénissant son étoile,
Sourit de voir sa mère, et soudain l'aborda ;
Mais Sévigné qu'Amour toujours épouvanta,
Sur ses beaux yeux laissa tomber son voile,
Et l'Amour étonné crut alors voir Vesta. »

2° MADAME DE GRIGNAN.

Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan, fille de Henri, marquis de Sévigné, et de Marie de Rabutin, naquit en 1646.

Élevée par les soins de la plus tendre des mères, et de la femme dont le cœur avait le plus d'esprit, elle ne tarda pas à justifier les espérances

que madame de Sévigné avait conçues de son mérite, de ses vertus et de ses graces. Elle avait vingt ans lorsqu'elle fut présentée à la Cour, et l'éclat de ses charmes fut admiré dans plusieurs ballets qui furent dansés devant Louis XIV. L'ambition plus que l'amour parut présider à son mariage : elle épousa en 1667 François Adhémar de Monteil, comte de Grignan, lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de Provence, qui était âgé de 39 ans, déjà veuf deux fois et père de deux filles qu'il avait eues de sa première femme.

Quinze mois après son mariage, le service du roi appela M. de Grignan en Provence, où il commanda long-tems en l'absence du duc de Vendôme. Sa femme ne tarda pas à l'y rejoindre (1). Madame de Sévigné eut le cœur déchiré par cette séparation ; et pour charmer sa douleur, elle entreprit avec sa fille cette correspondance de tous les jours, qui, écrite au hasard, et destinée d'abord à l'intimité, est devenue l'objet de l'admiration publique, et l'un des monumens les plus élégans de notre littérature. Les lettres trompent un moment l'absence ; mais, à la longue, elles ne

(1) Quelques personnes ont paru croire que Louis XIV avait jeté les yeux sur elle, et que sa vertueuse résistance avait été la cause principale de sa retraite de la Cour ; mais ces assertions ne sont pas établies sur des témoignages assez authentiques.

font que rendre plus vif le besoin de se revoir : aussi la fille et la mère se rapprochaient-elles par de fréquens voyages ; et l'on a calculé que, depuis le mariage de madame de Grignan jusqu'à la mort de madame de Sévigné, c'est-à-dire pendant vingt-sept années, elles n'ont pas été séparées, en tout, l'espace de sept ans. Cependant leurs caractères semblaient ne pas s'accorder en tous points. Madame de Sévigné, vive, enjouée, était très-affectueuse ; sa fille avait aussi beaucoup d'esprit, mais elle était grave, froide et souvent triste (1). Cette différence, qui tenait peut-être à leur position respective, ne mêla d'ailleurs que des nuages passagers, inaperçus, à leur inaltérable union ; jamais une mère n'aima plus tendrement une fille plus digne d'être aimée.

Madame de Grignan ne survécut pas au chagrin d'avoir perdu son fils en 1704, et l'année 1705 la vit descendre au tombeau. Elle mourut à Marseille de la petite-vérole.

(1) Elle ne manquait pas non plus d'orgueil. Lorqu'elle maria son fils pour raccommoder sa fortune délabrée, elle dit au sujet de la mésalliance : « Il faut bien quelquefois fumer ses terres. »

N° 144.

CÉSAR DUC DE VENDOME.

César, duc de Vendôme, d'Étampes, de Mercœur, de Beaufort et de Penthièvre, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, né au château de Coucy en 1594, légitimé par lettres-patentes du mois de janvier 1595, épousa à Fontainebleau, au mois de juillet 1609, Françoise de Lorraine, fille unique et héritière de Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, et de Marie de Luxembourg.

hauteur 30 pouces.
largeur 25 pouces.
E.

On sait que Gabrielle d'Estrées aimait à entourer ses enfans d'un faste royal, comme si elle eût voulu accoutumer la nation à voir en eux ceux qui devaient être un jour ses maîtres. Elle demanda donc au roi la permission de faire baptiser son fils aîné César avec la magnificence usitée dans les baptêmes des enfans de France. « J'ai le « cœur trop tendre, dit Henri IV, pour refuser « une courtoisie aux larmes et aux supplications

« de ce que j'aime ; » et la cérémonie se fit avec l'appareil le plus pompeux, malgré la résistance du sévère Sully, qui refusa de payer les frais du baptême. C'est alors que Gabrielle, se précipitant aux pieds de son royal amant, s'écria : « J'aime mieux « mourir que de vivre avec cette vergogne que « de voir soutenir un valet contre moi qui porte « le titre de maîtresse. » Henri, blessé de cet emportement, lui répondit : « Madame, je vous « déclare que si j'étais réduit en cette nécessité « de perdre l'un ou l'autre, je me passerais mieux « de dix maîtresses comme vous que d'un servi- « teur comme lui. » Ce triomphe de l'amitié sur l'amour fut de courte durée, et les larmes de Gabrielle ne tardèrent pas à lui rendre le cœur du roi.

Dans la levée de boucliers que firent les princes en 1614 contre Marie de Médicis, ou plutôt contre le maréchal d'Ancre, César Vendôme prit place parmi les confédérés. Il était gouverneur de la Bretagne, et, persuadé que l'on ne viendrait pas l'attaquer dans son gouvernement, il refusa de signer le traité de Sainte-Menehould, qui devait mettre fin à cette petite guerre civile. La reine y mena son fils à la tête d'une armée, et Vendôme reconnut l'autorité de son maître. Mais il ne tarda pas à rentrer dans le parti et dans les intrigues du prince de Condé; et lors de l'arrestation de

ce prince en 1616, il n'échappa au même sort, que parce qu'il était convenu avec Mayenne, Condé, Guise et Bouillon, de ne jamais se trouver ensemble au Louvre : il sortit précipitamment de Paris.

Le frère de ce prince, le chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, haïssait personnellement le cardinal de Richelieu. Il accepta avec plaisir, en 1626, la proposition qui lui fut faite par les partisans de Gaston d'entrer dans la conspiration formée contre le ministre. Il détermina également César à leur promettre son appui. Sur ces entrefaites, Louis XIII annonce le dessein d'aller passer l'été à Blois. Le grand-prieur suit la cour, flatté de l'espérance qu'on lui donne, qu'après quelques arrangemens, il aura l'amirauté qu'il désirait : il se laisse si bien persuader, qu'il conseille au duc, son frère, de quitter la Bretagne, et de venir à Blois, où le roi désirait le voir. César ne partageait pas la sécurité du grand-prieur; il se souvenait de Guise, et redoutait le séjour de Blois. Louis, instruit de ces sollicitudes, dit au chevalier de Vendôme : « Je vous donne ma pa-« role qu'il peut me venir trouver et qu'il n'aura « non plus de mal que vous. » Sur cette parole, dont il aurait rougi pour le roi de deviner l'équivoque, le duc arrive; et en effet *le sort des deux frères fut égal :* ils furent arrêtés tous deux le 1^er^

juin, et conduits au château d'Amboise. On exigea de ces princes des aveux sur la conspiration tramée, disait-on, contre la couronne et les jours du roi. Le grand-prieur s'y refusa et mourut dans les fers. Le duc de Vendôme fut rendu à la liberté, mais dépouillé de ses gouvernemens.

Richelieu ne pardonnait pas aisément à ceux qui avaient menacé sa puissance; aussi sa vengeance, qui une première fois n'avait pu le débarrasser du duc de Vendôme, chercha-t-elle plus tard le moyen d'y réussir. Ce prince vivait tranquille au fond d'une terre avec sa famille, lorsqu'en 1640, après l'odieuse procédure du duc de Lavalette, on essaya d'intenter contre lui une semblable accusation. Il offrit d'abord d'aller se justifier lui-même; le roi le prit au mot; César n'avait point encore oublié la bonne foi de Louis XIII et les cachots de Blois; il aima mieux s'exiler, il se sauva en Angleterre. A cette nouvelle, le roi dit : « Je m'avise d'un expédient, c'est de retenir « le procès criminel de M. de Vendôme à ma per« sonne, et d'en suspendre le jugement définitif : « selon qu'il se conduira, j'aurai des bontés en« vers lui et je lui pardonnerai. » Le duc n'osa revenir en France qu'après la mort de Richelieu. Il ne resta pas étranger aux cabales qui agitèrent la Cour; mais enfin, las de soutenir contre la puissance royale des combats qui leur avaient

été toujours funestes, le duc et la duchesse de Vendôme recherchèrent Mazarin, et concertèrent, en 1649, le mariage du duc de Mercœur, leur fils aîné, avec une Mancini, nièce du cardinal, qui devait apporter en dot l'Amirauté, que la régente retenait toujours en dépôt depuis la mort de Brézé, beau-frère de Condé (1).

Après cette union, il resta fidèle au parti de la Cour. Ce fut lui qui, en 1653, rétablit la paix dans la Guyenne; qui, en 1654, représenta le duc de Normandie au sacre de Louis XIV; qui, en 1655, mit en fuite l'armée navale d'Espagne, près de Barcelonne.

Il mourut à Paris, dans son hôtel, le 22 octobre 1655. Son corps fut porté à Vendôme, où il fut enterré dans l'église des Pères de l'Oratoire.

---

(1) Le duc de Beaufort était très-opposé à ce mariage. On trouve de lui dans les pièces de la Fronde une lettre vraie ou supposée dans laquelle il s'exprime ainsi : « Que dira la France, que dira toute « l'Europe, lorsqu'elle saura que le petit-fils d'un des plus grands « rois de la terre ait épousé la nièce d'un faquin qui a chanté « sur le Pont-Neuf? Fallait-il mépriser une princesse de la maison « de Guise, illustre par ses vertus et par sa naissance, en lui préfé- « rant une guenuche d'Italie, dont le père n'a pu autrefois avoir un « emploi plus honorable que d'être vendeur d'allumettes? »

N° 145.

LOUIS XIV,

ROI DE FRANCE.

(*En Habits Royaux.*)

hauteur 108 Pouces. largeur 78 Pouces. *E*

Louis XIV, roi de France et de Navarre, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, naquit le 5 septembre 1638.

Sa minorité, sous la régence d'Anne d'Autriche, fut marquée par les victoires du prince de Condé, du vicomte de Turenne, du comte d'Harcourt, en Flandre, en Allemagne, en Espagne ; mais tandis que nos armées étaient victorieuses au-dehors, des intrigues de Cour et la haine qu'inspirait Mazarin, occasionnèrent en France cette guerre sanglante et burlesque qu'on appela la Fronde.

Louis XIV se fit sacrer à Reims le 7 juin 1654(1). Paré de toutes les graces de la jeunesse, ce prince

(1) Cette cérémonie avait été fixée au 31 mai. Les médailles qui furent jetées au peuple avaient été frappées avec cette date : ce qui a trompé quelques historiens. (Père Anselme.)

commençait à être inquiet de son cœur. Une nièce de Mazarin, Marie Mancini, plus coquette que jolie, s'était promis cette conquête ; mais la reine Anne d'Autriche songeait à donner à son fils pour épouse une princesse de Savoie. Déjà même l'entrevue avait eu lieu à Lyon, lorsque les conférences de l'Ile des Faisans s'entamèrent. Marie Mancini, obligée de quitter la Cour, dit à Louis : « Vous pleurez, vous êtes roi, et je pars ! » La princesse Marguerite de Savoie retourna à Turin, et la fille de Philippe IV, roi d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche, monta sur le trône de France, le 4 juin 1660.

Ce mariage fut le dernier acte de la puissance de Mazarin. Dès que ce ministre eut fermé les yeux, Louis XIV s'élança au timon des affaires avec une sorte d'impatience. Lorsque Harlai de Chanvalon vint lui demander à qui il s'adresserait désormais pour les affaires, il répondit : « A moi ; » et la dissolution du Parlement, en habit de chasse et le fouet à la main, révéla le monarque qui dirait un jour : « L'État, c'est moi ! »

Il avait fait ses premières armes sous le maréchal Fabert, et la gloire avait pour lui des charmes. La succession de Philippe IV éleva la guerre entre la France et l'Espagne, et Louis XIV, à la tête de ses troupes, se promena en vainqueur dans la Flandre, fit en un mois la conquête

de la Franche-Comté, et dicta le traité d'Aix-la-Chapelle le 2 mai 1668.

Les Hollandais, effrayés de la rapidité des victoires du monarque français, avaient déterminé l'Angleterre et la Suède à signer contre lui le traité de la triple alliance; mais ce prince à son tour, par l'affectueuse intervention de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, frère du roi Charles II, détermina le monarque anglais à s'unir avec lui contre la Hollande; et le passage du Rhin (12 avril 1672) fut le premier acte des hostilités et le plus brillant exploit de cette campagne.

Le traité de Nimègue, en 1679, termina une guerre où Condé, Turenne, Vauban, Luxembourg, ornèrent tour-à-tour de lauriers la pompe triomphale qu'un roi jeune et galant mêlait à l'appareil des combats.

Cette première moitié du règne de Louis XIV est la plus brillante et la plus mémorable. Le commerce languissait, il le porta jusqu'en Asie par l'établissement des compagnies des Indes, et les secours donnés à nos colonies naissantes de l'Amérique, le fit circuler librement dans l'intérieur du royaume par les rivières qu'il rendit navigables, et les grandes routes qu'il ouvrit; creusa le canal du Languedoc, qui réunit les deux mers; établit des manufactures en tous genres; enleva à Venise ses glaces, à la Flandre

ses tapisseries, à la Turquie ses tapis; créa la marine, rendit sa protection utile au commerce, et sa force redoutable aux ennemis; encouragea l'agriculture, réforma le droit français, corrigea les lois, en établit de nouvelles. Les académies de peinture, de sculpture et d'architecture, lui doivent leur origine. Il fit venir à grands frais des modèles de Rome, et y forma une école où ses sujets allaient se perfectionner. De leurs ateliers sortirent des chefs-d'œuvre qu'il payait noblement, et dont il embellissait ses palais et ses jardins. Il favorisa les savans, leur assigna des récompenses, voulut être le protecteur des académies françaises, des belles-lettres et des sciences. Enfin, l'astronomie lui doit l'Observatoire; le Louvre, son péristyle; Paris, sa police; les troupes, leur discipline; nos côtes, les ports de Toulon, de Brest, de Rochefort; nos frontières, plus de cent cinquante citadelles, et la nation entière, l'hôtel des Invalides, monument d'humanité, où les victimes de la patrie, entretenues dans un repos honorable, bénissent encore aujourd'hui sa mémoire. Ajoutons à ces monumens de sa gloire la préséance assurée à la France, et solennellement reconnue par l'Espagne, Alger bombardé, ses corsaires et ceux de Tunis réprimés et punis; le royaume agrandi, et le nom français honoré dans tout l'univers!

Mais à dater de l'année 1685, trop célèbre par la révocation de l'édit de Nantes, le malheur, qui jusqu'alors avait respecté le *grand roi*, osa toucher son trône, que madame de Maintenon enveloppait de sa mystique et funeste influence. Guillaume, prince d'Orange, blessé, dit-on, de la proposition que Louis XIV lui avait faite d'épouser une de ses filles naturelles, avait juré au monarque français une haine implacable. Après avoir détrôné son beau-père Jacques II, dont le catholicisme avait indisposé les Anglais (1), le prince d'Orange, devenu roi d'Angleterre, songea à réunir toutes les puissances contre le roi de France, et la ligue d'Augsbourg, en 1688, fit lever l'Europe en armes.

Louis XIV se met lui-même à la tête de ses troupes; Luxembourg gagne en 1690 la bataille de Fleurus; Tourville et Château-Renard battent la même année les flottes anglaise et hollandaise, à la hauteur de Dieppe; Catinat défait le duc de Savoie à Staffarde. Mais les Français envoyés en Irlande pour rétablir Jacques II sont défaits à

(1) On fit courir alors cette épigramme :

« Quand je veux rimer à Guillaume,
« Je trouve aussitôt un royaume,
« Qu'il a su mettre sous ses lois ;
« Mais quand je veux rimer à Jacques,
« J'ai beau rêver, mordre mes doigts,
« Je trouve qu'il a fait ses pâques. »

leur tour ; la victoire de La Boine, gagnée par le prince d'Orange, ôte tout espoir à son compétiteur. En 1661., le roi prend Mons et Namur ; mais la défaite de La Hogue répand la désolation dans le royaume.

En 1693, le roi institua l'ordre militaire de Saint-Louis, *Virtutis bellicæ præmium* : récompense de la valeur. Cette nouvelle institution jeta la plus grande émulation dans l'armée française. Luxembourg battit le prince d'Orange à Nervinde. Le maréchal de Catinat eut le même succès à Marsaille contre le duc de Savoie; Tourville se vengea de La Hogue à Cadix, et Jean-Bart, à la hauteur du Texel, en 1694, défit les Hollandais, qui s'étaient emparés d'un convoi de blé nécessaire à la France. Ces avantages jetèrent de la désunion parmi les alliés. Le duc de Savoie fut le premier à se détacher de la ligue; il donna sa fille Adélaïde au duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, et devint généralissime des troupes françaises. La paix de Riswick, en 1697, mit fin à la guerre. Le principal article du traité fut la reconnaissance de Guillaume comme roi d'Angleterre.

Le testament de Charles II, roi d'Espagne, mort le 1^er^ novembre 1700, ralluma la guerre dans toute l'Europe. Louis XIV, malgré l'épuisement de ses forces, crut de sa dignité de soute-

nir Philippe et son petit-fils sur le trône de Madrid.

Vendôme gagna en Italie la bataille de Luzara; le duc de Bourgogne prit en Flandre le commandement d'une armée d'observation; Villars remporta en Allemagne la victoire de Fredelinghen; mais, en 1704, le prince Eugène et Marlborough gagnèrent la bataille d'Hochstedt sur les armées réunies de France et de Bavière. Villeroi perdit en 1706 la bataille de Ramillies; Marsin, celle de Turin; enfin, en 1709, la bataille de Malplaquet jeta la consternation dans toute la France. Les alliés, profitant de la détresse de Louis XIV pour se venger de sa grandeur passée, lui dictèrent des propositions humiliantes. Il les rejeta avec une noble fierté. La disgrace inattendue de Marlborough, la mort de l'empereur Joseph, qui laissait la couronne à son frère Charles, décoré en même tems que Philippe V du titre de roi d'Espagne, les dispositions amicales d'Anne, reine d'Angleterre, enfin la célèbre victoire de Denain, remportée par Villars en 1712, amenèrent la paix de Rastadt en 1714, et Louis XIV respira.

Mais s'il n'était plus tourmenté par les guerres étrangères, il fut dans son intérieur accablé de malheurs domestiques. Il vit tomber sous ses yeux toute sa famille; et les jésuites et les querelles théologiques vinrent encore attrister sa

vieillesse. C'était un triste spectacle que de contempler ce monarque jadis si fier, si magnifique, si heureux, devenu sombre et dévot, élevant sa tête blanchie au milieu de ces tombeaux où la mort avait englouti toutes ses espérances. Elle le réclama lui-même le 1er septembre 1715. Madame de Maintenon, non contente d'avoir obtenu l'édit du 2 août 1714, qui appelait à la couronne les enfans légitimés du roi, à défaut d'enfans légitimes, tourmenta Louis XIV mourant pour améliorer par son testament le sort du duc du Maine, en bornant les pouvoirs du régent, de Philippe d'Orléans. Louis XIV fit son testament sur cette base, et quand il le remit entre les mains du premier président, pour n'être ouvert qu'en présence des pairs assemblés, il lui dit : « Voici mon « testament; l'exemple des rois mes prédécesseurs, « et du roi mon père ne me laisse pas ignorer ce « que celui-ci pourra devenir; mais on l'a voulu, « on m'a tourmenté, on ne m'a laissé ni paix ni « patience qu'il ne fût fait : j'ai donc acheté mon « repos. Prenez-le, emportez-le; il deviendra ce « qu'il pourra; mais au moins je serai tranquille, « et je n'en entendrai plus parler. »

Cela fait, il ne songea plus qu'à mourir. Couché sur son lit de mort, il fit à sa cour l'aveu de ses fautes, parla au Dauphin des inconvéniens de la guerre. « Ne la faites jamais, dit-il, que

« pour vous défendre, ou pour défendre vos « alliés. »

On le trouva revêtu d'une multitude de reliques. Madame de Maintenon s'exprime ainsi dans une lettre du 15 septembre 1715 : « J'ai eu le cou« rage de voir les reliques que le roi portait sur « lui. Je vous en envoie quelque chose : c'est, « dit-on, de la vraie croix. » « On gémit, dit M. Le« montey, de voir la superstition abaisser ce grand « monarque aux pratiques de Louis XI, et le ren« dre si différent de son ancien modèle, de ce « brillant Périclès, qui souriait sur son lit de mort « à la crédulité des femmes dont la main attachait « des amulettes à son corps expirant. »

C'est le sort de tous les hommes qui ont joué un grand rôle sur la scène du monde, que d'être tour-à-tour jugés avec une sévérité extrême ou une admiration absolue : tel est ce monarque, qui, comme Auguste, a laissé son nom au siècle majestueux dont sa vie a presque égalé la durée. Les uns ont fait du règne de Louis XIV une sorte d'apothéose. D'autres l'ont appelé *le siècle des dragonades et des madrigaux*. Lorsqu'on se rend compte de ces divers jugemens, on trouve d'un côté la reconnaissance fastueuse des gens de lettres pour le prince qui a fondé ou protégé des académies; de l'autre, l'esprit de secte, qui n'a pu se défendre de juger, uniquement par le 22

octobre 1685, soixante-dix ans de puissance, et de voir la révocation de l'édit de Nantes jusque dans le vainqueur brillant qui, après avoir agrandi notre territoire et la gloire de nos armes, revenait sur son trône recevoir les hommages de l'Europe suppliante et de l'Asie étonnée; présidait au perfectionnement de nos lois, encourageait les progrès de l'industrie nationale, accordait aux arts une protection solennelle, et répandait partout l'éclat et la vie, comme le soleil, dont il avait adopté le magnifique emblême.

M. Lemontey, dans son ingénieux et brillant Essai sur la monarchie de Louis XIV, a fait entrer la santé du monarque pour beaucoup dans les destinées de la monarchie. « Avec les infirmités, « dit-il, qui, depuis l'âge de 47 ans, influèrent « sur la santé du roi jusqu'à sa mort, arrivèrent « les dragonades, le jansénisme, les confesseurs, « l'obsession de la gouvernante.... Il y a loin du « souverain qui dictait la paix de Nimègue, creu- « sait le canal du Languedoc et faisait représenter « le Tartufe, au dévot amoureux qui transporte « l'empire dans la chambre de la veuve de Scar- « ron. » Certes, dans une monarchie absolue, où le roi prononça un jour : *L'État, c'est moi!* dans une monarchie où un livre de droit public, composé par ordre du prince régnant pour l'instruction du prince appelé à régner, contenait ce prin-

cipe : *La nation ne fait pas corps en France ; elle réside tout entière dans la personne du roi!* (1); il est impossible que le caractère, les goûts, les habitudes, les passions, les faiblesses, le tempérament même du monarque, n'aient pas une prodigieuse influence sur la marche du gouvernement comme sur les mœurs de la nation. Les premières années de ce grand règne avaient eu un de ces éclats extraordinaires qui ne peuvent pas être d'éternelle durée. L'orgueil d'un prince enivré de l'encens des victoires et des cours, avait amassé la vengeance dans le cœur des autres souverains; ses guerres, toutes glorieuses qu'elles eussent été, avaient affaibli ses armées ; la magnificence des palais qu'il avait fait construire, la richesse des fêtes qu'il avait données, ses nombreuses libéralités, avaient épuisé ses finances; ses plus célèbres généraux étaient morts; le siècle lui-même paraissait las d'avoir porté tant de gloire. On n'ignore pas d'ailleurs que, par suite des goûts chevaleresques et galans de sa jeunesse, c'était un besoin pour l'ame de Louis XIV de sacrifier aux illusions de l'amour non moins

(1) On lit aussi dans les instructions de Louis XIV pour le dauphin : « Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les « respectât comme ses lieutenans, se réservant à lui seul le droit « d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né « sujet obéïsse sans discernement. »

qu'aux prestiges de la puissance. Cette faiblesse devint fatale à ce monarque, lorsque, éloignant les graces et Montespan, elle prit pour objet une prude artificieuse et dévote, qui « moitié concu-« bine et moitié directeur, avait vaincu le prince « dont elle irritait les sens et troublait la con-« science. » Mais il ne serait pas juste de rendre Louis XIV seul responsable de la seconde moitié de sa vie. Il faut aussi y reconnaître cette inconstance du sort, qui ne permet à la longue ni grandeur sans faiblesse, ni bonheur sans mélange, ni gloire sans revers; et on aurait mauvaise grace à ne point retrouver une ame grande et forte dans le généreux élan qui, en 1709, au sein des plus affreux revers, porta le vieux roi, entouré de débris et de dangers, à rejeter les honteuses propositions de La Haye et de Gertruydemberg, et à ne point désespérer de l'honneur français.

Louis XIV se présente aux yeux de la postérité entouré d'un cortége de héros et de génies. « Ce monarque (a dit l'abbé Maury) eut à la « tête de ses armées Turenne, Condé, Luxem-« bourg, Catinat, Créqui, Boufflers, Montes-« quiou, Vendôme et Villars. Duquesne, Tourville, « Duguay-Trouin commandaient ses escadres. « Colbert, Louvois, Torcy, étaient appelés à « ses conseils. Bossuet, Bourdaloue, Massillon, « lui annonçaient ses devoirs. Son premier sénat

« avait Molé et Lamoignon pour chefs, Talon et « d'Aguesseau pour organes. Vauban fortifiait ses « citadelles; Riquet creusait ses canaux; Perrault « et Mansard construisaient ses palais; Puget, « Girardon, Le Poussin, Le Sueur et Le Brun les « embellissaient; Le Nôtre dessinait ses jardins; « Corneille, Racine, Molière, Quinault, La Fon- « taine, La Bruyère, Boileau, éclairaient sa raison « et amusaient ses loisirs; Montausier, Bossuet, « Fénélon, Huet, Fléchier, l'abbé de Fleury, éle- « vaient ses enfans. »

Un siècle qui rend fidèle un si brillant tableau, est une de ces rares époques sur lesquelles l'esprit humain ne se lasse jamais de ramener son orgueil et ses méditations; et dans ce concours majestueux de toutes les gloires, on aime à en faire hommage au souverain qui parut avoir créé tous les chefs-d'œuvre que ses nombreux bienfaits ou ses nobles plaisirs contribuaient à faire naître, et toutes les grandeurs qu'il avait si bien su mettre à leur place.

La nature s'était plu à douer Louis XIV de toutes ses faveurs. Sa figure était noble et belle; il avait le front haut, les yeux noirs, le nez aquilin, la bouche petite et ornée des plus jolies dents; une taille avantageuse; un tempérament robuste et sain. Il excellait dans tous les exercices; jouait très-bien à tous les jeux qui deman-

daient de l'adresse; dansait à merveille les danses graves, et se faisait distinguer dans les carrousels par l'aisance de ses manières et par cette grace majestueuse qui n'appartenait qu'à lui. Il figurait comme un demi-dieu de la fable dans ces fêtes qui presque toujours étaient des hommages rendus à l'amour et à la beauté; et tandis que Marie-Thérèse y présidait comme reine, la tendre La Vallière, l'altière Montespan ou la naïve Fontanges (1), apprenaient par un regard de Louis qu'elles en étaient les véritables héroïnes; Versailles était le temple de la galanterie et de la magnificence; et tous les arts s'y donnaient rendez-vous pour embellir des fêtes que le roi animait toujours de sa présence. Sans avoir reçu une éducation soignée, il avait puisé dans les entretiens de sa mère cette aménité d'esprit, cette fleur de bon goût qui devint le ton de la Cour de Louis XIV; il avait une excellente mémoire; personne n'avait plus que lui bonne grace à s'exprimer; personne ne s'étudiait plus à dire des choses flatteuses et surtout à ménager les amours-propres; personne n'avait une politesse plus recherchée, et lorsqu'il était débarrassé de la pompeuse étiquette

(1) Le duc et pair qui avait négocié la défaite de mademoiselle de Fontanges fut placé par le roi à la tête de ses chasses : ce qui fit dire « Que la charge de grand-veneur était bien due à celui qui « avait mis la bête dans les toiles. »

de Versailles, et qu'il allait se délasser de ses grandeurs à Marly, ce n'était plus le monarque dont l'orgueilleuse impatience avait dit à son écuyer, au bas de l'escalier de Versailles : « *J'ai « failli attendre !* » c'était un homme doux, aimable, familier, se promenant sans suite dans ses jardins, causant avec bonté avec ses ouvriers, saluant les plus humbles de ses gens avec autant de bienveillance que les premiers de ses officiers. Il aimait la musique, et jouait agréablement de la guitare; il aimait la poésie, et il a composé lui-même quelques chansons; il se connaissait en peinture, et se plaisait au milieu des beaux tableaux qui ornaient sa galerie. Il n'avait d'ordinaire à sa table que la famille royale. Il faisait deux repas par jour; aimait la bonne chère, mais sans excès. Il avait l'habitude de faire servir toujours devant lui une corbeille de petits gâteaux, qu'il mangeait avec des fruits. Il était passionné pour la chasse.

Son caractère était noble et sûr; sa probité, inaltérable. « L'Europe, ni la France (dit Vol- « taire) n'ont jamais douté de sa parole. »

Comme conquérant, des critiques sévères ont fait une arme contre lui de cette flatterie de Boileau : « Se plaint de sa grandeur qui l'attache « au rivage. » On lui a reproché aussi cette pompe théâtrale qu'il donnait à ses expéditions militaires;

cette confiance hardie de promener dans un même char, à la face de l'armée, sa femme et ses maîtresses; mais la nation, ivre alors de son roi, pardonnait à ce demi-dieu la licence des mœurs mythologiques.

Comme souverain, Louis XIV avait de ses pouvoirs une trop haute idée. « Il est, disait-il « lui-même, de certaines fonctions où, tenant la « place de Dieu, nous semblons être participant « de sa connaissance aussi bien que de son auto- « rité. » Mais quel autre que lui n'aurait pas eu peine à se défendre de cet orgueil, lorsque la magistrature s'était dissoute à la voix d'un jeune prince entrant au Parlement comme on va à une partie de chasse; lorsque cette vieille aristocratie que Richelieu n'avait pu dompter par les échafauds, venait s'humilier devant un regard du roi, et quittait les magnificences féodales du château de leurs pères pour briguer un petit appartement à Versailles, ou une promenade à Marly; lorsque Louis voyait les plus grands hommes s'honorer d'être ses courtisans, et le servir à genoux; les femmes les plus belles ambitionner ses hommages, les plus grands génies lui prodiguer leurs louanges, et les lettres, et les arts, et toute la nature, concourir à l'accabler de leurs faveurs et de leurs merveilles. Certes, au milieu de ce nuage d'encens, il pouvait se croire au-dessus de l'humanité;

et lorsqu'il représentait Apollon, il ne tenait qu'à lui de s'imaginer qu'il était en effet un dieu (1). Le même prince qui donnait tant d'instans au plaisir s'occupait des devoirs de la monarchie avec un zèle infatigable. Il présidait tous ses conseils (2), et les immenses travaux de son règne attestent que personne n'a été sur le trône plus administrateur que Louis XIV. L'Hôtel-de-Ville lui donna en 1680 le surnom de *Grand*. L'Europe a confirmé cet hommage avec jalousie, la France avec orgueil, la postérité avec justice.

---

(1) Voici les vers que Bensérade lui adressa sous ce costume:

« Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton
« De Daphné, de Phaëton;
« Lui trop ambitieux, elle trop inhumaine;
« Il n'est point là de piége où vous puissiez donner:
« Le moyen de s'imaginer
« Qu'une femme vous fuye, ou qu'un homme vous mène! »

(2) On dit qu'il ne manqua qu'une fois le conseil. C'était un jour qu'il y avait peu d'affaires. Il dit en parodiant sur-le-champ un air d'un opéra de Quinault et de Lulli :

« Le conseil à ses yeux a beau se présenter;
« Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle.
« Rien ne peut l'arrêter,
« Quand la chasse l'appelle. »

N° 145 (*bis*).

LOUIS XIV,

ROI DE FRANCE.

(Un bâton de commandement à la main.)

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

N° 145 (*ter*).

LE MÊME,

(Une canne à la main.)

C. M.

hauteur 76 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

N° 145 (*quater*).

LE MÊME.

hauteur 48 pouces.
largeur 36 pouces.
E.

N° 145 (5°).

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

LE MÊME.

C. M.

N° 145 (6°).

hauteur 37 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

LE MÊME.

(Ovale.)

N° 145 (7°).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

LE MÊME.

(Ovale-profil.)

N° 145 (8°).

LE MÊME,

Confirmation.

(Peint par Mignard.)

C. M.

« Après ma guérison, j'allai au Palais-Royal, « où l'on confirmait le roi et MONSIEUR, son frère. « MONSIEUR (Gaston) et moi, nous fûmes parrain « et marraine du roi, et M. le prince et madame « sa mère le furent de MONSIEUR. »

hauteur 37 pouces. largeur 30 pouces. *E.*

(*Extrait des Mémoires de mademoiselle de Montpensier.*)

PERSONNAGES EN COMMENÇANT PAR LA GAUCHE DU TABLEAU :

ANNE D'AUTRICHE. — MADEMOISELLE, *tenant Philippe, frère de Louis XIV.* — LOUIS XIV *avec un chien.* — CHARLOTTE DE MONTMORENCY, *princesse de Condé.* — LE GRAND CONDÉ, *son fils.* — GASTON, *frère de Louis XIII.* — BUSTE DE LOUIS XIII.

N° 145 (9°).

hauteur 44 pouces.
largeur 60 pouces.
E.

LA FAMILLE DE LOUIS XIV.

(Peint par Mignard, d'après le Tableau original qui est à Versailles.)

N° 145 (10°).

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

LOUIS XIV.

(Enfant.)

N° 146.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

C. M.

Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de France, naquit le 20 septembre 1638.

hauteur 84 pouces. largeur 45 pouces. *E.*

Louis XIV était dans sa vingtième année, son cœur n'avait encore parlé que pour Marie de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui avait peut-être porté ses rêves ambitieux jusqu'à l'alliance de sa famille avec le sang royal; mais Anne d'Autriche, qui s'était hautement expliquée contre ce fol amour, désirait unir le roi son fils avec sa nièce Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Mazarin préférait pour cet hymen la princesse Marguerite de Savoie. La duchesse de Savoie, mère de cette princesse, conduisit sa fille à Lyon, où elle eut une entrevue avec la Cour de France. Marguerite n'était pas belle, mais elle avait tous les agré-

mens qui peuvent suppléer à la beauté : le jeune monarque montrait quelqu'impatience de l'épouser; mais Philippe IV, roi d'Espagne, instruit de ces projets de mariage, envoya sur-le-champ à Lyon Antonio Pimentel, un de ses conseillers, pour offrir la paix et la main de l'infante. Les négociations avec la cour de Savoie furent rompues; tous les vœux se tournèrent vers l'Espagne. L'île des Faisans et la Bidassoa devinrent bientôt célèbres par les conférences de Mazarin et de don Louis de Haro; le mariage fut arrêté; on prit pour modèle du contrat celui d'Anne d'Autriche; Philippe IV donna cinq cent mille écus d'or à sa fille; et le maréchal de Grammont, le seigneur le plus galant de la Cour de France, fit la demande de l'infante. Il entra à Madrid, magnifiquement vêtu en courrier, ainsi que toute sa suite, pour marquer l'impatience de son maître. « L'amirante de Castille lui donna un superbe « festin, mais plus fait pour les yeux que pour le « palais. On y servit sept cents plats aux armes de « l'amirante. Tous les mets en étaient safranés et « dorés. Ils furent reportés comme ils étaient ve- « nus, sans que personne en pût tâter, dit un té- « moin oculaire, quoique le dîner durât plus de « quatre heures, avec la plus grande gravité. » Le mariage fut célébré à Fontarabie, par le patriarche des Indes, grand-aumônier d'Espagne.

Don Louis de Haro épousa l'infante pour le roi de France. Le vendredi, 4 juin, Louis XIV envoya son présent à la nouvelle reine; c'était une cassette remplie de diamans et de pierreries: elle fut présentée par le duc de Créqui. La reine n'ouvrit point la cassette, elle la donna à sa dame d'honneur, et en mit les deux clefs dans sa poche. A deux heures après midi du même jour la reine mère arriva à l'île de la Conférence, avec Monsieur, frère du roi. Le roi d'Espagne et la jeune reine y arrivèrent un peu après. Philippe IV pencha la tête vers les chevaux de sa sœur; quoiqu'il ne l'eût point vue, depuis vingt-cinq ans, il ne l'embrassa point, parce que la coutume d'Espagne s'y oppose. La jeune reine se jeta aux pieds de la reine sa tante : Monsieur salua l'infante. Bientôt on vit arriver le roi de France au galop. Il avait ôté son ordre de peur d'être connu du roi d'Espagne. Il demeura à la porte, et, passant sa tête entre les épaules de D. Louis de Haro et du cardinal Mazarin, il regarda l'infante un bon quart d'heure. Le dimanche, 6 juin, fut le jour de l'entrevue des deux rois. Philippe IV arriva une demi-heure avant Louis XIV. Le roi de France salua le roi d'Espagne et l'infante, mais il ne l'embrassa point, quoiqu'elle fût déjà sa femme. Après quelques complimens, ils jurèrent la paix et la signèrent. Le lundi, 7 juin, toute la Cour de

France alla chercher l'infante à la Conférence. Philippe s'y était rendu avec elle. Il fallut se dire adieu. L'infante se jeta aux pieds du roi son père, et répandit beaucoup de larmes : le roi de France s'excusait au roi d'Espagne de la peine que ce mariage lui avait donnée, en le faisant venir de Madrid, « Je serais venu à pied, s'il eût « été nécessaire , » répondit le roi d'Espagne. Toute la Cour retourna à Saint-Jean de Luz. L'entrée qu'y firent LL. MM. fut magnifique. Le carrosse du roi coûtait soixante-quinze mille livres. Enfin le mercredi 9 juin, le roi et l'infante firent de nouveau bénir leur mariage dans cette ville par l'évêque de Bayonne. Le roi ne voulut ni comédie ni bal, et comme il témoignait, le soir, quelqu'impatience, Marie-Thérèse dit à ses femmes de chambre : « Allons, vite, allons : le roi m'at- « tend! » La Cour de France partit le 14 de Saint-Jean de Luz pour retourner à Paris.

Mademoiselle de Montpensier et madame de Motteville, qui étaient présentes à cette cérémonie, en ont fait dans leurs Mémoires de pompeuses relations. Madame de Motteville admira surtout l'éclat de la jeune reine. « Je la trouvai, « dit-elle, beaucoup plus belle que tous les por- « traits que l'on avait vus en France. Elle a « les yeux bleus, pas trop grands, mais fort bril- « lans et fort agréables, et ils paraissaient pleins

« de joie. Elle a le front grand, et comme sa « coiffure le découvre fort, cela lui fait paraître « le visage un peu plus long qu'il ne paraî- « trait sans doute, si elle avait quelques cheveux « abattus. Son nez est assez beau et point trop « gros. Elle a la bouche belle et fort vermeille; « elle a le teint parfaitement beau, elle est fort « blanche, elle a les joues grosses par en-bas, et « met du rouge, mais pas tant que le reste des « dames. Ses cheveux sont d'un blond admirable- « ment beau, mais ceux qu'elle avait ce jour-là « étaient *postijos*, renoués avec quantité de ru- « bans ; elle n'est pas grande, mais elle paraît « assez bien faite dans sa taille. »

Une solennité sérieuse avait présidé aux cérémonies espagnoles; en France, les fêtes prirent aussi l'empreinte du caractère national : elles furent partout animées de la gaîté la plus franche. Le peuple était ivre de joie, surtout à l'entrée du roi dans sa capitale. « La reine était dans un « char triomphal plus beau que celui que l'on « donne faussement au soleil. Elle était habillée « d'une robe noire en broderie d'or et d'argent, « avec quantité de pierreries d'une valeur inesti- « mable. Le roi était tel que les poètes nous re- « présentent les hommes qu'ils ont divinisés. Son « habit était en broderie d'or et d'argent; il était « monté sur un cheval propre à le montrer à ses

« sujets. La grandeur qu'il faisait voir en sa per-
« sonne et la paix qu'il venait de donner à la France
« avec cette belle princesse le firent admirer de
« tous. » La marche dura toute la journée du 26 août. Madame Scarron, qui depuis devait jouer un si grand rôle, confondue dans la foule, admirait ce magnifique spectacle, et le lendemain elle écrivait à une de ses amies : *La reine dut se coucher hier au soir assez contente du mari qu'elle a choisi.*

La vie de cette princesse ne fut pas heureuse. Les fastueuses infidélités du roi retentissaient sans cesse à ses oreilles, ou venaient importuner ses yeux (1); mais, douée d'une patience angélique,

---

(1) Les amours du roi avec madame de La Vallière excitèrent à la cour de vives jalousies. MADAME (Henriette d'Angleterre), et la comtesse de Soissons (Mancini), le marquis de Vardes et le comte de Guiche se liguèrent pour déranger cette union. A ce dessein, ils fabriquèrent une lettre en espagnol qu'ils firent remettre à Marie-Thérèse par Molina, sa femme de chambre. Cette femme remit la lettre à Louis XIV, qui, dans ses emportemens, exila le comte de Guiche en Pologne, envoya de Vardes prisonnier à Montpellier, éloigna de la Cour la comtesse de Soissons et montra beaucoup de froideur à MADAME.

Le commerce galant du roi avec madame de Montespan ne causa pas moins d'ennuis à la reine. Louis XIV chercha d'abord à le cacher à sa femme; mais, las de ce mystère, il fit venir à la Cour mademoiselle de Blois et le comte de Toulouse, les deux derniers enfans qu'il avait eus de la duchesse. Marie-Thérèse, à qui ils furent présentés, dit en les caressant, et le cœur pénétré de douleur : « *Ma-*
« *dame de Richelieu me disait toujours qu'elle répondait de tout ce qui*
« *se passait : voilà les fruits de ce cautionnement.* »

elle pardonnait tout à un époux qu'elle adorait, et cherchait à se composer un intérieur aussi simple, aussi tranquille (1), que l'était peu l'orgueil voluptueux de Louis XIV.

Cependant le secret sentiment de sa position secondaire, l'humiliation de ne recevoir jamais que de froids égards en échange d'une vive tendresse, les jalouses sollicitudes que le cœur d'une femme ne peut pas dévorer, finirent par porter atteinte à la santé de la reine. Elle succomba le 30 juillet 1683 (2). « C'est le premier chagrin qu'elle « m'ait causé, » dit Louis XIV en parlant de sa mort; et c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de Marie-Thérèse.

Mademoiselle de Montpensier raconte que cinq ou six jours avant que la reine ne tombât malade, MADAME lui conta qu'elle avait fait un songe

---

Il est vrai de dire pourtant que Louis XIV a fait toujours respecter la reine par ses maîtresses.

(1) Sa grande distraction était le jeu: mais comme elle perdait quelquefois, et qu'elle n'avait que les mille écus par mois alors assignés aux reines pour leurs menus plaisirs, elle se trouvait souvent embarrassée pour satisfaire à la fois à ses plaisirs et aux aumônes qu'elle aimait à faire. Aussi fut-elle extrêmement piquée lorsque Mazarin, au lieu de lui faire douze mille écus d'étrennes comme à Anne d'Autriche, ne lui fit envoyer que dix mille livres.

(2) La princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, dit que Fagon, médecin du roi, précipita la mort de Marie-Thérèse par une imprudente saignée.

horrible : « J'étais, dit-elle, entrée dans une église « que je ne connaissais point, qui était toute ten- « due de noir : on a ouvert une cave à un des « côtés de l'autel, on y est descendu, et ces gens- « là ont dit : *Il n'y a point de place.* Ils ont « rangé les bières, et ils ont dit qu'ils avaient « trouvé le caveau plus long qu'ils ne croyaient, « et qu'ils y avaient mis le corps de MADAME, et « je m'éveillai là-dessus fort étonnée. — La reine « dit : C'est pour moi assurément ce songe. »

Cette princesse avait une raison éclairée et ne manquait pas de finesse dans l'esprit. Lorsqu'un seigneur de la Cour apporta à l'infante la première lettre de Louis XIV, elle lui faisait beaucoup de complimens pour la reine mère. « Mais, ma- « dame, dit l'envoyé, n'avez-vous rien à me dire « pour le roi? — Eh! mon Dieu, répondit l'in- « fante, vous avez tort : ne vous ai-je pas dit trois « fois que vous disiez à la reine ma tante que je « meurs d'envie de la voir : allez, dites cela seule- « ment. »

Elle avait de la noblesse et de la fierté dans le caractère : on connaît sa réponse à une carmélite qui lui demandait si en Espagne dans sa jeunesse, avant d'être mariée, elle n'avait point eu envie de plaire à quelques-uns des jeunes seigneurs de la Cour du roi son père : « Oh! non, ma mère, « dit-elle ; il n'y avait point de roi. »

On a dit qu'en mourant, touchée de quelques tardives marques de tendresse que lui donnait Louis XIV, en lui parlant espagnol, elle lui dit : « Je meurs sans regrets, s'il est vrai que vous « m'aimiez encore; » et qu'ensuite elle mit sa bague au doigt de madame de Maintenon..... C'était préparer ou pressentir l'avenir!

N° 146 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 39 pouces.
largeur 78 pouces.
E.

C. M.

N° 146 (*ter*).

LA MÊME.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

C. M.

N° 147.

PHILIPPE DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

(Peint par Mignard.)

hauteur 78 pouces.
largeur 54 pouces.
P. R.

Philippe de France, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né le 21 septembre 1640, marié en premières noces à Henriette-Anne d'Angleterre, le 31 mars 1661; en secondes noces, le 21 novembre 1671 à Élisabeth-Charlotte de Bavière; mort le 9 juin 1701.

Voici le portrait que mademoiselle de Montpensier a tracé de ce prince à l'âge de 18 ans, lorsqu'il était encore duc d'Anjou.

« La taille de Monsieur est bien faite et bien « proportionnée. Il a les jambes belles et ses pieds « sont aussi bien faits qu'il se peut. Ses cheveux « sont noirs et d'un lustre admirable. Il en a grande « quantité, et ils sont bouclés naturellement avec « plus de justesse que s'ils l'étaient par artifice :

« enfin c'est la plus belle tête du monde. Son « visage est long et de belle forme ; son nez aqui- « lin comme celui d'Henri IV ; et assurément « MONSIEUR ne lui ressemble pas moins en ses « inclinations qu'en cela, car il est aussi galant « qu'il était. Il a les yeux beaux, fins, brillans et « doux, comme il convient à un homme de les « avoir. Son regard est fier et gracieux ; son teint « blanc et vif. Pour sa bouche, on ne peut mieux « la louer qu'en disant qu'elle est tout-à-fait sem- « blable à celle de la reine. Le rire de MONSIEUR « est agréable ; il ne montre point ses dents en « riant, quoiqu'il les ait blanches. Enfin rien « n'est si beau, si agréable, ni si bien fait que « ce grand prince. Il a l'ame bonne ; il est libéral « par discernement et charitable par piété : et du « reste, il ira à Vêpres, ensuite chez les dames, « et du Salut au bal, où il réussit à merveille, car « il danse bien et de bonne grace. Il aime le jeu, « est beau joueur, et perd son argent en grand « prince ; il est magnifique, il aime toutes sortes « de plaisirs. L'on doit aussi louer MONSIEUR de « son respect et de sa tendresse envers le roi et « la reine, et n'oublier pas la beauté de ses mains, « qu'il tient d'elle. Elles sont sans doute dignes « des sceptres. Il est à souhaiter qu'il en puisse « conquérir : et si la prophétie que l'on fit à « Henri IV, qu'un de ses enfans conquèrerait

« l'empire des Ottomans, a son effet, l'on doit « désirer qu'elle s'accomplisse en lui(1). »

Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de MONSIEUR, a laissé sur le caractère de son époux des notes précieuses à recueillir, surtout lorsqu'on se rend compte de l'impartiale franchise de cette princesse, douée d'un esprit si original et d'un style si pittoresque.

« MONSIEUR, dit-elle, aimait la parure, avait « beaucoup de soin de son teint, aimait les ou- « vrages de femmes et toutes les cérémonies. « MONSIEUR se comportait bien à la guerre, et « n'aimait point à en entendre parler. Il voyait « dans les femmes d'aimables compagnes, et était « toujours dans leur société. Le roi les recher- « chait de plus près. Les deux frères se chéris- « saient cordialement; il était fort intéressant de « les voir ensemble ; ils se raillaient l'un l'autre « avec tout l'esprit et la délicatesse possible, sans « se fâcher jamais.

« Il n'aimait ni les chevaux ni la chasse. Il n'ai- « mait que le jeu, à tenir cercle, à bien manger, « à danser, à se parer, en un mot tout ce que « préfèrent et recherchent les femmes (2). Le roi

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tom. VIII.

(2) Ceci s'accorde avec ce que madame de La Fayette pensait de ce prince. « Ses inclinations (dit-elle) étaient aussi conformes « aux occupations des femmes que celles du roi en étaient éloignées.

« aimait la chasse, la musique, les spectacles; « mon époux n'aimait que les assemblées, les « mascarades. Le roi était galant auprès des fem- « mes; mon époux n'a jamais été amoureux de « personne. Dans le fond, MONSIEUR était un très- « bon prince, et s'il avait eu un peu plus de force « pour résister aux impressions malfaisantes, aux « suggestions malignes de ses favoris(1), il aurait « été le meilleur des princes de la terre.

« Le cardinal Mazarin, voyant que le roi avait « moins de vivacité que MONSIEUR, craignit que « MONSIEUR ne fût plus instruit que le roi, et « dans cette singulière appréhension, il ordonna « au précepteur de ne pas faire étudier du tout « le frère de S. M. De quoi vous avisez-vous, lui « dit-il, M. de Lamothe-le-Vayer, de faire un « habile homme du frère du roi? S'il devenait « plus savant que le roi, il ne saurait plus ce que « c'est que d'obéir aveuglément.

« MONSIEUR écrivait si mal que souvent il m'ap-

« Il était beau, bien fait, mais d'une beauté et d'une taille plus con- « venables à une princesse qu'à un prince. Aussi avait-il plus songé « à faire admirer sa beauté de tout le monde qu'à s'en servir pour « se faire aimer des femmes, quoiqu'il fût continuellement avec « elles. Son amour propre semblait ne le rendre capable que d'at- « tachement pour lui-même. »

(1) Celui qui avait le plus d'influence sur son esprit et même sur son cœur, était le chevalier de Lorraine, dont les mœurs rappelaient celles de la Cour de Henri III.

« portait ses propres lettres à lire en me disant : « Madame, vous êtes accoutumée à mon écriture; « lisez-moi un peu cela, je ne sais ce que j'ai « écrit.

« Quand il faisait quelque chose à l'instigation « de ses favoris, il s'éloignait de sa justice natu- « relle. Je lui disais alors : Vous mettez encore, « par complaisance pour le chevalier de Lorraine, « votre bon esprit dans votre poche, et vous l'en- « fermez si bien qu'il ne peut se montrer.

« Il aimait tant le bruit des cloches, qu'il ne « manquait jamais de se trouver à Paris la nuit « de la Toussaint : toutes les cloches sonnent tant « que la nuit dure; il n'aimait pas d'autre mu- « sique.

« Monsieur a toujours été dévot.

« A l'armée, les soldats disaient de Monsieur : « Il craint plus que le soleil ne le hâle qu'il ne « craint la poudre et les coups de mousquet.

« Il parlait aux personnes uniquement pour « leur parler. Un jour, Monsieur demanda à un « gentilhomme qu'on lui présentait : Monsieur, « vous venez de l'armée? — Non, Monsieur, dit « le cavalier, je n'ai jamais été à la guerre. — « Vous venez donc de votre maison de campagne? « — Non, monsieur, je n'en ai point. — Ah! lui « dit Monsieur, vous demeurez avec votre fa- « mille, à Paris, avec votre femme, vos enfans

« — Non, répondit le cavalier, je n'ai jamais été « marié.

« Tout le monde se mit à rire.

« MONSIEUR était plus aimé à Paris que le feu « roi, à cause de son affabilité; mais cette affabi- « lité était trop générale pour tout le monde; ce « n'était plus une distinction d'être accueilli par lui.

« L'attachement de MONSIEUR pour son frère « était une vraie adoration : il ne pouvait lui « résister en rien.

« Avant que MONSIEUR eût fait réparer le Palais- « Royal, et y eût fait faire le grand appartement, « ce palais était abominable. Il a pourtant été « admiré du tems de la reine.

« MONSIEUR était d'une humeur qui ne compor- « tait jamais une longue affliction. Ce qui l'at- « tristait devait cesser bien vite : il ne s'appesan- « tissait sur rien de susceptible de lui déplaire. Il « aimait ses enfans, et ne pouvait les gronder. Il « venait toujours me porter ses plaintes contre « eux. Mais, Monsieur, lui disais-je, ne sont-ils « pas vos enfans comme les miens? que ne les « corrigez-vous? — Je ne saurais gronder, me « répondait-il, et ils ne me craignent pas; ils ne « craignent que vous.

« Il aimait Paris par-dessus tout; il y menait « une vie beaucoup plus libre et plus commode « qu'à Versailles.

« Il avait la coutume de porter le soir dans son « lit un chapelet garni de plusieurs médailles, « qui lui servait pour faire ses prières avant de « s'endormir. Une nuit, ses prières étant finies, « je dormais déjà, et je fus réveillée par un cli- « quetis assez fort. Je me doutais que c'étaient les « médailles. J'éveillai mon époux et je lui dis : « Monsieur, Dieu me pardonne, mais je crois « que vous faites promener vos médailles, images « et reliques, dans un pays qui leur est inconnu. « Monsieur me répondit : Dormez, dormez, vous « ne savez pas ce que vous dites. Je le laissai se « rendormir. Le bruit ayant recommencé, je me « levai tout doucement, pris une bougie, m'ap- « prochai de son lit, et, le saisissant par le bras, « je lui dis : Pour le coup, vous ne le nierez plus. « — Vous avez été huguenote, me répondit Mon- « sieur ; vous ne savez pas quelle efficacité ont « les images et les reliques : elles préservent le « corps de tout maléfice et de tout malheur(1).»

Lorsque Monsieur épousa Henriette d'Angleterre, Louis XIV rendit un édit portant : « Don « par S. M. à Monsieur, Philippe, fils de France, « duc d'Orléans, son frère unique, et à ses enfans « mâles, des duchés d'Orléans, Valois et Chartres, « et seigneurie de Montargis ; et ce, à titre d'apa-

(1) Mélanges et souvenir de Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

« nage (1) »; et le 24 avril 1672, le roi rendit une nouvelle déclaration portant : « Délaissement par « S. M. à MONSIEUR, son frère unique, et à ses « enfans mâles, des duché de Nemours, comtés « de Dourdan et Romorantin, et marquisats de « Coucy et Folembray; et ce, à titre de supplé- « ment d'apanage. » Les lettres-patentes de 1692 ajoutèrent encore le Palais-Royal à cette superbe légitime.

« MONSIEUR mourut à Saint-Cloud d'une attaque

(1) « L'apanage des enfans puînés de la maison de France, disent « les lettres-patentes du 7 décembre 1666, a toujours été considéré « comme représentant le partage de la monarchie qui a subsisté « pendant les deux premières races. Si les inconvéniens de ce par- « tage destructif de la souveraineté par les jalousies et les rivalités « des princes, par l'affaiblissement des forces et de l'autorité, ont « persuadé au commencement de la troisième race que la couronne, « le plus éminent de tous les fiefs, devait être indivisible, ainsi que « les fiefs que les maximes du gouvernement féodal, alors en vi- « gueur, déféraient en entier à l'aîné des mâles, la nature, qui ne « parle pas moins au cœur des rois qu'à leurs sujets, leur a inspiré « de doter leurs enfans puînés et de leur procurer une subsistance « proportionnée à la splendeur de leur origine, et propre à les dé- « dommager de la perte de la souveraineté dont ils étaient privés. « Enfans de l'État, ils ont pris dans les fonds de l'État même, par « les mains des rois nos prédécesseurs, les parts et portions qui « leur ont été assignées. Le vœu de la nature a été rempli et le « royaume a acquitté ses obligations. La loi de l'apanage constitue « le prince qui le possède vrai seigneur et propriétaire; lui transmet « les titres d'honneur et de dignité, et tous les droits et prérogatives « attachés aux domaines qui lui ont été concédés. »

« d'apoplexie, le 9 juin 1701. Le roi était à Marly, « et personne ne doutait que les trois jours qui « restaient du voyage ne fussent extrêmement « tristes, lorsque le lendemain de la mort de « MONSIEUR, des dames du palais, en entrant « chez madame de Maintenon, où le roi était avec « madame la duchesse de Bourgogne, l'enten- « dirent qui chantait des prologues d'opéra. Le « soir, le duc de Bourgogne demanda au duc de « Montfort s'il voulait jouer au brelan. Au bre- « lan, s'écria Montfort, y songez-vous? MONSIEUR « est encore tout chaud! — Pardonnez-moi, ré- « pondit le prince; j'y songe bien, mais le roi ne « veut pas qu'on s'ennuie à Marly... (1). La dou- « leur de M. le duc de Chartres, depuis régent « de France, fut extrême : le père et le fils s'ai- « maient tendrement.

« Le gros de la Cour perdit en MONSIEUR : « c'était lui qui y jetait les amusemens, l'ame et « les plaisirs; et quand il la quittait, tout y sem- « blait sans vie et sans action. Il était jaloux de « l'ordre des rangs et des préférences. Il aimait « le grand monde, et avait une affabilité et une « honnêteté qui lui en attiraient beaucoup. Sa

(1) On sent là l'influence de madame de Maintenon, qui ne pouvait pas souffrir MONSIEUR, encore moins MADAME (Charlotte de Bavière).

« familiarité conservait sa grandeur naturelle sans « repousser, mais aussi sans tenter les étourdis « d'en abuser. Il donnait chez lui la plus entière « liberté sans que le respect en fût diminué. Il « avait appris et bien retenu de la reine sa mère « l'art de tenir. La foule était toujours au Palais-« Royal, à Saint-Cloud, où toute sa nombreuse « maison se rassemblait. Les plaisirs étaient de « toutes les sortes. Les jeux, la beauté singulière « du lieu, la musique, la bonne chère, en fai-« saient une maison de délices, avec beaucoup de « grandeur et de magnificence, sans le secours « de MADAME, qui passait toutes ses journées dans « son cabinet, à considérer les portraits et autres « tableaux des princes allemands, dont elle l'avait « fait tapisser, et à leur écrire des volumes.

« Personne d'ailleurs ne fut plus faible que « MONSIEUR dans son intérieur, ni plus gouverné « par ses favoris. Du reste, MONSIEUR, qui avait « beaucoup de valeur, avait gagné la bataille de « Cassel (1). »

Il est vrai que ce prince, malgré la vie efféminée dont il faisait ses délices, se comporta dans cette bataille en capitaine et en soldat. C'était le 11 avril 1677. Il avait sous ses ordres les maréchaux de Luxembourg et d'Humières, et pour

(1) Mémoires de Saint-Simon.

adversaire, Guillaume, prince d'Orange. Monsieur chargea avec une valeur et une présence d'esprit admirables.

Le roi son frère parut jaloux de sa gloire. Il parla peu à Monsieur de sa victoire ; il n'alla pas même voir le champ de bataille, quoiqu'il se trouvât tout auprès. Quelques serviteurs de Monsieur, plus pénétrans que les autres, lui prédirent alors qu'il ne commanderait plus d'armée, et ils ne se trompèrent pas (1).

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV.

N° 147 (*bis*).

hauteur 84 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

PHILIPPE DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

C. M.

N° 147 (*ter*).

PHILIPPE DE FRANCE,

DUC D'ORLÉANS.

hauteur 41 pouces.
largeur 32 pouces.
E.

N° 147 (*quater*).

hauteur 30 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

LE MÊME.

N° 148.

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS,

Madame.

C. M.

hauteur 75 pouces. largeur 33 pouces. *E.*

Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles I^er^, roi d'Angleterre, et de Henriette-Marie de France, naquit le 16 juin 1644. Les malheurs de sa famille semblaient lui interdire l'espoir de reprendre dans les Cours le rang où sa naissance l'avait placée : mais lorsque son frère eut ressaisi la couronne qui était tombée de l'échafaud, Anne d'Autriche songea à donner Henriette pour épouse à MONSIEUR, son second fils. Louis XIV n'avait pas beaucoup d'inclination pour cette alliance ; il disait lui-même qu'il sentait de l'antipathie pour les Anglais ; cependant le vœu de la reine mère fut rempli, et le mariage fut célébré au Palais-Royal, le dernier jour de mars 1661, en présence du roi, de la reine et de la reine d'Angleterre.

Cette cérémonie se fit en particulier. Il n'y eut que mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, et le prince de Condé, qui furent invités à y assister, comme les plus proches parens.

« La princesse d'Angleterre (dit madame de « Motteville) était assez grande. Sa beauté n'était « pas des plus parfaites; mais toute sa personne, « quoiqu'elle ne fût pas bien faite, était néan- « moins, par ses manières et ses agrémens, tout- « à-fait aimable. Elle avait le teint fort délicat et « blanc; il était mêlé d'un incarnat naturel com- « parable à la rose et au jasmin. Ses yeux étaient « petits, mais doux et brillans; son nez n'était « pas laid; sa bouche était vermeille, et ses dents « avaient toute la blancheur et la finesse qu'on « pouvait leur souhaiter; mais son visage, trop « long et trop maigre, semblait menacer sa « beauté d'une prompte fin. Elle s'habillait et se « coiffait d'un air qui convenait à toute sa per- « sonne, et comme il y avait en elle de quoi se « faire aimer, on pouvait croire qu'elle y devait « aisément réussir, et qu'elle ne serait point fa- « chée de plaire. Elle n'avait pu être reine, et, « pour réparer ce chagrin, elle voulait régner « dans les cœurs, et trouver de la gloire dans le « monde par ses charmes et par la beauté de son « esprit. On voyait déjà en elle beaucoup de lu- « mières et de raison, et au travers de sa jeunesse

« il était aisé de juger que lorsqu'elle se verrait « sur le grand théâtre de la Cour de France, elle « y ferait un des principaux rôles (1). »

En effet, cette princesse ne tarda pas à attirer tous les hommages; et son palais, dont elle faisait les honneurs avec une grace parfaite, devint le rendez-vous de tout ce que la Cour avait de plus aimable et de plus brillant. Le roi lui-même se mit au nombre de ses courtisans : mais on dit que la politique eut autant de part que la galanterie aux soins dont il aimait à l'entourer. « MADAME était sa confidente (dit la princesse Charlotte de Bavière, seconde femme de MONSIEUR); « on avait toujours tâché de mettre le roi mal « avec MONSIEUR, en disant à S. M. que son « frère était aimé de Paris et de la Cour, et « qu'il y aurait de la politique à inquiéter un « peu MONSIEUR, afin de l'occuper d'autre chose; « c'est la raison pour laquelle le roi se montrait si porté à favoriser la galanterie de MADAME. Je l'ai su du roi lui-même. D'ailleurs

(1) On trouve dans le VIIIe volume des Mémoires de mademoiselle de Montpensier un portrait d'Henriette sous le nom de la princesse Cléopâtre, qui s'accorde avec la séduisante image tracée par madame de Motteville. La comtesse de Brégy, auteur de ce portrait, ajoute que « cette princesse dansait d'une grace incomparable; qu'elle chantait comme un ange, et que le clavecin n'était jamais mieux touché que par ses belles mains. »

« MADAME était très-tendrement aimée de son frère « Charles II, que Louis XIV voulait gagner par « sa sœur. MONSIEUR n'a jamais eu la moindre « idée de la galanterie que quelques brouillons « ont gratuitement supposée entre MADAME et le « roi. Je suis persuadée qu'à cet égard on a fait « tort à MADAME. »

Louis XIV voulait punir les Hollandais de la ligue qu'ils avaient faite avec l'empereur et le roi d'Espagne. Il songea à s'assurer du roi d'Angleterre. Il confia ce secret à MADAME, et la chargea de cette négociation. Pour rendre son voyage en Angleterre moins suspect, le roi alla visiter ses conquêtes des Pays-Bas. Comme il publia que ce n'était qu'un voyage de plaisir, il voulut que toute la Cour le suivît. La duchesse d'Orléans prit alors le prétexte du voisinage pour aller jouir à Londres du plaisir de voir son frère rétabli sur le trône. Elle agit si bien qu'elle parvint à le détacher de la triple alliance, MADAME reparut à la Cour de France avec tout le plaisir et l'éclat que peut donner un heureux succès. Louis XIV fêta sa gloire, et Henriette vit la Cour à ses pieds..... Tout-à-coup, « O nuit désastreuse! ô nuit effroya- « ble! où retentit comme un éclat de tonnerre « cette étonnante nouvelle : *Madame se meurt!* « *Madame est morte!* Au premier bruit d'un mal « si étrange, on accourut à Saint-Cloud de toutes

« parts. On trouve tout consterné, excepté le « cœur de cette princesse. Partout on entend des « cris; partout on voit la douleur et le désespoir « et l'image de la mort. Le roi, la reine, MONSIEUR, « tout est abattu, tout est désespéré : et il me « semble que je vois l'accomplissement de cette « parole du prophète : Le roi pleurera, le prince « sera désolé, et les mains tomberont au peuple, « de douleur et d'étonnement (1). » Cette mort si rapide, arrivée en moins de huit heures, le 30 juin 1670, dix-huit jours après son retour d'Angleterre, fit dire que la princesse avait été empoisonnée. Les mémoires du tems ne s'accordent point à cet égard : nous avons pris soin de les consulter attentivement, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'en mettre les extraits sous les yeux de nos lecteurs.

« Lorsque nous arrivâmes à Saint-Cloud (dit « mademoiselle de Montpensier), nous la vîmes « sur un petit lit, tout échevelée, le visage pâle, « le nez retiré : elle avait la figure d'une personne « morte. Elle faisait des efforts horribles pour « vomir. Elle demandait l'émétique : les médecins « disaient que cela lui serait inutile. Le roi leur « dit : On n'a jamais laissé mourir une femme « sans lui donner aucun secours. Ils se regar-

(1) Bossuet, Oraison funèbre de MADAME, Henriette d'Angleterre.

« daient et ne disaient mot. Le roi embrassa la « princesse et lui dit adieu. Elle lui tint des dis- « cours fort tendres, reçut les secours de la reli- « gion, et expira. On parla du soupçon qu'elle « avait eu d'être empoisonnée. Sur ce bruit, on « fit assembler tous les médecins du roi, de feue « MADAME et de MONSIEUR, quelques-uns de Pa- « ris, celui de l'ambassadeur d'Angleterre, avec « tous les chirurgiens, qui ouvrirent MADAME. Ils « lui trouvèrent les parties nobles bien saines; « l'ambassadeur d'Angleterre y était présent, au- « quel ils firent voir qu'elle ne pouvait être morte « que d'une colique qu'ils appelèrent *cholera* « *morbus*. Le roi d'Angleterre se plaignit parce « qu'il croyait que MADAME avait été empoisonnée. « Tous ces *sots* bruits me faisaient de très-grandes « peines (1). »

« Il n'est que trop vrai que MADAME est morte « empoisonnée (dit la princesse palatine, seconde « femme de MONSIEUR); mais ce fut sans la moin- « dre participation de MONSIEUR. Ceux qui for- « mèrent le complot d'empoisonner MADAME, « discutèrent entre eux s'ils le diraient à MONSIEUR : « l'un d'eux les décida en leur disant : Non, il « nous ferait pendre, fût-ce dix ans après. Ils « firent croire à MONSIEUR que les Hollandais

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

« avaient donné un poison lent à MADAME, et que « le poison n'avait fait son effet qu'ici; car, pour « le poison, il était impossible de le nier; elle « avait trois trous dans l'estomac. Un nommé « Morel fut l'intermédiaire dont on se servit pour « faire venir le poison d'Italie. Ce ne fut point « l'eau de chicorée qu'on empoisonna, ce fut le « gobelet de vermeil de MADAME. Un valet-de- « chambre que j'ai eu moi-même pendant long- « tems, qui est mort maintenant, qui était alors « au service de MADAME, et qui lui fut toujours « attaché, me dit que le jour de cette affreuse « catastrophe, le matin, MONSIEUR étant à la messe, « d'Effiat était venu entr'ouvrir l'armoire, avait « pris la tasse, le gobelet de MADAME, et l'avait « frotté avec un papier; que lui, valet-de-cham- « bre, lui avait dit : Monsieur, que faites-vous à « notre armoire? pourquoi touchez-vous au go- « belet de MADAME? Que l'autre avait répondu : « Je crève de soif; je cherchais à boire, et, voyant « le gobelet de MADAME poudreux, je l'ai nettoyé « avec du papier, le mieux que j'ai pu. L'après- « dîner, MADAME demanda de l'eau de chicorée; « aussitôt qu'elle l'eut avalée, elle s'écria : Je suis « empoisonnée. Tous ceux qui étaient présens « burent de cette même eau de chicorée, mais « pas dans le même gobelet : cela ne leur fit rien. « Pour MADAME, elle devint plus mal de moment

« en moment; et elle expira à deux heures après « minuit, dans des souffrances horribles (1). »

« Le chevalier de Lorraine (dit le duc de Saint-« Simon) possédait MONSIEUR avec empire, et le « faisait sentir à MADAME comme à toute sa mai-« son. MADAME, qui n'avait qu'un an moins que « lui, et qui était charmante, ne pouvait à plus « d'un titre souffrir cette domination. Elle était « au comble de faveur et de considération auprès « du roi, dont elle obtint enfin l'exil du cheva-« lier. A cette nouvelle, MONSIEUR s'évanouit; il « fondit en larmes, et alla se jeter aux pieds du « roi, pour faire révoquer un ordre qui le mettait « au dernier désespoir. Il ne put réussir; il entra « alors en fureur, et s'en alla à Villers-Cotterets.

« D'Effiat, homme d'un esprit hardi, premier « écuyer de MONSIEUR, et le comte de Beuvron, « capitaine de ses gardes, regrettaient vivement « l'absence du chevalier de Lorraine, qui était « allé promener son dépit à Rome. Le chevalier « envoya à ses deux amis un poison sûr et prompt, « par un exprès qui ne savait peut-être pas lui-« même ce qu'il portait.

« Le 27 juin 1690, d'Effiat ouvre l'armoire où « était l'eau de chicorée de MADAME, et jette le

(1) Souvenirs de Charlotte de Bavière, seconde femme de MONSIEUR, duc d'Orléans.

« poison..... MADAME était morte à trois heures « du matin.

« Le roi couché, se relève, envoie chercher « Brissac, qui dès-lors était dans les gardes, et « fort sous sa main; lui commande de choisir six « gardes-du-corps bien sûrs et bien secrets, d'aller « enlever Morel-Simon, maître-d'hôtel de MA- « DAME, et de le lui amener dans son cabinet. « Cela fut exécuté avant le matin. Dès que le roi « l'aperçut, il fit retirer Brissac et son premier « valet-de-chambre, et, prenant un visage et un « ton à faire la plus grande terreur, Mon ami, « lui dit-il, en le regardant depuis les pieds jus- « qu'à la tête, écoutez-moi bien. Si vous m'avouez « tout, que vous me répondiez la verité sur ce « que je veux savoir de vous, quoi que vous ayez « fait, je vous pardonne, et il n'en sera jamais « mention; mais prenez garde à ne me pas dé- « guiser la moindre chose; car si vous le faites, « vous êtes mort avant de sortir d'ici. MADAME « n'a-t-elle pas été empoisonnée? — Oui, Sire, « lui répondit-il. — Et qui l'a empoisonnée? et « comment? dit le roi. — Il répondit que c'était « le chevalier de Lorraine qui avait envoyé le « poison à Beuvron et à d'Effiat, et il raconta au « roi ce que je viens de dire.

« Alors le roi redoubla d'assurances de graces « ou de menaces de mort. — Et mon frère, dit le

« roi, le savait-il? — Non, Sire, aucun de nous « trois n'était assez sot pour le lui dire; il n'a « point de secret; il nous aurait perdus. — A cette « réponse, le roi fit un grand ah!..., comme un « homme oppressé qui tout d'un coup respire. « Voilà, dit-il, tout ce que je voulais savoir..... et « Brissac rendit la liberté à cet homme. C'est cet « homme lui-même qui l'a conté longues années « depuis à M. Joly de Fleury, procureur-général « du Parlement, duquel je tiens cette anec- « dote (1). »

L'auteur du Siècle de Louis XIV dit à son tour: « On a prétendu que le chevalier de Lorraine, « favori de MONSIEUR, pour se venger d'un exil et « d'une prison que sa conduite coupable envers « MADAME lui avait attirés, s'était porté à cette « horrible vengeance. On ne fait pas attention « que le chevalier de Lorraine était alors à Rome, « et qu'il est bien difficile à un chevalier de Malte « de vingt ans, qui est à Rome, d'acheter à Paris « la mort d'une grande princesse (2). »

Ce raisonnement paraîtra bien faible à côté des faits présentés plus haut, et répétés dans les lettres et manuscrits du tems. Quoi qu'il en soit, on

(1) Mémoires de Saint-Simon.

(2) Consulter aussi Grouvelle et le *sentiment* du docteur Vallot, médecin du roi, qui s'accordent avec l'opinion de Voltaire.

ne vengea point sa mort, et la Cour de France perdit dans Henriette un de ses plus doux ornemens (1). Son cercueil, que l'on transporta de

---

(1) Une pièce fort remarquable, c'est le procès-verbal qui fut rédigé dans le tems à Saint-Cloud, sur les derniers momens de cette princesse, et qui prouve à quel point elle fut tourmentée par ceux mêmes qui devaient lui offrir les plus saintes et les plus douces consolations. Nous plaçons ici ce procès-verbal dont nous avons cru devoir conserver tout, jusqu'à l'orthographe.

« Dimanche vingt-troisième du mois de juin mil six cent soixante-
« dix, à cinq heures au soir, MADAME se trouva fort mal; elle manda
« monsieur le curé de Sainct-Cloud pour la confesser; ce qu'il fit un
« moment après. MONSIEUR envoya dire à monsieur Fouillet de faire
« prier Dieu pour elle, ce qui fut faict incontinent après. Monsieur
« Fouillet alla au chasteau, il monta à la chambre de MADAME, il
« s'aprocha de son lict, la salua, et comme elle ne luy disoit rien, il
« se retira sans lui rien dire aussi. A onze heures du soir, se voyant
« pressée, elle envoya appeller en diligence M. Fouillet qui estant
« arrivé proche de son lict, elle fit retirer tout le monde et luy dit:
« vous voyez monsieur Fouillet en quel estat je suis réduicte; en
« un bon estat, luy répondit-il; vous confesserez aparemment qu'il
« y a un Dieu que vous avez trop peu connu pendant vostre vie.
« Il est vrai mon Dieu que je ne vous ay point connu, » dit-elle avec
« un grand sentiment de douleur; cela luy donna bonne espérance.
« Il luy dit, hé bien madame, vous vous estes confessez: oui, répon-
« dit-elle; je ne doute point que vous ne vous soiez confessée d'a-
« voir violé tant de fois les vœux de vôtre baptêsme: non dit-elle,
« je ne m'en suis jamais confessée et on ne m'a jamais dit que ce fut
« offencé Dieu. Quoy, madame si vous aviez faict un contract avec
« un particulier et que n'en eussiez gardez aucune clause, ne croi-
« riez vous pas avoir mal faict: hélas ouy; cela madame est un
« contract que vous aviez faict avec Dieu, il a esté scellée du sang
« de Jésus-Christ; les anges à vostre mort vous vont présenter à

Saint-Cloud à Saint-Denis, fut arrosé de nombreuses larmes. MONSIEUR se montra plus surpris qu'affligé. Son union avec cette princesse n'avait

---

« Dieu cette promesse, ce sera sur cela que vous serez jugez; ma-
« dame, vous n'avez jamais sceu la religion chrestienne. — O mon
« Dieu que ferai-je donc, je le vois bien, mes confessions et mes
« communions n'ont jamais rien vallu. Il est vrai, madame; vostre
« vie n'a esté que péché, il faut employer le peu de temps qu'il
« vous reste à faire pénitence. Montrez moy donc comme il faut
« que je fasse, confessez moi donc, je vous en prie. Volontiers
« madame; pour lors elle se confessa, il l'ayda tant que le temps
« luy pust permettre à faire une confession entière; Dieu luy donna
« pendant ce temps des sentiments qui me surprire, et luy fit par-
« ler un langage qu'on n'entendoit pas dans le monde; elle fit des
« actes de foy et de charité et demanda s'il la trouvait digne de re-
« cevoir nostre seigneur. Elle le demanda avec de grandes instan-
« ces, il luy parla hault, et luy dit, humiliez-vous madame, voyla
« toute cette pompeuse grandeur ensevelie sous la puissante main
« de Dieu, vous n'estes qu'une misérable pécheresse, qu'un ver de
« terre qui va tomber et qui se cassera en pièces et de toute cette
« grandeur il n'en restera aucune trace. Il est vrai ô mon Dieu s'écria-
« t-elle; madame reprit-il c'est qu'il faut avoir de la confiance; de
« tous vos péchés passés je n'en faict point de compte pourvu que
« vous ayez une grande douleur de les avoir commis et une ferme
« résolution de ne jamais plus les commettre. Vous avez péché
« milles fois, représentez-vous milles fois la miséricorde de Dieu qui
« ne s'areste ny à l'heure ny au temps, le larron de la croix est
« monté dans les cieux. Ces paroles remplirent son cœur de conso-
« lation et de joye, qui parut sur son visage, elle demanda la croix
« de laquel feu la reyne mère s'estoit servie à la mort, elle la baisa
« fort humblement. Regardez madame sur cette croix l'auteur et le
« conservateur de vostre foy afin dit l'apostre, que vous ne perdiez
« point courage, une seulle goutte du sang qui est sorti de ces

pas été exempte d'alarmes. Henriette ne s'était pas vue impunément l'objet des brillantes attentions du monarque. Lorsqu'elle apprit que les

« veines avec une seule de vos larmes est capable d'effacer tous vos « péchés, et tous les péchés de tout le monde. En ce temps-là « nostre seigneur arriva, elle l'adora profondément et dit tout haut: « mon Dieu je suis indigne de vous, et que vous veniez visiter une « misérable de pecheresse comme moy. Oui madame vous en estes « indigne mais il vous a faict la grâce de préparer luy-mème vostre « cœur avant d'y entrer par la contrition qu'il vous a donnée. — « Renouvellez vostre ferveur en la présence de ce Dieu de majesté, « anéantissez vous devant ce Dieu terrible et miséricordieux. On « dit les prières ordinaires, elle dit son confiteor avec moi et « reçut son Dieu avec un grand respect et une grande joye, et ad- « jouta : je vous prie pendant que mon Dieu me laisse le jugement « libre qu'on me donne l'extrêmonction. Volontiers madame, et « mon Dieu ce dit-elle, qu'on me fasse la charité de me saigner au « pied, j'estouffe. Laissez madame faire les médecins ne pensez plus « à vostre corps, sauvons seulement vostre ame ; cependant les mé- « decins trouvèrent à propos de la saigner du pied ce qu'ils firent. « Voilà madame les prémices du sacrifice qu'il faut offrir à Dieu, « offrez luy ce sang que vous allez répandre comme Jésus-Christ « luy a offert celuy qu'il respandit sur la croix pour vos péchés ; de « tout mon cœur adjouta-t-elle. Après la saignée il demanda qu'on « apportast l'extrêmonction, elle fit toutes les prières avec moy. « Quand on appliquoit les sainctes huilles, il luy dit en françois « l'église demande à Dieu madame qu'il vous pardonne les péchés « que vous avez commis par tant de paroles mauvaises, par tant « de regards illicites, pour avoir entendu tant de raports et tant de « médisances par les ardeurs de la concupissance, par tant de mau- « vaises œuvres, et par tant d'atouchemens qui estoient défendus « par la loy de Dieu. Pendant qu'on huilloit les athellettes, qu'ils « entroient dans la lice du combat, vous voyla sur le champ de ba-

fêtes qu'elle croyait données pour elle-même avaient pour but principal de séduire une de ses filles d'honneur, mademoiselle de La Vallière,

---

« taille, vous avez en teste de puissans ennemis, il faut combattre « aydé de la grâce de Dieu, elle prit pour lors la croix en ma main « et fit de nouveaux actes de foy, d'espérance et d'amour de Dieu, « et dit: mon Dieu, ces grandes douleurs ne finiront-elles point bien « tost, quoy madame vous vous obliez, il y a 26 ans que vous of- « fensez Dieu, il n'y a que six heures que vous faictes pénitence, « dites plus tost avec St-Augustin, coupez tranchez taillez que le cœur « me fasse mal, que je resente en tous mes membres de très-sensibles « douleurs, que l'ordure coule dans la mouelle de mes os, que les « vers grouillent dans mon sein pourvu, mon Dieu, que je vous aye « aquis, c'est assez. J'espère madame que vous vous resouviendrez « des promesses et des protestations que vous avez faites présen- « tement à votre Dieu. — Ouy, monsieur je l'espère, je vous con- « jure, si Dieu m'envoyoit la santé.

« Si j'estois assez malheureuse de ne les pas pratiquer... Madame « quoy que vous deviez estre dans les dispositions de souffrir da- « vantage je vous puis assurer que vos peines finiront bien tost.— « A quelle heure Jésus-Christ est-il mort, à trois heures. » — « Ne « vous mettez point en peine de cela, madame il fault suporter la « vie et attendre la mort en patience. » En ce temps-là elle prit les « derniers breuvages que lui présentèrent les médecins. En mesme « temps monsieur de Condom arriva, elle fut aussi ayse de le voir « qu'il fut affligé de la trouver aux abbois, il se prosterna contre terre « fit une prière qui me charma, il entremeloit les actes de foy d'es- « pérance et de charité. Elle se retourna un peu, et comme il eut « cessé, elle luy dit, croyez-vous monsieur que je ne vous entende « pas parce que je me suis retournée, il continua donc un peu, elle « dit qu'elle eut bien voulu reposer. Pour lors M. de Condom se leva « il alla prendre l'air, elle se retourna vers moy, elle me dit: « M. Fouillet c'est à ce coup, c'est fait de moy,— « eh bien madame

elle ne put déguiser son dépit contre le roi : et pour s'en consoler, elle prêta, dit-on, une oreille complaisante aux tendres discours du comte de Guiche, un des seigneurs les mieux faits et les plus aimables de la Cour. Il y avait entre eux un commerce de galanterie qui les avait portés au moins à de grandes imprudences. Henriette aimait les dangers en amour et les aventures romanesques. Elle recherchait mille inventions pour voir en particulier le comte de Guiche. On prétend même qu'elle le faisait entrer quelquefois en plein jour, déguisé en femme qui dit la bonne aventure, et qu'il avait toujours soin de la dire aux femmes de la princesse, qui ne le reconnaissaient pas, quoiqu'elles le vissent tous les jours; tant il était bien déguisé.

Monsieur, qui était naturellement jaloux, demanda au roi l'éloignement du comte de Guiche, qui eut ordre d'aller offrir ses services, comme *volontaire*, au roi de Pologne (1).

« n'estes-vous pas bien heureuse d'avoir accomply en sy peu de « temps vostre course après un sy petit combat, vous allez recevoir « des grandes récompenses. » M. de Condom arriva, mais elle ne « parlait plus ; il commença les prières de la mort je luy parlois « sans cesse, et en moins de 2 ou 3 instans elle rendit son ame à « Dieu: je le prie qui luy fasse miséricorde, priez Dieu aussi pour « elle. »

(1) Voir la Galerie de l'ancienne Cour, les Mémoires de Saint-

Quelques tems après la mort d'Henriette d'Angleterre, le bruit se répandit à Saint-Cloud que l'esprit de cette princesse y reparaissait auprès d'un puits, dans un jardin. Un laquais de M. de Clérambeau vit le fantôme et mourut de peur. Ce spectre était une pauvre femme du village, nommée Philippinette, âgée de 79 ans, qui n'avait plus de dents, dont les yeux étaient bordés d'écarlate, et qu'un nez énorme et une bouche à l'avenant rendaient affreuse. La duchesse d'Orléans (Charlotte de Bavière) la fit venir et lui dit : « Quelle « rage vous tient de faire l'esprit, au lieu de vous « aller coucher et de vous reposer? » Elle se mit à rire et répondit : « Hélas! on dort si peu à mon « âge! il faut bien avoir quelque petite chose « qui égaye l'esprit. Tout ce que j'ai jamais fait « dans ma jeunesse ne m'a jamais tant réjoui que « de faire l'esprit : et j'étais bien sûre que ceux « qui n'auraient pas peur de mon drap blanc, se- « raient effrayés de mon visage. Ceux qui avaient « peur faisaient tant de grimaces, que j'en riais « à mourir, et cette joie me récompensait de la « peine d'avoir porté la hotte toute la journée. »

Simon, les Amours des Gaules, l'Histoire d'Henriette d'Angleterre, par madame de La Fayette.

N° 148 (*bis*).

HENRIETTE-ANNE D'ANGLETERRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

hauteur 27 pouces.
largeur 21 pouces.
P. R.

(Peint par Mignard.)

N° 149.

ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE,

DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Peint par Mignard*.)

Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur palatin, et de Charlotte de Hesse, naquit le 27 mai 1652.

hauteur 78 pouces. largeur 54 pouces. *P. R.*

Lorsque Louis XIV la fit demander en mariage pour son frère, qui avait perdu Henriette d'Angleterre, sa première femme, un obstacle s'opposait à cette brillante union. Élisabeth était protestante : elle fit abjuration à Metz, le 6 novembre 1671 (1). Le 22 du même mois, elle

(*) Elle est représentée avec ses deux fils : Alexandre d'Orléans, duc de Valois, mort en bas âge; et Philippe d'Orléans, duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, et régent du royaume pendant la minorité de Louis XV.

(1) « A mon arrivée en France, dit-elle dans ses Lettres, on « m'a fait conférer avec trois évêques sur la religion. Ils en avaient « chacun une différente. J'ai donc tiré de ces trois, et de l'Écriture « sainte, la quintessence dont j'ai fait ma religion. »

épousa à Châlons MONSIEUR, qui avait été représenté à Metz par le maréchal Duplessis. La cérémonie faite, son mari la conduisit à Villers-Cotterets, où le roi les attendait.

Cette princesse a tracé elle-même son portrait et le tableau de sa vie avec une franchise rare et piquante; nous nous empressons de les placer sous les yeux des lecteurs.

« Je suis née à Heidelberg, dit-elle; ma mère « ne m'a portée que sept mois. Si feu mon père « m'avait aimée autant que je l'aimais, moi, il ne « m'aurait jamais exposée aux inquiétudes et aux « dangers qui m'ont assiégée depuis si long-tems. « Je ne suis venue en France que par pure obéis- « sance. Dans ma première jeunesse, j'ai beaucoup « mieux aimé m'amuser avec des armes telles que « des fusils, des épées, des pistolets, qu'avec des « chiffons et des poupées. Je ne désirais rien tant « que de pouvoir être garçon; et ce désir a failli « me coûter la vie : car, ayant entendu conter « que Marie-Germain était devenue garçon à force « de sauter, je me mis à sauter d'une telle façon « que c'est un vrai miracle que je ne me sois pas « cassé la tête cent fois pour une.

« A mon arrivée à Saint-Germain, j'y étais « comme tombée des nues : la princesse palatine « m'y laissa toute seule, et s'en alla à Paris. Je vis « bien que je déplaisais fort à MONSIEUR, mon

« époux, ce que je ne dois pas trouver merveil-
« leux, laide autant que je le suis; mais je pris
« dès ce moment la ferme résolution de vivre
« avec lui de telle façon qu'il s'accoutumât à ma
« laideur; ce à quoi j'ai enfin réussi.

« Dans les trois dernières années de mon ma-
« riage, j'avais entièrement gagné MONSIEUR, mon
« époux; je riais avec lui de ses petites faiblesses;
« il en badinait avec moi sans colère, sans la
« moindre aigreur; il ne souffrait plus qu'on me
« calomniât auprès de lui. Il avait en moi une
« parfaite confiance, et prenait toujours mon
« parti. Mais avant ce tems, que n'ai-je point souf-
« fert? J'étais précisément en train d'être la per-
« sonne du monde la plus heureuse, lorsque Dieu
« m'a séparée de ce bon prince. Au moment de
« sa mort, je vis s'évanouir sans retour la récom-
« pense de trente ans de peines.

« Je suis sujette aux maux de rate. Quand j'é-
« prouve de violens chagrins, il me vient une
« tumeur au côté gauche, qui a souvent la gros-
« seur d'une tête d'enfant.

« Je n'aime pas le lit; pour peu que je puisse
« me traîner, il faut que je sorte.

« Je déjeûne rarement; mais si je le fais, c'est
« avec une beurrée. Toutes ces drogues étran-
« gères, je ne puis ni les souffrir ni les suppor-
« ter; mon goût et mon tempérament s'en accom-

« modent aussi peu l'un que l'autre. Je ne prends « jamais ni chocolat, ni café, ni thé. Pour la table, « je suis toujours bonne Allemande et de la vieille « roche : j'aime tout ce qui est simple et sain.

« Mon douaire est le château de Montargis. « A Orléans, il n'y a point de maison, et Saint- « Cloud ne fait point apanage ; c'est une propriété « que MONSIEUR a acquise de son argent.

« On me nommait autrefois ici *sœur pacifique*, « parce que je faisais toujours mon possible pour « rétablir ou maintenir l'union entre mon époux, « sa cousine la grande MADEMOISELLE, et la pauvre « duchesse, qui se querellaient à tout bout de « champ pour des minuties, pour de véritables « bagatelles.

« J'ai été obligée d'abandonner mes bijoux à « mon fils : sans cela, je n'aurais pas eu assez « pour entretenir ma maison, qui est très-nom- « breuse. Il m'a paru plus raisonnable et plus « honnête de ne pas ôter le pain à bien des per- « sonnes, pour le plaisir d'avoir une vieille et « laide figure couverte de diamans.

« Dans tout l'univers entier, on ne peut je « crois trouver de plus laides mains que les « miennes. Le roi me l'a dit souvent en riant, et « m'en a fait rire de bon cœur aussi ; car, comme « je ne me suis jamais piquée d'avoir en ma puis- « sance rien de beau, j'ai pris le parti de rire la

« première de ma laideur, ce qui m'a fait grand « bien; j'ai eu de fréquentes occasions de rire.

« Je n'ai jamais eu l'air d'une Française, et je « n'ai voulu ni pu en prendre les manières. Ja- « mais je n'eus honte de faire voir que j'étais « Allemande, ce qui ne plaît pas à tout le monde « ici.

« Il faut que je sois cruellement laide. Je n'ai « jamais eu aucun trait passable. Mes yeux sont « petits; j'ai le nez court et gros; les lèvres lon- « gues et plates : il n'y a pas là de quoi former un « visage fort agréable. J'ai de grandes joues pen- « dantes, une figure longue, et je suis très-petite « de stature. Ma taille et mes jambes sont grosses; « somme totale, je dois être une vilaine petite « laideron; et si je n'avais un assez bon caractère, « on ne me supporterait, je crois, nulle part. Si « quelqu'un s'avisait de juger par mes yeux si j'ai « de l'esprit, il faudrait qu'il prît un microscope « ou de bonnes lunettes, ou plutôt il devrait être « sorcier pour en juger ainsi. Je n'ai jamais aimé « qu'on me regardât : aussi n'aimai-je point la « parure; car beaucoup de diamans et d'ornemens « attirent les yeux. C'était un bonheur pour moi « que je fusse de cette humeur, car MONSIEUR « aimait si excessivement les diamans et la pa- « rure, que nous aurions eu mille disputes à qui « aurait mis les plus belles pierreries. On ne m'a

« jamais parée de diamans que MONSIEUR n'assistât « à ma toilette; il me mettait lui-même du rouge. « J'ai enfin obtenu quelques années avant sa mort « de cesser d'en mettre. Les confesseurs de MON- « sieur lui firent naître des scrupules, de ce qu'il « me forçait d'en mettre contre mon gré.

« J'ai toujours aimé notre roi, et quand il me « donnait de petits désagrémens, c'était pour « plaire à son frère, dont les favoris me haïs- « saient. Mais lorsque MONSIEUR fut dissuadé et « se repentit d'avoir eu pour moi de si injustes « préventions, il le dit au roi, qui me rendit son « amitié et me l'a conservée malgré les suggestions « de la vieille (1). Ma belle-fille, la reine de Sicile, « me demandait un jour dans ses lettres, si je « n'étais plus des promenades du roi, comme de « son tems, je lui répondis par ces vers de Ra- « cine :

« Cet heureux tems n'est plus; tout a changé de face,
« Depuis que sur ces bords les dieux ont amené
« La fille de Minos et de Pasiphaë.

« Le roi aurait été mon propre père, que je « n'aurais pu l'aimer davantage, et je me plaisais « beaucoup à être dans sa compagnie.

---

(1) Il est rare que, dans sa Correspondance, la princesse Élisabeth appelle autrement madame de Maintenon, pour laquelle elle professait une haute aversion.

« Tant que ma mère a vécu, je n'ai eu pour « mon jeu que cent louis par mois; mais après « sa mort, lorsque MONSIEUR, mon époux, eut « reçu de l'argent du Palatinat, il doubla cette « somme, ce qui ne me fut pas d'un grand se- « cours, car c'était, comme on dit, du pain mangé « d'avance.

« Madame de Montespan me reprochait sou- « vent mon éloignement pour les affaires. — Ce « n'est point mon inclination, lui répondais-je; je « regarde toute ambition comme vanité pure. « Laissez-moi jouir de ma chère tranquillité.

« Le roi disait toujours: MADAME ne peut souf- « frir les mésalliances. A Marly, le roi ne voulait « pas la moindre cérémonie. Il était permis à tout « le monde de s'asseoir dans le salon: c'est ce qui « fut cause que je ne m'y tenais presque jamais.

« Dès qu'on parle d'incendie, les cheveux me « dressent. Je sais comme on en a usé à l'égard « de ce pauvre Palatinat. Pendant plus de trois « mois, dans mes rêves, je voyais toujours Hei- « delberg en flammes. Cela a manqué à me faire « tomber malade.

« Je n'ai pas plus de quatre cent mille livres, « et je dépense si bien cela qu'il ne m'en reste « rien au bout de l'année. Mais, s'il plaît à Dieu, « je ne mettrai jamais mon fils dans le cas de payer « un sou de dette pour moi. Mon fils a augmenté

« ma pension de cinquante mille livres. Ma mai-
« son me coûte 298,758 livres. Avant le mariage
« de mon fils, le feu roi me donnait chaque
« année pour étrennes mille louis d'or, qui me
« faisaient grand bien. Au premier voyage que je
« fis à Fontainebleau, le roi me voulut donner
« deux mille pistoles. MONSIEUR en fit soustraire
« mille, pour les donner à MADEMOISELLE, qui fut
« ensuite reine d'Espagne. Je ne m'en divertis pas
« moins à Fontainebleau, où je perdis tout mon
« argent au *hoca*. MONSIEUR paya pour moi six
« cents louis d'or que j'avais perdus au-dessus
« des mille pistoles.

« Quoique Versailles soit très-beau, personne
« ne s'y promenait que moi, en carrosse ou à
« pied. Le roi me disait toujours : Il n'y a que
« vous qui jouissiez des beautés de Versailles.

« Le roi me parlait toujours à table, parce que
« j'étais la première à lui adresser la parole. Les
« autres ne lui disaient pas un mot, excepté feu
« MONSIEUR, qui l'entreprenait aussi. J'ai profité
« de cet exemple. Pour divertir le roi, je disais
« tout ce qui me venait à l'esprit : il riait alors
« de bien bon cœur. Madame la Dauphine (de
« Bavière) me disait : Ma pauvre chère maman
« (c'est ainsi qu'elle m'appelait), où prends-tu
« toutes les sottises que tu fais?

« Je fus enchantée lorsqu'après la naissance de

« ma fille, MONSIEUR, mon époux, fit lit à part.
« Il était extrêmement désagréable de coucher
« dans un même lit avec lui. Il ne pouvait souf-
« frir qu'on l'approchât le moins du monde lors-
« qu'il dormait : de sorte que je me tenais si fort
« sur le bord du lit que j'en suis tombée bien
« souvent.

« Après la mort de MONSIEUR, le roi me fit de-
« mander où je me proposais de vivre. Je répondis
« qu'ayant l'honneur d'être de la famille royale,
« je ne pouvais ni ne voulais avoir d'autre de-
« meure que là où était le roi. Le roi vint me voir
« le lendemain. Je sais, me dit-il, que vous haïssez
« la Maintenon. Je répondis : Il est vrai, Sire; je
« la hais de tout mon cœur, mais uniquement
« parce que je vous aime, et parce que cette per-
« sonne me rend de mauvais offices auprès de
« vous. — Le roi fit venir la vieille, et lui dit :
« Approchez : MADAME veut bien se réconcilier
« avec vous. Et, nous rapprochant l'une de l'au-
« tre, il nous obligea de nous embrasser. Telle
« fut la fin de la scène. »

Élisabeth-Charlotte de Bavière vit mourir Philippe, son époux, et Louis XIV. Attaquée elle-même d'une hydropisie, le 5 décembre 1722, elle fut enlevée le 8 aux larmes de sa famille, qui environna son lit de mort de la douleur la plus respectueuse et la plus vraie. Elle quitta ce monde

Louis 14 aurait-il
ainsi nommé la femme
à il chérissait, jusqu'à
l'avoir épousée!

sans faste ni sans plainte : elle défendit qu'on l'enterrât avec pompe et qu'on ouvrît son corps. Le régent, son fils, exécuta scrupuleusement ses dernières volontés. Le 10 décembre, vers les sept heures du soir, on porta sa dépouille mortelle de Saint-Cloud à Saint-Denis.

« MADAME, seconde femme de MONSIEUR, était « (dit Saint-Simon) une princesse toute de l'an- « cien tems, attachée à l'honneur et à la vertu, « au rang, à la grandeur; inexorable sur les bien- « séances. Bonne et fidèle amie; sûre, vraie, « droite, aisée à prévenir et à choquer, fort diffi- « cile à ramener; brusque, dangereuse à faire des « sottises publiques, fort Allemande dans toutes « ses mœurs, et franche; ignorant toute délica- « tesse pour soi et pour les autres; sobre, sau- « vage, et ayant ses fantaisies. Elle aimait les chiens « et les chevaux passionnément, la chasse et les « spectacles, et n'était jamais qu'en grand habit « de cheval, et avait plus de soixante ans que, « saine ou malade, et elle ne l'était guères (1), « elle n'avait jamais connu une robe de chambre. »

(1) Quand on présenta à Charlotte de Bavière son médecin, elle dit qu'elle n'en avait que faire, qu'elle n'avait jamais été saignée ni purgée, et que, quand elle se trouvait mal, elle faisait deux lieues à pied, et qu'elle était guérie.

N° 149 (*bis*).

ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE.
DUCHESSE D'ORLÉANS.

(Par Hyacinthe Rigaud.)

hauteur 54 pouces.
largeur 42 pouces.
P. R.

N° 149 (*ter*).

LA MÊME.

(Par Hyacinthe Rigaud.)

hauteur 46 pouces.
largeur 36 pouces.
E.

N° 149 (*quater*).

LA MÊME.

(Par Hyacinthe Rigaud.)

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

N° 150.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER.

C. M.

hauteur 87 pouces. largeur 60 pouces. *E.*

Anne-Marie-Louise d'Orléans, mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston (Jean-Baptiste) de France, duc d'Orléans, et de Marie de Bourbon, duchesse de Montpensier, naquit le 29 mai 1627. Sa naissance coûta la vie à sa mère.

Cette princesse a laissé des Mémoires très-curieux, dans lesquels on peut étudier sa vie, que son imagination romanesque a rendue fort dramatique. C'était la mode alors de tracer le portrait des personnages les plus remarquables de la Cour: mademoiselle de Montpensier en a tracé plusieurs; le sien est du nombre. Nous croyons devoir le placer ici, nous bornant à donner quelques éclaircissemens sur les principaux faits qui ont servi à développer son caractère, et surtout ce besoin de célébrité dont son ame inquiète était sans cesse dévorée.

« Je commencerai dit-elle par mon extérieur.
« Je suis grande, ni grasse, ni maigre, d'une taille
« fort belle et fort aisée. J'ai bonne mine, la
« gorge assez bien faite; les mains et les bras peu
« beaux, mais la peau belle ainsi que la gorge.
« J'ai la jambe, droite, et le pied bien fait; mes
« cheveux sont blonds et d'un beau cendré; mon
« visage est long, le tour en est beau; le nez
« grand et aquilin; la bouche ni grande ni petite,
« mais façonnée et d'une manière fort agréable;
« les lèvres vermeilles; les dents point belles,
« mais pas horribles aussi; mes yeux sont bleus,
« ni grands ni petits, mais brillans, doux et fiers
« comme ma mine. J'ai l'air haut sans l'avoir glo-
« rieux. Je suis civile et familière; mais d'une
« manière à m'attirer plutôt le respect qu'à m'en
« faire manquer. J'ai une fort grande négligence
« pour mon habillement; mais cela ne va pas
« jusqu'à la malpropreté; je la hais fort; je suis
« propre, en négligé ou ajustée; tout ce que je
« mets est de bon air; ce n'est pas que je ne sois
« incomparablement mieux, ajustée, mais la né-
« gligence me sied moins mal qu'à une autre :
« car sans me flatter, je dépare moins ce que je
« mets, que ce que je mets ne me pare. Je parle
« beaucoup sans dire des sottises ni de mauvais
« mots. Je ne parle point de ce que je n'entends
« pas, comme font d'ordinaire les gens qui aiment

« à parler, et qui, se fiant trop en eux-mêmes,
« méprisent les autres. J'ai de certains chapitres
« où l'on me ferait volontiers donner dans le pan-
« neau : ce sont de certaines relations de choses
« dont j'ai eu quelque connaissance et quelque
« part; et quoique bien d'autres y puissent avoir
« eu part aussi bien que moi, et que j'en dise du
« bien quand j'en parle, il semble que j'écoute
« plus volontiers celui que l'on dit de moi, et que
« je cherche davantage à m'attirer des louanges
« qu'à leur en donner. Je pense que voilà seule-
« ment en quoi je suis moquable(1). Je suis toute
« propre à me piquer de beaucoup de choses, et
« je ne me pique de rien que d'être fort bonne
« amie et fort constante en mes amitiés, quand
« je suis assez heureuse pour trouver des per-
« sonnes de mérite, et dont l'humeur se rapporte
« à la mienne; car je ne dois pas pâtir de l'incon-
« stance des autres. Je suis la personne du monde
« la plus secrète, et rien n'égale la fidélité et les
« égards que j'ai pour mes amis : aussi veux-je
« que l'on en ait pour moi, et rien ne me gagne
« tant que la confiance, parce que c'est une mar-

(1) Les Mémoires de mademoiselle de Montpensier viennent à l'appui de la généreuse sincérité avec laquelle elle avoue elle-même sa faiblesse. Le moi *humain* y joue un grand rôle, et le *quorum pars magna fui* accompagne presque toujours le récit des événemens.

« que d'estime : ce qui est sensible au dernier « point à ceux qui ont du cœur et de l'honneur. « Je suis fort méchante ennemie (1), étant fort « colère et fort emportée; et cela, joint à ce « que je suis née, peut bien faire trembler mes « ennemis; mais aussi j'ai l'ame noble et bonne. « Je suis incapable de toute action basse et noire: « ainsi je suis plus propre à faire miséricorde que « justice. Je suis mélancolique; j'aime à lire les « livres bons et solides; les bagatelles m'ennuient, « hors les vers; je les aime de quelque nature « qu'ils soient (2), et assurément, je juge aussi

---

(1) Malgré la différence de son âge avec celui de Louis XIV, elle avait été flattée par Mazarin de l'espoir d'épouser le jeune monarque. Lorsqu'elle vit ses espérances déçues, elle ne pardonna point au cardinal de l'avoir abusée ; et c'est pour se venger de lui qu'elle se jeta avec emportement dans le parti de la Fronde.

(2) On s'occupait beaucoup dans le cercle de mademoiselle de Montpensier de petits vers, d'épigrammes, de madrigaux. Elle aimait aussi à faire jouer la comédie. Elle fit représenter chez elle le Tartufe dans toute sa nouveauté, dans une fête qu'elle donna au grand-duc de Toscane, son beau-frère. Segrais était le bel-esprit de sa société. Il a consacré des vers à sa louange, et peut-être n'étaient-ce pas ceux que la princesse aimait le moins : elle les a conservés dans ses Mémoires (tome VIII). Après avoir dépouillé en sa faveur Diane, Pallas, Vénus, toutes les déesses de la Fable; après avoir vanté sa *main divine*, l'*agréable structure de son pied*, la *figure de sa jambe*, il apostrophe ainsi Apollon :

« C'est alors qu'adorant ton ouvrage achevé,
« Tu reprendras ta lyre, et d'un ton élevé

« bien de ces choses-là que si j'étais savante. « J'aime le monde et la conversation des honnêtes « gens ; et néanmoins, je ne m'ennuie pas trop « avec ceux qui ne le sont pas, parce qu'il faut « que les gens de ma qualité se contraignent, « étant plutôt nés pour les autres que pour eux- « mêmes : de sorte que cette nécessité s'est si bien « tournée en habitude en moi, que je ne m'en- « nuie de rien, quoique tout ne me divertisse pas. « Cela n'empêche point que je ne sache discerner « les personnes de mérite; car j'aime tous ceux « qui en ont un de particulier en leur profes- « sion. Par-dessus tous les autres, j'aime les gens

---

« Tu chanteras sa gloire, ou par mille cantiques,
« Vanteras son courage et ses faits héroïques.
« Tu diras que ce cœur, si fier, si généreux,
« Ne se laisse émouvoir qu'aux pleurs des malheureux ;
« Est sûr en sa promesse, et sensible, et fidèle
« Aux secrets, aux ennuis qu'on partage avec elle.
« Tu diras que sincère en ses affections,
« Elle ne connaît point d'indignes passions.
« Que d'une juste main dispersant ses richesses,
« Sa façon de donner redouble ses largesses ;
« Qu'elle fait au mérite un gracieux accueil,
« Civile sans bassesse, et fière sans orgueil ;
« Sans que cette douceur, savante en l'art de plaire,
« Inspire aux plus hardis un penser téméraire.
« Tantôt tu chanteras, dans un air concerté,
« De ce fécond esprit la vive activité,
« Les rapides élans qui s'elèvent de terre,
« Percent la région où se fait le tonnerre,
« Lui font voir d'un clin-d'œil les siècles les plus vieux,
« Et la font pénétrer dans les secrets des dieux. »

« de guerre, et à les ouïr parler de leur métier (1);
« et quoique j'aie dit que je ne parle de rien que
« je ne sache et qui ne me convienne, j'avoue que
« je parle volontiers de la guerre; je me sens fort
« brave (2); j'ai beaucoup de courage et d'ambi-

---

(1) Elle avait la plus haute estime pour le grand Condé. Elle en parle toujours avec admiration. Les éloges qu'elle en faisait avaient donné l'idée qu'elle avait le dessein de l'épouser. Au combat de Saint-Antoine, 2 juillet 1652, elle décida Gaston, son père, à faire ouvrir les portes de Paris, pour sauver les débris des troupes de Condé, et fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi, commandées par Turenne.

En 1653, Condé voulait se défaire de Retz. Il fallait émouvoir Paris. Les princes tenaient une assemblée à l'Hôtel-de-Ville. Un trompette vint de la part du roi pour ajourner l'assemblée à huit jours. La populace s'enflamma de fureur. On fit feu sur l'Hôtel-de-Ville... La consternation était dans Paris. — MADEMOISELLE alla elle-même, accompagnée de M. de Beaufort, à la Grève, où elle trouva quelques restes de séditieux, qu'elle écarta.

« Ces misérables (dit le cardinal de Retz.) n'avaient pas rendu « tant de respect au Saint-Sacrement, que le curé de Saint-Jean « leur présenta pour les obliger d'éteindre le feu qu'ils avaient mis « aux portes de l'Hôtel-de-Ville. »

(2) La Fronde (en 1652) tenait beaucoup à conserver la ville d'Orléans, tant à cause de son importance même, que comme point de communication avec la Guyenne, où s'était rendu le prince de Condé. Comme on craignait qu'elle n'ouvrît ses portes aux troupes du roi, on engagea MONSIEUR (Gaston) à se rendre dans cette ville; mais ce prince, toujours irrésolu, aima mieux en confier la mission à sa fille, MADEMOISELLE. « Et cependant, « disait-il, cette chevalerie serait bien ridicule si le bon sens de « mesdames de Fiesque et de Frontenac ne la soutenait. » (C'est à ces dames que Gaston écrivit : *A mesdames les comtesses maré-*

« tion, mais Dieu me l'a si hautement bornée par « la qualité dont il m'a fait naître, que ce qui « serait défaut en une autre, est maintenir ses « œuvres en moi. Je suis prompte en mes réso- « lutions, et ferme à les tenir. Rien ne me paraît

---

chales de camp dans l'armée de ma fille contre le Mazarin.) Ce ne fut pas sans peine que MADEMOISELLE entra dans Orléans, où les magistrats de l'Hôtel-de-Ville ne paraissaient pas disposés à l'accueillir. Elle fut obligée de gagner un batelier, et de s'exposer à mille petits dangers pour atteindre et faire briser la porte *brûlée*. « Quand je la vis rompue, dit cette princesse dans ses Mémoires, « et que l'on eut ôté deux planches du milieu, Grammont me fit « signe d'avancer. Comme il y avait beaucoup de boue, un valet « de pied me prit, me porta, et me fourra par ce trou, où je n'eus « pas sitôt la tête passée, que l'on battit le tambour. Je donnai la « main au capitaine, et je lui dis : Vous serez bien aise de vous « pouvoir vanter que vous m'avez fait entrer. Les cris de *Vive le « roi, les princes*, et *point de Mazarin*, redoublèrent. Deux hommes « me prirent et me mirent sur une chaise de bois. Je ne sais si j'étais « assise dedans ou sur les bras, tant la joie m'avait mise hors de « moi-même. Tout le monde me baisait les mains, et je me pâmais « de rire de me voir en un si plaisant état. Il marchait devant « moi une compagnie de la ville, tambour battant qui me faisait « faire place. »

Mademoiselle de Montpensier se rendit à l'Hôtel-de-Ville, où elle prononça un discours qu'elle a rapporté tout entier dans ses Mémoires ; après être restée quelque tems à Orléans, elle revint à Étampes, où elle passa l'armée de la Fronde en revue, et de là à Paris, « où, dit encore mademoiselle de Montpensier, tout le « peuple sortit hors de la ville pour me saluer. Je trouvai le « chemin une lieue devant bordé de carrosses ; tout le monde por- « tait sur le visage la joie que l'on avait de mon retour et du bon « succès de mon voyage. »

« difficile pour servir mes amis, ni pour obéir « aux gens de qui je dépends. Je ne suis point « intéressée; je suis incapable de toute bassesse, « et j'ai une telle indifférence pour toutes les « choses du monde, par le mépris que j'ai des « autres, et par la bonne opinion que j'ai de moi, « que je passerais ma vie dans la solitude plutôt « que de contraindre mon humeur fière en rien, « y allât-il de ma fortune. J'aime à être seule; je « n'ai nulle complaisance, et j'en demande beau- « coup; je suis défiante sans me défier de moi;

Dans le parti de la Cour, cette expédition chevaleresque fut chansonnée selon la mode du tems; voici une complainte qui eut quelque succès :

« Or écoutez, peuple de France,
« Comme en la ville d'Orléans,
« Mademoiselle, en assurance,
« A dit : je suis maître céans !

« On lui voulut fermer les portes,
« Mais elle a passé par un trou,
« S'écriant souvent de la sorte,
« Il ne m'importe pas par où.

« Deux belles et jeunes comtesses,
« Deux maréchales de camp,
« Suivirent sa royale altesse,
« Dont on faisait un grand cancan.

« Fiesque, notre bonne comtesse,
« Allait baisant les bateliers,
« Et Frontenac, quelle détresse !
« Y perdit un de ses souliers. »

« j'aime à faire plaisir et à obliger; j'aime aussi « souvent à picoter et à déplaire. Comme je n'aime « point les plaisirs, je ne procure pas volontiers « ceux des autres. J'aime les violons plus que « toute autre musique ; j'ai aimé à danser plus « que je ne fais, et je danse fort bien; je hais à « jouer aux cartes, et j'aime les jeux d'exercice; « je fais travailler à toutes sortes d'ouvrages, et « ce m'est un divertissement aussi bien que d'aller « à la chasse et de monter à cheval. Je suis beau- « coup plus sensible à la douleur qu'à la joie, « connaissant mieux l'une que l'autre; mais il est « difficile de s'en apercevoir, car, quoique je ne « sois ni comédienne, ni façonnière, et qu'on me « voie d'ordinaire jusqu'au fond du cœur, j'en « suis toutefois si maîtresse, quand je veux, que « je le tourne comme il me plaît, et n'en fais voir « que le côté que je veux montrer. Jamais per- « sonne n'a eu tant de pouvoir sur soi, et jamais « esprit n'a été si maître de son corps; aussi en « souffré-je quelquefois. Les grands chagrins que « j'ai eus (1) auraient tué une autre que moi;

(1) Mademoiselle de Montpensier veut parler sans doute de toutes les alliances qu'elle a manquées rêvées ou dédaignées pour finir par la *folie-Lauzun*. Il fut question pour elle d'épouser :

1° Le comte de Soissons, tué à la bataille de la Marfée ; 2° Louis XIV ; 3° le cardinal infant ; 4° le roi d'Espagne ; 5° le prince de Galles, depuis Charles II ; 6° l'empereur ; 7° Monsieur,

« mais Dieu m'a si bien proportionné toutes « choses, et les a rendues si soumises les unes « aux autres, qu'il m'a donné une santé et une « force non pareilles; rien ne m'abat, rien ne me « fatigue, et il est difficile de connaître les évène- « mens de ma fortune, et les déplaisirs que j'ai,

---

frère de Louis XIV; 8° le roi de Portugal; 9° le duc d'Enghien; 10° le duc d'Yorck; 11° le fils de la duchesse de Longueville.

Restée veuve de toutes ces promesses, demandes ou espérances de mariage, elle écouta les vœux du duc de Lauzun, un des plus aimables seigneurs de la Cour. Il prit un tel ascendant sur son cœur, qu'il la décida à l'épouser. Louis XIV avait donné son consentement; mais tout ce qui l'entourait parla si haut contre ce mariage, la reine en prit tant d'humeur, le prince de Condé dit si énergiquement : « J'irai au mariage de cadet Lauzun pour lui « casser la tête d'un coup de pistolet, » que le roi retira sa parole, et que, malgré les cris et les pleurs de mademoiselle de Montpensier, il fit conduire et enfermer dans le château de Pignerol Lauzun, qui avait éclaté avec violence contre madame de Montespan, à qui il attribuait le refus du roi. Madame de Sévigné avait donc raison de dire, dans sa fameuse lettre du 15 décembre 1670, à M. de Coulanges : « C'est une chose qui se fera dimanche, « et qui ne sera peut-être pas faite lundi. » — « Je vais, lui écrivait-elle « à cette occasion, vous mander la chose la plus étonnante, la plus « surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus « triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus sin- « gulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus « imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus « commune, la plus éclatante, la plus brillante, la plus digne « d'envie, une chose qui se fera dimanche, où ceux qui la verront « croiront avoir la berlue, une chose qui se fera dimanche et qui « ne sera peut-être pas faite lundi. Devinez-la; je vous la donne en

« par mon visage; car il est rarement altéré. J'ai « oublié que j'ai un teint de santé qui répond à « ce que je viens de dire : il n'est pas délicat, « mais il est blanc et vif. Je ne suis point dé- « vote (1); je voudrais bien l'être, et déjà je suis « dans une fort grande indifférence pour le monde; « mais je crains que ce qui me le fait mépriser ne

---

« trois; jetez-vous votre langue aux chiens? Eh bien! il faut vous la « dire. M. de Lauzun épouse mademoiselle, mademoiselle de..... « Il épouse, ma foi, par ma foi, MADEMOISELLE, *la grande* MADE- « MOISELLE, etc., etc. »

Mademoiselle de Montpensier était au désespoir. « Après la « rupture de son mariage, dit madame de Maintenon, elle se mit « au lit et reçut des visites comme une veuve désolée. Elle s'écriait « dans son désespoir, en montrant la place vide : Il serait là pour- « tant, il serait là! »

N'ayant pu fléchir le roi par ses larmes, elle essaya, auprès de madame de Montespan, d'un autre moyen pour obtenir la liberté du duc de Lauzun. Elle imagina de faire le duc du Maine son héritier. On exigea sur-le-champ par écrit le legs de la principauté de Dombes du comté d'Eu, et de la plus grande parties de ses biens, et lorsqu'elle eut signé et remis cet acte, on abusa de sa confiance; on la laissa long-tems encore sans la délivrance de son cher prisonnier; enfin il revint près d'elle. Mais, soit qu'il n'eût cherché à s'unir à la petite-fille de Henri IV que par vanité, soit que dix ans de prison eussent refroidi ses feux; le duc de Lauzun fit payer cher à mademoiselle de Montpensier (qu'il n'appelait jamais qu'Henriette de Bourbon) la folle tendresse qu'elle avait pour lui. Elle finit par l'oublier, lorsqu'il partit comme ambassadeur pour l'Angleterre.

(Voir les Mémoires de mademoiselle de Montpensier, les Amours des Gaules, etc., etc.)

(1) Elle le devint sur la fin de ses jours.

« m'en détache pas, puisque je ne me mets pas « du nombre de ce que j'y méprise, et il me sem- « ble que l'amour-propre n'est pas une qualité « utile à la dévotion. J'ai grande application à « mes affaires; je m'y attache tout-à-fait, et j'y « suis aussi soupçonneuse que sur le reste. J'aime « la règle et l'ordre jusqu'aux moindres choses. « Je ne sais si je suis libérale; je sais bien que « j'aime toutes les choses de faste et d'éclat, et à « donner aux gens de mérite et à ceux que j'aime; « mais, comme je règle cela souvent selon ma fan- « taisie, je ne sais si cela s'appelle libéralité (1). « Quand je fais du bien, c'est de la meilleure « grace du monde, et personne n'oblige si bien « que moi. Je ne loue pas volontiers les autres, « et je me blâme rarement. Je ne suis point mé- « disante, ni railleuse, quoique je connaisse mieux « que personne le ridicule des gens, et que j'aie « assez d'inclination à y tourner ceux qui me sem- « blent le mériter. Je peins mal, mais j'écris bien, « naturellement et sans contrainte (2). Quant à la

(1) Mademoiselle de Montpensier avait une fortune immense, et elle en faisait un noble usage. Elle dotait ses demoiselles d'honneur, faisait beaucoup d'aumônes; fondait des maisons de charité, donnait en même tems de brillantes fêtes, décorait avec magnificence ses châteaux d'Eu, de Saint-Fargeau, de Choisy. Elle a eu des procès avec son père; mais il eût été bien difficile de les éviter avec un caractère tracassier comme celui de Gaston.

(2) Gaston lui écrivit pendant son séjour à Orléans une lettre

« galanterie, je n'y ai aucune pente, et même « l'on me fait la guerre que les vers que j'aime « le moins sont ceux qui sont passionnés, car je « n'ai point l'ame tendre (1); mais, quoiqu'on « dise que je l'aie aussi peu sensible à l'amitié « qu'à l'amour, je m'en défends fort, car j'aime « tout-à-fait ceux qui le méritent et qui m'y obli- « gent, et je suis la personne du monde la plus « reconnaissante. Je suis naturellement sobre, et « le manger m'est une fatigue; même ce m'en est « une de voir ceux qui y prennent trop de plai- « sir. J'aime davantage à dormir; mais la moindre « chose où il est nécessaire que je m'occupe « m'en distrait sans que j'en sois incommodée. Je « ne suis point intrigante, j'aime assez à savoir « ce qui se passe dans le monde, plutôt pour « m'en éloigner que par l'envie de m'en mêler.

---

qui se termine ainsi : « Faites-moi écrire par la main de votre secré- « taire les choses importantes pour les raisons que vous savez. « « Cette raison, dit mademoiselle de Montpensier, est que j'écris si « mal, qu'on toutes les peines du monde à lire mon écriture. »

Il existe au château d'Eu trois petits dessins faits par le grand dauphin, fils de Louis XIV, où MADEMOISELLE a écrit de sa main; *faiet par monsieur le dofin*; Mais si elle n'était pas forte sur l'ortho- graphe, son style ne manquait ni de charme, ni de naturel, ni de mouvement. Ses Mémoires, quoiqu'un peu *personnels*, ont beau- coup d'intérêt.

(1) On voit pourtant au château d'Eu un petit escalier dérobé, que l'on dit avoir été confident de plus d'un mystère, auquel l'amour et Lauzun n'étaient pas étrangers.

« J'ai beaucoup de mémoire, et je ne manque pas « de jugement. J'ai à souhaiter que si quelques- « uns en font de moi, ce ne soit pas sur les évé- « nemens de ma fortune; car elle a été si malheu- « reuse jusqu'ici, au prix de ce qu'elle aurait dû « être, que leur réflexion ne me serait peut-être « pas favorable. Mais assurément, pour me faire « justice, l'on peut dire que j'ai moins manqué « de conduite, que la fortune de jugement, puis- « que, si elle en avait eu, elle m'aurait sans doute « mieux traitée. »

Après avoir fait la triste épreuve de l'inconstance et de l'ingratitude du duc de Lauzun, mademoiselle de Montpensier vécut et mourut dans la retraite, le 5 avril 1693. Par un premier testament, elle avait constitué le duc de Lauzun son héritier; mais le souvenir de ses mauvais procédés la décida au lit de mort à changer les dispositions qu'elle avait faites pour sa fortune. Elle laissa à Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, tout ce qui n'avait pas été compris dans les dons faits au duc du Maine. La principauté de Dombes, Sceaux, le comté d'Eu, ayant passé depuis au duc de Penthièvre, à défaut d'héritiers directs des enfans du duc du Maine, la maison d'Orléans se trouvait, avant la révolution, en possession de tous les biens qui avaient appartenu à mademoiselle de Montpensier. C'est aux soins de cette princesse à

son goût pour les tableaux, et surtout à son désir d'avoir sous les yeux l'image de tous les princes de sa famille, et ceux des personnages les plus célèbres de son tems, que l'on doit la collection de portraits, qui, restaurée par M. le duc d'Orléans, décore aujourd'hui le château d'Eu (1). Ce prince a également conservé tout ce qui retrace le souvenir de cette illustre princesse; et l'on voit encore dans son ancien boudoir divers objets qui lui ont appartenu, entre autres un écran qu'elle a brodé de sa propre main.

(1) Voir la préface mise en tête du premier volume de cet ouvrage.

N° 150 (*bis*).

hauteur 49 pouces.
largeur 39 pouces.
E.

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS,

MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,

C. M.

N° 150 (*ter*).

hauteur 46 pouces.
largeur 49 pouces.
E.

LA MÊME.

C. M.

N° 150 (*quater*).

LA MÊME.

hauteur 45 pouces.
largeur 39 pouces.
E.

C. M.

N° 150 (5°).

LA MÊME.

hauteur 39 pouces.
largeur 28 pouces.
F.

(Peint par Mignard.)

C. M.

N° 150 (6°).

LA MÊME.

hauteur 31 pouces.
largeur 25 pouces.
E.

(Copie du précédent par Grégorius, 1824.)

N° 151.

MARGUERITE-LOUISE D'ORLÉANS,

Mademoiselle d'Orléans,

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE;

Elisabeth d'Orléans,

Mademoiselle d'Alençon,

DUCHESSE DE GUISE,

Et Françoise-Madeleine d'Orléans,

Mademoiselle de Valois,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

MARGUERITE-LOUISE D'ORLÉANS,

GRANDE-DUCHESSE DE TOSCANE.

hauteur 34 pouces.
largeur 72 pouces.
E.

Marguerite-Louise d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston Jean-Baptiste de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine sa seconde femme, naquit le 28 juillet 1645.

Charles de Lorraine, pendant son séjour à Pa-

ris, lui avait rendu des soins, et mademoiselle d'Orléans avait paru les accueillir avec plaisir. Il l'accompagnait dans toutes ses promenades, soit qu'elle montât à cheval pour visiter les environs de Paris, soit qu'elle allât à la chasse; et lorsqu'elle le vit porter tantôt auprès de mademoiselle de Montpensier, sa sœur aînée, tantôt auprès des Mancini, nièces du cardinal de Mazarin, les hommages qui lui étaient d'abord adressés, elle voulut bien dans son dépit écouter les propositions de mariage qui lui furent faites de la part du grand-duc de Toscane, Côme III de Médicis. M. de Béziers, ambassadeur extraordinaire du grand-duc, conduisit cette négociation : l'humeur capricieuse de mademoiselle d'Orléans, dont le cœur ne s'était pas entièrement détaché du prince de Lorraine, retarda les fiançailles : cependant elles se firent dans la chambre du roi : le duc de Guise avait la procuration de Médicis. Le lendemain la cérémonie du mariage fut faite dans la chapelle du Louvre par l'évêque de Béziers. Lorqu'elle fut finie, *Mademoiselle* demanda à MONSIEUR s'il voulait aller à Saint-Cloud ; et elle partit avec lui pour s'épargner la fatigue de recevoir les visites d'usage. On lui envoya de Toscane une boîte de pierreries; elle était de deux cent mille livres; il y avait aussi le portrait de son mari. Ennemie du cérémonial, elle voulait aller à la

chasse, le jour qu'elle avait pris pour recevoir les complimens des ambassadeurs. Mademoiselle de Montpensier lui fit quelques observations : « Je « ne verrai que trop d'étrangers, dit-elle, et j'en « suis si lasse que je n'en puis plus. » Sa sœur lui fit dire qu'elle ne pouvait lui prêter ses chevaux parce qu'ils étaient boiteux : elle alla elle-même aux écuries, et fit enfoncer les portes pour prendre les harnais. Mademoiselle de Montpensier y courut à son tour, la fit descendre de cheval, et la ramena dans son appartement, où elle reçut les ambassadeurs. C'était mademoiselle de Montpensier qui, debout, derrière sa chaise, faisait pour elle les réponses dans cette audience solennelle.

Le roi lui donna un ameublement, de la vaisselle d'argent, une toilette, de fort beaux habits : il paya sa dépense, et lui donna des pages, des valets de pied, et un de ses carrosses jusqu'à Marseille. Lorsqu'elle prit congé du roi et qu'elle dit adieu à la reine, elle ne jeta pas une larme. Elle alla coucher à Montargis. Elle n'avait pas voulu qu'on apportât son lit; elle coucha avec mademoiselle de Montpensier, qui l'accompagnait dans son voyage. « Elle s'endormit la première, dit « cette princesse dans ses Mémoires, et ce fut une « bonne fortune pour moi, parce qu'elle se mit à « rêver, et elle me sauta à la gorge, et je pense

« que, si j'avais été endormie, elle m'aurait étran-
« glée. La crainte que cela ne lui arrivât une se-
« conde fois m'empêcha de dormir toute la nuit. »
Le lendemain, elle fut toute la journée à cheval, et ne revint qu'à deux heures de nuit, enchantée de ses promenades dans les bois et riant de la peur que son équipage avait causée. Les paysans les avaient pris pour des gens de guerre. L'évêque de Béziers, dont le caractère grave ne s'accommodait pas avec ces étourderies, était dans de mortelles inquiétudes : il croyait toujours que la princesse était retournée à Paris. Une autre circonstance vint encore alarmer la sollicitude de M. l'ambassadeur. Le prince Charles de Lorraine vint à Montargis faire de nouveaux adieux à mademoiselle d'Orléans. Il l'accompagna jusqu'à Cône, où elle devait se séparer de sa sœur. Cette séparation fut touchante, le cœur de la princesse Marguerite était déchiré ; elle jetait des cris épouvantables, et versait un torrent de larmes qui n'étaient pas toutes pour mademoiselle de Montpensier.

Le grand-duc vint au-devant d'elle, avec le prince son fils à une lieue au-delà de Florence, où elle resta jusqu'au moment où tout fut prêt pour son entrée solennelle. Pendant ce séjour, elle eut à se plaindre de l'indifférence de son mari, qui resta trois jours entiers sans la venir voir :

ce défaut d'empressement laissa dans son cœur une impression qui ne s'effaça jamais. Cependant la réception qui lui fut faite en 1661 fut magnifique; on dansa des ballets, on joua des comédies, et partout l'élégance et le luxe se réunirent pour embellir les fêtes. Les réjouissances publiques ne furent pas moins vives lorsqu'elle accoucha d'un fils. Mais ces plaisirs et ces grandeurs ne la rendaient pas heureuse; « elle m'a juré (dit « la princesse palatine, duchesse d'Orléans) que « le jour même qu'elle est arrivée à Florence, elle « n'a pensé à autre chose qu'aux moyens de s'en « retourner; ce qu'elle a fait aussi le plus tôt qu'il « lui a été possible. Il est très-plaisant de lui enten- « dre conter son histoire; elle convient elle-même « qu'elle a vécu à Florence comme en un paradis. « Savez-vous bien ma cousine, lui disais-je sou- « vent, que vous parlez contre vous-même? elle « me répondait : Je ne m'en soucie guère, pourvu « que je ne voye pas le grand-duc et que je sois « contente, peu m'importe le reste. »

Lorsqu'elle revint en France, le roi l'accueillit à Versailles avec bonté. « Sa beauté, disait une « femme de la Cour, n'effrayait pas, et l'on se fai- « sait une belle ame de la plaindre et de la louer. » Son existence n'était pas brillante, et le grand-duc, qui disait lui-même « Qu'en remettant sa « femme entre les mains du roi, il avait ôté de

« son esprit tout le soin de sa conduite, » profitait de cette indifférence pour ne point payer exactement à sa femme la pension qu'il lui avait promise. On prétendait que M. de Louvigny était amoureux et aimé de cette princesse. « Mais, dit « madame de Montmorency dans une de ses lettres « au comte de Bussy, madame la grande-duchesse « n'a aucune galanterie : ce sont les amis de ma- « dame de Montespan qui l'ont chargée de cette « douce iniquité, pour dégoûter le roi qui ne trai- « tait pas mal cette princesse; et sur cela, j'admire « le monde, qui trouvait, avant ceci, madame la « grande-duchesse une personne achevée : aujour- « d'hui qu'elle n'est pas amie de madame de Mon- « tespan, on la trouve toute pleine de défauts.

Marguerite-Louise d'Orléans, grande-duchesse de Toscane, mourut le 17 septembre 1721.

N° 151 (*bis*).

LES MÊMES.

C. M.

hauteur 24 pouces
largeur 20 pouces.
E.

N° 151 (*ter*).

LES MÊMES.

C. M.

hauteur 21 pouces.
largeur 62 pouces.
P. R.

N° 151 (*quater*).

FRANÇOISE-MADELEINE D'ORLÉANS,

Mademoiselle de Valois,

DUCHESSE DE SAVOIE.

C. M.

hauteur 40 pouces.
largeur 34 pouces.
E.

Françoise-Madeleine d'Orléans, mademoiselle de Valois, fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, naquit le 13 octobre 1648.

Marguerite de Lorraine, occupée du soin d'établir sa fille, songea au duc de Savoie : elle se servit pour arriver à son but de l'entremise de la comtesse de Cavours, qui avait de l'influence sur le cœur de ce prince, et le mariage fut aussitôt arrêté. Charles-Emmanuel II écrivit cette lettre à mademoiselle de Valois :

« Mademoiselle ma cousine,

« Puisqu'il faut que la plume fasse l'office de la langue, qu'elle exprime les sentimens de mon cœur, je ne doute point que je n'aie beaucoup

de désavantage. Elle ne saurait les exprimer au point qu'ils sont, ni persuader à mon gré qu'après m'être donné tout à vous, il ne me reste rien à vous offrir ou bien à désirer, que de trouver en vous cette agréable correspondance de votre affection, que je vous conjure de ne pas refuser à la mienne, et à l'ardente prière que je vous en fais par ces lignes, qui vous portent les premières marques de ce feu que votre mérite et tant d'autres belles qualités qui sont en vous ont allumé dans mon ame. Elles me laissent dans une impatience inconcevable de voir de plus près ce que j'admire de loin, et de vous faire connaître par toutes sortes de preuves que je suis avec une fidélité et une passion sans pareilles, mademoiselle ma cousine, votre très-humble esclave et serviteur. »

Le style de cette lettre étonna un peu la délicatesse de la Cour de France. Madame d'Armagnac fut nommée par le roi pour accompagner mademoiselle de Valois à la Cour de Savoie. « Lors-« qu'elle passa auprès de Saint-Fargeau, raconte « mademoiselle de Montpensier, elle envoya un « gentilhomme me faire ses complimens : je lui « en envoyai un autre pour lui faire les miens. « Lorsqu'elle était petite, je l'aimais extrême-« ment, et j'avais même prié souvent MADAME de « me la donner : elle m'appelait toujours sa *ma-*

« *man.* Madame de Langeron, sa gouvernante, « avait contribué à déranger sa santé, par la « complaisance qu'elle avait eue pour elle de lui « laisser manger ce qu'elle voulait; les pâles cou- « leurs l'avaient prise, et elle était verte lors- « qu'elle partit. Madame de Langeron avait aussi « contribué à lui gâter la taille; à force de vouloir « lui raccommoder une petite incommodité, elle « l'avait rendue bossue : aussi, j'ai ouï dire que « M. de Savoie fut très-surpris lorsqu'il la vit. Il « la trouva bien différente du portrait qu'on lui « avait envoyé. Comme cette Cour, du tems de « ma tante (Christine de France, épouse de Vic- « tor-Amédée I^er^), était magnifique et un peu ro- « manesque, les ballets, les carrousels et les co- « médies furent dansés ou joués sur ce pied-là. »

Elle vécut trop peu pour jouir du bonheur qu'il lui était permis d'espérer dans une Cour où Charles-Emmanuel II prit soin de rassembler tous les plaisirs : cette destinée devait appartenir à Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, seconde femme de ce prince. Françoise-Madeleine d'Orléans mourut le 14 janvier 1664 : elle s'était mariée le 4 mars 1663.

N° 152.

ÉLISABETH D'ORLÉANS,

Mademoiselle d'Alençon,

DUCHESSE DE GUISE.

C. M.

Élisabeth d'Orléans, mademoiselle d'Alençon, fille de Gaston, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, naquit le 26 décembre 1646.

hauteur 24 pouces. largeur 27 pouces. *E.*

Elle était dans sa vingtième année lorsqu'elle épousa Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise. « J'étais à Eu, dit mademoiselle de Montpensier, lorsque j'appris par un courrier que ma sœur d'Alençon s'était mariée le 15 mai 1667, avec M. de Guise. J'en fus surprise, parce que, lorsque j'étais partie, il ne s'en disait rien. Le roi était à Amiens : je m'y transportai dans un jour. Le lendemain que j'y fus arrivée, le roi me dit : « Je ne vous « ai pas fait part du mariage de votre sœur, parce « que ce n'est pas moi qui l'ai fait. Votre belle-

« mère m'en a fait tant parler que j'y ai consenti, « après m'avoir proposé celui du prince Charles, « que je n'ai pu écouter, parce que les affaires « qu'il a avec moi ne sont pas en bon état. Je n'ai « rien donné à votre sœur, et m'en voilà quitte. » « Je lui répondis : « Si vous avez cru ne rien don- « ner, vous n'avez pas laissé de le faire sur mon « compte. — Il me répliqua : Je n'en ai pas eu l'in- « tention. Madame de Montespan me fit rire, et « me conta que, lorsqu'ils s'étaient mariés, ils « avaient eu besoin de carreaux, qu'ils en avaient « envoyé chercher chez elle; qu'on leur avait prêté « ceux qui servaient à ses chiens, et qu'elle n'y « avait pris garde qu'à l'Évangile. »

La duchesse de Guise aimait à donner des fêtes : madame de Sévigné raconte qu'elle en donna une au roi qui était magnifique. « Les cours « de l'hôtel de Guise, dit-elle, étaient éclairées de « deux mille lanternes; la reine entra d'abord dans « l'appartement de mademoiselle de Guise, fort « éclairé, fort paré; toutes les dames se mirent à « genoux autour de la reine, sans distinction de « tabouret. On soupa dans cet appartement : il y « avait quarante dames à table; le souper fut ma- « gnifique. Le roi vint, et fort gravement regarda « tout sans se mettre à table. On monta plus haut, « où tout était préparé pour le bal. Le roi mena « la reine et honora l'assemblée de trois ou quatre

« courantes, et puis s'en alla au Louvre avec sa « compagnie ordinaire. »

Cette princesse mourut le 17 mars 1696.

N° 152 (*bis*).

LA MÊME.

hauteur 13 pouces.
largeur 10 pouces.
P. R.

N° 153.

MARIE-CLAIRE DE CRÉQUI,

COMTESSE DE JARNAC.

C. M.

Hauteur 38 pouces. Largeur 28 pouces. *E.*

Marie-Claire de Créqui, fille d'Adrien, seigneur de la Cressonière, et de Jeanne Lavalette de Lannoy, naquit en 1647.

« Je n'allai point à Forges, dit mademoiselle de « Montpensier, afin de me trouver à Paris lors- « que le grand-duc de Toscane, mon beau-frère, « qui revenait d'Angleterre, y serait. A cette épo- « que, je fis le mariage de la seconde Créqui avec « le comte Henri de Jarnac, de la maison de Cha- « bot, qui sont deux maisons alliées avec tout ce « qu'il y a de gens de qualité en France : cela « attira un monde infini chez moi. Lorsqu'ils « furent fiancés dans mon cabinet, et que cette « cérémonie fut finie, il ne resta que les plus « proches parens. Madame de Rohan et madame « de Soubise, la comtesse de Fiesque, madame « la duchesse de Créqui, madame sa fille, madame

« de Marsillac, madame d'Épernon et quelques « dames de mes amies, et des hommes que je fis « venir pour que M. le grand-duc ne fût pas seul, « s'y trouvèrent. Je fis jouer le Tartufe, qui était « une pièce nouvelle; toutes les dames soupèrent « avec moi. Le mariage fut fait après minuit. « M. le grand-duc fut témoin de la bonne compa- « gnie qui était chez moi, et vit la libéralité « que j'avais à récompenser les gens qui m'étaient « agréables. Je faisais madame de Jarnac ma dame « d'honneur, avec des appointemens considéra- « bles, et outre cela, je lui donnais une somme « qui lui faisait en tout douze mille livres de « rente. »

Marie-Claire de Créqui mourut le 29 mars 1684. Le comte de Jarnac lui survécut de sept ans.

N° 154.

MADEMOISELLE DE PRIE.

C. M.

hauteur 38 pouces, largeur 28 pouces. *E.*

Mademoiselle de Prie était une des filles d'honneur de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Orléans. Lorsque cette princesse licencia ses filles d'honneur, elle fut comprise dans la réforme, et recueillie par mademoiselle de Montpensier, qui prit soin de son sort. Elle la plaça d'abord dans un couvent, et voulait la donner ensuite à sa sœur la grande-duchesse de Toscane, lorsqu'elle partit pour Turin. Ce vœu ne fut pas rempli. Lorsque M. de Créqui s'en alla ambassadeur à Rome, comme mademoiselle de Prie était parente de sa femme, mademoiselle de Montpensier obtint qu'il l'emmènerait. La grande-duchesse demanda bientôt mademoiselle de Prie à madame de Créqui, qui la lui donna. « Cette fille eut une « très-belle conduite dans cette Cour; toutes les « autres Françaises qui y étaient n'en firent pas « de même. M. le grand-duc se crut obligé de de-

« mander permission au roi de les renvoyer en « France ; que cela donnerait lieu à madame sa « femme de mieux vivre avec lui; et, quoiqu'il fût « très-content de mademoiselle de Prie, elle ne « laissa pas de s'en revenir avec toutes les autres « Françaises. Ses parens ne voulurent pas s'en char- « ger. Je lui mandai de venir me trouver à Eu. « C'est là que je la mariai avec M. de Gonffre- « ville, qui était un gentilhomme jeune et riche. « Elle était vieille et pauvre, et de grande qua- « lité (1). »

Mademoiselle de Prie avait de l'esprit ; elle contait agréablement ; elle écrivait avec élégance ; et elle n'a pas été étrangère à plusieurs des portraits que la plume de son illustre protectrice s'amusait à tracer des principaux personnages qui brillaient dans les cercles du tems.

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

N° 155.

OLIVIER CROMWELL.

(Peint sur bois.)

hauteur 21 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

Les ancêtres d'Olivier Cromwell, connus sous le nom de Williams, formaient une branche d'une illustre famille du pays de Galles. Son père, Robert Cromwell, était le second fils de sir Henri Cromwell, qui avait été nommé chevalier par la reine Élisabeth, et qui, par une circonstance particulière, avait changé son nom de *Williams* en celui de *Cromwell*. Il possédait dans le comté de Huntingdon des biens et une brasserie. C'est là que naquit Olivier, le 25 avril 1599. Sa première éducation ne fut pas négligée. Il étudia d'abord à l'école de Huntingdon sous un docteur puritain, qui, malgré l'austérité de sa secte, composait des pièces de théâtre, et les faisait jouer à ses élèves. Dans l'un de ces drames allégoriques et pédantesques, intitulé : *le Combat de la langue et des cinq sens*, Cromwell enfant fut chargé d'un rôle principal, et représenta le *Tou-*

cher, auquel le *Mensonge* venait offrir une couronne. A seize ans, il entra dans le collége de Sidney, à Cambridge. Après la mort de son père, sa mère l'envoya à Londres suivre une école de jurisprudence. Une certaine impétuosité de caractère et de tempérament ne lui laissa pas de tems pour l'étude, et le précipita dans les plus honteux écarts. A son retour de Londres, après avoir scandalisé la petite ville de Huntingdon par ses excès, il changea tout-à-coup, rompit avec ses sociétés de débauche, fréquenta les églises, se rapprocha des personnes de piété. Sa fortune s'étant augmentée de six cents livres sterlings, léguées par un de ses oncles, il épousa Élisabeth Bouchier, héritière d'une famille estimée dans le comté, et se retira à la campagne, pour y vivre d'une manière simple et religieuse.

L'Angleterre, au commencement du règne de Charles I^er^, arrivait à cette époque où les nations fermentent et mûrissent : à côté du puritanisme s'élevait un esprit de liberté inspiré par le souvenir de plusieurs règnes tyranniques, et surtout par la nécessité de défendre la constitution anglaise. Cromwel fut élu membre du Parlement de 1628, le premier des trois Parlemens que Charles ait convoqués. Cromwell ne parut dans cette chambre que pour y déclamer contre le papisme. Ce Parlement ayant été dissous au bout

de trois mois, et Charles Ier ayant laissé écouler douze ans avant d'en convoquer un nouveau, la vie de Cromwell ne fournit rien à l'histoire pendant cette époque. Trop obscur alors pour s'attirer une persécution personnelle, il fut seulement compris dans les rigueurs odieuses que le gouvernement exerçait généralement à l'égard des sectaires. Ces mesures, excitées par le zèle de Laud, archevêque de Cantorbéry, furent poussées si loin que beaucoup de puritains aimèrent mieux renoncer à leur patrie. Cromwell s'embarquait lui-même pour l'Amérique septentrionale, lorsque, par une bizarre fatalité, un ordre arbitraire du conseil du roi interdit ces émigrations, et fit descendre Cromwell du vaisseau qui, pour toujours peut-être, allait l'éloigner de l'Angleterre.

Élu de nouveau membre de la chambre des communes en 1640, lorsque le pouvoir absolu de Charles Ier fut contraint de rétrograder et de s'adresser à la nation pour en obtenir des subsides, Cromwell ne présenta d'abord à ses collègues qu'un extérieur vulgaire, un débit inculte, un langage pénible et fastidieux. Cependant, Hampden, le montrant un jour à quelques-uns d'entr'eux, leur dit : « Ou je me trompe, ou cet « homme si mal vêtu et si pauvre sera l'un des « grands hommes de l'Angleterre. » La guerre

civile devait se charger de vérifier cette prédiction. Bientôt ce nouveau Parlement, ayant été dissous de nouveau, fut remplacé par un troisième, qui se montra plus audacieux encore envers la Cour, ce *long Parlement* qui envoya Charles Ier à l'échafaud, et fut enfin dissous par Cromwell, un de ses propres membres. Un des premiers actes de cette nouvelle chambre des communes fut le sacrifice du comte de Strafford, que Charles Ier abandonna à l'échafaud. Un autre fut de se déclarer assemblée permanente, ce que Charles sanctionna encore. Mais ces concessions partielles, toujours accompagnées de réticences, ne servaient qu'à enhardir l'esprit de faction qu'irritèrent encore les effroyables massacres de l'Irlande, commis par les catholiques. En vain le roi crut-il le réprimer en se rendant en personne à la chambre des communes, et y faisant arrêter lui-même cinq de ses orateurs les plus marquans, parmi lesquels ne se trouvait pas Cromwell. La ville de Londres prit le parti du Parlement; le roi se retira à Nottingham, où il arbora l'étendard royal, le 24 août 1642. Cromwell recut des communes un brevet de capitaine. Son premier coup de main fut la prise de Cambridge. La chambre lui vota des remercîmens, et le désigna pour colonel. Il leva mille cavaliers, et mit plus que jamais en usage ses principes de discipline

militaire et religieuse. Il accoutumait ses soldats à l'entretien le plus soigneux de leurs chevaux et de leurs armes, à l'ordre, à la vigilance, à la prière.

Le Parlement le créa lieutenant-général et gouverneur de l'île d'Ély. On lui attribua le succès de la journée de Marston-Moor, où le prince Robert, comte palatin, combattait pour le roi. Il décida aussi le 14 juin 1645 la victoire de Naséby, qui fut la plus influente pour la chute du trône; mais, modeste dans sa gloire, il la reporta tout entière vers Dieu, dans la célèbre relation qu'il envoya au Parlement sur cette bataille (1). Cromwell poursuivit avec Fairfax le cours de ses exploits, qui étaient autant de coups mortels portés à la fortune de Charles I^er^. Ce monarque avait été enlevé de Holdenby par l'ordre secret de Cromwell, et placé au milieu de l'armée, où sa crédulité se laissait follement abuser par les caresses hypocrites de celui qui déjà méditait sa perte. De là, il fut conduit près de Londres, dans la demeure royale de Hamptoncourt, d'où il s'échappa pour se rendre à l'île de Wight.

---

(1) C'est dans cette relation qu'il traite ses soldats *d'hommes bien pensants, d'honnêtes gens;* dénominations flexibles dans la langue des factions.

Les Écossais, touchés des malheurs de Charles, prirent les armes pour le rétablir sur son trône ; mais Cromwell les défit dans le comté de Lancastre, près de Preston, le 17 août 1648, et se hâta d'adresser à la chambre les détails de cette grande victoire, et cent drapeaux enlevés à l'ennemi. Le roi fut tiré de l'île de Vight, et conduit dans un château près de Windsor; et Cromwell, après avoir fait arrêter trente-neuf membres du Parlement, soupçonnés d'avoir voulu faire déclarer le chef de l'armée traître à la patrie, vint prendre séance à la chambre, et fut solennellement remercié de ses grands services. Il logeait à White-Hall, dans les appartemens du roi. Le conseil de guerre assemblé sous ses yeux fit rédiger par la plume d'Ireton, gendre de Cromwell, une déclaration de la souveraineté du peuple; et la chambre des communes choisit un comité de trente-huit personnes pour dresser l'acte d'accusation contre le roi. Cromwell mit dans le procès une affreuse activité. On raconte qu'un de ses parens, sir John Cromwel, le lendemain de la sentence de mort, retraça vivement à ses yeux l'horreur du crime qui se préparait. Cromwell, alléguant le vœu de l'armée, la volonté visible de la Providence, et ayant ajouté qu'il avait lui-même prié et jeûné en faveur du roi, mais que le Ciel n'avait pas répondu, le colonel alors lui montra une

lettre de créance des États de Hollande, de Charles et du prince son fils, et le pressa fortement de mettre à la vie du roi toutes les conditions qu'il voudrait. Cromwell, frappé de ces paroles, fit retirer son parent avec promesse d'une réponse décisive; et dans la nuit il lui envoya dire que le conseil des officiers, *ayant cherché le Seigneur*, avait résolu unanimement l'exécution de la sentence. Un comité choisi par la haute Cour avait tout disposé pour le supplice du roi. L'échafaud, tendu de noir, était élevé en face de White-Hall. L'ordre particulier adressé à l'exécuteur fut écrit de la main de Cromwell. Un homme masqué trancha la tête à Charles I^er^. Un autre homme également masqué montra cette tête sanglante au peuple, en criant : *Voici la tête d'un traître!*

Cromwell fut alors nommé membre d'un conseil d'État dont la chambre fit choix. Quelques tems après, l'Irlande, séjour de toutes les factions et de toutes les fortunes, s'étant réunie à la cause royale, Cromwell fut désigné pour le commandement de cette île. Il déclara que, par *résignation à la providence de Dieu*, il acceptait ce difficile emploi; sous le titre de lord-gouverneur, il fut investi de tous les pouvoirs civils et militaires, et il partit de Londres dans une voiture à six chevaux, entourée de quatre-vingts hommes de garde. Un grand nombre de membres du Par-

lement et du conseil lui formèrent un cortége d'honneur. A la manière dont il quittait l'Angleterre, on pouvait présumer qu'il en serait le maître à son retour.

Cromwell fut reçu dans Dublin avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme. A la prise de Trédagh, il ordonna de tout massacrer. Aussi brave que féroce, il franchit le premier la brèche, et donna l'exemple du carnage qui se continua dans les rues et dans les églises (1). Ivre de succès et de sang, Cromwell quitta l'Irlande, laissant le commandement à son gendre Ireton, et revint à Londres. On raconte que quelqu'un lui disant : « Voyez quelle foule immense est venue pour « voir votre triomphe; » il répondit en souriant : « Il en viendrait encore davantage pour me voir « pendre. »

L'Écosse tenait pour le jeune roi : Cromwell se mit à la tête de l'armée, pour soumettre ce royaume; il courut de grands dangers (2); mais

(1) Les soldats de Cromwell s'étaient persuadés qu'Asthon, le gouverneur de Trédagh, depuis long-tems mutilé par le canon, avait une jambe artificielle en or. Dans cette croyance ils se disputèrent sa mort, et quand il fut tué on lui trouva une jambe de bois comme de coutume.

(2) Un soldat ennemi qui le reconnut ayant fait feu sur lui sans l'atteindre, Cromwell fit dire à ce maladroit : « Si tu étais un de « mes soldats, je te ferais punir pour m'avoir manqué en tirant de « si près. »

la victoire de Dunbar, remportée le 3 septembre 1650, ranima l'espoir de ses troupes et raffermit sa fortune chancelante. Cependant Charles II s'était fait couronner à Scone le 1er janvier 1651; il avait arboré l'étendard royal à Aberdeen, et de là il avait secrètement pénétré sur le territoire de l'Angleterre, par Carlisle, avec une armée de seize mille hommes. Cromwell le joignit à Worcester avec quarante mille hommes de troupe, et le 3 septembre, jour anniversaire de la victoire de Dunbar, il défit l'armée du jeune prince, et se hâta de revenir à Londres, où le Parlement lui prodigua tout ce que la flatterie peut offrir à un vainqueur.

Charles, après avoir échappé miraculeusement à la poursuite des soldats du Parlement, s'était embarqué pour la France, et Cromwell ne voyait plus personne entre le trône et lui. Déjà il exerçait de fait la souveraineté, et ce n'est pas un de ses actes les moins remarquables que d'avoir chassé le *long Parlement*, et de l'avoir remplacé par une assemblée toute de son choix. Mais il se lassa bientôt de son ouvrage : il signifia à cette assemblée avilie (1) l'ordre de se dissoudre; la plupart de ses membres obéirent; ceux qui opposèrent quelque résistance furent chassés de la

(1) Elle avait été surnommée *the Rump* (le croupion).

salle par une compagnie de soldats. En même tems, un *conseil de personnes pieuses et discrètes* s'assembla le 16 décembre 1653 à la chancellerie de Westminster; elle pria Cromwell d'accepter le titre de *protecteur;* Cromwell, après une feinte résistance, se laissa revêtir de cette dignité, qui mettait dans ses mains l'administration, la guerre, les traités, le droit de faire grace, enfin tous les priviléges du trône, et fut installé à White-Hall, dans le palais des rois. Depuis cette époque, il gouverna l'Angleterre avec sagesse et fermeté. Dans l'intérieur, il tint tête avec vigueur aux orages, aux conspirations, que les dissensions civiles et religieuses faisaient sans cesse renaître; à l'extérieur, sa politique prit une attitude respectable. Dans le concours de toutes les puissances de l'Europe, pour reconnaître le nouveau gouvernement de l'Angleterre, la France et l'Espagne briguaient chacune auprès du protecteur une alliance exclusive. Cromwell se décida pour la France, et résolut de saper les fondemens de la vieille monarchie de Charles-Quint; il envoya une flotte dans l'Inde, tandis que Blake (1) et Montaguë promenaient en vainqueurs le pavillon

(1) Ce brave amiral était un zélé républicain et à ce titre ennemi personnel de Cromwell, mais il voulait servir son pays et non l'usurpateur. « Notre devoir, disait-il à ses marins, est de combattre « pour la patrie en quelques mains que soit le gouvernement. »

anglais sur la Méditerranée, et s'emparaient des trésors que le vice-roi de Lima apportait du Pérou en Espagne. Cromwell était au faîte de sa gloire et de sa puissance. Un colonel Jephson, croyant que son ambition désirait encore plus, proposa tout-à-coup de le faire roi. « Tais-toi, « fou que tu es, » lui dit en souriant le protecteur ; mais le Parlement, ne croyant pas à la sincérité de cette saillie, vint solennellement proposer la couronne à Cromwell, qui crut devoir la refuser. Ses prospérités et son ascendant s'affermissaient de jour en jour. Après la prise de Dunkerque, continuant d'associer ses troupes à l'armée française, il pouvait prélever encore sur les conquêtes de Turenne le prix de son alliance, ou vendre chèrement aux Espagnols son changement et son appui. La supériorité de ses flottes et la terreur de ses victoires lui assuraient le respect de la Hollande ; et tel était son empire sur les états-généraux, qu'il obligeait cette république, alors le refuge de tous les bannis et de tous les cultes religieux, à défendre que le nom de Charles fût mêlé dans aucun temple aux prières publiques. Par une influence appliquée à de plus graves objets, il se rendait médiateur entre la Hollande et le Portugal, et il intervenait par ses ambassadeurs pour apaiser les différends de la Suède, son ancienne alliée, et de l'électeur de

Brandebourg, qui avait reconnu avec empressement son élévation au protectorat. L'Italie le regardait avec terreur comme le fléau du catholicisme, et c'était le bruit de l'Europe qu'il porterait bientôt la guerre jusqu'à Rome.

Dans ce rapide progrès des armes britanniques, les arts de la paix furent cultivés en Angleterre avec plus d'éclat que ne semblaient le permettre l'âpre violence du gouvernement militaire et la tristesse de l'esprit puritain. Cromwell, sans connaître les lettres autrement que par l'étude contentieuse de la théologie, les favorisa de ses bienfaits. L'université de Cambridge, dont il était chancelier, reçut de lui des manuscrits précieux. Parmi les écrivains qu'il accueillit avec faveur, la postérité distingue Milton, Hobbes, Bacon, Waller et Dryden.

Cromwell fut atteint en 1658 d'une maladie de langueur qui le conduisit au tombeau, le 3 septembre de cette même année, jour anniversaire de ses grandes victoires de Worcester et de Dunbar. « On ne peut exprimer l'affliction de l'armée « et du peuple (écrivait Turloc à Henri Cromwel, « le second fils du protecteur): son nom est déjà « consacré. Jamais homme n'a été l'objet d'au- « tant de prières qu'on en a fait pendant sa ma- « ladie. Des assemblées solennelles se réunissaient « chaque jour pour demander à Dieu la conti-

« nuation de sa vie : de sorte qu'il est monté au « Ciel, embaumé dans les larmes de son peuple, « et porté sur les aîles de la prière des saints. » La fortune extraordinaire de Cromwell justifiait cette grande illusion, qui fut le caractère principal de son autorité. Cet homme qui domina par les armes et la parole n'avait point fait la guerre jusqu'à l'âge de quarante-deux ans, et semblait incapable de séduire et dépourvu de tout moyen d'éloquence. Mais, comme s'il eût caché en lui des forces et des idées pour toutes les chances de sa fortune, il parut successivement théologien, capitaine, politique, législateur, souverain. Son langage et ses sentimens grandirent avec sa fortune. La bassesse habituelle de ses manières fut remplacée par la hauteur et la gravité d'un maître. Ses plus amers censeurs ne lui ont pas refusé un esprit profond, une admirable prudence, la plus intrépide fermeté; mais, après l'audace, le plus puissant ressort de son élévation, fut la connaissance des hommes et de l'esprit de son tems. Cette pénétration, qui lui apprit ce qu'il pouvait espérer du fanatisme, explique son hypocrisie. L'ambition seule lui inspira des crimes. La supériorité de sa raison lui permit rarement d'être persécuteur. Sa courte domination porta l'Angleterre au plus haut point de grandeur où elle soit parvenue, avant de jouir de toute sa

constitution : et il n'y a que la liberté qui lui ait été plus favorable que le despotisme de Cromwell (1).

(1) Cette notice a été tracée d'après la vie de Cromwell par M. Villemain, membre de l'Académie française.

N° 156.

LE CARDINAL MAZARIN.

(Peint par Philippe de Champaigne.)

hauteur 76 pouces.
largeur 54 pouces.
P. R.

Jules Mazarin, né à Piscina, dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, fut envoyé en Espagne pour étudier dans l'université d'Alcala. Après ses études, il prit le parti des armes, servit quelque temps dans la Valteline, sous les ordres du général Bagni, et revint à Rome trouver son père, que des affaires malheureuses avaient forcé de chercher un refuge dans cette ville. Il avait de l'esprit, de la grace, et déjà même de la séduction; il sut plaire au cardinal Antoine, et fut nommé vice-légat d'Avignon. La première action qui le fit connaître en France décida de sa réputation. Le pape Urbain VIII l'avait envoyé négocier la paix en Italie entre les Français et les Espagnols. Les efforts du *gentilhomme romain* furent long-tems inutiles. Les armées avançaient toujours l'une contre l'autre. Enfin elles se ren-

contrèrent sous les murs de Cazal, que les Espagnols assiégeaient. Déjà le canon tirait : les deux armées étaient prêtes à se mêler. Mazarin sort des retranchemens espagnols, et court à bride abattue vers les Français, faisant voltiger un papier blanc. En vain les soldats français s'écrièrent : *Point de paix ! point de Mazarin !* Il essuie une décharge, parvient aux généraux, les détermine à conférer avec les Espagnols, et arrache à ces derniers les conditions les plus avantageuses pour la France. Quelques jours après, un général espagnol reproche au médiateur ce traité : Mazarin met l'épée à la main contre lui, et obtient une réparation formelle.

Le cardinal de Richelieu, charmé de son adresse, de ses manières et de ses talens, l'admit à sa confiance, après la mort du père Joseph : il l'initia aux secrets de sa politique, et le recommanda à Louis XIII, qui le choisit par son testament pour un des membres du conseil de la régence. Cette nomination fit sa fortune. Anne d'Autriche, au milieu d'une Cour turbulente, irritée, avait besoin pour conseil et pour appui d'un homme qui, par son habileté, servît à ménager les divers partis ; à adoucir les ressorts du gouvernement, trop tendus par Richelieu ; à rassurer les grandes familles, et à consoler la France des échafauds qui l'avaient ensanglantée. Anne

d'Autriche crut avoir trouvé cet homme dans Mazarin, et la politique autant que la galanterie peut-être, décida cette reine ambitieuse et coquette à remettre en les mains du cardinal et sa destinée et les soins de la couronne. Mazarin, d'un caractère fin jusqu'à la fourberie, souple jusqu'à l'humilité, caressant jusqu'à l'adulation, avait adroitement glissé entre les ambitions secondaires qui se prosternaient avec complaisance devant cet autre maréchal d'Ancre; mais les ambitions plus hautes, celles des Condé, des Conti, des Longueville, se roidirent contre la faveur de l'*étranger:* le Parlement partagea leur opposition; et Paris, et la Cour, et la France, furent livrés à la *Fronde*, cette misérable parodie de la Ligue (1). Le rôle de Mazarin était difficile. Inca-

---

(1) Tantôt on était d'un parti, tantôt d'un autre. En 1651, après une discussion au Parlement entre le prince de Condé et le coadjuteur, chacun rassembla autour de soi ses amis.

« Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance, qui « était accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi. Le « marquis de Canillac, homme de même caractère, y vint dans le « même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande « révérence, mais en arrière, et en me disant: Je venais, monsieur, « pour vous assurer de mes services, mais il n'est pas juste que les « deux plus grands fous du royaume soient du même parti. Je m'en « vais à l'hôtel de Condé. » Et vous remarquerez, s'il vous plaît, « qu'il y alla. »

(Mémoires de Retz, tom. II, page 499.)

pable d'une grande résolution, n'osant, comme son prédécesseur, attaquer de face un grand obstacle, il patientait, temporisait, promettait, leurrait par des espérances, et attendait de la ruse ce qu'il n'était pas en lui de demander au courage : il voulait avant tout rester au pouvoir, et il ne répugnait à aucun des moyens nécessaires pour le conserver. C'est ainsi qu'après avoir fait emprisonner le prince de Condé, son ennemi de tous les lieux, de tous les jours, il alla lui-même briser ses fers au Hâvre, et s'humilier devant son prisonnier. C'est ainsi qu'au lieu de braver l'orage qui grondait sur sa tête, il aima mieux s'éloigner un moment pour le laisser passer, bien persuadé que le peuple de la Fronde était trop frivole pour bouder long-tems le pouvoir, et que, quand on chante dans l'esclavage, on est fait pour porter des fers. Aussi, Mazarin, qui était parti à travers une grêle d'épigrammes(1), de vaude-

(1) Frondeur, sais-tu la comédie
Que Paris donne au cardinal ?
Quand le champ de la fronderie
S'est changé en salle de bal,
L'on a vu l'homme de Sicile
Triompher dans l'Hôtel-de-ville,
Monter dessus un échafaut,
Mais non pas sur celui qu'il faut.
Si Conti, Beaufort, Longueville,
Ont fait choix de l'Hôtel-de-ville,

villes, de malédictions, Mazarin, dont on avait mis la tête à prix, n'eut pas plus tôt quitté son exil, que la Cour et la ville, et le Parlement, vinrent prodiguer à cet heureux triomphateur les fêtes les plus pompeuses et les plus basses adulations. Il reprit le timon des affaires, conclut le mariage de Louis XIV et le traité des Pyrénées ; le jeune monarque, dans lequel Mazarin disait avoir découvert *quatre rois et un homme de bien*, suivait les leçons du cardinal avec la docilité d'un pupille ; et ce ministre, qui avait bouleversé toute la France, et que la France avait proscrit, mourut tranquille et tout-puissant dans son lit, à Vincennes, le 9 mars 1661.

Sa mort eut la solennité des derniers momens des rois. Dès qu'il tomba malade, on ordonna les prières de quarante heures, et tous les plaisirs de la Cour furent suspendus. Cependant il cherchait à dissimuler son mal ; et, jaloux de son pouvoir jusque dans les bras de la mort, il s'occupait des affaires, donnait audience, distribuait des graces, vendait des charges. On prétend même qu'il se faisait mettre un peu de rouge pour persuader qu'il allait beaucoup mieux. Le comte de

---

Ils ont agi fort prudemment ;
C'est afin de ne point descendre,
Et de voir plus commodément
Le Mazarin que l'on va pendre.

Fuensaldague, ambassadeur d'Espagne, l'ayant vu dans cet état, se tourna vers le prince de Condé, et lui dit d'un air grave : « Voilà un por-« trait qui ressemble assez à M. le cardinal. » Ce fut le curé de Saint-Nicolas-des-Champs qui lui administra les derniers secours de la religion. « Je suis un grand criminel, répétait-il souvent; « je n'ai d'espérance qu'en la miséricorde divine. » Il fit amende honorable, et supporta les souffrances de son agonie avec un admirable courage. Selon l'expression de madame de Motteville, *il fit bonne mine à la mort.* Entouré de flatteurs pendant sa vie, il en eut encore à sa dernière heure. Quelques courtisans se plaisaient à lui dire qu'il paraissait une grande comète dont le présage les effrayait; il leur répondit en souriant que *la comète lui faisait beaucoup trop d'honneur.* Son testament fait foi de ses immenses richesses, qui s'élevaient, dit-on, à cent millions; elles furent réparties entre les Mancini et les Martinozzi, ses nièces, dont les plus grands seigneurs et même des monarques avaient brigué l'alliance. Il légua à la couronne dix-huit gros diamans, que l'on nomma les *dix-huit Mazarins;* à la reine-mère, le gros diamant appelé la *rose d'Angleterre;* à Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, un bouquet de cinquante diamans; et trente émeraudes au duc d'Anjou. C'était par le jeu, la

vénalité et son insatiable avarice, qu'il avait acquis cette fortune prodigieuse. On cite un mot qui peint l'opinion qu'on avait de sa cupidité : M. de Liancourt proposait à M. de Mortemart d'aller rendre une visite au premier ministre, qui venait de perdre son père. « Il en est fort affligé, « lui disait-il. — Il a raison, reprit M. de « Mortemart; c'est peut-être le seul homme qui « pouvait mourir sans qu'il en héritât. » Madame de Motteville, qui a consacré plusieurs pages à reprocher à Mazarin son avarice, dont les reines et leurs maisons avaient quelquefois à souffrir paraît trouver quelque consolation à citer plusieurs épigrammes dont le public salua la mort du cardinal.

« Mazarin sortit de Mazare,
« Aussi pauvre que Lazare,
« Réduit à la nécessité;
« Mais par les soins d'Anne d'Autriche,
« Ce Lazare ressuscité
« Est mort comme le mauvais riche. »

●

« Je n'ai jamais pu voir Jules sain ni malade,
« J'ai reçu mainte rebuffade
« Dans la salle et sur le degré;
« Mais enfin je l'ai vu dans son lit de parade,
« Et je l'ai vu fort à mon gré.

Pendant que la ville chansonnait l'illustre mourant, le roi, les reines et toute la Cour lui faisaient un hommage royal en prenant le deu

Voltaire, dans sa Henriade, a comparé Richelieu et Mazarin, dans ces beaux vers qui ont été dictés par la muse de l'histoire :

« Henri dans ce moment voit sur les fleurs de lys
« Deux mortels orgueilleux auprès du trône assis ;
« Ils tiennent sous leurs pieds tout un peuple à la chaîne,
« Tous deux sont revêtus de la pourpre romaine ;
« Tous deux sont entourés de gardes, de soldats ;
« Il les prend pour des rois : Vous ne vous trompez pas,
« Ils le sont, dit Louis, sans en avoir le titre.
« Du prince et de l'État l'un et l'autre est l'arbitre.
« Richelieu, Mazarin, ministres immortels,
« Jusqu'au trône élevés de l'ombre des autels,
« Enfans de la fortune et de la politique,
« Marcheront à grands pas au pouvoir despotique.
« Richelieu, grand, sublime, implacable ennemi ;
« Mazarin, souple, adroit, et dangereux ami.
« L'un fuyant avec art, et cédant à l'orage ;
« L'autre aux flots irrités opposant son courage,
« Des princes, de mon sang ennemis déclarés ;
« Tous deux haïs du peuple, et tous deux admirés ;
« Enfin par leurs efforts, ou par leur industrie,
« Utiles à leurs rois, cruels à la patrie. »

Son corps fut déposé dans la chapelle du collége des Quatre-Nations, et son cœur au couvent des Théatins, deux monumens de sa fondation.

N° 157.

LE CARDINAL DE RETZ.

(Peint en 1823 par Mlle Rosalie Grossard.)

hauteur 24 pouces, largeur 20 pouces. *E.*

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, fils de Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères de France, et de Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy, naquit à Montmirail, en Brie, au mois d'octobre 1614, et eut pour précepteur le fameux saint Vincent de Paul.

Destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique, il fut pourvu en 1627 d'un canonicat de Notre-Dame par J.-F. de Gondi, son oncle, qui était alors archevêque de Paris; et après avoir achevé le cours de ses études, il prit le bonnet de docteur de Sorbonne. Cependant il se sentait peu de vocation pour l'Église, il disait lui-même qu'il avait l'ame la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers; et il est assez plaisant de l'entendre racon-

ter ses premiers pas dans la vie *avec sa soutane et ses duels* (1).

Après avoir vainement sollicité la renommée de parler de lui bien haut et de lui ouvrir avec fracas la porte des honneurs, les troubles de la minorité de Louis XIV lui présentèrent trop aisément l'occasion de satisfaire ce besoin de scandale et de célébrité. Nommé coadjuteur de l'archevêché de Paris en 1643, il s'appliqua d'abord à se faire une popularité : il affecta une grande piété : il se montra souvent dans les chaires; il parlait bien; le peuple ne tarda pas à le mettre au rang de ses plus dignes pasteurs. Ce zèle apparent n'était que le voile de son ambition : c'était vers les affaires de l'État qu'il élevait tous ses vœux. Doué au plus haut degré du génie de l'intrigue, tout à la fois souple et audacieux, habile à se faire un masque des vertus qu'il méprisait; d'un caractère haut et redoutable, d'une mémoire prodigieuse, d'un esprit vif, pénétrant, inépuisable en ressources (2), il mesura de son coup

(1) Ses duels avec Bassompierre et le comte d'Harcourt, racontés dans ses Mémoires, tom. I^er^, pag. 3, 4, 5.

(2) Il était aussi doué d'une rare présence d'esprit. Un jour que, dans une émeute, un artisan avait le bras levé sur lui pour l'assassiner, il s'écria : *Malheureux, si ton père te voyait !* L'artisan crut qu'il était le meilleur ami de sa famille, et il le protégea à son tour contre la fureur populaire. Depuis ce jour, Gondi portait assez ha-

d'œil d'aigle l'espace que livraient à son ambition les diverses factions qui agitaient et la Cour et la ville; et il s'empara fièrement de toutes les avenues qui pouvaient le mener à la puissance. Véritable Protée de la Fronde, on le voit se mêler à toutes les cabales; figurer dans tous les mouvemens; s'armer de sa popularité tantôt comme d'une menace contre la Cour, tantôt comme d'un moyen de réconciliation. Un jour il est dévoué à Anne d'Autriche; il accepte avec orgueil les rendez-vous nocturnes que la politique force cette princesse à lui donner à l'oratoire : il feint même d'en être amoureux (1), et le lendemain il la tourne en ridicule (2), et dirige contre elle tous les moyens de crédit et de faveur que, la veille, il avait mis à ses pieds. Ici, c'est l'adversaire de Condé et l'un

---

bituellement un poignard dans sa poche : quelqu'un qui s'en aperçut s'écria un jour : « Voilà le bréviaire de notre archevêque. »

(1) Madame de Carignan disait un jour devant la reine que le coadjuteur était fort laid. La reine lui répondit : *Il a les dents fort belles, et un homme n'est jamais laid avec cela.* Madame de Chevreuse, ayant appris ce mot, conçut pour Retz le projet de supplanter Mazarin dans le cœur d'Anne d'Autriche. Elle lui fit sa leçon, le coadjuteur la suivit docilement; mais ce manége de coquetterie ne détrôna pas le premier ministre. (Voir les Mémoires du cardinal de Retz, tom. II, pag. 521.)

(2) « Je dis à mademoiselle de Chevreuse, qui affectait quelque « jalousie pour la reine, *que je ne concevais pas comme l'on eût pu être « amoureux de cette Suissesse.* La reine ne me l'a jamais pardonné. »

(Retz, dans ses Mémoires, tom. III, pag. 159.)

des auteurs de sa captivité; là, il traite avec ce prince pour le faire sortir de prison, et lui offre ses services pour perdre Mazarin. Ce ministre est le seul qui le trouve toujours, en tous lieux, fidèle à sa haine, dont la source première était la jalousie. C'était peu d'avoir été comme lui nommé cardinal; on prétend qu'il aspirait à le remplacer et dans le gouvernement et dans la faveur d'Anne d'Autriche; l'impossibilité d'y réussir s'exhala contre son rival en clameurs, en libelles (1), en railleries, en persécutions; mais Mazarin, à son retour, prit bien sa revanche; et les donjons de Vincennes furent chargés de le venger (2). Sur

---

(1) Le nombre de satires et de libelles que Retz composa, ou fit répandre pendant les troubles de la Fronde, est prodigieux. Il appelait cela *la provision des bons bourgeois de Paris.* Les écrits et les journaux du tems en font foi. On distingue dans ce nombre, *le bon frondeur, le solitaire, les intérêts du tems, le vrai et le faux de M. le prince et de M. le cardinal de Retz*, etc., etc.

(2) « J'allai au Louvre le 19 décembre 1652, et je fus arrêté « dans l'antichambre de la reine par M. de Villequier, qui était ca- « pitaine des gardes de quartier. Il me conduisit d'abord dans un « appartement où les officiers de la bouche m'apportèrent à dîner. « On trouva très-mauvais à la Cour que j'eusse bien mangé : on « m'emmena ensuite à Vincennes, où l'on me mit dans une grande « chambre où il n'y avait ni tapisserie, ni lit, ni feu. J'étais gardé « par un exempt qui me volait mon habit, mon linge, mes souliers... « Le soulèvement du clergé en ma faveur obligea la Cour à me « traiter un peu mieux; on me donna des livres et un médecin. Je « m'occupai fort à l'étude dans tout le tems de ma captivité à Vin-

les sollicitations du clergé de Paris, on consentit à mettre un terme à la captivité de Retz, pourvu qu'il donnât sa démission de son archevêché. Il s'y soumit, mais il ne fit que changer de prison : on le transféra dans le château de Nantes. Il fut assez heureux pour s'échapper, et dès qu'il se vit en liberté, il révoqua sa démission et sortit du royaume. Il passa en Espagne, se rendit ensuite

---

« cennes, qui dura quinze mois. J'offris ma démission de l'archevêché de Paris pour obtenir ma liberté; on me transféra provisoirement au château de Nantes sous la garde de M. le maréchal de la Meilleraye, en attendant la réponse du pape, qui ne voulut point agréer ma démission. On resserra mes fers. Montrésor me fit donner un petit billet ainsi conçu : *Vous devez être conduit à Brest dans la fin du mois, si vous ne vous sauvez.* Je résolus de penser tout de bon à me sauver; et le 8 août 1653, à cinq heures du soir, je descendis du bastion qui avait quarante pieds de haut, une corde entre les jambes. Mon valet de chambre amusa mes gardes en les faisant boire. Je fus à cheval avant qu'il y eût la moindre alarme; mais ce cheval prit peur de la réverbération du soleil; il fit un grand sursaut et retomba des quatre pieds. J'en fus quitte pour l'épaule gauche qui se rompit contre la borne d'une porte. J'arrivai pourtant au lieu du rendez-vous, où m'attendaient M. de Brissac et le chevalier de Sévigné avec un bateau. Je m'évanouis en y entrant. Je voulus remonter à cheval quand nous eûmes passé la rivière, mais les forces me manquèrent; et M. de Brissac fut obligé de me faire mettre dans une grosse meule de foin où il me laissa avec un de mes gentilshommes qui me tenait entre ses bras. La nuit, M. le duc de Brissac vint me prendre avec vingt cavaliers, et me transporta à Machecoul. Je m'embarquai au port de La Roche. »

(Retz dans ses Mémoires, t. III, pag. 376-384-414-424-440.)

à Rome, où il assista au conclave d'Alexandre VII; quitta l'Italie pour se rendre en Franche-Comté, erra long-tems en Hollande, en Flandres, en Angleterre, et ne reparut en France qu'après la mort du cardinal Mazarin (1). Ce fut alors que le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis: devenu ami de la retraite autant qu'il avait été partisan du tourbillon des affaires; aussi tranquille et simple qu'il avait été turbulent et fastueux (2); aussi dédaigneux des grandeurs humaines et des plaisirs du monde qu'il s'en était montré jaloux (3), le

---

(1) Lorsqu'il revint se jeter aux pieds de Louis XIV, ce monarque lui dit: « Monsieur le cardinal, vous avez bien des cheveux blancs. — Sire, lui répondit le cardinal de Retz, on blanchit aisément lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrace de V. M. »

(2) Il était magnifique dans ses dépenses. Dans son voyage à Compiègne auprès de la Cour, en 1652, il tenait sept tables servies en même tems, et il y dépensait huit cents écus par jour. « Ce qui est nécessaire, disait-il, n'est jamais ridicule; je rentrai dans Paris avec un applaudissement incroyable. »

Lorsqu'on lui reprochait l'énormité de ses dettes, « J'ai bien supputé, répondait-il; César à mon âge devait six fois plus que moi. » La vente de ses bénéfices et les économies qu'il s'imposa sur la fin de sa carrière le mirent à portée de payer tous ses créanciers avec la plus scrupuleuse exactitude.

(3) Le cardinal de Retz était fort galant; et ses Mémoires, qui sont entre les mains de tout le monde, laissent entrevoir quelques aventures qu'il raconte avec une complaisance coquette. On dit qu'il avait encore été beaucoup plus indiscret, mais que quelques religieuses de Commercy, auxquelles il confia son manuscrit, re-

cardinal de Retz termina, le 24 août 1679, dans un repos pieux, la destinée la plus active, la plus variée, la plus dramatique qu'il soit peut-être donné à un homme d'accomplir.

---

tranchèrent en le copiant tous les traits qui paraissaient offenser la sévérité des mœurs.

N° 158.

HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE,

VICOMTE DE TURENNE.

(*Peint par Mignard.*)

hauteur 15 pouces.
largeur 12 pouces.
P. R.

Le vicomte de Turenne, né à Sédan, le 11 septembre 1611, était le second fils de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince souverain de Sédan (le lieutenant, le compagnon, l'ami de Henri IV), et d'Élisabeth de Nassau, princesse d'Orange.

Son penchant pour le métier des armes se manifesta dès sa plus tendre enfance. On rapporte qu'à dix ans, pour prouver que la faiblesse de sa complexion ne le rendait pas incapable de supporter les fatigues de la guerre, il trompa la vigilance de son gouverneur, et passa une nuit entière sur les remparts de Sédan, où on le trouva endormi sur un canon. Il appela quelque tems après en duel un officier qui, dans le dessein de le piquer, soutenait que l'histoire de Quinte-

Curce n'était qu'un roman : Alexandre était alors son héros.

Lorsqu'il fut fait maréchal de France, et qu'il prit le commandement d'une armée en 1644, le vicomte de Turenne avait dix-sept ans de service : un an en qualité de volontaire, quatre ans comme capitaine, quatre ans en qualité de colonel, trois comme maréchal de camp, et cinq ans comme lieutenant-général. Il se plaisait à reconnaître pour ses maîtres les quatre généraux en chef sous lesquels il avait servi, et disait lui-même qu'il avait appris du prince Henri d'Orange, son oncle, « à bien camper, à attaquer régulièrement les « places, à former de loin ses projets, à les unir « et à ne les faire connaître qu'à l'instant de l'exé- « cution, à être modeste dans le succès, et à « combattre pour la patrie plutôt que pour sa « propre gloire ; » que le duc de Weimar lui avait enseigné « à se créer des ressources, à se faire « aimer, au lieu de se faire craindre du soldat, à « supporter une accusation, même injuste, plu- « tôt que d'accuser les autres, à réparer ses fautes « ou celles du sort, au lieu de perdre un tems « précieux à se plaindre ou à s'excuser ; » qu'il avait remarqué sous le cardinal La Valette, « que, « pour plaire à l'armée, il fallait vivre avec les « officiers, sans façon, sans affectation, et re- « noncer aux fausses délicatesses de la Cour, à la

« galanterie et aux amusemens du bel esprit; » qu'enfin, sous le comte d'Harcourt, il avait appris que « la diligence et l'expédition sont, de toutes « les vertus militaires, celles qui contribuent le « plus au succès, quand elles sont accompagnées « de la prudence et de la circonspection. »

Dans le rapide développement de son génie et de ses talens, il pratiqua ces maximes : il apprit la guerre en la faisant; il agrandit ses idées par l'observation; il étudia sans cesse ce grand art si difficile : ses progrès furent remarquables; les brillantes campagnes qui accélérèrent la paix des Pyrénées firent voir en lui plus de science, et des combinaisons plus profondes qu'il n'en avait montré dans celles qui précédèrent le traité de Westphalie, et il semble qu'il se surpassa dans ses trois dernières campagnes. « Celle de 1675, dit « le chevalier de Folard, est le chef-d'œuvre du « vicomte de Turenne. Il n'y en a point de si « belle dans l'antiquité; il n'y a que les experts « dans le métier qui puissent en bien juger. Com- « bien d'obstacles à surmonter! combien de chi- « canes, de marches, de contremarches, de ma- « nœuvres profondes! c'est par là qu'on reconnaît « les grands hommes, et nullement par la facilité « de vaincre et par le nombre prodigieux de « troupes. »

Le vicomte de Turenne disait qu'il ne savait

pas comment on peut commander et faire mouvoir une armée de plus de cinquante mille hommes; il n'en avait que sept mille quand il passa le Rhin, en 1644, pour marcher à la défense de Fribourg. Vingt ans après, il repassa ce fleuve avec dix mille hommes pour faire cette campagne célèbre, qui serait au-dessus de tout éloge, sans le ravage du Palatinat.

Ces excès, que l'histoire a jugés sévèrement, ne s'accordaient pas avec le caractère du vicomte de Turenne : il exprima ses regrets d'avoir dû exercer de si terribles représailles dans la réponse qu'il fit au défi du duc de Bavière, son oncle. Ce prince, voyant du haut de son château de Manheim l'incendie de sept villes et de vingt-cinq villages, voulut seul venger ses sujets, et envoya à son neveu un cartel, que le roi lui défendit d'accepter.

Tous les actes de la vie publique et privée du vicomte de Turenne portent l'empreinte de cette noble modération qui, dans les relations domestiques, est la véritable philosophie, la possession de soi-même et le signe le plus certain d'une belle ame.

Turenne commandait l'armée en Allemagne, lorsqu'on vit éclater les premiers troubles qui mirent la Cour en fuite, et constituèrent le Parlement en révolte. Il reçut l'ordre de rentrer en

France. Depuis les dernières guerres civiles, les partis étaient plus fatigués de combattre que de se haïr. L'ambition séditieuse des grands, contenue par la vigueur et la vigilance de Henri IV, avilie par la corruption plutôt qu'anéantie par la terreur qu'avait répandue Richelieu, se réveilla dans les premiers instans d'une minorité mal soutenue, où l'on crut qu'il suffirait de menacer pour se faire craindre, et de se faire craindre pour se faire acheter. Le pouvoir résidait entre les mains d'un prêtre étranger, qui avait moins d'arrogance, mais plus de ruse que son prédécesseur, et qui, sous les dehors d'une trompeuse circonspection, cachait une constance inébranlable, des vues profondes, et la politique la plus tortueuse et la plus raffinée. Mazarin régnait sous une femme qui, du moins, dans les circonstances les plus critiques, n'employa jamais le secours des alliances extérieures, mais qui cependant avait perdu l'amour et la vénération des peuples. Partout de honteux complots, de honteuses espérances, des mécontens sans nombre, mais sans accord, sans résolution, sans énergie; des conspirateurs sans audace, des factieux sans plan et toujours divisés; des guerriers français ouvraient les portes du royaume aux armées étrangères; ils invoquaient ce funeste appui, au lieu de ne compter que sur leurs propres forces et leur

courage, pour soutenir la cause qu'ils croyaient juste. Des magistrats essayaient de faire une révolution avec des formes judiciaires : ils protestaient de leur fidélité au roi, lorsqu'ils s'alliaient avec ses ennemis, et qu'ils s'armaient contre un ministre qui exerçait la toute-puissance royale. Au milieu de ces agitations, de ces basses intrigues, le peuple était compté pour rien. Jamais la France et la monarchie ne furent plus près de leur ruine; jamais gouvernement plus méprisé n'eut d'ennemis si méprisables.

Turenne aperçut fort bien que l'intérêt de la patrie n'était ni du côté du ministre, qui abusait du pouvoir, ni du côté du Parlement, qui n'en eût pas fait un meilleur usage. Il comptait sur le dévouement de ses soldats, et voulut se porter médiateur, s'exposant ainsi, avec autant de générosité que d'imprévoyance, à tous les dangers de semblables entreprises, sans aucune chance de succès.

Il était à peine sur les terres de France, que l'argent de la Cour détacha de lui son armée; il dut abandonner quelques régimens qui lui étaient restés fidèles, et se retirer en Hollande, avec un petit nombre d'amis. Turenne, dont le caractère et les talens étaient d'un si grand poids, n'était pas propre à conduire une faction. Après le traité de Ruel, il revint en France; le ministre l'ac-

cueillit, et, se bornant à des promesses, ne fit que de légers efforts pour le séparer du prince de Condé : il se jeta ouvertement dans ce parti, lorsque le prince fut arrêté ; il s'allia avec l'Espagne, pour obtenir par les armes la liberté de ses amis, et cessa de faire la guerre dès que le prince fut sorti de prison. Depuis lors, il resta fidèle à la Cour, qui le ménageait sans le craindre.

Le vicomte de Turenne ne fut jamais entraîné par des vues ambitieuses, ni aveuglé par la vanité. Les intérêts de famille, les influences de la société ne déterminèrent point sa conduite politique. La cause qu'il servait était toujours la plus juste selon sa conscience, et selon ses lumières, la plus utile au bien de son pays et au soutien de la couronne ; rien ne pouvait le faire dévier de son but unique, celui de remplir tous ses devoirs. Sa patience était inaltérable ; aucune disgrace, aucun dégoût ne refroidissaient son zèle. Lorsqu'après la mort du cardinal de La Valette, le comte d'Harcourt lui fut préféré pour le commandement de l'armée d'Italie, il n'en servit pas moins sous ses ordres avec un entier dévouement, et ne souffrit pas qu'on lui attribuât des succès qu'il avait seul préparés, et auxquels il avait eu la plus grande part. Sa sincérité et sa modestie inspiraient une telle confiance, que jamais il ne fut soupçonné d'infidélité à ses promesses. On l'opposa à Condé,

quoiqu'il eût une fois partagé sa rébellion; on ne cessa pas de l'employer, alors que son frère, le duc de Bouillon, auquel il était tendrement attaché, réunissait à Sédan d'illustres séditieux. Ceux-ci fuyaient la vengeance du cardinal de Richelieu, et le duc de Bouillon épousait la cause du comte de Soissons, mêlait ses étendards à ceux des Espagnols, conspirait avec Cinq-Mars, et, justement accusé avec de Thou, était près de subir la même condamnation; et cependant Turenne ne fut pas même soupçonné de connivence avec son frère.

Sans enthousiasme et sans emportement, impassible dans la bonne et la mauvaise fortune, il fit admirer sa conduite envers Louvois, qui traversait ses projets; envers les généraux qui lui refusaient de marcher à son appui; envers les officiers qui s'éloignaient de l'armée pour se venger à la Cour de l'obéissance qu'il exigeait d'eux, et de la discipline sévère qu'il maintenait dans les camps. Dans les situations les plus critiques, comme dans les affaires les plus épineuses, son premier aperçu était presque toujours le jugement le plus juste, la meilleure solution de la difficulté : sa sagesse tempérait les caractères les plus ardens, conciliait les intérêts les plus opposés.

Il montrait la même présence d'esprit et la

même douceur dans les moindres circonstances de la vie privée. Entre les anecdotes qui en ont été recueillies, celle-ci est l'une des plus caractéristiques : inconnu et se promenant seul, il fut pris pour juge d'un coup douteux par des ouvriers qui jouaient à la boule; il mesura avec soin les distances, prononça et répondit au joueur condamné, qui le traitait fort grossièrement : « Vous « avez tort, mon ami, de croire que le maréchal « de Turenne veuille vous tromper. »

Cette noble simplicité, cette inaltérable franchise, se font admirer dans ses Rapports, dans sa Correspondance, dans ses Mémoires. Sa modestie lui faisait un besoin de l'aveu public de ses fautes. Après l'affaire de Gergeau, quand la reine le félicitait d'avoir sauvé l'État, il écrivait à sa sœur : « Il s'est passé quelque chose à Gergeau, « qui n'est pas de grande considération. » On lui demandait comment il avait été battu à Merendal et à Rhetel : « Par ma faute, répondit-il, » en ajoutant : « Et ceux qui n'en ont point commis « n'ont pas fait long-tems la guerre. » Dans ses entretiens familiers, quand il parlait de quelques revers, il se servait toujours de cette expression : « Je perdis, » et quand il parlait de ses victoires, il disait : « Nous gagnâmes; » cependant cet homme si modeste, si conciliant, était capable de la plus tenace obstination; il le

prouva par sa résistance aux ordres de Louvois, pendant les mémorables campagnes de 1674 et de 1675.

Quoiqu'exempt des fortes passions qui entraînent la plupart des hommes, et dont les effets sont plus remarquables et plus funestes chez les grands capitaines, son stoïcisme n'alla pas jusqu'à l'insensibilité. On croit que, dans sa jeunesse, les charmes de la duchesse de Longueville contribuèrent à lui faire embrasser le parti du prince de Condé; et vers la fin de sa carrière, sa prudence s'égara dans une liaison avec une jeune dame de la Cour d'Orléans, jusqu'à lui révéler un projet que Louis XIV lui avait confié, et dont la coquette fit aussitôt part à un plus jeune confident. Turenne rougissait de cette indiscrétion; le chevalier de Lorraine ayant voulu la lui rappeler, il l'arrêta en lui disant : « Avant d'en parler, « éteignons les bougies. »

Né dans ce siècle si fécond en grands capitaines, sa réputation s'éleva au-dessus de tous les autres. Plusieurs de ses rivaux ont obtenu des succès plus brillans; aucun ne s'est acquis une gloire plus solide; c'est, de tous les guerriers, celui qui livra le plus grand nombre de batailles, conduisit plus de siéges et engagea plus de combats; aucun autre n'a si bien connu ni si prudemment dirigé les diverses opérations de guerre.

Quand on lit attentivement l'histoire de ses campagnes, on reconnaît que ses combinaisons, profondément méditées, ne laissaient que la moindre part à la fortune. Toutefois il ne manqua jamais de profiter de ses faveurs. Dans presque toutes les actions où il se trouva, il donna de grands exemples d'audace et de fermeté. Quelle marche plus hardie que celle qu'il fit à travers l'Allemagne, pour se joindre aux Suédois? Quelle détermination plus prompte que celle de l'attaque du pont de Gien? Quelle impétuosité mieux calculée que celle qui ouvrit la campagne de Hollande, et celle qui suivit la bataille des Dunes?

Les caractères les plus héroïques ont payé, par quelque faiblesse, leur tribut à l'imperfection de l'humaine nature: Turenne croyait aux revenans, et n'était pas très-sûr de ne pas en avoir peur. On lit dans les Mémoires du cardinal de Retz qu'il se félicitait avec le coadjuteur de n'avoir point éprouvé d'effroi, lorsque l'un et l'autre, au milieu de la nuit, fondirent, l'épée nue à la main, sur une procession silencieuse de moines vêtus de blanc, que l'un et l'autre prirent pour des esprits.

Turenne fut religieux et tolérant au milieu de l'impiété et du fanatisme; il ne fut ni courtisan, ni frondeur dans un tems où l'on ne parvenait que par la révolte ou la servitude. Entouré de

gens qui ne voulaient que des places et de l'argent, qui ne servaient que pour s'enrichir, il vendait ses biens pour soulager les soldats, soutenir ses officiers, entretenir son armée. Il poussa si loin le désintéressement et la générosité, qu'après avoir commandé les armées pendant plus de trente ans, après avoir conquis la Flandre, une partie de l'Alsace et de la Lorraine, traversé plusieurs fois l'Allemagne en vainqueur; et, après avoir sauvé la monarchie, il ne laissa à ses héritiers que dix mille livres de rente.

Le grand Turenne mourut à l'apogée de sa gloire, le 27 juillet 1675; ayant voulu reconnaître de près la forte position qu'avait prise devant lui Montécuculli, au moment où, plein d'espoir de la victoire, il arrêtait ses dernières dispositions pour combattre et déposter le plus digne adversaire qui lui eût été opposé, un boulet tiré au hasard emporta le bras du général d'artillerie Saint-Hilaire, et vint frapper le maréchal au milieu de la poitrine. Il était alors âgé de 64 ans. Il expira sur ses trophées, et *comme enseveli dans son triomphe*, selon la belle expression de l'un de ses éloquens panégyristes.

Depuis sept ans, le maréchal de Turenne avait quitté la religion de ses pères, pour embrasser celle de ses maîtres. On a beaucoup raisonné sur cette conversion. Gondi l'avait autrefois entre-

prise, lorsque, coadjuteur de Paris, et se parant d'un zèle dont on pouvait soupçonner la sincérité, il entretenait les salons des épîtres de saint Paul, et faisait servir la religion à ses projets politiques. L'évêque de Lisieux, qui le secondait, voulut lui faire l'honneur de la conversion de Turenne. Mais cette victoire était réservée à un prélat qui en était plus digne que le cardinal de Retz. On attribue l'abjuration du maréchal au livre de l'Exposition de la doctrine de l'Église, qui parut en effet en 1668, et que Bossuet composa, dit-on, pour cet important objet.

Le cardinal Maury, dans son Essai sur l'éloquence de la chaire, a combattu l'opinion de Voltaire, qui a cru découvrir dans l'abjuration de Turenne des vues ambitieuses et politiques; il rapporte que Mazarin et Louis XIV lui avaient fait entendre qu'on rétablirait, en sa faveur, la dignité de connétable, si sa religion n'y mettait obstacle. Mais si Turenne avait réellement sacrifié sa conscience à son ambition, il est probable qu'il eût suivi bien avant cette époque l'exemple de son frère; il aurait abjuré quand Richelieu et Mazarin lui offraient, l'un sa sœur, et l'autre sa nièce. Il refusa ces deux alliances par la seule considération de la différence de religion, et épousa la fille du duc de La Force. Peut-être aussi ne suivit-il en cela que le sentiment de l'indépen-

dance, l'un des principaux traits de ce noble caractère. Quand on examine l'ensemble de sa conduite, on voit que les habitudes de la Cour de France n'avaient point étouffé le germe des vertus civiques, qui, dans sa jeunesse, et sous les yeux de ses illustres tuteurs, s'étaient développées au sein de la république naissante des Provinces-Unies.

Quoi qu'il en soit, dans l'une et l'autre croyance, il donna jusqu'à sa mort des marques d'une entière conviction, d'une foi vive et d'une piété sincère.

Cette mort fut un coup de foudre qui frappa la France au cœur. Elle excita des regrets universels. L'armée pleurait un père; la patrie, un héros citoyen; la dynastie, son fidèle appui. Les paysans de l'Alsace demandaient à résilier leurs baux, n'espérant plus d'être protégés contre l'invasion de l'étranger. Par respect pour sa mémoire, on laissa en friche la terre arrosée d'un sang si précieux; et Louis XIV reconnaissant plaça sa tombe auprès de celle des rois.

Le 16 août 1799, ses restes, sauvés de la barbare profanation des tombeaux, furent déposés dans un magnifique sarcophage, au Musée des monumens français; et le 23 septembre 1800, ils furent solennellement transférés, ainsi que le monument autrefois érigé dans la basilique de

Saint-Denis, au dôme des Invalides, sans autre épitaphe et sans autre éloge que son nom, qui, dans ce sanctuaire de la valeur, recevra l'éternel hommage des braves de tous les tems et de tous les pays (1).

---

(1) Cette notice a été rédigée par M. le lieutenant-général comte Mathieu Dumas.

N° 159.

LOUIS II DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

(Le Grand Condé.)

(Peint par Mignard.)

hauteur 78 pouces.
largeur 54 pouces.
E.

Louis II de Bourbon, prince de Condé, fils de Henri de Bourbon II, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, naquit à Paris le 8 septembre 1621.

Il n'était encore que duc d'Enghien lorsqu'à l'âge de 22 ans il gagna contre les Anglais et les Espagnols réunis cette bataille de Rocroy *où il fallut réveiller cet autre Alexandre*, et qui fut le premier rayon de cette gloire dont l'éclat se répandit bientôt dans toute l'Europe. La victoire se retrouva fidèle à ses armes à Lens, à Nortlingue, à Fribourg, et lui décerna le nom de *Grand*, qui a été confirmé par la postérité.

Sa conduite politique offre des variations qui la rendent moins imposante que sa conduite militaire. Lié d'abord à la cabale des *Importants* par

l'amour qu'il avait pour madame de Montbazon, il s'en détacha par un juste orgueil pour la réputation de la duchesse de Longueville sa sœur, que madame de Montbazon accusa publiquement d'une intrigue galante avec Coligny. La Fronde le vit ensuite tantôt ami et défenseur de la Cour, tantôt son adversaire et son ennemi. Son caractère altier s'indignait de voir à la tête des affaires un prêtre que par dérision il appelait le *dieu Mars;* et son ambition ne pouvait se condamner à jouer le second rôle. Il semblait avoir pris pour modèle l'audace des Guises; mais, d'un caractère moins souple et moins populaire que *le Balafré*, il marchait à son but avec plus d'imprudence : il portait dans les affaires cette impétuosité qui le distinguait sur le champ de bataille; et, croyant que tout devait s'abaisser devant son nom, il prétendait soumettre le trône même à ses volontés. On n'irrite pas impunément ceux qui gouvernent, surtout lorsqu'on a de quoi s'en faire craindre; et Anne d'Autriche se vengea de ses hauteurs et de ses railleries en le faisant arrêter avec le prince de Conti et le duc de Longueville, et conduire prisonnier à Vincennes, où, pour charmer les ennuis de sa captivité, il s'amusait à cultiver les fleurs (1). Mazarin, instruit des efforts que l'on

(1) Tout le monde sait par cœur le quatrain de mademoiselle de Scudéry.

tentait pour le délivrer, le fit transférer d'abord à Marcoussy, de là au Hâvre. C'est dans cette dernière prison que le cardinal, inquiet de l'orage amassé sur sa tête, se rendit pour briser lui-même les fers de son illustre prisonnier. Après ce sacrifice à la nécessité, le ministre avait quitté la France; le coadjuteur de Paris (cardinal de Retz) paraissait alors dédaigner les affaires : il vivait retiré dans son palais épiscopal, où il feignait de ne s'occuper que d'une volière, ce qui faisait dire aux plaisans qu'il *sifflait les linottes;* la reine laissait croire au prince de Condé qu'elle remettait entre ses mains les destinées de la Couronne; son triomphe était complet; mais son orgueil s'exaltait en proportion de sa faveur; et Anne d'Autriche, qui ne l'aimait pas, effrayée d'ailleurs de son ambition, s'occupait sourdement avec Gondi des moyens de la déjouer. Instruit que dans un de ces accès de colère que la reine savait si peu réprimer, elle avait dit de lui, *Ou il périra, ou je périrai*, le prince crut prudent de quitter Paris; et, après avoir fait à Chantilly les plus tendres adieux à la duchesse de Châtillon, dont il était fort épris, il se dirigea sur la Guyenne en 1651. Ses amis le pressaient de faire la guerre; « Vous « le voulez, leur dit-il : eh bien! je la ferai; mais « souvenez-vous que c'est malgré moi que je tire « l'épée, et que je serai peut-être le dernier à la

« remettre dans le fourreau. » Ses premiers exploits dans la guerre civile furent la prise de Montargis, le combat de Bleneau et la défaite du maréchal d'Hocquencourt. Il vint à Paris jouir de ce succès ; mais si le peuple et les salons applaudirent, le Parlement se montra plus sévère : Bailleul, qui le présidait en l'absence de Molé, lui dit « Qu'il s'étonnait de voir sur les fleurs de « lis un prince qui venait de se liguer avec les « ennemis des fleurs de lis, et qui, les mains en- « core teintes du sang des Français, venait faire « trophée de ses victoires dans le sanctuaire de « la justice. » Ce fut à cette époque qu'il eut pour adversaire, dans le célèbre combat de la porte Saint-Antoine, Turenne, qui combattait pour le roi (1). Condé, resserré entre l'ennemi et les murailles de Paris, était perdu si mademoiselle de Montpensier ne venait à son secours. « A l'instant « où il arriva près de moi (dit-elle), il était tout « couvert de poussière et de sang, quoiqu'il n'eût « pas été blessé. Sa cuirasse était pleine de coups, « et il tenait son épée nue à la main, en ayant « perdu le fourreau. En entrant, il se jeta sur un « siége, fondant en larmes. Pardonnez, me dit-il, « pardonnez la douleur où je suis : vous voyez

(1) Voir le beau parallèle de Condé et de Turenne par Bossuet, dans son oraison funèbre du prince de Condé.

« un homme au désespoir : j'ai perdu tous mes « amis. — Non, répondis-je, ils ne sont que blessés, « et encore ne le sont-ils pas dangereusement. « — Eh bien! reprit-il, je pars et je ne rentrerai « qu'à la dernière extrémité, et il ne me sera ja- « mais reproché que j'aie fui en plein jour de- « vant les Mazarins. » Gaston fit ouvrir les portes aux débris de l'armée du prince : MADEMOISELLE fit tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi; Condé fut sauvé, mais l'anarchie devint plus violente, et le massacre de l'Hôtel-de-Ville ajouta au deuil que le combat de Saint-Antoine avait déjà jeté dans les plus nobles familles.

Cependant les Espagnols n'étaient pas restés muets spectateurs de cette lutte sanglante; Fuensaldague avait paru à la tête d'une armée; Charles, duc de Lorraine, avait aussi amené des troupes: Turenne, qui leur était opposé, les joua par une adroite manœuvre à l'instant où ils croyaient le saisir; et Condé, désespéré de n'avoir pu en venir aux mains, et fatigué des inconséquences du Parlement, de l'importance des bourgeois, de l'insolence de la populace, et surtout de la lenteur des négociations avec la Cour, s'abandonna entre les mains de ces mêmes Espagnols qu'il avait si glorieusement vaincus; et le 18 octobre 1652 il prit avec le duc de Lorraine le chemin de la Flandre. Les troubles s'apaisèrent; Mazarin ren-

tra en France et au ministère; et Condé absent fut déclaré criminel de lèse-majesté.

Le traité des Pyrénées, conclu en 1659 entre la France et l'Espagne, pour le mariage de Louis XIV, imposa des conditions sévères à l'orgueil du prince de Condé; mais en même temps il permit à ce prince de reparaître à la Cour. On le vit au passage du Rhin en 1672, combattre à côté du roi, et recevoir un coup de feu à l'instant même où son neveu, le jeune duc de Longueville, périssait victime de son imprudence. Lorsque Turenne fut tué d'un coup de canon, Condé seul pouvait remplir le vide que laissait ce grand homme. Aussi fut-il désigné par le roi pour achever la campagne de 1675 (1). Ce fut son dernier exploit. La goutte, dont il était tourmenté, le força de renoncer à la guerre, et il vint terminer ses jours dans la délicieuse retraite de Chantilly. Il y mourut le 11 décembre 1686.

Il avait épousé le 11 février 1641 Claire-Clémence de Maillé, nièce de Richelieu, qui, dans les dangers où se trouva son époux, lui donna plus d'une fois des preuves de courage et d'attachement (2).

---

(1) Ce fut alors que Condé s'écria: « Que ne puis-je converser « un quart d'heure avec l'ombre de M. de Turenne! »

(2) Richelieu négocia le mariage de ce prince avec sa nièce,

Le prince de Condé avait les yeux vifs, le nez aquilin, les joues creuses, la forme du visage longue, la physionomie d'un aigle, les cheveux frisés, les dents mal rangées; le rire désagréable, l'air négligé; peu de soin de sa personne; la taille belle. Il dansait avec grace et figurait avec éclat dans les ballets de la Cour. Il avait un génie admirable pour la guerre : son coup-d'œil était rapide et sûr; son courage infatigable. Il aimait les dangers et les actions d'éclat, et justifiait ce refrain d'une chanson que ses soldats se plaisaient à répéter :

« Plus capitaine que César,
« Et non moins soldat qu'Alexandre. »

Son véritable triomphe était sur un champ de bataille. Son ame était haute et dédaigneuse; son caractère était trop roide pour se plier aux intrigues de la Cour. L'habitude du commandement et de la victoire, jointe à sa haute naissance et au sentiment de son mérite, lui faisait mépriser le nom de chef de parti; mais il était persuadé que,

---

Claire-Clémence de Maillé, fille du maréchal de Brézé. Il réussit dans ce projet, et célébra cette alliance avec une pompe extraordinaire. On donna le 17 février, jour des fiançailles, un ballet allégorique qui fut pour le ministre une espèce de triomphe. Ce ballet représentait la prospérité des armes de la France. (Jay, tom. II, pag. 143.)

seul, il devait être la gloire et l'appui du trône. Cet orgueil l'égara dans des fautes qu'il était de la dignité du vainqueur de Rocroy de s'épargner. Il était fort instruit et parlait plusieurs langues: il avait beaucoup d'esprit et aimait à en faire parade: il se plaisait avec les beaux-esprits du tems, dans ces thèses amoureuses auxquelles Richelieu ne dédaignait pas non plus de prendre part; et la Palatine raconte avec complaisance « Que le duc « d'Enghien était aussi flatté de ses triomphes à « l'hôtel Rambouillet que de sa plus brillante « victoire. ».(1) Mais Condé abusait parfois des avantages de son esprit; il aimait à railler: comme rien n'était sacré pour ses épigrammes, la reine et Mazarin lui firent payer cher ses chansonnettes et ses bons mots; et il se fit beaucoup d'ennemis parmi les autres personnes de la Cour qui n'avaient pas à leur disposition pour se venger les donjons de Vincennes et les prisons du Hâvre (2).

---

(1) Voir les Mémoires d'Anne de Gonzague. Dans les dernières années de sa vie, il rassemblait souvent des gens de lettres à Chantilly, et s'entretenait avec eux de leurs ouvrages. Il aimait à avoir raison; c'est assez un goût de prince. Un jour qu'il s'emportait dans une discussion avec Boileau, ce poète fut tellement effrayé du feu de ses regards qu'il céda en disant tout bas à son voisin, « Dorénavant je serai toujours de l'avis de M. le prince, quand il aura « tort. »

(2) Voir le portrait de ce prince par Bussy-Rabutin, mademoiselle de Montpensier, Anne de Gonzague, le cardinal de Retz.

Lorsque le prince de Conti voulait épouser mademoiselle de Chevreuse, à qui l'on donnait pour amans le coadjuteur et MM. de Noirmoutier et Caumartin, Condé dit à son frère : « Votre ma-« riage va mettre dans votre parti le clergé, la no-« blesse et le tiers-état. »

On avait suspendu les représentations du Tartufe pour jouer une farce intitulée *Scaramouche ermite* : « Je voudrais bien savoir, dit Louis XIV, « pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de « la comédie de Molière ne disent rien de celle « de Scaramouche. — C'est, répondit le prince de « Condé, que les comédiens italiens n'ont offensé « que Dieu, tandis que les français ont offensé « les dévots. »

Comme tous les railleurs de profession, il n'aimait que les railleries qu'il dirigeait contre les autres, et pardonnait mal aisément celles dont il était l'objet : c'est ainsi qu'il ôta la lieutenance de ses gardes à Saint-Évremont, qui s'était moqué de sa manie du bel-esprit. Cependant lorsque le coadjuteur publia son écrit *du vrai et du faux prince de Condé, et du cardinal de Retz*, ce prince dit tout haut : « Cette lecture m'intéresse infini-« ment, car elle me fait connaître mes fautes que « personne n'ose me dire. »

Le père Bourdaloue devait prêcher le carême à Saint-Sulpice : comme il se faisait attendre, tout

le monde causait librement dans l'église. Le prédicateur enfin arriva : dès qu'il parut : « Silence, « s'écria Condé, voici l'ennemi ! »

Le duc de Candale, qui aspirait au titre de prince à cause de sa mère, qui était fille naturelle de Henri IV, parlant un jour de ses parens devant le prince de Condé, disait, *Monsieur mon père*, *madame ma mère*.... Le prince, que ce ridicule ennuyait, se mit à crier aussitôt : « Monsieur mon écuyer, allez dire à monsieur mon cocher qu'il mette messieurs mes chevaux à mon carrosse. »

Il aimait à embarrasser les personnes qui venaient le complimenter dans ses voyages. L'abbé Boileau (frère du poète), doyen de la cathédrale de Sens, qui connaissait cette manie du prince, commença ainsi son discours avec une crainte affectée : « Monseigneur, votre altesse ne doit pas « être surprise de me voir trembler en paraissant « devant elle à la tête d'une compagnie d'eccléc siastiques ; car si j'étais à la tête d'une armée « de trente mille hommes, je tremblerais bien da« vantage. » Charmé de ce début, le prince embrassa l'orateur, le retint à dîner et le combla de caresses.

Lorsque le fils du grand Condé voulut faire peindre l'histoire de son père dans la galerie de Chantilly, il fut embarrassé à cause des exploits du héros contre la France et les armées du roi.

Pour ne point taire ces événemens, le prince Jules fit dessiner la muse de l'histoire tenant un livre sur lequel était écrit, *Vie du prince de Condé*. Cette muse arrachait des feuillets du livre, qu'elle jetait par terre, et on lisait sur ces feuillets, *Secours de Cambrai; secours de Valenciennes; retraite devant Arras* (1)..... Il me semble qu'il eût été plus convenable au fils du grand Condé de se récuser dans cette cause, et de ne se souvenir que de Rocroy, de Lens et de Fribourg.

(1) Ce tableau est encore dans la galerie de Chantilly.

N° 160.

CHARLES DE MATIGNON,

COMTE DE GACÉ.

Charles de Matignon, comte de Gacé, fils de François de Matignon, comte de Gacé, et d'Anne Malon de Bercy, naquit le 28 mai 1647. Il fit ses premières armes sous le nom de chevalier de Torigny, à la défense de Candie, où il reçut sa première blessure. Depuis la campagne de 1688 jusqu'à celle de 1703, il est peu de siéges auxquels il n'ait pas assisté, peu de batailles où il n'ait pas signalé son courage; et Fleurus, et Dunkerque, et Mons, et Namur, le virent gagner à la pointe de l'épée le grade de lieutenant-général. En 1708, il fut chargé de l'expédition qui devait asssurer la descente du prétendant en Écosse. « Tout le fruit de l'entreprise fut perdu, dit Vol-« taire; il n'y eut que Matignon qui y gagna : « ayant ouvert les ordres de la Cour en pleine mer, « il y vit les provisions de maréchal de France; « récompense de ce qu'il voulut et ne put faire. »

hauteur 43 pouces.
largeur 34 pouces.
E.

Il revint en Flandre, et fut nommé, avec le duc de Vendôme, pour commander sous les ordres du duc de Bourgogne, dans la campagne de Lille en 1708. Après le combat d'Oudenarde, lorsque le duc de Vendôme tint ce conseil de guerre, dans lequel il parla avec tant de hauteur au duc de Bourgogne, le maréchal de Matignon soutint que le danger était aussi imminent que le prince l'avait dit, et Vendôme, accablé de tant de convictions, s'écria avec colère : « Eh bien ! messieurs, « je vois bien que vous le voulez tous ; il faut « donc se retirer ; » et l'on se retira. Cette campagne fut le terme de la carrière militaire du maréchal de Matignon. Retiré à Paris, il y mourut le 6 décembre 1729, dans la quatre-vingt-troisième année de son âge. Il avait épousé, le 8 avril 1681, Marie-Élisabeth Berthelot, fille de François Berthelot, secrétaire des commandemens de madame la dauphine.

N° 161.

CHARLES II,

ROI D'ANGLETERRE.

C. M.

Charles II, roi d'Angleterre, fils de Charles Ier et de Henriette-Marie de France, naquit le 29 mai 1630. hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Charles Ier, désespérant de l'état de ses affaires, envoya son fils en France auprès d'Henriette sa mère, qui s'y était déjà réfugiée. « Il n'avait « alors, dit mademoiselle de Montpensier, que « seize ou dix-sept ans. Il était assez grand pour « son âge, la tête belle, les cheveux noirs, le « teint brun, et passablement agréable de sa per- « sonne. » La reine d'Angleterre eût vivement souhaité qu'il épousât mademoiselle de Montpensier; mais cette princesse raconte elle-même que cette proposition, qui lui fut faite à diverses époques, ne fut jamais assez de son goût pour qu'elle se décidât à l'accepter, malgré le plaisir

qu'elle avait eu, soit à voir les grands yeux de ce prince se fixer sur elle avec passion, soit à danser avec lui dans les ballets de la Cour. A la mort de son père, Charles II fut reconnu roi d'Angleterre d'abord en Irlande ; mais, trop faible pour lutter contre l'ascendant, le génie et la puissance de Cromwell, il fut battu à Worcester, en 1651, et obligé de fuir à travers mille dangers. « Il re-« passa avec quarante ou cinquante cavaliers au « milieu de l'armée ennemie et de la ville au-delà « de laquelle s'était donné le combat. Il resta « long-tems sur un arbre, ensuite dans la maison « d'un paysan, où il coupa ses cheveux. Un gen-« tilhomme qu'il avait reconnu sur son chemin « le mena chez lui, où il séjourna. Il fut à Lon-« dres avec le frère du gentilhomme, derrière lui « en croupe. Il y coucha une nuit, et dormit dix « heures avec la dernière tranquillité ; se mit dans « un bateau à Londres pour aller jusqu'au port « où il s'embarqua : ainsi il arriva à Dieppe (1). « De là il se rendit à Paris. Milord Taff lui servait « de grand-chambellan, de valet de chambre, « d'écuyer de cuisine et de chef de gobelet. L'é-« quipage était digne de la Cour, et il n'avait pas « changé de chemise depuis l'Angleterre. Milord

(1) C'est lui-même qui le raconta ainsi à mademoiselle de Montpensier. (Voir les Mémoires de cette princesse.)

« Jennyn lui en donna une des siennes en arri-
« vant. La reine sa mère n'avait pas assez d'ar-
« gent pour lui donner de quoi en acheter pour
« le lendemain... Je portai à milord Taff 1500
« livres pour le roi son maître (1). »

On chercha à le distraire, à la Cour de France, par des plaisirs et des fêtes. Là, après n'avoir point réussi à obtenir la main de mademoiselle de Montpensier, quoiqu'il eût promis *de se faire catholique pour elle*, il demanda en mariage à Mazarin sa nièce Hortense Mancini. L'orgueilleux cardinal refusa cette alliance, qu'il essaya de renouer lorsque Charles fut remonté sur le trône; mais il fut à son tour dédaigné. La mort de Cromwell et le dévouement de Monck rendirent la couronne au fils de Charles Ier, en 1660. « Ce
« monarque, dit Voltaire, fut reçu dans les plaines
« de Douvres par vingt mille citoyens, qui se je-
« tèrent à genoux devant lui. Des vieillards qui
« étaient de ce nombre m'ont dit que presque
« tout le monde fondait en larmes. » Son couronnement fut célébré le 22 et le 23 avril 1661, avec une magnificence extraordinaire. Cette cérémonie fut la plus somptueuse et la mieux ordonnée qu'on eût vue en Angleterre. La procession commença à la Tour, et lorsque le roi en sortit, ceux qui marchaient les premiers étaient déjà

(1) Mémoires du cardinal de Retz, tom. II.

dans Fleet-Street (1). L'année suivante (le 31 mai 1662), Charles II épousa l'infante de Portugal (Catherine). Elle débarqua à Portsmouth. Le roi s'y rendit, et ils furent mariés en particulier selon le rit romain, dans la chambre de la reine, par Aubigny, prêtre séculier, aumônier de cette princesse. Il n'y eut de présens à cette cérémonie que l'ambassadeur de Portugal, trois grands seigneurs et deux ou trois dames du même pays : ce qui l'avait rendu nécessaire, c'est qu'avant son départ de Lisbonne, elle n'avait pas été épousée par procuration selon la coutume. La reine ne voulut pas aller se coucher avant que Sheldon, évêque de Londres, n'eût prononcé qu'ils étaient mari et femme (2).

Cette reine avait beaucoup d'esprit, de la beauté, un caractère agréable et enjoué; mais elle eut beaucoup de peine à renoncer au costume de son pays pour adopter les modes de l'Angleterre. Elle s'y détermina à la fin pour plaire à son mari, dont elle était aimée, et auquel elle pardonnait ses nombreuses infidélités (3).

A son avénement à la couronne, Charles II

(1) Clarendon.

(2) Journal du roi Jacques II.

(3) Le 30 mars 1692, après la mort du roi, elle quitta Sommerset-House, sa résidence ordinaire, et retourna à Lisbonne, où elle mourut le 31 décembre 1705.

avait cru nécessaire à sa tranquillité de faire couler sur l'échafaud le sang de plusieurs des juges de Charles I^er^. Dix furent exécutés. On exhuma les corps de Cromwel et d'Ireton son gendre, et on les traîna au gibet sur la claie. Ces vengeances augmentèrent contre le nouveau roi la haine du parti qui avait détrôné son père. Les restes de ce même parti troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille. « A la restau- « ration, dit Burnett, une sorte de joie extrava- « gante s'empara de la nation, qui détruisit tout « usage de vertu et de piété. Tout se finissait par « des débauches. Adoptés également dans les trois « royaumes, sous prétexte de boire à la santé du « roi, les excès et les émeutes se multipliaient à « l'infini. La classe des hypocrites et celle des « enthousiastes, tout aussi dangereux quoique « plus honnêtes gens, fournissaient aux profanes, « par la manière d'interpréter la religion, les « moyens de tourner en dérision la véritable « piété. » L'esprit français et ce brillant dédain des choses graves dominèrent à la Cour. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les cœurs, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse; les indépendans ne parurent plus; les puritains furent contenus. Les plaisirs et la magnificence succédèrent à la sombre férocité du pouvoir de

Cromwell ; la galanterie et les fêtes s'introduisirent dans le palais de Wite-hall. Mais en adoptant les mœurs de la Cour de Louis XIV, Charles fut asservi à ses intérêts. C'est ainsi que lorsque le stathouder Guillaume déclara la guerre au roi de France, Louis XIV se servit de l'entremise de Henriette, duchesse d'Orléans, et sœur du roi d'Angleterre, pour détourner Charles II de toute alliance avec la Hollande (1) ; c'est ainsi que plus tard, devenu indigent à force de prodigalités, il vendit à Louis XIV, pour 24,000 livres sterling, Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell, et devint le pensionnaire du roi de France : humiliation que la fierté anglaise ne lui pardonna pas.

Deux affreux désastres marquèrent les commencemens de son règne. La ville de Londres fut, en 1666, ravagée par la peste, et presque entièrement détruite par un incendie. Mais, à l'étonnement de l'Europe, Londres se releva de

(1) Henriette d'Angleterre, femme de Philippe duc d'Orléans, sous prétexte d'aller voir son frère à Londres, était chargée par Louis XIV d'engager ce monarque à s'unir avec la France contre la Hollande. Sa négociation eut un plein succès. Elle fut merveilleusement secondée par les charmes de la duchesse de Portsmouth, qu'elle avait emmenée avec elle, et qui captiva Charles II au point qu'il lui donna un souverain empire et sur son cœur et dans sa Cour.

ses cendres plus régulière, plus commode, plus belle qu'auparavant.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la Cour et le Parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs et à la gaîté que Charles II avait importés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Ils ne changèrent rien non plus à l'amour de la liberté, dont le peuple était toujours animé. La passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York irritèrent l'esprit de faction. La haine des partis et des sectes vint encore désoler les trois royaumes. Il n'y eut plus à la vérité de grandes guerres civiles, comme du tems de Cromwell; mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la vengeance, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était pas accoutumée, affligèrent quelque tems le règne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient; mais sa douceur n'était quelquefois que de la dissimulation; il ne pouvait supporter aucun obstacle, parce que tout ce qui entravait sa puissance gênait ses plaisirs; et sous les dehors d'un

théisme tolérant, il cachait une sorte de fanatisme qui permit plus d'une fois que le sang coulât sur l'échafaud au nom de la religion.

Il n'avait point d'enfant, et son frère, le duc d'York, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé la secte *papiste*, objet de l'animadversion de presque tout le Parlement et de la nation. Dès qu'on apprit cette défection, la crainte d'avoir un jour pour roi un papiste aliéna les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple révélèrent une conspiration des papistes, qui (disait-on) ne se seraient proposé rien moins que de tuer le roi, de donner la couronne à son frère, de reconnaître le pape comme *propriétaire du royaume d'Angleterre*, et d'en laisser la lieutenance au général des jésuites, Oliva. On fit de nombreuses arrestations. Le Parlement procéda avec rigueur ; les plus absurdes dénonciations devinrent à des yeux prévenus des preuves convaincantes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud. Des jésuites furent écartelés. Le zèle contre le papisme fut porté si loin que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre.

L'exaltation du peuple ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme. Les accusations, les supplices conti-

nuèrent. Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort de lord Strafford, vieillard zélé pour l'État, attaché au roi, retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste et ne l'était pas. Il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grace. « Faiblesse infame, dit Vol-« taire, dont son père avait été coupable, et qui « perdit son père. »

L'Écosse n'était pas plus tranquille. Les presbytériens y commirent des assassinats. Charles II envoya contre eux le duc de Monmouth, son fils naturel. Ils levèrent une armée qui prit le nom d'*armée du Seigneur*, et qui n'en fut pas moins dispersée au premier coup de canon. Les troubles finirent par s'apaiser dans les trois royaumes, et la turbulence atrabilaire des factieux céda aux artificieuses caresses du roi, et aux séductions qu'il employa pour corrompre et gagner le Parlement. Toutefois le second Parlement convoqué en 1679 montra plus de désintéressement, et même il procéda contre plusieurs parlementaires accusés d'avoir reçu de l'argent de la Cour. Le roi, mécontent de cette austérité, et de plus en plus jaloux d'exercer le pouvoir absolu, cassa le Parlement, et régna sans en assembler désormais, jusqu'au 16 février 1685, époque de sa mort. On croit qu'il mourut dans la foi catho-

lique, que pendant sa vie il avait secrètement protégée.

« Le roi ne le cédait à personne, ni pour la « taille, ni pour la mine. Il avait l'esprit agréa- « ble, l'humeur douce et familière. Son ame, sus- « ceptible d'impressions opposées, était compa- « tissante pour les malheureux, inflexible pour les « scélérats, et tendre jusqu'à l'excès. Son cœur « était souvent la dupe, plus souvent encore l'es- « clave de ses engagemens (1). »

Le comte de Grammont, en traçant ce portrait, se souvenait trop de l'accueil flatteur qu'il avait reçu de Charles II; d'ailleurs, ce seigneur galant et frivole devait naturellement voir d'un œil favorable un prince léger, ami des plaisirs, heureux et fier de transporter à Londres l'élégance et les mœurs de la Cour de Louis XIV; mais l'histoire, plus austère, doit blâmer cette légèreté qui néglige les devoirs du trône, cette faiblesse qui laisse faire le mal, sans le vouloir peut-être, et d'autant plus funeste qu'elle prête un nom révéré aux passions ministérielles, aux vengeances particulières, aux persécutions religieuses. Burnett et Hume, sans se laisser séduire à des dehors aimables et gracieux, ont jugé ce prince avec plus de sévérité. « Avec de grands

(1) Mémoires du comte de Grammont.

« défauts, dit le premier, il n'avait presque point « de vertus pour les réprimer : ce n'était guère « chez lui que quelques défauts plus légers qui « servaient de contre-poids aux autres. »

« Le caractère de Charles II (dit Hume) fut « dangereux pour ses sujets et peu honorable « pour lui-même. » Cependant il protégea les lettres, les arts, le commerce, et, avec plus de franchise et de tolérance, ce monarque eût laissé un nom plus glorieux dans les fastes de l'histoire d'Angleterre.

N° 162.

MARIE DE SAVOIE-NEMOURS,

REINE DE PORTUGAL.

(Peint sur bois par Ducuyer.)

Hauteur 10 pouces, largeur 8 pouces. *P. R.*

Marie-Françoise-Élisabeth de Savoie, fille de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, et d'Élisabeth de Bourbon-Vendôme, naquit à Paris le 21 juin 1646. Cette princesse, connue d'abord sous le nom de mademoiselle d'Aumale, reçut chez les filles de Sainte-Marie une éducation digne de sa naissance, et elle devint aussi remarquable par les graces de son esprit et l'amabilité de son caractère qu'elle l'était par sa beauté. Tant de qualités semblaient lui promettre le bonheur; mais la politique des Cours en tient rarement compte, et c'est par ses propres intérêts qu'elle décide les unions. Aussi la main de Marie fut-elle donnée le 25 juin 1666 à Alphonse VI, roi de Portugal, un de ces fléaux que le destin jette sur les trônes pour la honte de la couronne et pour le

malheur des peuples. Elle sentit à la première vue la plus violente antipathie pour ce prince, qui ne prit que trop le soin de la justifier. La couche royale était stérile, et le ciel avait interdit à Alphonse l'espoir d'être père. La jeune reine avait des scrupules à divulguer ce secret pour faire déclarer la nullité de son mariage : elle aima mieux se retirer (le 21 novembre 1667) au monastère de *l'Espérance*, d'où elle écrivit au roi pour lui faire part de la cause de sa retraite. Alphonse, étincelant de colère, court au monastère, menace d'enfoncer les portes, entre, et va se livrer contre la reine aux dernières extrémités, lorsque dom Pèdre, frère du roi, averti de ce désordre, survient à propos avec une nombreuse noblesse. Il calme la violence du roi et le ramène au palais, mais dans un tel état d'abattement et de stupidité que sa raison s'éclipsa. Sa conduite insensée et furieuse détermina la révolution qui lui fit ôter la couronne et qui donna la régence à son frère dom Pèdre. Alphonse détrôné vécut comme un simple particulier, et mourut en 1683 au château de Cintra en Portugal. Cependant, la reine avait fait casser son mariage le 24 mars 1668, et le 2 avril suivant elle épousa dom Pèdre. Ses vertus, qui avaient été comprimées pendant le règne d'Alphonse, éclatèrent sous l'autorité de dom Pèdre qui se plaisait à partager le pouvoir avec elle :

modeste et bonne, elle ne s'en servait que pour répandre des bienfaits et pour se faire aimer. Devenue mère de l'infante Isabelle, elle s'occupa à graver dans son ame les principes religieux dont elle était pénétrée : elle s'attachait surtout dans les instructions qu'elle lui traçait elle-même de sa main, soit en vers, soit en prose, à élever son cœur vers Dieu. « La dévotion, disait-elle, est « bonne pour nous rendre heureux en ce monde « et dans l'autre. » Telle était celle dont son ame était remplie que lorsque la Cour alla passer le carnaval à Almérin, château des anciens rois de Portugal, à quinze lieues de Lisbonne sur les bords du Tage, au lieu de se livrer aux plaisirs et aux fêtes, elle passa son temps dans les saints exercices et dans la prière, et se consacra tout entière à la religion. On croit même qu'elle avait le projet de faire bâtir un monastère des filles de la Visitation, afin de s'y retirer lorsqu'elle aurait pu remettre en d'autres mains les devoirs que lui imposait son rang. Elle ne se consolait de sa puissance, qu'en la rendant pour les malheureux une source de bien et de consolation; son trésorier lui disait quelquefois qu'elle épuisait ses revenus, et qu'elle manquerait d'argent; mais elle lui répondait toujours « Qu'elle serait assez riche « pour faire des œuvres de charité tant qu'elle « aurait assez d'ordre pour payer ceux à qui elle

« devait par justice. » Tant de vertu ne devait pas briller long-tems sur la terre ! Atteinte d'une maladie de langueur, elle se prépara à la mort avec courage, mais sans faste ; et rendit à Dieu le 27 décembre 1683, à l'âge de 35 ans, une ame pure, tranquille et heureuse de quitter les grandeurs de la terre.

N° 163.

CHARLES V,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

hauteur 43 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

Charles-Léopold-Nicolas-Sixte (Charles V), duc de Lorraine et de Bar, fils de Nicolas-François de Lorraine et de Claude-Françoise de Lorraine, naquit le 23 avril 1643. Il n'avait pas encore vingt ans, et il était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté, lorsqu'il vint à la Cour de Louis XIV afin de régler avec son père et son oncle, le duc Charles IV, qui sortait des prisons de Madrid, les destinées de la Lorraine. On pensa qu'un mariage serait le plus sûr moyen de concilier tous les intérêts. On songea d'abord pour le prince Charles à la nièce du cardinal Mazarin, cette Marie de Mancini qui, la première, avait fixé les regards du roi; mais Charles IV y mit des obstacles; et le jeune prince reporta ses vœux sur mademoiselle de Montpensier qui commençait à se faire vieille. La *grande demoiselle* le trouvait

fort de son goût, « quoiqu'il fût, dit-elle, mal « vêtu, d'une beauté inanimée et qu'il eût toujours « un air gauche. » Mais lui, préférait à cette princesse mademoiselle d'Orléans, sa sœur, dont le caractère romanesque l'avait séduit, et qui était loin elle-même de le haïr. Lorsque le roi eut exigé qu'elle épousât le grand-duc de Toscane, elle fut au désespoir, et le prince Charles lui fit des adieux mêlés de larmes (1). Il demanda alors la main de mademoiselle de Nemours : ce mariage allait se conclure lorsqu'une seconde fois Charles IV refusa son consentement, et signa le 6 février 1662 le fameux traité de Montmartre. Le duc Nicolas-François et le prince son fils protestèrent hautement contre ce traité ; et ce dernier, n'ayant pu fléchir en rien Louis XIV en sa faveur, disparut, la nuit, de la Cour. Il venait de danser un ballet avec le roi : dès que la danse fut finie, il descendit dans la rue où son carrosse l'attendait, ne fit que changer d'habits, et, suivi seulement de son écuyer et de son valet de chambre, il sortit de Paris, se rendit droit à Besançon ; de là, à Florence, pour y revoir la duchesse de Toscane, qu'il avait tant aimée ; à Rome, où le pape l'accueillit avec distinction ; enfin à Vienne, où l'empereur Léopold le reçut comme un ami d'enfance et comme un frère.

(1) Voir la notice n° 151.

Charles, né avec des dispositions guerrières, vit avec plaisir la guerre éclater en 1663 entre l'empereur et la Turquie. C'est à la bataille de Raab qu'il fit ses premières armes sous Montéculli. Il y déploya une valeur éclatante; il arracha un drapeau des mains d'un Turc qui allait le percer de la lance à laquelle son drapeau était attaché. Léopold fit présent de ce trophée au prince Charles, qui l'envoya au duc François, son père.

La Hongrie, la Turquie, les bords du Rhin, le virent tour-à-tour prodigue de son sang et de son courage, faire briller ses talens militaires; c'est lui qui, en 1676, prit Philisbourg sur le maréchal de Luxembourg : qui, en 1687, gagna sur les Turcs la fameuse bataille de Mohatz; qui, ayant mis pour devise sur ses étendarts *aut nunc aut nunquam* (ou maintenant ou jamais), lutta avec une intrépide persévérance contre les refus de Louis XIV (1), qui lui fermait toujours par ses armées le chemin de la Lorraine; qui, fidèle allié de l'empereur

(1) Lors du congrès de Nimègue en 1677, Louis XIV avait rédigé lui-même un projet par lequel il consentait à remettre Charles V en possession de ses États, mais à la condition que la ville de Nancy demeurerait à la France en toute souveraineté. La France demandait, en outre, un chemin pour le passage de ses troupes, et les places de Marsal et de Longwy. Le duc Charles rejeta ces propositions.

Léopold, se trouva sur tous les champs de bataille où il y avait de la gloire, des dangers et des blessures à recueillir. Tant de vaillance, tant de noblesse d'ame eussent mérité une couronne; Charles ne put jamais rentrer dans ses États, et mourut sur une terre étrangère. Il était à Inspruk lorsqu'il reçut une lettre de l'empereur Léopold qui l'invitait à venir à Vienne prendre part au conseil qui allait décider de la guerre. Il part, il arrive à Velz, petite ville à trois lieues de Lintz, et là, frappé d'apoplexie, il meurt le 18 avril 1690. Il avait épousé Éléonore-Marie, sœur de l'empereur Léopold, et reine de Pologne.

« Ce prince (dit dom Calmet dans son histoire « de Lorraine) était grand, bien fait, d'un air noble « et majestueux. Le trop d'embonpoint lui avait « un peu chargé la taille sur la fin de sa vie. Il « affectait une grande modestie dans ses habits, « et était modeste en toutes choses. Il avait l'es- « prit grand, solide, judicieux, sachant parfaite- « ment prendre son parti, capable des plus grandes « affaires tant dans le conseil que dans l'exécution; « prévoyant, attentif, vigilant, modéré et ardent « dans les affaires qui demandaient de la prompti- « tude et de la diligence; flegmatique et circon- « spect dans celles qui demandaient de la maturité; « joignant la prudence de Fabius à la célérité d'A- « lexandre. Outre les qualités militaires, qu'il pos-

« sédait à un degré éminent, il avait celles de « l'honnête homme, du chrétien, du bon prince, « du grand politique. Il aimait les belles-lettres et « la lecture, surtout celle de l'histoire. Il possédait « parfaitement plusieurs langues. Il était sérieux, « sage, parlant peu, mais parlant à propos ; grave « et majestueux envers les étrangers, mais sans « hauteur et sans affectation : libéral, désintéressé, « grand observateur de sa parole, et d'une écla- « tante piété. Aussi le roi Louis XIV avouait que « sa moindre qualité était celle de prince, et quand « il apprit sa mort, il fit son éloge en peu de mots, « disant que c'était *le plus grand, le plus sage, le « plus généreux de ses ennemis.* »

Le corps de Charles V demeura en dépôt parmi ceux des archiducs dans l'église des jésuites d'Inspruck, jusqu'au mois d'avril 1700 que le duc Léopold I^er^, son fils, le fit venir à Nancy et lui fit faire des obsèques magnifiques. C'était répondre au vœu de son père qui avait témoigné en mourant le désir d'être enterré dans les tombeaux de ses ancêtres.

N° 164.

ÉLÉONORE-MARIE D'AUTRICHE,

REINE DE POLOGNE, ET DUCHESSE DE LORRAINE.

C. M.

Éléonore-Marie d'Autriche, fille de Ferdinand III, empereur d'Allemagne, et d'Éléonore de Gonzague-Mantoue, sa troisième femme, naquit à Ratisbonne le 31 mai 1655.

hauteur 43 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

Élevée à la même Cour que le prince Charles de Lorraine, elle avait de bonne heure conçu pour lui une vive affection; et l'empereur Léopold, son frère, qui aimait beaucoup Charles, désirait les unir; mais les convenances politiques voulaient qu'Éléonore épousât un prince souverain, et le duc Charles IV vivait encore, et il vivait dépossédé de ses états. L'abdication de Casimir, roi de Pologne, parut à l'empereur une circonstance favorable pour donner un monarque pour époux à sa sœur. Sollicitations, argent, séductions, il employa tous les moyens pour attirer le choix

des Polonais sur le prince Charles; mais une brigue plus puissante fit élire Michel Viesnowiski. A peine ce nouveau roi de Pologne était-il sur le trône qu'il envoya une ambassade à l'empereur pour lui faire part de son avénement à la couronne, et pour lui demander la main de la princesse Éléonore. Cette princesse se soumit à regret à la volonté de son frère, et le mariage fut conclu en 1670.

Quelque tems après, la nation polonaise conçut du mépris et de l'aversion pour Michel. Les mutins s'assemblèrent et marchèrent en armes à Varsovie, pour forcer le roi à descendre du trône. La reine, voyant son époux déconcerté, s'arme de courage, marche droit au camp des rebelles, assemble les principaux chefs, les harangue, les désarme par son éloquence, et les ramène à leur devoir. Michel ne jouit pas long-tems de la paix que la reine, son épouse, avait reconquise pour lui; il mourut en 1674, et le duc de Lorraine fut de nouveau sur les rangs pour la couronne de Pologne; mais, malgré l'appui de l'empereur, il ne fut pas plus heureux que la première fois. Le choix tomba sur le grand-maréchal Sobieski, illustre par sa naissance, son mérite, ses grands biens et ses belles actions. L'amour et la main d'Éléonore consolèrent le prince Charles de sa mauvaise fortune. Le mariage fut célébré le 6

février 1678, à Neustad, avec la plus grande magnificence (1). Cette princesse demeura toute sa vie tendrement attachée à l'époux que son cœur avait choisi, et elle lui donna six enfans, et de ce nombre Léopold Ier, duc de Lorraine, qui fut remis en possession de ses États en vertu du traité de Riswick du 31 octobre 1697.

Elle mourut le 17 septembre 1697. C'était une princesse d'un génie supérieur, d'une sagesse profonde, d'une piété exemplaire. Son esprit était fort cultivé; elle savait et parlait sept langues différentes. Elle était d'une taille médiocre, mais bien prise, belle sans affectation; son air gracieux, la bienveillance de son sourire, ses manières aisées, polies, et le charme de sa conversation, la rendaient les délices de la cour de Vienne.

(1) Voir la description des cérémonies et des fêtes dans l'histoire de Lorraine, tom. III.

N° 165.

MARIE-MARGUERITE DE COSSÉ,

MARÉCHALE DE VILLEROI.

C. M.

largeur 20 pouces. hauteur 24 pouces. *E.*

Marie-Marguerite de Cossé, née en 1648, épousa, le 28 mars 1662, François de Neufville, maréchal de Villeroi. Voici le portrait remarquable que Saint-Simon en a tracé dans ses Mémoires.

« La maréchale de Villeroi était extrêmement « petite; d'ailleurs d'une grosseur tellement dé- « mesurée qu'à peine pouvait-elle se remuer. Ses « bras étaient plus gros qu'une cuisse ordinaire, « avec un petit poignet et une petite main mi- « gnone au bout, et la plus jolie du monde. Le « visage exactement comme un gros perroquet, « et deux gros yeux sortant qui n'y voyaient goutte. « Elle marchait aussi comme un perroquet. Avec « une figure si peu imposante, jamais femme n'im- « posa tant. Avec une grande hauteur, elle avait « une grande politesse, noble, discernée et de-

« venue si rare. Personne aussi n'avait plus d'es-
« prit, ni plus de sens et de justesse, avec un tour
« unique et très-salé et plaisant quand elle vou-
« lait, mais toujours avec dignité. Elle était d'un
« excellent conseil, et la meilleure et la plus sûre
« amie du monde, et avec toute sa gloire, d'un
« commerce le plus aisé et le plus délicieux. Tout
« le monde ne lui convenait pas, et son choix
« était délicat. C'était la personne d'ailleurs qui
« se respectait le plus, et qui se faisait le plus
« naturellement respecter par les autres. Le roi
« et madame Maintenon la craignaient, et jamais
« elle ne fit un pas pour s'en approcher, quoique
« passant sa vie à Versailles, où elle avait toujours
« une Cour, indépendamment de son mari et en
« ses absences. Elle souffrait du ridicule de ses
« grands airs : souvent il ôtait en particulier sa
« perruque chez elle, et elle ne disait mot, mais
« elle ne s'y accoutumait point. C'était la femme
« la plus sensible et d'une conversation qu'on ne
« pouvait quitter. Elle avait eu la folie des Cossés
« sur la naissance, et l'avait fait sentir à ses enfans
« et quelquefois à son mari. Depuis, elle me di-
« sait quelquefois en riant, mais tête à tête, que
« les Villeroi n'étaient pas si mauvais que je le
« pensais. Après les malheurs de son mari et la
« bataille de Ramillies, cette femme accoutumée
« à la plus excellente compagnie, qui ne pouvait

« ni se remuer ni lire, se mit à passer sept à « huit mois à Villeroi, toute seule, et à Paris, fer- « mant sa porte à tout le monde; elle n'y reçut « que ses meilleurs amis, mandés et peu souvent. « Le jeu, qu'elle avait fort aimé, elle se l'était re- « tranché depuis long-tems, sous le prétexte de « sa vue. Ainsi sa vie se passait dans son fauteuil, « en prières et en lectures de piété que lui fai- « saient ses domestiques. Je lui disais souvent « qu'elle se ferait mourir. Elle glissait et badinait « là-dessus, et avec son agrément ordinaire; mais « elle jetait quelques mots fort à propos de mo- « rale et de pénitence.

« Je ne lui dis que trop vrai. Une vie si opposée « à celle qu'elle avait toujours menée, et si con- « traire à la nature, à laquelle rien n'était accordé, « la tua en deux ou trois ans. Elle mourut le 20 « octobre 1708 (1). »

(1) Mémoires du duc de Saint-Simon, tom. II, liv. II.

N° 166.

CHARLES II,

ROI D'ESPAGNE.

Ce prince était né aussi faible d'esprit que de corps, et cette faiblesse s'était répandue sur son gouvernement (1). Sa plus grande crainte cependant était de se laisser imposer des lois; et toute sa vie ne fut qu'un esclavage. Il ne quitta le joug de sa mère Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, que pour subir la domination de sa seconde femme Anne de Bavière. Son règne fut obscur, et sa destinée était de ne faire du bruit qu'après sa mort. Pendant qu'il vivait, l'Europe était inquiète de savoir entre les mains de qui tomberait l'immense héritage de ce monarque,

hauteur 39 pouces.
largeur 31 pouces
P. R.

(1) Telle était la profonde ignorance dans laquelle il avait été élevé, que quand les Français assiégèrent Mons, il crut que cette place appartenait au roi d'Angleterre. Il ne savait ni où était la Flandre, ni ce qui lui appartenait en Flandre.

(VOLTAIRE.)

qui n'avait et ne pouvait avoir d'enfans. On se demandait s'il vivait pour savoir s'il était mort; et son testament devint pour les souverains de l'Europe ce que les dents du dragon de la fable furent pour les compagnons de Cadmus.

Louis XIV et l'empereur Léopold étaient parens du roi d'Espagne au même degré; tous deux descendaient de Philippe III par les femmes : mais Louis était fils de l'aînée Anne-Marie, femme de Louis XIII. Le dauphin avait encore un avantage sur les enfans de l'empereur; c'est qu'il était petit-fils de Philippe IV, et les enfans de Léopold n'en descendaient pas : les droits de la nature étaient donc dans la maison de France; mais la politique a aussi ses droits; et de ce nombre étaient les renonciations authentiques et ratifiées de Louis XIII et de Louis XIV à la couronne d'Espagne. La mère de Charles II, qui avait sur l'esprit de son fils un grand ascendant, avait rêvé un troisième avenir, hors des maisons de France et d'Autriche : c'était en faveur de son petit-neveu, fils de l'électeur de Bavière, Maximilien-Marie. Le roi le désigna secrètement pour son successeur. De leur côté, les diverses puissances imaginèrent de faire, du vivant même de Charles II, un partage de la monarchie espagnole. On donnait au jeune prince de Bavière l'Espagne, les Indes Occidentales et les Pays-Bas; le dauphin, fils de Louis XIV, devait

posséder Naples, la Sicile et la province de Guipuscoa. On ne laissait à l'archiduc Charles, second fils de l'empereur Léopold, que le Milanais, et rien à l'archiduc Joseph, héritier de l'empire. La France, l'Angleterre et la Hollande signèrent cette convention. Le roi moribond, apprenant qu'on se disputait ainsi ses dépouilles avant sa mort, déclara hautement le jeune prince de Bavière unique héritier de tous ses états : mais quelque tems après, ce prince étant mort à Bruxelles (1), les intrigues recommencèrent à Madrid, à Vienne, à Versailles, à Londres, à La Haye et à Rome. On proposa d'établir pour l'archiduc Charles le partage que d'abord on avait fait en faveur du Bavarois; mais l'empereur Léopold, qui espérait toute la succession, ne voulut pas signer le traité. Lorsque Charles II eut fait un nouveau testament, par lequel il léguait à l'archiduc Charles toute la monarchie espagnole, l'empereur se refusa également à appuyer ce legs par l'envoi d'une armée en Espagne. De petites intrigues de diplomatie achevèrent de brouiller les cabinets de Vienne et de Madrid (2). Louis XIV se hâta d'en profiter

(1) Le bruit se répandit en Europe, que cette mort venue si à propos pour l'Autriche, était l'effet du poison. Mais un soupçon n'est pas une preuve.

(2) Un évêque de Lérida, ambassadeur de Madrid à Vienne, mé-

en envoyant le marquis d'Harcourt auprès de Charles II, avec la double mission d'offrir, comme ambassadeur, à ce monarque l'appui de la France, ou de prendre, en cas de refus, le commandement de l'armée des Pyrénées, et de menacer les frontières d'Espagne. Au milieu de cette crise, l'infortuné monarque, tourmenté par les puissances temporelles de la terre, s'avisa de consulter la puissance spirituelle : cet oracle fut favorable aux intérêts de la France. Innocent XII répondit que « les lois de l'Espagne et le bien de la « chrétienté exigeaient que le roi donnât la pré- « férence à la maison de France. » Le roi d'Espagne, pressé par Ubilla et le cardinal Porto Carrero, signa un troisième testament, qui donnait tous ses États au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV (1). « Le pape, dit Voltaire, traita ce « cas de conscience d'un souverain comme une « affaire d'État, tandis que le roi d'Espagne faisait « de cette grande affaire d'État un cas de con- « science. Louis XIV en fut informé par le cardi-

---

content des propos que les archiducs tenaient contre les Espagnols, écrivit à son tour contre le conseil d'Autriche. Sa lettre devint publique. On y remarquait cette phrase : « Les ministres de Léopold ont l'esprit fait comme les cornes des chèvres de mon pays, petit, dur et tortu. » L'évêque fut rappelé, et, à son retour à Madrid, il ne fit que fortifier l'aversion des Espagnols pour les Allemands.

(1) Voir la notice de Philippe V, roi d'Espagne.

« nal de Janson, qui résidait alors à Rome : c'est « toute la part que la Cour de Versailles eut à « cet événement. Rien n'est plus vrai que la ré- « putation de Louis XIV et l'idée de sa puissance « furent les seules négociations qui consommèrent « cette révolution. »

Charles II languit encore un mois, et acheva à l'âge de 39 ans (le 1er novembre 1700) la vie obscure qu'il avait menée sur le trône. On raconte que quelque tems avant sa mort ce monarque fit ouvrir à l'Escurial les tombeaux de son père, de sa mère et de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans (2), et qu'il baisa ce qui restait de ces cadavres.

L'ouverture du testament de ce monarque fut très-dramatique. Chacun des ambassadeurs pré-

(1) Marie Louise d'Orléans, fille de Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV et d'Henriette d'Angleterre, avait épousé, en 1679, Charles II, roi d'Espagne. Elle avait beaucoup d'esprit, et exerçait sur son époux, dont elle était aimée, un empire que la maison d'Autriche redoutait; aussi les mémoires du tems laissent-ils croire que cette princesse mourut empoisonnée; madame de La Fayette dit que la reine d'Espagne redoutait elle-même cet attentat; qu'elle en faisait confidence à Monsieur dans ses lettres; et que ce prince lui avait envoyé du contre-poison, qui arriva le lendemain de sa mort. Saint-Simon laisse planer les soupçons sur le comte de Mansfeld, ambassadeur de la cour de Vienne, et sur la comtesse de Soissons, qui s'était réfugiée en Espagne. Un jour qu'il faisait grand chaud, la comtesse servit du lait à la glace à la reine, qui le but et mourut peu de momens après comme sa mère, était morte à Saint-Cloud.

sens à la Cour de Madrid croyait que son souverain allait être proclamé l'héritier de la monarchie espagnole; le comte de Harrach, ambassadeur de Léopold, en était surtout si persuadé que d'avance il affectait un air triomphant. Le duc d'Abrantès voulut s'amuser de son orgueil; au sortir du conseil, il sauta au cou du comte de Harrach, et lui dit : « C'est avec une joie extrême... » Il fit une pause et reprit : « C'est avec le plus « grand contentement que je viens prendre congé « de la maison d'Autriche. » La gravité diplomatique se dérida aux dépens du comte de Harrach, qui avait été dupe des accolades du duc d'Abrantès. La guerre devait bientôt changer ces rires en des pleurs de sang!

N° 167.

MADAME DE LA VALLIÈRE.

(Peint en 1823 par Mademoiselle Sophie Mallart [1].)

Louise-Françoise de La Baume Le Blanc de la Vallière, fille de Laurent de La Baume Le Blanc, et de Françoise Le Prévôt, naquit au château de La Vallière en Touraine le 6 août 1644.

hauteur 30 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

Bussy Rabutin a tracé d'elle un portrait peu séduisant; mais madame de Motteville, mademoiselle de Montpensier lui ont rendu plus de justice. L'éclat et la blancheur de son teint, la douceur de ses yeux, la beauté de ses blonds cheveux, l'expression céleste de ses regards, la grace répandue sur toute sa personne, quoiqu'elle fût un peu boiteuse, le charme de son esprit dont son cœur faisait presque toujours les frais, la douceur angélique d'une ame délicate et tendre,

(1) D'après une miniature originale du livre de feu madame la duchesse d'Orléans.

justifient assez la passion que Louis XIV conçut pour mademoiselle de la Vallière. Le roi, qui d'abord avait ri dans un bosquet de Versailles de la préférence qu'elle lui avait donnée sur tous les seigneurs de sa Cour, eut occasion de causer avec elle en allant voir madame Henriette d'Angleterre, dont elle était fille d'honneur. L'agrément de sa conversation enchanta le monarque : il déclara son amour avec un tendre embarras ; mademoiselle de La Vallière reçut cet aveu avec un trouble mêlé d'innocence et de plaisir. On sait que Louis, brûlant d'avoir un entretien avec elle, s'introduisit la nuit, par les toits, dans son appartement à Marly ; on sait quels douloureux combats elle eut à soutenir entre l'amour et l'honneur ; combien elle était sincère dans sa retraite au couvent des Ursulines de Saint-Cloud, où Colbert, au nom du roi, vint la chercher pour la ramener à la Cour ; on sait enfin que, vaincue par les prières, les pleurs et la tendresse de Louis, elle le rendit maître de ses charmes et de son cœur ; et que le 2 octobre 1666 elle donna le jour à mademoiselle de Blois, qui épousa dans la suite le prince de Conti. Ce fut à cette occasion que, par des lettres-patentes données à Saint-Germain-en-Laye et enregistrées au parlement le 13 mai 1667, les seigneuries de Vaujour et de Saint-Christophe furent érigées en duché-pairie sous le titre de La Vallière,

en faveur de madame de La Vallière et de sa fille. Elle donna au roi un nouveau gage de son amour le 2 octobre 1667, dans la personne du comte de Vermandois. Aimée, heureuse, elle était l'objet des attentions les plus délicates, l'héroïne de toutes les fêtes; modeste, sans ambition et presque honteuse de son bonheur, elle ne songeait qu'à plaire à son royal amant : c'était l'occupation de tous ses instans, c'était sa vie. Un jour le roi étant à la chasse lui écrivit un billet sur une carte qui se trouva être le deux de carreau; et elle lui répondit par les vers suivans, sur l'air *le démon malicieux et fin*, air composé par Lulli et que toute la Cour chantait :

« Pour m'écrire avec plus de douceur,
« Il fallait choisir un deux de cœur.
« Les *carreaux* ne sont faits, ce me semble,
« Que pour servir Jupiter en courroux;
« Mais deux *cœurs* vraiment unis ensemble,
« Peuvent-ils rien s'annoncer que de doux? »

L'infortunée ne prévoyait pas dans ce moment qu'une affection si tendre dût avoir un terme si rapproché! sa santé s'était altérée depuis ses dernières couches; elle avait maigri; au teint le plus beau avait succédé une grande pâleur; et ses yeux toujours pleins de douceur n'étaient plus animés du même feu. Une femme d'une beauté parfaite, d'un esprit original et piquant, d'un caractère

impérieux, madame la marquise de Montespan, était celle qui devait remplacer madame de La Vallière dans le cœur du monarque. Il ne l'appelait d'abord que l'*aimable étourdie;* il la nomma bientôt sa maîtresse. Convaincue de l'inconstance du roi, madame de La Vallière comprit qu'il n'y avait plus pour elle de consolations sur la terre. Elle se retira dans un couvent à Chaillot, au mois de février 1671, pour y pleurer en silence et en liberté son amour et l'infidélité de Louis. Ce prince, qui lui avait donné une rivale, n'eut pourtant pas le courage de supporter son absence : « Il la ra-« mena lui-même à Versailles, causa une heure « avec elle et pleura fort. » Retenue par obéissance à la volonté du roi, par cette influence d'une passion que le cœur ne peut jamais entièrement subjuguer, par les caresses de ses enfans, elle consentit encore à rester à la Cour, souffrant avec une douceur, une patience, une résignation admirables: c'est sans doute la plus grande preuve d'amour qu'elle ait donnée au roi! mais à la suite d'une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau, elle se décida à consacrer à la pénitence le reste de ses jours. Le maréchal de Bellefonds, son ami, et Bossuet, qu'elle consulta, la fortifièrent dans sa résolution. Sa correspondance et ses entretiens, soit avec l'évêque de Meaux, soit avec l'abbé de Rancé, respirent l'amour de la religion; et leurs

saintes exhortations l'emportèrent sur les prières du roi, qui la supplia, mais plus en roi qu'en amant, de ne pas quitter le monde. Ce monarque allait partir pour la Flandre, madame de La Vallière alla le matin entendre la messe du roi; c'est là qu'elle le vit pour la dernière fois. La messe finie, et le roi parti, elle monta dans son carrosse, et alla descendre aux Carmelites à Paris dans la rue Saint-Jacques; se jeta aux genoux de la supérieure, madame de Jarnac, et fit couper sa belle chevelure. Là, elle se soumit aux exercices les plus austères; et cette ame dévorée du besoin d'aimer fit hommage à Dieu seul des célestes trésors qu'elle enfermait. Elle fit profession le 3 juin 1675, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*. Toute la Cour assista à cette pieuse cérémonie. La sœur Louise était dans la tribune des religieuses, à côté de la reine Marie-Thérèse, à qui elle avait causé tant de jalousie et de chagrin. Bossuet parla : le sermon fini, et les vœux prononcés, la reine, embrassant madame de La Vallière, lui donna le voile qui devait pour toujours la séparer du monde.

La vie de madame de La Vallière, depuis son entrée au couvent, fut une vie de pénitence et de douleurs. Celle qui avait régné par l'amour et le plaisir, dans la Cour la plus magnifique, n'avait plus d'autre soin que de se mortifier et de rechercher

des souffrances. On l'a souvent trouvée saisie de froid et évanouie, soit dans l'église, soit dans les greniers où elle étendait le linge qu'elle avait lavé pour l'infirmerie. Le jeûne trop rigoureux qu'elle s'imposait, finit par détruire sa santé, et elle succomba le 6 juin 1710 dans la soixante-sixième année de son âge. La religion entoura de toutes ses consolations les derniers instans de la sœur Louise de la Miséricorde, et

. . . . . Des ames la plus belle
S'exhala doucement d'un corps si digne d'elle,
Comme au gré d'un feu pur s'exhale vers les cieux
D'un beau vase d'albâtre un parfum précieux.

N° 168.

MADAME DE MONTESPAN.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart, marquise de Montespan, seconde fille de Gabriel de Rochechouart, premier duc de Mortemart, née en 1641, mariée en 1663 à Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan.

hauteur 27 pouces. largeur 22 pouces. *P. R.*

L'ame douce, délicate et tendre de madame de La Vallière n'avait pu long-tems enchaîner le fastueux amour de Louis XIV. La beauté de madame de Montespan, l'éclat de son esprit, la majesté de sa démarche, un air de fierté répandu dans tous ses traits, semblaient mieux en harmonie avec les goûts et le caractère du monarque; tandis que la sœur Louise de la Miséricorde prenait le voile dans un cloître, sa rivale recevait le tabouret à la Cour (1). Madame de La Vallière

(1) Le roi demanda à la comtesse de Soissons sa démission de la charge de surintendante de la maison de la reine, pour la donner à madame de Montespan; on supposa le tabouret attaché à cette

aimait son amant pour lui-même, madame de Montespan n'aimait en lui que le roi. Elle triomphait de voir à ses genoux celui devant qui se prosternait la plus brillante Cour de l'Europe; et son orgueil se plaisait à gouverner le monarque qui avait dit : *L'État, c'est moi!* Louis XIV l'aimait éperdûment; il l'entourait de tous les prestiges de la grandeur et de la puissance; il lui donna des gardes (1); il la montrait avec complaisance à ses armées dans des chars décorés avec une pompe mythologique. Elle aimait l'éclat et les plaisirs; et la magnificence du roi allait au-delà de tous ses vœux : Marly, Versailles, Saint-Germain s'embellissaient tour-à-tour pour elle de toutes les recherches de la galanterie et de la magie des fêtes les plus somptueuses. Enivrée de tant d'amour et de tant de faste, fière d'avoir donné huit enfans au roi (2), et devenue la source

---

place, parce que madame de Montespan, ayant un mari, ne pouvait être faite duchesse.

(1) C'était à la fois une prérogative pour madame de Montespan et un gage de sécurité pour le roi, qui passait chez elle une grande partie de la journée. On prétend aussi que c'était pour la mettre à l'abri des insultes du marquis de Montespan, qui passait pour brutal, et qui avait le ridicule de trouver mauvais que sa femme fût la maîtresse d'un autre.

(2) La jalousie de la reine et les soupçons de madame de La Vallière avaient rendu nécessaire de prendre des précautions pour rendre mystérieuse la première couche de madame de Montespan.

de toutes les graces et de toutes les faveurs de la Cour, madame de Montespan était loin de penser que son amant aurait jamais le courage de l'abandonner : elle croyait à son crédit qui n'avait point de bornes, à son esprit dont les ressources étaient merveilleuses, à sa beauté qui n'avait rien perdu de sa fraîcheur et de son éclat ; elle croyait aussi à la constance du prince qui avait oublié madame de La Vallière, et qui l'avait elle-même un moment dédaignée pour mademoiselle de Fontanges !... Quels furent sa honte et son dépit

---

Une femme de chambre se rend, la nuit, chez Clément, fameux accoucheur, qui, accoutumé à de pareilles aventures, se laisse conduire les yeux bandés dans un superbe appartement. On éteignit les bougies ; Louis XIV, qui était caché sous les rideaux du lit, lui dit de ne rien craindre : « Je ne crains, réplique Clément, que « d'être dans la maison de Dieu où l'on ne peut ni boire ni man- « ger. — Rassurez-vous, reprit le roi, » et en même tems, il va lui-même à une armoire, y prend un pot de confiture, et le lui apporte avec du pain. Dès que Clément eut mangé, il voulut boire ; le roi alla lui chercher du vin, et lui en versa deux ou trois coups l'un après l'autre. « Mais vous, dit l'accoucheur, ne boiriez-vous « pas bien aussi un verre de vin ? Si vous voulez que la malade soit « promptement et heureusement délivrée, il faut boire à sa santé. » Louis XIV ne se fit pas prier, et quand madame de Montespan eut mis au jour l'enfant, qui fut depuis le duc du Maine, on banda les yeux à Clément, on lui mit une bourse de cent louis dans la main, et on le reconduisit chez lui rue Saint-Antoine avec les mêmes cérémonies.

C'est madame de Montespan qui inventa les robes volantes, pour *cacher ses grossesses.*

lorsqu'elle fut obligée de céder sa place à la veuve de Scarron! Madame de Montespan l'avait connue à l'hôtel d'Albret; elle lui avait fait continuer la pension dont Scarron avait joui ; elle l'avait choisie pour gouvernante du premier enfant qu'elle avait eu du roi; et cette même femme, admise dans la confidence des amours de Louis XIV, avait employé tous les artifices d'une coquetterie surannée et tous les scrupules d'une dévotion qui sait accommoder les intérêts de la terre avec ceux du ciel, pour achever de perdre sa bienfaitrice dans l'esprit du roi, qui, devenu malade et moins galant, aspirait au repos, et n'avait plus la force de supporter la tyrannie capricieuse de sa maîtresse. C'est en 1680 que madame de Montespan reçut l'ordre de quitter la Cour. Le sacrifice fut affreux pour son orgueil; mais ce même orgueil la soutint dans sa disgrace. Jamais elle ne s'abaissa à rien demander, ni pour elle ni pour personne. Le roi, ni les ministres, ni les juges, ne reçurent d'elle aucune lettre, aucune sollicitation. Elle se retira d'abord dans une communauté des filles de Saint-Joseph, à Paris, dont elle était fondatrice; mais elle ne pouvait s'y accoutumer. Elle promena son loisir et son inquiétude à Bourbon, à Fontevrault (1), aux terres

(1) L'abbesse de Fontevrault était sœur de madame de Mon-

d'Aubin. Elle ne dut quelque tranquillité qu'aux pieuses exhortations du Père Latour, général de l'Oratoire. Elle se condamna à la plus rude pénitence. Elle travaillait pour les pauvres aux ouvrages les plus grossiers. Sa table, autrefois somptueuse, devint plus que frugale (1) ; ses jeûnes se multiplièrent; ses macérations étaient continuelles ; elle portait toujours des bracelets, des jarretières et une ceinture, armés de pointes de fer qui mutilaient son corps et le blessaient jusqu'au sang. Elle avait une telle frayeur de la mort qu'elle payait plusieurs femmes pour la veiller pendant la nuit. Elle couchait ses rideaux ouverts, avec un grand nombre de bougies allumées dans sa chambre. Si elle se réveillait, elle voulait tou-

---

tespan, ainsi que de madame de Thianges. Toutes les trois étaient charmantes de grace, de beauté, d'esprit, et faisaient l'ornement de toutes les réunions de la Cour et de toutes les fêtes de Versailles. L'abbé Testu disait : « Madame de Montespan parle comme « une personne qui lit, madame de Thianges comme une personne « qui rêve ; madame de Fontevrault comme une personne qui « parle. »

(1) Elle était gourmande, et la princesse Charlotte de Bavière (duchesse d'Orléans), dans ses Souvenirs, dit que madame de Montespan *faisait honneur à une bonne table, et buvait et sablait bravement sans s'enivrer.* Elle avait aussi beaucoup aimé le jeu. Elle perdit dans une nuit *quatre cent mille pistoles ;* mais elle tourmenta le banquier jusqu'à ce qu'il l'eût acquittée. Il n'osa point refuser cette faveur à la maîtresse du roi, et fut dupe de sa complaisance.

jours trouver ses veilleuses causant entre elles. Cependant, au milieu des privations et des souffrances qu'elle s'imposait, elle conserva toujours l'extérieur et les habitudes d'une reine. Il n'y avait qu'un fauteuil dans son appartement, et ce fauteuil n'était que pour elle. Toutes les dames de la Cour se faisaient un plaisir de la visiter pour jouir de ses souvenirs, et de la grace enchanteresse de sa conversation. Monsieur et mademoiselle de Montpensier lui ont toujours porté beaucoup d'amitié. Elle fut belle jusqu'au dernier moment de sa vie, sans être malade et croyant toujours l'être. Cette inquiétude l'entretenait dans le goût des voyages, et la conduisit, pour la dernière fois, à Bourbon, en 1707. Ce n'était plus, comme au premier voyage qu'elle y fit dans le tems de sa faveur, « cette brillante divinité, qui était dans « une calèche à six chevaux, avec un carrosse « derrière, attelé de même, avec six femmes; « deux fourgons à six mulets, et dix ou douze « hommes à cheval, sans ses officiers; un train de « quarante-cinq personnes; et qui recevait tous « les jours un courrier de l'armée (1). » Son équipage était simple et modeste; et le peu d'argent qu'elle avait, elle le distribuait aux pauvres. Attaquée d'un transport au cerveau à la suite d'une

(1) Lettre de madame de Sévigné.

saignée faite mal à propos, elle expira à l'âge de soixante-six ans.

N° 168 (*bis*).

MADAME DE MONTESPAN.

hauteur 15 pouces.
largeur 12 pouces.
E.

N° 169.

LE PÈRE LACHAISE.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
P. R.

Le Père Lachaise, jésuite, fils de Georges d'Aix, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, naquit au château d'Aix en Forez, le 25 août 1625. Il exerça comme confesseur de Louis XIV une longue influence sur la conscience du monarque et sur les affaires ecclésiastiques du royaume. On sait qu'il y a eu de tout tems une religion mitigée à l'usage des grands, et le Père Lachaise ne se montra point trop sévère pour les faiblesses du roi. Il autorisa même de ses conseils et de sa présence la clandestinité de son mariage avec madame de Maintenon. « Ce jésuite, dit Saint-Simon, avait « un esprit médiocre; le caractère bon, juste, « droit, sensé; il était doux, sage, modéré, en- « nemi de la délation, de la violence et des éclats. « Il avait de l'honneur, de la probité, de l'huma- « nité et de la bonté; affable, poli, modeste, « même respectueux; judicieux, précautionné, « bon homme, bon religieux, fort jésuite, sans

« rage, sans servitude. Il n'entra point dans la « destruction de Port-Royal, ni dans aucune des « machinations que les jésuites mirent en usage « pour perdre le cardinal de Noailles ; il n'entra « pas non plus bien avant dans les affaires de la « Chine ; il favorisa Fénélon (1). »

Se sentant vieillir, le Père Lachaise pria le roi de songer à lui donner un successeur, et surtout de le choisir dans sa compagnie. « Nous sommes « si nombreux, si passionnés pour la gloire du « corps, disait-il à Louis XIV, qu'on ne pourrait « répondre de rien dans une disgrace, et un « *mauvais coup* est bientôt fait. » Louis XIV se souvint de Henri IV, et crut prudent de ne point se brouiller avec les jésuites. Le Père Letellier, de fanatique mémoire, fut nommé confesseur du roi; mais le roi ne voulut point se séparer entièrement du Père Lachaise. L'état de décrépitude où il était ne rebutait point ce prince, et « jus-

(1) Fénélon, dans une lettre écrite en 1686 au marquis de Seignelay, fait l'éloge des conseils pieux et tolérans que ce jésuite lui donnait pendant les missions du Poitou pour la conversion des Protestans. On lit aussi dans une lettre de madame de Maintenon au cardinal de Noailles, sous la date du 10 octobre 1708 : « Le Père « de Lachaise disait hier au roi que M. l'archevêque de Cambray, « ayant taxé son clergé, et devant être taxé lui-même à mille écus, « par proportion à son revenu, avait déclaré qu'il donnerait quinze « mille francs pour soulager les curés de son diocèse. Le Père de « Lachaise accompagna ce récit de toutes les louanges que la « chose mérite. »

« qu'à la fin il se fit apporter *le cadavre*, et dépê-
« cha avec lui les affaires accoutumées. »

Enfin, après un retour de Versailles, le Père Lachaise s'affaiblit considérablement et reçut les sacremens. Il écrivit au roi, qui lui fit une réponse tendre et prompte de sa main. Il ne pensa plus après qu'à Dieu, et mourut calme et tranquille, le 20 janvier 1709, à cinq heures du matin. Son terrible successeur se chargea du soin de le faire regretter.

On avait mis au bas du portrait du Père Lachaise ces deux vers latins :

« Magnus cui supplex soli se subjicit orbis,
« Se supplex soli subjicit ipse tibi. »

Le Père Lachaise possédait une maison de campagne, qui a formé la première enceinte du vaste cimetière qui porte aujourd'hui le nom de ce jésuite, et où tant de familles vont porter des hommages de larmes et de deuil.

N° 170.

MADAME DE MAINTENON.

Naître dans une prison (1), être transportée en Amérique dans les langes de la misère, revenir orpheline en France, aller implorer la pitié d'une vieille dame (2), se soumettre dans sa maison aux plus obscurs emplois, venir à Paris sans ressources et sans pain ; à l'aide de son esprit séduire et épouser un poète cul-de-jatte, faire par

hauteur 42 pouces.
largeur 35 pouces.
P. R.

(1) F. d'Aubigné, fils de l'illustre Agrippa d'Aubigné, protestant, ami de Henri IV, était détenu pour dettes à Niort ; il épousa la fille du concierge de sa prison. C'est là que naquit celle qui devait un jour, sous le nom de madame de Maintenon, jouer un rôle si extraordinaire à la Cour de Louis XIV. Madame de Vilette, sœur de M. d'Aubigné, étant venue rendre visite à l'accouchée, eut pitié de son enfant couvert de haillons, et l'emmena au château de Murçan ; mais madame d'Aubigné la retira de ses mains, et la conduisit en Amérique, où elle accompagnait son époux.

(2) Madame de Neulliant, sa marraine, mère de la maréchale duchesse de Navailles, qui lui donnait à garder les clefs de son grenier, et la chargeait de voir tous les jours mesurer l'avoine de ses chevaux.

ses graces le charme de ses dîners et le bonheur de ses amis (1) ; retomber après sa mort dans la pauvreté; attirer, non impunément, les regards des grands seigneurs (2); passer d'une obscure mansarde dans les plus brillans hôtels ; là, satisfaire à tous ces détails dont l'usage des sonnettes a abrégé l'importunité, rechercher, conquérir à tous prix la faveur des gens de la Cour ; parve-

---

(1) Scarron l'avait trouvée aimable; ses amis lui persuadèrent de l'épouser, et de faire la fortune de cette *charmante malheureuse*. La maison de ce poète devint le rendez-vous de tout ce que la Cour et la ville avaient de gens d'esprit et à la mode. On y faisait des dîners simples, mais assaisonnés par la gaîté du poète et l'amabilité de sa compagne. On sait le mot de son cuisinier : « Madame, « encore une histoire, le rôt nous manque. »

« Cette femme charmante assemblait, m'a-t-on dit,
« A de petits soupers très-grande compagnie,
« De sa table frugale et souvent mal servie
« Elle se plaignait seule, ou plutôt se moquait;
« Mais si l'aï, l'arbois ou le bordeau manquait,
« Si les plats clairsemés se fuyaient sur sa table,
« Elle contait : soudain, la gaîté délectable
« Se répandait partout, les ris gagnaient; le vin
« Était délicieux et le souper divin. »

(Delille.)

(2) Villars, père du maréchal et le maréchal lui-même, Beuvron; le maréchal d'Harcourt, les Villarceaux, qui l'introduisirent à l'hôtel de Richelieu et chez la maréchale d'Albret. C'est cette maréchale qui, se regardant un jour devant une glace, se trouvait le nez rouge, et se disait « Où est-ce donc que j'ai pris ce nez là? » M. de Matha qui l'entendit, faisant allusion au goût que la maréchale avait pour le vin, dit à son voisin : « *C'est au buffet!* »

mir ainsi à la confiance de la favorite (1); se trouver bientôt après dépositaire du secret et des gages de ses amours, élever un fils du roi; intéresser le monarque par ses lettres sur la santé de cet enfant (2); lui servir de confidente et de médiatrice dans ses querelles avec sa maîtresse; flatter contre elle ses jalouses humeurs, opposer aux emportemens d'une femme trop orgueilleuse une douceur affectée et une fausse modestie; faire à propos intervenir le Ciel pour alarmer la conscience du prince sur sa passion, et mêler à ses bénignes exhortations de mystiques coquetteries; supplanter enfin sa bienfaitrice, et prendre sa place dans le cœur et dans le lit de son royal amant; telle fut la première moitié de la vie de Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon. La seconde offre le spectacle de la toute-puissance qu'une prude artificieuse peut exercer

(1) Lorsque madame de Montespan mit au jour le duc du Maine, on cherchait une personne pour élever mystérieusement ce fils du roi : le choix tomba sur madame Scarron, qui fut établie d'abord dans une petite maison au Marais; et depuis au château de Maintenon, dont elle a pris le titre.

(2) Le duc du Maine était né avec un pied difforme. On l'envoya aux eaux de Baréges; c'est de là que la gouvernante écrivait à madame de Montespan des lettres qui étaient montrées au roi. L'élégance du style, le charme des pensées, la délicatesse des flatteries commencèrent à jeter dans le cœur du monarque le premier germe de cette passion qui remplit plus tard l'Europe de sa déplorable solennité.

sur l'esprit et les sens d'un roi devenu vieux et dévot. Non contente d'avoir été secrètement épousée par Louis XIV (1), elle ne cessa de le presser

(1) Louis XIV, après avoir consulté de Harlay, Bossuet, Fénélon et le Père Lachaise, épousa secrètement en 1686 madame Scarron, dans une petite chapelle du château de Versailles, en présence de l'archevêque de Paris (de Harlay), de son confesseur (le Père Lachaise), de Montchevreuil, et de Bontems, premier valet-de-chambre.

On raconte à l'occasion de ce mariage clandestin une anecdote singulière. Ce n'est pas la première fois que l'on mêle après coup les horoscopes aux fortunes extraordinaires, ou que l'on rattache avec complaisance une importance spéciale à des mots jetés au hasard ou à de vaines circonstances, qui seraient demeurées ensevelies dans l'oubli, si l'avenir ne les avait réveillées avec éclat. La Cour était à Saint-Germain. Louis XIV, instruit que des courtisans qui habitaient l'étage supérieur du château, devaient y faire venir une fameuse devineresse de Paris, eut la fantaisie de consulter aussi l'oracle; et, bien déguisé, il se présenta à la magicienne qui l'envisagea attentivement, et lui dit « qu'il était marié, mais galant et à « bonnes fortunes; qu'il deviendra veuf et qu'il se prendra de pas- « sion pour une veuve surannée, de basse condition, et le reste de « tout le monde; qu'il l'épousera et aura un tel aveuglement pour « elle qu'elle le gouvernera, et le mènera toute sa vie par le bout « du nez. » Le roi s'échappa suffoquant de rire, et descendit dans son appartement. La première personne qu'il rencontra fut le duc de Créqui avec lequel il était habitué à causer familièrement. Il se hâta de lui raconter mot pour mot le discours de la sibylle. Tous deux s'égayèrent à l'envi sur l'ineptie de la sorcière. Mais quand dans la suite la mort de la reine et l'engouement de Louis XIV pour madame Scarron eurent réalisé une prédiction absurde, cette scène bouffonne se présenta sans cesse au roi humilié. Il n'osait lever les yeux devant Créqui, évitait soigneusement sa présence, et ne lui adressa plus ni un mot ni un regard.

pour faire déclarer publiquement son mariage, et poursuivit de sa haine les personnes qui osèrent détourner ce prince de cette faiblesse (1); condamnée à ne pas prendre le titre de reine, elle voulut du moins en exercer toute l'influence; elle eut l'art de circonvenir le monarque de manière que sa famille elle-même n'avait part à ses caresses que lorsqu'elle daignait le permettre ou n'en point prendre d'ombrage (2); c'est chez elle que le roi traitait avec ses ministres les affaires les plus importantes de l'État (3); c'est dans son

---

(1) Elle ne pardonna pas entre autres à Louvois de s'être jeté aux genoux du roi, pour l'engager, dans les termes les plus énergiques, à ne point se rendre à des sollicitations, qui le rendraient la fable de toute l'Europe.

(2) Voir à ce sujet la correspondance de Charlotte de Bavière, (Madame), et les autres mémoires du tems, qui révèlent le despotisme introduit dans l'étiquette pour les relations du roi avec sa famille. Il n'y avait que le duc du Maine et la duchesse de Bourgogne qui eussent part aux faveurs de la jalouse concubine.

(3) Voir, dans les mémoires de Saint-Simon, le compte ingénieux qu'il rend des petits conseils qui se tenaient dans la chambre de madame de Maintenon. Il expose la tactique artificieuse de cette femme, qui voulait régner tout en laissant croire à Louis XIV qu'il était le maître. Mais la favorite, qui s'était rendue la source des graces et du pouvoir, était elle-même assez rudement gouvernée par *Nanon Balbien*, vieille servante qu'elle avait conservée du ménage de Scarron, et qui, par la force de l'habitude, le zèle de ses soins, et la possession de ses premiers secrets, avait pris sur elle un irrésistible ascendant. Cette fille grossière était courtisée par les plus grands seigneurs; et c'est une vérité déplorable, mais c'est

cabinet que fut décidée la révocation de l'édit de Nantes! Le peuple n'attendit pas la postérité pour juger la protectrice des jésuites et l'amie du Père Letellier. En vain elle affectait de la charité; en vain elle fondait des couvens (1), des hospices; l'opinion publique la poursuivait, soit à la comédie italienne, lorsqu'on jouait *la Fausse Prude* (2), soit dans le char de son royal époux, qui la promenait à la face de ses armées, comme il avait montré jadis madame de La Vallière et madame de Montespan; mais alors la beauté, la jeunesse et la gloire servaient de parure et d'excuse à ces amours triomphales, tandis qu'auprès de madame de Maintenon rien ne pouvait intéresser à une passion que flétrissaient l'âge, les

---

une vérité, que la Cour de Louis XIV, pendant la domination de madame de Maintenon, fut en partie sous l'influence de cette nouvelle Ænone.

(1) On ne peut adopter sur la fondation de Saint-Cyr les odieuses suppositions de Bussy Rabutin. Mais il est permis de croire que la vanité ne fut pas étrangère à l'établissement de cette maison, lorsqu'on se rappelle avec quelle orgueilleuse complaisance madame de Maintenon y faisait réciter sur un théâtre :

« Peut-être on t'a conté la fameuse disgrace,
« De l'altière Wasti dont j'occupe la place. »

(Esther.)

(2) Elle fit chasser de France les comédiens italiens, qui avaient représenté cette pièce dans laquelle le public se plut à saisir hautement les plus malignes allusions contre madame de Maintenon.

rides et la dévotion (1). Tel était le sentiment qu'elle avait elle-même de l'aversion qu'elle inspirait, qu'elle ne fit que paraître un moment au lit de mort de Louis XIV, et qu'elle se sauva à Saint-Cyr, non par excès de sensibilité, comme l'ont écrit ses panégyristes, mais par la crainte d'être insultée après les derniers soupirs de celui dont les respects seuls la protégeaient encore (2).

---

(1) « Le roi donnait à la Cour le divertissement du siége de Compiègne. Madame de Maintenon y était en face de la plaine et des troupes, dans sa chaise à porteurs, entre ses trois glaces. Sur le bâton de devant à gauche, était assise madame la duchesse de Bourgogne; du même côté en arrière et en demi-cercle, debout, madame la duchesse, madame la princesse de Conti et toutes les dames, et derrière elles des hommes. A la glace droite de la chaise, le roi debout, et un peu en arrière un demi-cercle de ce qu'il y avait en hommes de plus distingués. Jamais il ne parla qu'à madame de Maintenon, sauf quelques mots à la duchesse de Bourgogne, qui tâchait de se faire parler.... Canillac, chargé de venir prendre les ordres du roi, avisant cette chaise, le roi et toute son assistance, demeura court à regarder, la bouche ouverte, les yeux fixes et le plus grand étonnement peint sur son visage. Il ne put jamais remplir son message, et se retira. Ce fut le même effet parmi tout ce qui était dans la plaine, jusqu'aux soldats qui se demandaient ce que c'était que cette chaise, et le roi baissé à tous momens dedans. Ce spectacle fit le bruit le plus singulier dans toute l'Europe. »

(*Mémoires de Saint-Simon.*)

(2) Louis XIV exigeait que sa famille et toute sa Cour eussent pour madame de Maintenon le plus profond respect. Cette vénération, dont la flatterie faisait les frais, semblait consoler son orgueil de s'être humilié sous un joug qu'il avait accepté par une faiblesse humaine, conservé par un scrupule dévot, et porté souvent avec un secret embarras.

C'est à Saint-Cyr qu'elle termina sa trop longue carrière, et sa mort, qui quelques années plus tôt eût fait tant de bruit en Europe, fut comme inaperçue (1).

(1) Elle mourut le 15 avril 1719, à l'âge de 83 ans.

« Les regrets de sa perte, dit Saint-Simon, qui ne furent pas « universels à Saint-Cyr, n'en passèrent guères les murailles. Je n'ai « su qu'Aubigny, archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui « fût assez sot pour en mourir. »

N° 171.

MARIE-CHARLOTTE DE CASTELNAU,

DUCHESSE DE GRAMMONT.

Marie-Charlotte de Castelnau, fille de Jacques, marquis de Castelnau, maréchal de France, naquit en 1648.

hauteur 37 pouces. largeur 37 pouces. *E.*

Le duc de Grammont (Antoine-Charles), fils du maréchal de ce nom, qui était parvenu à la plus haute fortune par son intimité avec Richelieu et Mazarin, était fort galant, et son nom, sa dignité, sa figure, et même ses vices brillans, lui donnaient des succès à la Cour. Il distingua Charlotte de Castelnau, et elle accueillit ses hommages avec un si tendre empressement, « que son « frère, qui n'entendait pas raillerie, dit Saint- « Simon, fit faire le mariage, *haut la main*, le « 15 mai 1668. »

Le duc de Grammont, libertin et joueur, ne rendit pas sa femme heureuse. Resté veuf, le 29 janvier 1694, il se remaria à l'insu de sa famille, avec une aventurière nommée Lacour, sans nais-

sance et sans mœurs. C'était un trait d'adulation : il savait que madame de Maintenon tourmentait le roi pour le décider à publier son mariage ; le duc de Grammont s'imagina qu'en rendant publique son abjecte alliance, ce serait donner à Louis XIV un exemple agréable et encourageant. Mais le roi fut choqué de l'intention, et madame de Maintenon très-blessée du parallèle ; le duc de Grammont fut puni, par la disgrace, de ce dévouement maladroit.

N° 172.

HENRI-JULES DE BOURBON,

PRINCE DE CONDÉ.

(Peint en 1824 par Grégorius.)

Henri-Jules de Bourbon, fils du grand Condé et de Claire-Clémence de Maillé, naquit à Paris, le 29 juillet 1643. Lorsqu'il était encore enfant, son père avait pour lui une aveugle tendresse; il fallait admirer à tout propos sa grace, son esprit, son courage. Mademoiselle de Montpensier raconte que, dans un voyage à Chambord, elle ne le trouva pas tel que l'avaient dépeint les adulations paternelles. «Il nous parut (dit cette prin-« cesse) un petit garçon qui n'était ni bien ni « mal fait, point beau, et rien dans son air qui « eût pu faire connaître qu'il était prince du sang. « Tout le monde voulut faire plaisir à M. le prince; « on fit semblant de l'admirer; il l'amena dans « ma chambre; il s'y endormit. » Le prince de Condé désirait surtout que son fils apprît le mé-

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

tier de la guerre; il le menait avec lui aux siéges, sur les champs de bataille; et certes il était difficile d'étudier sous un plus grand maître : mais Henri-Jules n'avait aucune aptitude à l'art des combats; et, tranquille héritier de la gloire de son père, il renferma sa vie dans les plaisirs de la Cour et dans les délices de Chantilly. Il avait été question de lui faire épouser mademoiselle de Montpensier, qui était comme le point de mire de tous les grands seigneurs à marier, quoiqu'il eût quatorze ans de moins qu'elle; mais cette princesse exprima son refus en termes peu flatteurs (1). Henri-Jules épousa, le 11 décembre 1663, Anne de Bavière, seconde fille de la princesse Palatine. Les noces furent magnifiques; il y eut un grand souper, auquel assistèrent le roi et la reine et toute la Cour : les divertissemens furent du meilleur goût; la mariée était étincelante de pierreries dont la reine de Pologne lui avait fait présent. Cette union ne fut point heureuse, du moins pour la princesse de Condé. Son mari en était jaloux jusqu'à la fureur, quoiqu'elle fût laide, un peu bossue, et très-vertueuse; il s'étudiait à inventer mille persécutions pour la tourmenter; il faisait de sa vie un supplice de tous les instans. Sa piété, sa douceur et sa soumission

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier, tom. V.

auraient dû la garantir de tant d'outrages ! Cette conduite paraissait d'autant plus extraordinaire dans le prince de Condé, qu'il avait été fort galant, et que personne n'était plus amoureux des femmes, ni plus ingénieux à leur faire la cour. « C'était la magnificence même, un Jupiter métamorphosé en pluie d'or. Tantôt il se transformait en laquais, tantôt en revendeuse à la toilette. Une fois, il donna une fête magnifique au grand Dauphin, pour retarder le voyage en Italie d'une dame qu'il aimait (1). Il perça tout un côté de rue par les maisons qu'il loua toutes, et qu'il meubla pour mieux cacher ses rendez-vous (2). » « Sa galanterie n'était pas toujours exempte de

(1) Madame de Nevers, que ce prince aimait beaucoup, craignant que son mari, sous prétexte d'une promenade en voiture, ne l'emmenât une seconde fois *à Rome*, en avertit le prince de Condé, qui pensa, par la connaissance du génie et du caractère de M. de Nevers, qu'il fallait employer son talent, ou réveiller sa passion pour les vers. Il imagina donc de donner une fête à Monseigneur à Chantilly; il alla trouver M. de Nevers, et supposa avec lui un extrême embarras pour le choix du poète qui ferait les paroles du divertissement, lui demandant en grace de lui en trouver un et de le vouloir conduire : sur quoi M. de Nevers s'offrit lui-même, comme M. le duc l'avait prévu. Enfin la fête se donna; elle coûta plus de cent mille écus, et madame de Nevers n'alla point à Rome.

(*Souvenirs de madame de Caylus.*)

(2) Il fut éperdûment amoureux et jaloux de la maréchale de Richelieu. Il dépensait des millions pour elle et pour surveiller ses infidélités. Il sut que le comte de Roucy partageait ses bonnes

familiarité. C'est à ce sujet qu'une jeune bourgeoise, fort simple, lui dit: « Monseigneur, votre « altesse a la bonté d'être trop insolente. »

Ses fantaisies étaient continuelles, et l'indécision et le caprice étaient le fond de son caractère. Il changeait vingt fois d'avis sur les moindres choses, et n'était jamais sûr du lieu où il devait prendre son dîner. Il en avait toujours quatre tout prêts : un à Paris, un à Écouen, un à Chantilly et un où se trouvait la Cour; mais la dépense n'en était pas considérable : c'était un potage et la moitié d'une poule rôtie sur une croûte de pain.

Dans les quinze ou vingt dernières années de sa vie, le prince de Condé fut sujet à des égaremens qui annonçaient l'affaiblissement de sa raison. Sa plus grande folie était quelquefois de se croire chien, et d'en imiter les manières. On prétendait l'avoir vu au coucher du roi, pendant la prière, jeter plusieurs fois la tête en l'air, et ouvrir la bouche comme un chien qui aboie, mais sans faire de bruit. Sur la fin de ses jours, il n'en-

---

graces. (C'est ce seigneur qui lui conseillait *sérieusement* de faire mettre du fumier à sa porte pour la garantir du bruit des cloches dont elle se plaignait toujours.) La maréchale, accablée de ses reproches, lui proposa de donner au comte de Roucy un rendez-vous chez elle, où M. le prince aurait des gens apostés pour s'en défaire. Le prince fut tellement indigné de cette proposition qu'il avertit le comte de Roucy, et ne revit plus la maréchale.

trait ni ne sortait rien de son corps qu'il ne le vît peser lui-même; d'où il résultait des dissertations qui désolaient *Finot*, son médecin. Ce qui l'embarrassait le plus, fut que le prince ne voulait plus rien prendre, disant *qu'il était mort, et que les morts ne mangeaient pas.* Finot s'avisa enfin de convenir avec lui qu'il était mort, mais de lui soutenir qu'il y avait des morts qui mangeaient. Il amena chez lui quelques gens sûrs et bien dressés, qui firent les morts et qui avaient bon appétit. Cette ruse le détermina à manger, mais seulement avec eux; et Finot, qui assistait au repas et à la conversation, disait qu'il n'y avait rien de plus plaisant que ces *dialogues des morts.* Cette bizarre fantaisie de M. le prince dura presque jusqu'au dernier jour de sa vie. Il montra à la mort une intrépidité qu'il avait puisée dans une maxime du grand Condé, son père, « que pour ne « point appréhender les périls de près, il fallait « s'y accoutumer de loin. » Il semblait qu'il se plût à retracer le spectacle de ses obsèques. Après avoir entretenu long-tems son fils des beautés de Chantilly, des augmentations qu'il avait projetées, des bâtimens qu'il avait commencés exprès pour l'obliger à les achever, il s'étendit sur les honneurs qui devaient accompagner sa pompe funèbre, marqua les cérémonies qui avaient été omises à celle de son père, qu'il fallait bien pren-

dre garde d'omettre à la sienne. C'est au milieu de ces soins qu'il expira le 1er avril 1709.

« M. le prince (dit Saint-Simon) était très-mince, « très-maigre, d'une assez petite mine, qui impo- « sait cependant par le feu de ses yeux et un com- « posé des plus rares. Personne n'a eu plus d'es- « prit, ni toutes sortes d'esprits, tant de savoir « dans tous les genres, et pour la plupart à fond. « Il avait un goût exquis, universel, une valeur « franche et encore plus naturelle, la plus grande « envie de plaire. Ses graces et sa gentillesse éga- « laient sa politesse et sa noblesse. Jamais on ne « vit tant de talens inutiles, tant de génie sans « usage. »

N° 173.

LE GRAND DAUPHIN.

(D'après S. Rigaud.)

Louis, Dauphin, dit le grand Dauphin, fils de Louis XIV et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit le 1er novembre 1661. Sa naissance donna lieu à des réjouissances publiques, où le roi fit éclater une magnificence égale à sa joie. Il eut pour gouverneur M. de Montausier (1), et Bossuet pour précepteur (2).

hauteur 54 pouces. largeur 41 pouces. *E.*

Ce prince avait l'air grand, quoique sa taille ne fût pas des plus grandes ; il devint fort gros,

(1) « L'humeur trop austère de M. de Montausier ne convenait « pas à un enfant né doux, paresseux et opiniâtre. La manière un « peu rude avec laquelle on le forçait d'étudier lui donna un si « grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en ja- « mais ouvrir un quand il serait son maître. Il a tenu parole. »

(*Souvenirs de madame de Caylus.*)

(2) C'est à lui que Bossuet adresse la parole dans son Discours sur l'histoire universelle.

et particulièrement par l'estomac, qu'il avait fort élevé, et les épaules, qu'il avait fort larges. Il était extrêmement blond, avait la peau fort blanche, les yeux bleus, l'ovale du visage un peu long, le nez grand et aquilin. Avec les plus belles jambes du monde, il tâtonnait toujours en marchant, et mettait le pied à deux fois. Il avait toujours peur de tomber, et il se faisait aider pour peu que le chemin ne fût point parfaitement droit et uni. Il était fort bien à cheval. Louis XIV avait coutume de dire : « Monseigneur a la bonne « mine d'un prince allemand. »

« Il était naturellement gai; mais sa paresse « était si grande, qu'elle l'empêchait même de se « livrer à sa gaîté. Il aurait préféré sa chère paresse « à tous les royaumes du monde. Il ne craignait « rien tant que d'être roi, d'abord par tendresse « et par vénération pour son père, et pour le « moins autant par la crainte de régner. L'exer- « cice du pouvoir suprême n'avait pas pour lui « les charmes du repos. Il passait des journées « entières couché sur un lit, ou traîné dans une « chaise, tenant une canne à la main, et frappant « ses souliers sans dire un seul mot. Jamais il ne « disait son sentiment sur rien; mais quand une « fois par an il lui venait en tête d'en parler, il « s'exprimait très-noblement. Quelquefois en l'é- « coutant parler, on se demandait à soi-même :

« Ce prince manquerait-il d'idées ? Un autre jour « on était charmé de l'entendre raisonner avec « beaucoup d'esprit. Tantôt on le croyait le meil- « leur prince du monde, tantôt il faisait son pos- « sible pour tourmenter quelqu'un. Sa haine, « comme son amitié, avait peu de consistance. Il « avait de singulières opinions religieuses. Le plus « grand péché, selon lui, était de manger de la « viande un jour maigre.

« Si M. le Dauphin avait voulu, il aurait eu le « plus grand crédit auprès du roi son père. S. M. « lui avait dit que s'il désirait faire du bien à quel- « qu'un, il pouvait envoyer au Trésor royal : mais « le Dauphin n'a jamais profité de cette offre; il « disait qu'il serait assailli de trop de sollicita- « tions. Il refusait aussi de se mêler des affaires « de l'État, pour n'être pas obligé d'assister au « conseil. Jamais il ne prit la peine de soutenir ou « de desservir, d'aimer ou de haïr aucun ministre.

« Lorsque le roi d'Espagne partit d'ici, le roi « et M. le Dauphin pleurèrent amèrement. Avant « ce tems-là, le Dauphin n'avait jamais donné « aucune marque de tendresse à son fils : on ne le « voyait jamais dans son appartement. Il vivait « avec ses enfans comme avec des étrangers, ne « nommant aucun d'eux *mon fils; mais, Monsieur « le duc de Bourgogne* (1), *Monsieur le duc d'An-*

(1) Le grand dauphin était jaloux des qualités de son fils, le duc

« *jou*, *Monsieur le duc de Berri*, et eux l'appe-
« laient toujours *Monseigneur*.

« Le Dauphin a fort bien vécu avec sa femme
« les trois premières années de son mariage (1);
« mais on les mit mal ensemble. On disait au
« Dauphin que sa femme ne l'aimait pas, qu'elle
« le prenait pour un sot, qu'elle avait des amans,
« et que, pour se venger, il devait prendre des
« maîtresses (2).

---

de Bourgogne. Il croyait y trouver la censure de l'inutilité de sa vie, et les conseils des courtisans qui l'entouraient ne furent pas étrangers au choix du duc de Vendôme pour le commandement de l'armée de Flandre concurremment avec le duc de Bourgogne. On espérait, comme cela arriva, que l'esprit hasardeux et brusque de Vendôme contrarierait les vues du jeune prince et diminuerait sa gloire.

(1) Le grand Dauphin avait épousé, le 7 mars 1789, Marie-Anne-Victoire de Bavière. Ce prince avait été élevé dans une singulière innocence de mœurs. Lorsqu'il fut sur le point d'aller à Châlons, où il se maria, le roi, qui craignait qu'il ne fût bien neuf, dit à M. de Montausier de l'instruire. M. de Montausier n'eut aucun succès dans cette mission. Louis XIV y échoua lui-même. « Cependant, « dit le roi, il ne faut pas avoir un affront. » On le mit entre les mains du duc d'Uzès. Ce galant seigneur se flattait d'avoir merveilleusement instruit le jeune prince; mais on prétend qu'à Châlons il avait tout oublié. Ce fut la maréchale de **** qui lui rendit la mémoire.

(2) Le dauphin n'avait point les goûts voluptueux de son père; cependant il fit plus d'une fois de sa maison de Choisy l'asile mystérieux de ses plaisirs. La comtesse Durouré, dont Bussy Rabutin trace un séduisant portrait, avait la plus grande part à ses hommages. Après la mort de la dauphine, il devint éperdûment amou-

« Le Dauphin était extrêmement aimé du « peuple. »

La princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans, qui a tracé les détails que l'on vient de lire, raconte aussi que lorsque le Dauphin eut la petite-vérole, elle alla trouver le roi, et que S. M. lui dit en riant : « Eh bien ! Madame, vous « nous avez tant menacés des affreuses douleurs « que souffrirait le Dauphin à la suppuration ; il « ne souffre point du tout, et ses grains commen- « cent déjà à sécher. » La princesse, effrayée,

---

feux de mademoiselle de Choin, une des filles d'honneur de la princesse de Conti. Cette demoiselle avait un embonpoint excessif, un teint fort brun, une démarche singulière ; mais de beaux yeux, de belles mains, de l'esprit, de l'ame et un charme indéfinissable. Elle repoussa long-tems les vœux du prince, elle se déguisait, changeait sans cesse de domicile ; mais toujours observée, toujours poursuivie, elle finit par dire à l'héritier du trône qu'elle voyait à ses genoux : « Si vous m'aimez, vous n'avez qu'un mot à me dire ; « mais ce mot, je ne puis l'entendre sans la permission du roi. » Le Dauphin lui répondit à tout hasard qu'il avait le consentement de son père. Mademoiselle de Choin le crut, ou feignit de le croire ; et leur mariage fut, dit-on, secrètement béni. Mademoiselle de Choin habitait le château de Meudon ; lorsque le roi y venait, elle préparait les fêtes, les plaisirs, mais elle ne paraissait pas ; non que Louis XIV l'eût défendu, mais parce que tel était son goût. Les courtisans du dauphin étaient devenus les siens : de ce nombre était le maréchal d'Huxelles. Mademoiselle de Choin avait une chienne dont elle était folle ; le maréchal lui envoyait tous les jours des têtes de lapins rôties. Le lendemain de la mort de monseigneur, l'envoi des têtes de lapins cessa, et la petite chienne de la favorite perdit les bonnes graces du maréchal.

répondit au roi : « Tant pis s'il ne souffre pas; « il doit souffrir horriblement dans la suppura- « tion, et je voudrais entendre qu'il souffrît beau- « coup : cela vaudrait infiniment mieux. » Le roi répliqua : « Oui, vous en savez plus que tous les « médecins. » Et la duchesse : « Je sais ce que c'est « que la petite-vérole par ma propre expérience, « plus sûre que la science : je souhaite de tout « mon cœur me tromper. » Le lendemain, vers minuit, le Dauphin n'existait plus! c'était le 14 avril 1711. On a dit de lui qu'il avait été fils de roi, père de roi, et jamais roi.

Malgre sa *chère paresse*, ce prince faisait la guerre avec courage et non sans succès. C'est en 1674, au siége de Dôle, qu'il fit ses premières armes. En 1688, nommé généralissime de l'armée que Louis XIV envoyait pour prévenir les entreprises de la ligue d'Augsbourg, il prit Philisbourg (1), Heidelberg, Manheim, et revint à Ver-

(1) C'est au siége de Philisbourg que les soldats le surnommèrent *Louis-le-Hardi*. « Il fallut tenir monseigneur à quatre, dit « madame de Sévigné ; il voulait être à la tranchée. Vauban le « prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers. »

« A son retour, le roi lui fit une infinité de caresses, et l'accabla de douceurs. On représenta à Trianon un opéra auquel le roi et la reine d'Angleterre assistèrent. La princesse de Conti, madame la duchesse, et madame de Blois y dansaient, et en étaient le principal ornement, car du reste les vers en étaient très-mauvais, et la musique des plus médiocres. » (Madame de La Fayette.)

sailles, vainqueur du Palatinat. En 1693, il se mit à la tête des troupes sur le Rhin, et obligea le prince Louis de Bade à repasser le Necker avec l'armée impériale; dans la campagne de 1694, il commandait en Flandre.

La passion favorite du grand Dauphin était la chasse. Il lui arriva un jour une aventure qu'on sera peut-être bien-aise de retrouver ici. Ce prince avait fait une partie de chasse au loup, qui l'entraîna à dix ou douze lieues de Versailles. Il s'égara dans un bois seul avec le grand-prieur. La nuit les ayant surpris, ils résolurent de la passer à la première maison qu'ils rencontreraient. Le sort voulut que ce fût une église, avec une maisonnette d'un curé de village. Ils frappent à la porte. Le prêtre ouvre, croyant qu'on venait l'appeler pour quelque malade. Il fut étonné de voir deux personnes à cheval lui demandant asile pour la nuit: et cependant il leur donna l'hospitalité. La faim les tourmentait; le curé mit à la broche un gigot de mouton. Les hôtes demandèrent du vin : il n'y en avait pas au logis. Le curé va en chercher au village voisin, et le grand-prieur se met à tourner la broche. — Et nos chevaux, dit le Dauphin; il faudrait chercher un peu de foin ou de paille au grenier pour donner à ces pauvres bêtes. — Ma foi, lui dit le grand-prieur, je ne puis pas faire tout à la fois les fonctions de palfre-

nier et de cuisinier. Choisissez, Monseigneur. — Comme le prince avait ses grosses bottes, il aima mieux se mettre à la place du grand-prieur, et celui-ci monta au grenier. Dans l'intervalle, le curé arriva avec des provisions. Le souper, assaisonné par l'appétit, parut délicieux. Le bon prêtre, qui n'avait pour tout ornement de chambre qu'un lit, le leur céda, et alla coucher au prochain village, chez un paysan de ses amis. A la pointe du jour, la suite de Monseigneur, qui le cherchait partout, étant venue près de cette maison, donna du cor. Le Dauphin fut bientôt levé; il remonta à cheval et regagna Versailles. Quelque tems après leur départ, survint le curé avec quelques bouteilles de vin pour le déjeuner de ses hôtes; mais, voyant les portes ouvertes et ne trouvant plus personne, il crut avoir logé des voleurs.

Cependant, le Dauphin ayant raconté son aventure à son père, le roi fit dire au curé de venir lui parler. « Je suis étonné, dit le monar- « que, qu'étant pasteur, honoré par votre piété, « votre probité, vous donniez retraite la nuit « à des larrons. » Le curé protesta qu'il ne les connaissait pas lorsqu'il les avait accueillis. — « Mais les reconnaîtriez-vous bien maintenant si « vous les voyiez? » — Il répondit qu'il croyait qu'oui. Le roi donna ordre tout bas d'appeler Mon-

seigneur et le grand-prieur, et comme ce dernier vint le premier, le curé l'apercevant se mit à crier : « Sire, en voilà un ; » et, le Dauphin venant ensuite : « Sire, voilà l'autre ! » — Le roi lui dit : « Je « vous ferai bonne justice : ne vous mettez pas en « peine. » Mais comme le curé vit que toute la Cour portait un grand respect à Monseigneur, il revint à lui, et se doutant de sa méprise, il lui demanda pardon de l'avoir pris pour un voleur. Le roi lui fit donner une pension de cinq cents écus par an, pour passer la vie à son aise, et se ressouvenir qu'il avait logé le Dauphin de France. « Allez, ajouta-t-il, logez toujours dans votre « maison de tels larrons, et ressouvenez-vous de « moi dans vos prières. » On peut croire que le curé ne regretta pas son gigot de mouton.

N° 173 (*bis*).

LE MÊME.

hauteur 44 pouces.
largeur 33 pouces.
E.

(Enfant et son pied.)

C. M.

N° 173 (*ter*).

hauteur 20 pouces.
largeur 17 pouces.
P. R.

LE MÊME.

N° 173 (*quater*).

hauteur 18 pouces.
largeur 14 pouces.
E.

LE MÊME.

(Ovale.)

N° 174.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, DAUPHINE.

(*Peint en 1823 par M. Schmith.*)

Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, fille aînée de Ferdinand-Marie, électeur duc de Bavière, et d'Adélaïde-Henriette de Savoie, naquit le 18 novembre 1660. Lorsqu'elle entendit parler de projets de mariage pour le grand Dauphin, elle ne dissimula pas tout le plaisir qu'elle aurait à devenir la belle-fille de Louis XIV, et ses vœux furent comblés le 7 mars 1680. Le roi et la reine se rendirent au-devant d'elle à Châlons, où son mariage fut célébré. « Elle était habillée de bro-
« card blanc, (dit mademoiselle de Montpensier)
« de rubans blancs à la coiffure, les cheveux noirs ;
« le froid l'avait rougie ; le premier coup-d'œil
« n'était pas beau. Elle voulut se confesser : on
« fut fort embarrassé : il n'y avait personne qui
« sût l'allemand. Il se trouva là un chanoine qui,
« dit-il, n'avait jamais confessé qu'un soldat blessé :

hauteur 27 pouces.
largeur 22 pouces.
E.

« on s'en accommoda. Quand tout cela fut fait, on « alla à la chapelle de monsieur de Châlons, où « on les maria. On lui porta un présent que nous « avions vu ranger chez madame de Montespan. « Madame la dauphine n'en offrit rien à personne, « pas même à la reine, qui aurait été fort aise d'en « avoir, et qui avait dit, quand on lui montra le « présent : le mien n'était pas si beau, quoique « je fusse plus grande dame. La reine avait tou- « jours dans la tête qu'on la méprisait, et cela « faisait qu'elle était jalouse de tout le monde; « et surtout quand on dînait, elle ne voulait pas « que l'on mangeât. Elle disait toujours : on man- « gera tout; on ne me laissera rien ! Le roi s'en « moquait (1). »

A l'arrivée de la dauphine, cette belle Cour de France perdait déjà de sa grandeur et de son lustre : c'était le commencement du règne de madame de Maintenon. Cette femme, qui était jalouse de tout ce qui pouvait arriver au cœur de Louis XIV, contribua, dit-on, à éloigner la dauphine de la familiarité du roi : elle n'entrait pas après souper dans les cabinets de S. M. (2). Tout ce qui entou-

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

(2) Elle avait d'abord fort bien réussi auprès du roi, qui aimait à la voir et à causer avec elle; mais peu à peu elle se retira du grand monde, et madame de Maintenon ne fut pas seule à la décider à prendre ce parti. Elle avait auprès d'elle Barsola, une femme

rait cette jeune princesse était vendu à la favorite, et madame de Montchevreuil, gouvernante de ses filles d'honneur, ne négligea rien pour troubler le repos de son intérieur, en ménageant au dauphin des infidélités dont le cœur de la dauphine souffrait beaucoup : non qu'elle fût réellement amoureuse de son mari; mais « ce qui lui « déplaisait, c'est que le dauphin menait ses « amours tambour battant, enseignes déployées; « et que ses maîtresses se moquaient d'elle, lui « riaient au nez et la tournaient en ridicule (1). » Elle fut fort maltraitée dans ses couches, et depuis la naissance du duc de Berry, elle ne jouit pas d'un instant de santé. La veille de sa mort, ayant le jeune prince sur son lit, elle lui dit : « Mon cher Berry, je t'aime bien, mais tu me « coûtes bien cher. » Chaque fois qu'elle se plai-

---

de chambre allemande, qui avait été élevée avec elle, et qui était à peu près de son âge. Cette fille, qui ne se plaisait pas à la Cour, et qui ne parlait qu'allemand, finit par séquestrer sa maîtresse, qui se dégoûta de toute autre consolation, et qui résista à tous les efforts que fit Louis XIV pour engager la dauphine à tenir cercle chez elle, et à en faire les honneurs. Il avait employé les procédés les plus gracieux, et toutes les ressources que son ingénieuse galanterie savait si bien lui suggérer. Rebelle à tant de séductions, elle vécut triste et délaissée dans sa solitude; et en mourant, elle demanda pardon au roi de son peu de complaisance.

(1) Souvenirs de la princesse Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans.

gnait, on cherchait à faire croire que c'était une absence, un accès de folie. Une heure avant d'expirer, elle disait : « Aujourd'hui je prouverai que « je n'étais pas folle quand je me plaignais; on « croira enfin que j'étais malade. » Et la mort vint confirmer ses noirs pressentimens le 20 avril 1690 (1).

La dauphine n'était pas jolie; mais sa taille était belle; son air, aimable; son esprit, cultivé. Elle avait une politesse recherchée (2), et une sorte de mélancolie, qui ajoutait à son caractère de l'intérêt et du charme. Elle était unie d'une amitié fort tendre avec la duchesse d'Orléans (Charlotte de Bavière) : toutes deux se confiaient mutuellement leurs ennuis, qu'elles attribuaient à madame de Maintenon, et la dauphine lui disait : « Nous sommes toutes deux malheureuses, « mais la différence qu'il y a, c'est que vous avez « fait tout votre possible pour ne pas venir dans « ce pays-ci, et moi au contraire, j'ai remué ciel « et terre pour y être, de sorte que je mérite plus « mon sort que vous. »

---

(1) Bossuet dit au roi, qui était dans la chambre de la dauphine mourante. « Il faudrait que V. M. se retirât. — Non, non, reprit le « roi, il est bon que je voie comment meurent mes pareils. »

(2) Lorsqu'en arrivant en France, elle reçut le compliment des députés de Strasbourg, elle leur dit : « Messieurs, parlez-moi « français, je n'entends plus l'allemand. »

Cette princesse fut enterrée à Saint-Denis. « Au service, après les funérailles, dit la princesse « Charlotte de Bavière, lorsque j'allai à l'offrande « en tenant d'une main un cierge, et de l'autre, « *nota benè*, de bonnes pièces d'or, je les remis à « l'évêque qui dit la grand'messe, et qui était « assis près de l'autel, dans une chaise à bras. Il « voulut donner ce cierge à ceux qui l'assistaient, « aux prêtres de la chapelle du roi; mais les moines « de Saint-Denis prétendirent que le cierge et les « pièces leur revenaient de droit. Ils accoururent, « se jetèrent sur l'évêque, faillirent à briser le « cierge, et firent tomber la mître de la tête de « monseigneur. Si j'avais tardé à me sauver, l'é- « vêque et tous les combattans seraient tombés « sur moi. Je m'en allai loin de là voir à mon aise « cette sainte bataille. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.